



Editions
Panthéon
Assas

V. Devillard
M.-F. Lafosse
C. Leteinturier
R. Rieffel

**Information
et communication**

Les journalistes français
à l'aube de l'an 2000.
Profils et parcours

Copyright Editions Panthéon Assas, Paris, 2001
ISBN 2-913397-34-4
ISSN 1624-1428

Nouvelle édition numérique augmentée : printemps 2018

UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS (PARIS II)

LES JOURNALISTES FRANCAIS

A L'AUBE DE L'AN 2000.

PROFILS ET PARCOURS

Valérie Devillard

Marie-Françoise Lafosse

Christine Leteinturier

Rémy Rieffel

*Avec la collaboration de la Commission de la Carte
d'Identité des Journalistes Professionnels (CCIJP)*

Pour citer cet ouvrage :

DEVILLARD Valérie, LAFOSSE Marie-Françoise, LETEINTURIER Christine, RIEFFEL Rémy, *Les Journalistes français à l'aube de l'an 2000. Profils et parcours*. Université Panthéon-Assas (Coll. Information-Communication), 2001 (Réédition numérique augmentée 2018), 126 p.

<https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/nxfile/default/33587289-2d93-4a19-9eeb-aeae35c754d4/blobholder:0/?inline=true>

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
PARTIE I. EVOLUTION DU SECTEUR DES MEDIAS DEPUIS 1990	11
I - LA PRESSE ECRITE	12
II - L'AUDIOVISUEL DEPUIS 1990	17
PARTIE II. LES JOURNALISTES TITULAIRES DE LA CARTE DE PRESSE 1999	22
I - LES VARIABLES DEMOGRAPHIQUES	23
II - LA SITUATION PROFESSIONNELLE : STATUT, FONCTIONS ET QUALIFICATIONS, ANCIENNETE.	27
III - LE MEDIA D'EXERCICE DES JOURNALISTES EN ACTIVITE EN 1999	39
IV - LES REVENUS MENSUELS BRUTS DES ACTIFS 1999	50
V. LES JOURNALISTES DIPLOMES DES ECOLES PROFESSIONNELLES RECONNUES ET TITULAIRES DE LA CARTE DE PRESSE 1999	64
VI - COMPARAISON 1990 – 1999	77
CONCLUSION : UNE POPULATION HETEROGENE	83
ANNEXES	86
PARTIE III. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES NOUVEAUX JOURNALISTES : PARCOURS 1990-1998.	91
I - DEUX TYPES DE PARCOURS : DES “ STABLES ” AUX “ DISCONTINUS ”	95
II - DEVENIR JOURNALISTE	101
III - FAIRE “ CARRIERE ” : LE CAS DES PARCOURS “ STABLES ”	110
IV - LES PARCOURS “ DISCONTINUS ” : DES “ SORTANTS ” AUX “ INSTABLES ”	115
V. CONCLUSION	119
TABLE DES MATIERES	121

AVANT-PROPOS

Dix ans après son premier instantané de notre profession, l'Institut Français de Presse a entrepris de « radiographier » à nouveau les journalistes français. Mais davantage qu'un cliché en deux dimensions, comme l'était l'enquête de 1990, il s'agit bien plutôt, cette fois, d'un véritable scanner, auscultant en trois dimensions les journalistes professionnels titulaires de la carte de presse délivrée par la CCIJP.

Car s'y est ajoutée la dimension du temps, qui permet de mesurer sur une décennie l'évolution de la profession journalistique. De façon globale, d'abord : 26 614 titulaires de la carte professionnelle en 1990, 31 903 en 1999. Les journalistes, loin d'être une espèce en voie de disparition, sont en croissance rapide. Mais quelles situations individuelles, quels parcours professionnels se cachent derrière ces chiffres bruts ? Voilà le mystère que les chercheurs de l'IFP ont entrepris de dissiper.

Première surprise : le tableau de 1999 ressemble étrangement à celui de 1990. Dans une presse en mutation rapide, la profession affiche une étonnante permanence dans son unicité comme dans sa diversité. Mais lorsque l'on quitte le niveau du général pour aller au particulier, on découvre que la stabilité des grandes masses dissimule souvent des itinéraires personnels chaotiques. Nombre de titulaires de la carte de presse portant le millésime 1990 ne l'ont plus en 1999. Leur départ, qui donne une nouvelle jeunesse au vieil adage selon lequel « le journalisme mène à tout à condition d'en sortir », est masqué par un flux significatif de nouveaux entrants. Il y a donc ceux qui entrent et ceux qui reviennent : d'autres regagnent leur profession après l'avoir quittée quelques années, révélant des carrières discontinues, sans que rien, dans la sécheresse des chiffres, ne nous éclaire sur les raisons de ces éclipses. Année sabbatique, chômage de longue durée, congé parental, expérience d'un autre métier ?

Au fond, cette nouvelle enquête de l'IFP parvient à nous expliquer, données statistiques à l'appui, ce que ressentent empiriquement tous ceux qui fréquentent les journalistes, individuellement et collectivement, tout en contribuant efficacement, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, à démonter quelques clichés qui ont la vie dure sur cette profession.

Cela justifiait bien qu'une décennie après leur première enquête, dont la rigueur a été unanimement saluée, la Commission de la carte ouvre à nouveau ses archives aux scientifiques de l'IFP afin de permettre une meilleure connaissance des journalistes. Et surtout, de l'offrir au public, qui est la justification première et ultime du journalisme. Et donc des journalistes eux-mêmes.

Olivier Da Lage
Président de la CCIJP
Juillet 2000

INTRODUCTION

A l'image d'autres secteurs d'activité, la profession de journaliste a été confrontée ces dernières années en France aux nombreuses transformations d'ordre technologique, économique et social qui ont notamment affecté les sociétés occidentales. Elle subit, semble-t-il, depuis de nombreuses années, une crise qui, selon certains observateurs, menacerait sa légitimité et son identité. La période de doute et de malaise qu'elle traverse n'est certes pas nouvelle, mais elle a pris une certaine ampleur en raison des multiples facteurs qui tiennent non seulement aux bouleversements technologiques récents, à des dérives déontologiques, mais aussi à la pression de plus en plus forte des puissances de l'argent et à la diversification des pratiques du métier. Sans trop entrer dans le détail, on peut à grands traits évoquer ici quelques-uns de ces changements.

Le développement des techniques de numérisation, la montée en puissance des réseaux de communication, l'utilisation d'outils de production extrêmement performants, favorisent la vitesse de circulation de l'information et contraignent les journalistes à livrer leur travail dans des délais de plus en plus brefs, au risque parfois de ne pas procéder avec suffisamment de recul aux recoupements et aux vérifications nécessaires. Le respect des normes d'efficacité et de performance exigé des journalistes devient de ce fait de plus en plus patent.

L'internationalisation des groupes de communication et la quête de rentabilité qui président à leur fonctionnement avivent, de leur côté, la concurrence entre les médias et obligent les journalistes à s'inscrire dans la logique commerciale qui privilégie volonté de contact et de proximité avec le public, recherche de l'audience maximale et ce que certains appellent « le journalisme de marché ». Cette emprise des impératifs marchands sur le travail des journalistes nécessite de leur part une certaine souplesse d'adaptation, entraîne une flexibilité plus grande de l'emploi et met quelquefois à mal l'organisation traditionnelle des rédactions ; La conciliation des principes commerciaux et des principes informationnels apparaît dès lors pour le moins délicate.

L'essor, par ailleurs, de la polyvalence d'une part et de la spécialisation d'autre part fait que les pratiques du métier se transforment à leur tour. Pour ne prendre qu'un exemple, les points communs entre un localier de province et un présentateur de télévision sont de plus en plus rares : preuve que le milieu est caractérisé par une forte hétérogénéité des profils et des pratiques ; A la diversité croissante des médias employeurs (magazines spécialisés, chaînes thématiques, radios d'information en continue, etc.) s'ajoutent, en outre, des oppositions de plus en plus criantes entre journalistes dits « assis » et « debout », entre journaliste exerçant à Paris et en province, entre journalistes appartenant à l'ancienne ou à la nouvelle génération, etc. Diversité et hétérogénéité semblent devenus les maîtres-mots caractérisant aujourd'hui la profession en France.

En d'autres termes, les journalistes sont obligés de s'adapter à la nouvelle donne technique, économique et sociale qui rejaillit sur les compétences requises, sur les conditions d'entrée dans la profession et sur l'évolution du marché du travail journalistique lui-même. La situation du journalisme français est donc paradoxale puisque ce dernier apparaît à la fois singulier et pluriel. Singulier parce qu'il est a priori uni par un statut professionnel institué par la loi de 1935 ; rassemblé autour d'une image forte de son rôle social reconnu par l'existence de la carte de presse. Pluriel parce que les profils et les parcours des journalistes sont de plus en plus diversifiés. Femme ou homme, travaillant en Ile-de-France ou en province, dans un média renommé ou dans une publication spécialisée, formés au métier ou apprentis « sur le tas », attachés à une entreprise particulière ou pigistes précaires, les professionnels de médias français offrent au sociologue l'image d'un milieu dont la cohésion n'est qu'apparente.

Décrire dans ses grandes lignes les caractéristiques de ce groupe professionnel, mais aussi saisir dans le détail la pluralité des figures, des profils, des parcours : telle a été l'ambition de l'équipe de chercheurs qui, avec le concours de la Commission de la Carte d'Identité Professionnelle (CCIJP) et la Direction du Développement des Médias (Département des statistiques, des études et de la documentation sur les médias) du Premier Ministre, a entrepris d'étudier les spécificités de la profession à l'aube de l'an 2000. Cette équipe est constituée de chercheurs du Centre de Recherches Administratives et Politiques (CRAP) et de l'Institut Français de Presse (IFP) a réalisé une enquête fondée sur quatre perspectives complémentaires :

- l'analyse du profil sociodémographique de la totalité des journalistes titulaires de la carte professionnelle au 1er janvier 2000 (titulaires de la carte professionnelle 1999) grâce à l'exploitation de la base de données mise à sa disposition par la CCIJP. Cette analyse a permis de procéder à une radiographie de cette population et à certains croisements de variables telles que celles du sexe, de l'âge, de la résidence, de l'ancienneté, du passage par une formation reconnue, de la fonction, du revenu, de la qualification et du média d'exercice. Cette approche du milieu professionnel s'inscrit dans le prolongement de l'étude réalisée par l'IFP en 1990 et favorise, sous certains aspects, la comparaison de sa situation une dizaine d'années plus tard ;
- l'examen du parcours des nouveaux journalistes entrés dans la profession en 1990, considéré sous deux aspects : d'une part, avant l'obtention de la carte de presse (expériences préprofessionnelles dans le journalisme ou en dehors du journalisme) ; d'autre part, pendant leurs neuf premières années d'activité. Cette étude s'inscrivant dans une perspective plus dynamique offre, pour la première fois, l'occasion de mieux comprendre l'évolution des trajectoires des nouveaux titulaires de la carte professionnelle et d'appréhender le poids de certains variables telles que le sexe, l'âge ou la formation professionnelle sur les parcours suivis ;
- les marchés de travail journalistique à partir des différentes données statistiques collectées et surtout d'une enquête qualitative sur les conditions d'entrée et de carrière qui s'appuie sur une série d'entretiens auprès d'employeurs et de responsables de formation au journalisme ;

Cette recherche collective, à la fois quantitative et qualitative, vise donc à brosser un tableau relativement complet des caractéristiques sociologiques de la profession aujourd'hui et à connaître les conditions dans lesquelles les nouveaux entrants réussissent à s'intégrer dans le milieu professionnel. Elle fait l'objet de deux publications séparées :

- l'une (que l'on trouvera dans ce volume), sous l'égide de l'IFP, qui présente les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la profession à l'orée de 2000 (vision instantanée du milieu) et la physionomie des parcours des nouveaux entrants de 1990 (vision dynamique du milieu à travers un segment de sa population) ;
- l'autre¹ (publiée à la Documentation Française), sous l'égide du CRAP, qui étudie le profil des nouveaux titulaires de la carte professionnelle et les transformations des marchés du travail journalistique.

Pour comprendre tous les tenants et aboutissants de la présente étude, il convient de rappeler, dans un premier temps les principaux résultats auxquels avait abouti la précédente enquête menée en 1991 et de mettre en perspective, dans un second temps, les transformations les plus notables qui ont affecté la profession durant la dernière décennie.

L'étude réalisée par l'IFP en 1990² (sur un échantillon représentatif de la population totale) avait montré que la profession se féminisait progressivement (33,2 % de femmes), qu'elle se rajeunissait fortement et que les journalistes français étaient très majoritairement concentrés à Paris et en région parisienne. Leur niveau d'étude, en outre, allait en s'accroissant puisque 66,8 % des journalistes avaient atteint à cette date un niveau d'études supérieures. L'étude soulignait également que la presse spécialisée constituait le premier secteur d'emploi, loin devant la presse quotidienne, la télévision, les agences et la radio. Elle constatait que la mobilité entre les différents supports était relativement faible (les journalistes changeaient davantage que d'entreprise que de médias) et que la répartition par fonction s'établissait ainsi : 24,3 % de cadres, 60,6 % de base, et 14,8 % de pigistes. Enfin l'analyse des salaires témoignait du fait que les journalistes s'apparentaient, sur ce plan à la catégorie des cadres moyens ou supérieurs.

Depuis lors, le contexte économique et social français dans lequel travaillent les journalistes, a changé. Deux phénomènes méritent tout particulièrement de retenir l'attention : l'évolution du marché de

¹ RUELLAN Denis, MARCHETTI Dominique (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>.

² DEVILLARD Valérie, LAFOSSE Marie-Françoise, LETEINTURIER Christine, MARHUENDA Jean-Pierre, RIEFFEL Rémy (1991), *Les Journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession*, Documentation Française (Commission de la Carte d'identité des Journalistes professionnels ; Ministère de la Culture et de la Communication. Service juridique et technique de l'information ; Institut Français de Presse. Université Panthéon-Assas) <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/nxfile/default/639372ab-f40b-4b39-a8ef-96c58a00280d/blobholder:0/?inline=true>

l'emploi et celle du marché des médias. Ceux-ci ont en effet une incidence non négligeable sur la configuration actuelle de la profession.

La France des métiers a connu une mutation en profondeur au cours de la décennie 1990 : l'emploi est en effet de plus en plus « tertiairisé », qualifié et féminisé. L'étude effectuée par l'INSEE sur l'espace des métiers de 1990 à 1999, à partir du dernier recensement de 1999, montre une augmentation générale de l'emploi durant ces années (à l'exception des années 1993-1996 marquées par une forte récession) ainsi qu'une augmentation très sensible des professions intermédiaires et des cadres supérieurs qui s'est accompagnée d'une forte hausse (+ 25 %) des professions intellectuelles. La profession journalistique a sans conteste subi les contrecoups de cette évolution. La croissance des effectifs est très nette puisque l'on passe de 26 614 journalistes titulaires en 1990 à 31 902 en 1999, soit une augmentation de 20 %. Il n'en reste pas moins vrai que la profession a connu un tassement des effectifs qui correspond grosso modo aux années de récession distinguées par l'INSEE : on comptait par exemple 27 862 journalistes titulaires en 1992 ; 27 939 en 1993, 28 210 en 1994 ; 28 471 en 1995. A partir de 1996, le nombre des journalistes augmente à nouveau assez sensiblement. Cette progression globale des effectifs s'est toutefois traduite par une précarisation du métier : le pourcentage des pigistes qui était de 14,7 % en 1990 et en hausse puisqu'il atteint 18 % en 1999.

Le secteur des médias en France, comme le souligne Marie-Françoise Lafosse, a de son côté également profondément évolué. Dans le domaine de la presse écrite, les mouvements de concentration se sont intensifiés tout au long de la période qui a été marquée par une baisse des recettes publicitaires et par les difficultés de la presse quotidienne nationale, mais aussi par une relative stabilité de la diffusion globale des journaux et par la bonne santé de la presse magazine, en particulier de la presse spécialisée grand public. La situation générale de la presse française tend à s'améliorer à partir de 1998. Dans le domaine de l'audiovisuel, on constate une forte augmentation du nombre des entreprises de diffusion et de production audiovisuelles et de l'offre de programmes. Le secteur affiche une vitalité indéniable dont témoignent, entre autres, l'essor des chaînes diffusées par le câble et le satellite et celui des radios commerciales privées. Ces évolutions induisent, comme on le verra, des transformations dans les modalités de recrutement et d'insertion professionnelle des journalistes.

L'évolution du marché de l'emploi et du marché des médias concourt à modifier quelque peu la configuration du milieu journalistique entre 1990 et 2000. Conditions d'entrée dans le métier plus difficiles, exigences dans la formation préalables plus fortes, instabilité des parcours plus visibles : telles sont quelques-unes des conséquences de cette mutation du contexte économique et sociale que la présente étude menée par l'Institut Français de Presse permet de mesurer à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs statistiques.

La radiographie de la population des journalistes français au 1^{er} janvier 2000 réalisée par Christine Leteinturier laisse au premier abord entrevoir une relative stabilité du milieu au cours de la dernière décennie. Globalement, l'âge, le lieu de résidence, les revenus, la distribution par qualification, par grandes catégories de médias d'exercice n'ont guère été soumis à d'intenses variations. Quand on affine un peu l'angle d'analyse, on s'aperçoit cependant que des modifications se sont produites. Celles-ci portent essentiellement sur trois points qui sont mis en exergue dans l'étude. D'abord, l'influence de la différence sexuelle : que ce soit au niveau de la détention d'un diplôme, de la division des tâches ou même du type de média considéré, il subsiste d'assez fortes disparités entre les hommes et les femmes. Ensuite le poids de la formation professionnelle initiale qui prédispose à occuper tel ou tel type d'emploi et qui aiguille les postulants vers certains canaux d'intégration plutôt que vers d'autres. Enfin, l'aggravation de la précarité au sein de la profession qui se lit notamment à travers l'augmentation du nombre des pigistes, les inégalités entre salariés et pigistes, confirmant ainsi une tendance que de multiples observateurs de la profession ont déjà décelée.

A cette photographie à un instant « t » de la profession (1^{er} janvier 2000), on a ajouté un point de vue plus dynamique qui prend en compte la trajectoire des nouveaux entrants avant l'obtention de la carte de presse et le parcours qu'ils ont suivi pendant les premières années d'exercice du métier (1990-1998). Cette approche conduite par Valérie Devillard et Rémy Rieffel met d'abord en lumière un phénomène jusqu'ici peu apparent : une assez forte diminution des effectifs des nouveaux entrants en l'espace de neuf années. Preuve que la profession séduit certes beaucoup de candidats potentiels, mais que les conditions de travail proposées ne sont en réalité peut-être pas aussi attrayantes que certains pouvaient l'imaginer ;

Confirmation est également donnée de la multiplication des séquences préprofessionnelles avant l'obtention de la carte de presse ainsi que du poids de la différence sexuelle et de la formation professionnelle préalable dans l'orientation des différents parcours.

Autrement dit, derrière une relative stabilité des grandes caractéristiques sociodémographiques du milieu professionnel se cache en fait une évolution assez marquée des modalités d'insertion dans la profession et des conditions de travail. L'entrée dans le métier s'apparente de plus en plus à un véritable parcours du combattant et prend la forme de longues périodes de stages et d'emploi instables. La décennie 1990 a, semble-t-il, accru l'hétérogénéité d'une profession qui continue d'exercer un fort pouvoir d'attraction auprès des jeunes – et même de quelques moins jeunes.

Bien évidemment cette étude³ n'a pas la prétention de décrire toute la réalité d'une profession aussi complexe et diversifiée que celle des journalistes. Elle apporte toutefois un éclairage que nous espérons utile au moment où l'on s'interroge sur la pertinence de la formation professionnelle des médias et sur les modalités de transformation des conditions de travail, sous la pression conjuguée des innovations technologiques et des impératifs commerciaux qui président à la confection de l'information.

*Valérie Devillard
Marie-Françoise Lafosse
Christine Leteinturier
Rémy Rieffel*

³ Le document proposé en version numérique reprend l'intégralité du texte publié en 2001 avec des ajouts essentiellement bibliographiques (références et liens vers les sites web ressources). Le changement de format (passage au A4) explique la différence de présentation. Une table des matières active permet de circuler aisément dans le document ce qui nous a conduit à supprimer la liste des tableaux et graphiques.

PARTIE I. EVOLUTION DU SECTEUR DES MEDIAS DEPUIS 1990

Marie-Françoise LAFOSSE

*Assistante de recherches
Institut Français de Presse
Université Panthéon-Assas*

Les effectifs des journalistes, la qualité de leur emploi, dépendent étroitement de la structuration du secteur des médias et de sa santé économique⁴. Quelles évolutions ce secteur a-t-il connues depuis la dernière étude sur les journalistes réalisée en 1990 ?

I - LA PRESSE ECRITE

La presse écrite française est caractérisée par la variété et le dynamisme de sa presse magazine alors que le marché des quotidiens est relativement étroit contrairement à la situation qui prévaut dans d'autres pays européens⁵. La France est au premier rang mondial pour la lecture des magazines mais n'arrive qu'au 28^e rang pour la lecture des quotidiens. Elle compte, en 1999, 149 lecteurs pour 1000 habitants alors que l'Allemagne en compte 300 et la Grande-Bretagne 321. Le prix élevé des quotidiens et les faiblesses du système de distribution (ventes au numéro coûteuses pour les entreprises, petit nombre d'abonnés) sont évoqués pour expliquer une situation qui s'est installée dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale et qui s'est encore détériorée avec le développement de la télévision⁶ à la fin des années 1960.

Le succès de la presse spécialisée grand public et le déclin de la presse d'information générale laissent penser que les lecteurs cherchent à plus se documenter qu'à s'informer à chaud sur l'actualité. Les journaux télévisés des chaînes généralistes ou d'information en continu et des radios tout information ont fortement concurrencé la presse écrite sur le créneau de l'information d'actualité.

La part de la presse spécialisée grand public dans le chiffre d'affaires annuel de l'ensemble de la presse (tableau 4) est en progrès continu (38,1 % en 1998 pour 35,1 % en 1990). Celle de la presse nationale d'information générale et politique a diminué depuis 1990 passant de 19,2 % à 16,6 % alors que celle de la presse locale d'information générale et politique augmentait légèrement (27,3 % au lieu de 26,5 %). Dans le même temps, la part de la presse gratuite est restée stable (6,6 % au lieu de 6,7 %) mais celle de la presse spécialisée technique et professionnelle a diminué (11,1 % au lieu de 12,4 %). L'ensemble de la presse quotidienne a un peu diminué mais représente tout de même 36,9 % du chiffre d'affaires total de la presse contre 38,4 % en 1990.

Dès 1990 plusieurs secteurs de la presse écrite ont dû faire face à une récession. Dès le début de la décennie la presse française a été globalement affectée par une baisse spectaculaire de ses ressources publicitaires (tableaux 7 et 8) qui avaient fortement contribué pendant les années 1980 à la santé financière des entreprises. Cet effondrement est dû principalement à la récession économique (diminution des dépenses des annonceurs et crise du marché des petites annonces) mais aussi à la concurrence d'autres médias sur le marché publicitaire (tableau 5). Les années 1992 et 1993 ont été littéralement sinistrées et on ne peut parler de véritable reprise que depuis 1998. Pendant toute cette période, les aléas du marché publicitaire et à partir de 1995 le renchérissement du prix du papier (qui avait baissé entre 1990 et 1994 atténuant un peu les effets de la récession) ont affecté les conditions de production de la presse écrite et ont eu des conséquences sur le chiffre d'affaires (tableau 3).

De plus au cours de la même période certains secteurs de la presse écrites sont (ou continuent d'être) affectés par une baisse continue du lectorat. En 1998, les publications de la presse éditeur⁷ sont au nombre de 3 626 : 3 239 titres payants et 387 titres gratuits (tableau 1). L'évolution positive du nombre global des publications depuis 1990 (+ 24,5%) est essentiellement due à la presse magazine : la presse spécialisée grand public enregistre une progression de 57,2 % alors que la presse technique et professionnelle ne progresse que de 14,2 %. Paradoxalement l'accroissement du nombre des titres n'est pas à lui seul un indicateur de santé financière de la presse : il est surtout le révélateur d'une segmentation accrue du marché de la presse car la

⁴ - Sur l'économie des médias : voir TOUSSAINT-DESMOULINS Nadine (1999), *Economie des médias*, PUF (Que sais-je ? 1701) ; Patrick LE FLOCH, Nathalie SONNAC (2000), *Economie de la presse*, La Découverte (Repères).

⁵ - Voir aussi : Pierre ALBERT (1999), *La Presse française*, Documentation Française.

⁶ - 90 % des Français regardent régulièrement la télévision et y consacrent 3 heures par jour contre 20/25 minutes à la presse.

⁷ - Voir la collection *Tableaux statistiques de la presse*, annuel. Edition 1998, SJTI, Documentation Française, 2000. Par presse éditeur on entend la presse éditée par des entreprises dont l'édition de périodiques est le métier et la vocation, quel que soit le statut juridique des entreprises. Les autres types de presse (presse administrative, journaux d'entreprises, lettres confidentielles, etc.) ont un poids économique faible malgré leur nombre élevé, environ 40 000, et ne sont pas concernés par ces statistiques. L'ensemble des statistiques sur la presse française entre 1985 et 2015 est consultable sur le site de la DGMIC (qui a succédé à la DDM et au SJTI) : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Presse/Chiffres-statistiques>.

diffusion globale (tableau 2) de l'ensemble de la presse depuis 1990 reste assez stable (6 929 millions d'exemplaires en 1990, 7 017 en 1998). Toutefois cette stabilité apparente masque des disparités selon les catégories de titres, certaines accusant des baisses importantes.

Tableau 1 : Evolution du marché de la presse. Dénombrement des titres.

	1985	1990	1992	1994	1996	1998
PNIGP⁸	54	66	75	73	73	71
PLIGP⁹	423	399	410	419	419	452
PSGP¹⁰	754	818	931	946	937	1 286
PSTP¹¹	1 109	1252	1 261	1 282	1 271	1 430
Presse Gratuite	385	377	373	388	387	387
<i>Dont¹² PQN¹³</i>	10	9	9	11	9	10
<i>Dont Quot. SGP¹⁴</i>	6	7	4	11	10	13
<i>Dont PQR¹⁵ (avec 7^e jour)</i>	96	92	92	86	87	91
<i>Dont PMIGP¹⁶</i>	5	5	6	6	6	6
Ensemble presse	2 735	2 912	3 057	3 108	3 080	3 626
Ensemble hors presse gratuite	2 340	2 535	2 677	2 720	2 693	3 239

Source : SJTI, Tableaux statistiques de la presse

Tableau 2 : Evolution du marché de la presse. Diffusion totale annuelle en millions d'exemplaires.

	1985	1990	1992	1994	1996	1998
PNIGP	869	811	790	797	727	738
PLIGP	2 349	2 307	2 325	2 233	2 288	2 253
PSGP	1 678	1 823	1 915	1 894	1 882	1 955
PSTP	313	328	298	291	275	264
Presse Gratuite	1 406	1 660	1 714	1 764	1 903	1 807
<i>Dont PQN</i>	626	568	548	559	482	489
<i>Dont Quot. SGP.</i>	153	208	196	265	233	254
<i>Dont PQR (avec 7^e jour)</i>	2 171	2 152	2 131	2 079	2 138	2 106
<i>Dont PMIGP</i>	78	85	85	82	85	94
Ensemble presse	6 615	6 929	7 042	6 979	7 075	7 017
Ensemble hors presse gratuite	5 209	5 269	5 328	5 215	5 172	5 211

Source : IREP.

Alors que la diffusion de la presse spécialisée grand public et de la presse gratuite est en hausse, la presse spécialisée technique et professionnelle, qui avait connu une forte croissance dans les années 1980, connaît une baisse continue de sa diffusion. Il en est de même, malgré quelques sursauts, de la presse

⁸ - PNIGP : presse nationale d'information générale et politique. Comprend les quotidiens nationaux d'information générale et politique, la presse nationale d'information générale et politique non quotidienne (hebdomadaires, mensuels, trimestriels, newsmagazines et presse magazine illustrée).

⁹ - PLIGP : presse locale d'information générale et politique. Comprend les quotidiens régionaux et leurs suppléments du 7^e jour, les journaux locaux non quotidiens (bihebdomadaires, hebdomadaires, mensuels, trimestriel)

¹⁰ - PSGP : presse spécialisée d'information grand public. Comprend l'ensemble des périodiques (de quotidiens aux semestriels) spécialisés sur divers segments : sport, féminin, masculin, loisirs, radio-télévision, spectacles, économique, jeunes et bande dessinée, famille et société, maison décoration et jardin, ...

¹¹ - PSTP : presse spécialisée technique et professionnelle. Ensemble des titres de toutes périodicités concernant différents secteurs d'activité économique : industrie, agriculture, services et commerce....

¹² - L'accent est mis sur certaines sous-catégories dans la mesure où les grandes familles de presse retenues pour l'observation statistiques sont souvent très hétérogènes et où certains catégories sont à la fois emblématiques et pèsent d'un poids particulier dans leur catégorie et dans la presse en générale, en particulier pour ce qui est de l'emploi des journalistes.

¹³ - PQN : Presse quotidienne nationale (incluse dans la catégorie PNIGP)

¹⁴ - Quot. SGP : Quotidiens spécialisés grand public (essentiellement sport, courses et économie) inclus dans la catégorie PSGP.

¹⁵ - PQR (avec 7^e jour) : quotidiens régionaux et leurs éditions du dimanche (inclus dans la catégorie PLIGP)

¹⁶ - PMIGP : presse magazine d'information générale et politique : il s'agit des « news » (*Le Point*, *l'Express*, *Le Nouvel Observateur*, etc.) à l'exclusion des magazines d'information illustrés, inclus dans la catégorie PNIGP.

nationale d'information générale et politique et, dans des proportions moindres, de la presse locale d'information générale et politique pour lesquels le mouvement s'était déjà amorcé auparavant.

La presse quotidienne a connu un effritement continu de sa diffusion jusqu'en 1997, un redressement s'est amorcé en 1998. La presse quotidienne régionale est en légère progression malgré le développement des journaux du 7^e jour (28 pour 63 titres quotidiens contre 22 pour 70 titres en 1990) qui compensent à peine la baisse de la diffusion en semaine.

Le chiffre d'affaires total de la presse éditeur a baissé en francs courants jusqu'en 1993. S'il s'est ensuite progressivement amélioré, il n'a pas en 1998 retrouvé son niveau de 1990 : en tenant compte de l'inflation, il accuse encore un retard de 3,5 % (tableau 9). En francs constants, seule la presse spécialisée grand public a vu son chiffre d'affaires augmenter en 1998 par rapport à 1990 (+ 4,8%). La presse locale et, au sein de cette famille, la presse quotidienne régionale ont retrouvé le même niveau. Tous les autres types de presse accusent des baisses parfois importantes (- 16% pour la presse nationale d'information générale et politique et - 18% pour la presse quotidienne nationale).

Tableau 3 : Evolution du marché de la presse. Chiffre d'affaires global par secteurs (en millions de francs courants)

	1985	1990	1992	1994	1996	1998
PNIGP	8 215	11 011			10 189	10 568
PLIGP	11 497	15 176			16 965	17 375
PSGP	15 084	20 268			23 241	24 217
PSTP	4 223	7 101	6 473	10 096	9 984	7 090
Presse Gratuite	1 974	3 848	3 778	15 004	15 202	4 197
<i>Dont PQN</i>	4 677	6 807	5 968	21 558	21 550	6 390
<i>Dont Quot. SGP.</i>	924	1 466	1 361	1 711	1 256	1 345
<i>Dont PQR (avec 7^e jour)</i>	10 405	13 748	13 532	13 732	15 305	15 704
<i>Dont PMIGP</i>	1 710	2 209	2 002	2 018	2 065	2 182
Ensemble presse	40 993	57 204	56 909	56 737	60 960	63 447
Ensemble hors presse gratuite	39 019	53 356	53 131	52 934	56 974	59 250

Source : SJTI, Tableaux statistiques de la presse

Tableau 4 : Poids relatif des catégories de presse dans le chiffre d'affaires total de la presse éditeur en 1990 et 1998, avec et sans la presse gratuite.

	Rappel CA		Avec presse gratuite		Sans presse gratuite	
	1990	1998	% 1990	% 1998	% 1990	% 1998
PNIGP	11 011	10 568	19,2	16,6	20,6	17,8
PLIGP	15 176	17 375	26,5	27,3	28,4	29,3
PSGP	20 068	24 217	35,1	38,1	37,6	40,8
PSTP	7 101	7 090	12,5	11,1	13,3	11,9
Presse Gratuite	3 848	4 197	6,7	6,6		
<i>Dont PQN</i>	6 807	6 390	11,8	10,1	12,7	10,8
<i>Dont Quot. SGP.</i>	1 466	1 345	2,6	2,1	2,7	2,3
<i>Dont PQR (avec 7^e jour)</i>	13 748	15 704	24,0	24,7	25,7	26,5
<i>Dont PMIGP</i>	2 209	2 182	3,8	3,4	4,1	3,7
Ensemble presse	57 204	63 447	100	100		
Ensemble hors presse gratuite	53 356	59 250			100	100

Source : SJTI, Tableaux statistiques de la presse

La contribution de la publicité au chiffre d'affaires de l'ensemble de la presse hors presse gratuite a baissé. Elle était en moyenne de 43,8 % en 1990, elle est de 38 % en 1998, soit un différentiel de 5,8 points (tableaux 8 et 9). Tous les secteurs ont été touchés mais certains plus que d'autres. La presse nationale d'information générale et politique a vu la part de son chiffre d'affaires publicité passer de 51,9% en 1990 à

44,9% en 1998 ; au sein de cette catégorie la presse quotidienne nationale est plus particulièrement touchée par la baisse des petites annonces¹⁷ qui passent de 58,8 % en 1990 à 51,6% en 1998.

Tableau 5 : Répartition des recettes publicitaires par médias en %

	1985	1990	1992	1994	1996	1998
Presse	55	56,2	51,1	48,1	47,3	47,2
Télévision	18	24,9	29,4	31,9	33,5	34,0
Affichage	15	11,4	12,0	11,8	11,6	11,7
Radio	10	6,8	6,9	7,6	7,4	6,6
Cinéma	2	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : IREP¹⁸.

Tableau 6 : Répartition du Chiffres d'affaires total entre CA publicité et CA Ventes (en milliards de francs courants)

	1985	1990	1992	1994	1996	1998
PNIGP – publicité	3,50	5,71	4,26	4,00	4,27	4,75
ventes	4,71	5,30	5,83	5,99	5,92	5,82
PLIGP – publicité	4,53	6,91	6,15	6,08	6,76	7,01
ventes	6,96	8,27	8,85	9,12	10,20	10,37
PSGP – publicité	4,42	6,25	5,99	5,60	6,21	6,96
ventes	10,67	13,82	15,56	15,95	17,03	17,26
PSTP – publicité	2,32	4,46	3,78	3,31	3,47	3,80
ventes	1,90	2,64	2,69	2,88	3,11	3,29
Presse Gratuite - publicité	1,97	3,84	3,72	3,80	3,98	4,19
<i>Dont PQN – publicité</i>	2,08	4,00	2,88	2,69	2,84	3,30
<i>ventes</i>	2,59	2,80	3,08	3,18	3,05	3,09
<i>Dont Quot. SGP – publicité</i>	0,24	0,35	0,32	0,39	0,13	0,18
<i>ventes</i>	0,68	1,11	1,04	1,31	1,12	1,16
<i>Dont PQR (+ 7^e jour)- publicité</i>	3,86	5,96	5,21	5,17	5,76	6,00
<i>ventes</i>	6,54	7,78	8,31	8,55	9,54	9,69
<i>Dont PMIGP – publicité</i>	0,94	1,20	9,17	9,14	9,46	1,08
<i>ventes</i>	0,77	1,00	1,08	1,10	1,11	1,10

Source : SJTI, Tableaux statistiques de la presse

Tableau 7 : Part de la publicité dans le chiffre d'affaires total en %

	1985	1990	1992	1994	1996	1998
PNIGP	42,6	51,9	42,1	40,0	41,9	44,9
PLIGP	39,4	45,5	40,9	40,0	39,9	40,3
PSGP	29,3	31,1	27,7	26,0	26,7	28,7
PSTP	55,0	62,8	58,3	53,5	52,7	53,5
Presse Gratuite	100	100	100	100	100	100
<i>Dont PQN¹⁹</i>	44,5	58,8	48,2	45,8	48,2	51,6
<i>Dont Quot. SGP.</i>	25,9	23,8	23,5	22,8	10,3	13,7
<i>Dont PQR (avec 7^e jour)</i>	37,1	43,3	38,5	37,6	37,6	38,2
<i>Dont PMIGP</i>	55,0	54,3	45,8	45,2	45,8	49,4
Ensemble hors presse gratuite	37,9	43,8	38,0	35,8	36,3	38,0

Source : SJTI, Tableaux statistiques de la presse

¹⁷ - Ce marché qui représentait 25% du chiffre d'affaires de la publicité en 1990 ne représente plus que 20% en 1998.

¹⁸ - IREP : Institut de recherches et d'études publicitaires ; édition annuelle de la situation du marché publicitaire en France : <http://www.irep.asso.fr/>

¹⁹ - En raison de la concentration du secteur des quotidiens économiques devenus économiques / généralistes sont en 1998 inclus par le SJTI dans la nomenclature PQN contrairement à 1990 ; ceci rend la comparaison délicate entre les deux années, mais l'augmentation des abonnements peut leur être imputée en large part. En 1998 les quotidiens spécialisés grand public ne rassemblent plus que le sport et turf.

La presse spécialisée technique et professionnelle majoritairement financée par la publicité (le ciblage extrême des publications principalement distribuées par abonnements définissant un marché publicitaire captif) a été la plus affectée : la part de son chiffre d'affaires publicité est passé de 62,8% en 1990 à 53,5% en 1998.

En réaction à cette situation les éditeurs ont augmenté les prix de vente au numéro. En conséquence le chiffre d'affaires lié aux ventes a généralement augmenté pendant toute la période observée en valeur et en proportion du chiffre d'affaires²⁰. Des campagnes d'abonnements ont également été lancées et les ventes par abonnements ont progressé dans toutes les catégories de presse (tableaux 8 et 9).

Tableau 8 : La Presse en 1990

	Nombre de titres	Diffusion Totale Mns ex.	CA total MF courants	% publ. dans le CA total	% ventes dans le CA total	dont vente au numéro	dont ventes par abonn.
PNIGP	66	811	11 011	51,9%	48,1%	70,8%	29,2%
PLIGP	399	2 307	15 176	45,5%	54,5%	77,3%	22,7%
PSGP	818	1 823	20 068	31,1%	68,9%	76,2%	23,8%
PSTP	1 252	328	7 101	62,8%	37,2%	12,9%	87,1%
Presse Gratuite	377	1 660	3 848	100			
<i>Dont PQN</i>	9	568	6 807	58,8%	41,2%	80,9%	19,1%
<i>Dont Quot. SGP.</i>	7	208	1 466	23,8%	76,2%	88,7%	11,3%
<i>Dont PQR (avec 7^e jour)</i>	92	2 152	13 748	43,3%	56,7%	78,6%	21,4%
<i>Dont PMIGP</i>	5	85	2 209	54,3%	45,7%	48,7%	51,3%
Ensemble Presse	2 912	6 929	57 204	47,5%	52,5%		
Ensemble hors presse gratuite	2 535	5 269	53 356	43,8%	56,2%	69,9%	30,1%

Source : SJTI, Tableaux statistiques de la presse

Tableau 9 : La Presse en 1998

	Nombre de titres	Diffusion Totale Mns ex.	CA total MF courants	Evol. CA 1990-1998	% publ. dans le CA total	% ventes dans le CA total	dont vente au numéro	dont ventes par abonn.
PNIGP	71	738	10 568	-16%	44,9%	55,1%	64,8%	35,2%
PLIGP	4520	2 253	7 375	0	40,3%	59,7%	71,1%	28,9%
PSGP	1 286	1 955	24 217	+4,8%	28,7%	71,3%	72,2%	27,8%
PSTP	1 430	264	7 090	-13%	53,5%	46,5%	10,8%	89,2%
Presse Gratuite	387	1 807	4 197	-5%	100%			
<i>Dont PQN</i>	10	489	6 390	-18%	51,6%	48,4%	72,2%	27,8%
<i>Dont Quot. SGP.</i>	13	254	1 345	-20%	13,7%	86,3%	96,3%	3,7%
<i>Dont PQR (avec 7^e jour)</i>	91	2 106	15 704	0	38,2%	61,8%	72,1%	27,9%
<i>Dont PMIGP</i>	6	94	2 182	-14%	49,4%	50,6%	96,3%	55,2%
Ensemble Presse	3 626	7 017	63 447	-3,5%	42,1%	57,9%		
Ensemble hors presse gratuite	3 239	5 211	59 250	-3,4%	37,9%	62,1%	44,8%	34,9%

Source : SJTI, Tableaux statistiques de la presse

Au cours de la décennie les mouvements de concentration de la presse amorcés dans les années 80 se sont intensifiés. En 1997 le groupe Lagardère a absorbé Hachette et ses activités éditrices et distributrices de journaux et de magazines. La même année le holding Vivendi a repris l'ensemble du groupe Havas avec sa double activité : publicité / édition de livres et magazines. Certains groupes industriels (Dassault, LVMH,

²⁰ - L'évolution du chiffre d'affaires prend en compte aussi bien les effets volume que les effets prix. La presse quotidienne nationale et la presse spécialisée technique et professionnelle sont les catégories dont le prix moyen a le plus augmenté.

Pinault, Chargeurs) ont pris de participations dans la presse. Concernant les groupes étrangers, après l'arrivée dans les années 1980 de l'allemand Bertelsmann et du britannique Pearson, les années 1990 ont vu l'implantation sur le marché des périodiques, par rachat de titres existants, des groupes britanniques et Reed-Elzevier EMAP et du néerlandais Wolters-Kluwer.

Si la décennie a été marquée par une période de crise, la situation tend cependant à s'améliorer depuis 1998. Les résultats partiels disponibles pour 1999 et 2000 confirment ce redressement. Le marché publicitaire a retrouvé le chemin de la croissance : +9,2% en 1999 et +9% en 2000. Le chiffre d'affaires a en conséquence augmenté de 7,1% en 1999 et de 4,5% en 2000. Les éditeurs ont amélioré et modernisé leurs pratiques tant commerciales que rédactionnelles (lancement de formules renouvelées). Ils se sont lancés dans les nouveaux moyens de diffusion de l'information en ouvrant des sites internet. La chute de la diffusion des quotidiens a été stoppée (+0,3% en 1999) les quotidiens économiques profitant particulièrement de ce renouveau. La presse hebdomadaire régionale semble afficher un dynamisme nouveau. Les titres phares des « news » ont progressé ainsi que la presse magazine malgré des évolutions contrastées au sein des différentes familles (difficultés des féminins à grand tirage, prospérité des titres économiques). De nombreux secteurs ont fait preuve en 1999 et en 2000 d'une vitalité retrouvée. Toutefois 2001 pourrait marquer un palier, la crise du secteur technologique entraînant un ralentissement des dépenses publicitaires chez les annonceurs.

II - L'AUDIOVISUEL DEPUIS 1990

Les années 1980 ont été marquées par la fin du monopole public et l'ouverture au privé du marché de l'audiovisuel²¹. Au cours des années 1990, l'accélération sans précédent des évolutions techniques, avec le développement de l'accès par câble et par satellite, de la diffusion en numérique et de l'offre sur l'internet a entraîné une forte augmentation du nombre des entreprises de diffusion et de production audiovisuelle.

A/ LA TELEVISION

Les chaînes thématiques se sont multipliées (tableau 1). Fin 1999 la France dispose de plus de 70 chaînes spécialisées (sport, cinéma, jeune, etc.) et deux chaînes d'information en continu ont vu le jour (LCI et I-Télévision). Trois groupes français proposent des bouquets de programmes (Canal satellite créé en 1996, 1,5 millions d'abonnés en 1999, TPS créé en 1997, 1 million d'abonnés, AB-Sat créé en 1998).

Tableau 10 : Dénombrement des chaînes de télévision²²

	1975	1986	1990	19910	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Service public	3	5	5	5	5	5	5	5	5	6 ²³
Chaînes privées gratuites à diffusion nationale	0	2	3	3	2	2	2	2	2	2 ²⁴
Chaînes privées payantes	0	3	8	10	10	12	17	18	27	60 ²⁵
Chaînes locales hertziennes :										
Métropole	0	0	3	4	5	5	5	5	5	4 ²⁶
DOM/TM	0	0	1	1	7	8	11	11	11	11 ²⁷
Chaînes locales câblées	0	0	10	11	19	27	34	34	48	48
Chaînes temporaires	0	0				6	3	6	5	4

Source : SJTI. Indicateurs statistiques de l'audiovisuel. 1998.

²¹ - Voir les publications du CSA / Conseil Supérieur de l'Audiovisuel : <http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-chiffres-cles>. Voir aussi : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Audiovisuel/Dossiers-thematiques>.

²² - Ce tableau comptabilise uniquement les chaînes françaises, c'est-à-dire dont le siège social se trouve sur le territoire.

²³ - France 2, France 3, La Cinquième, Arte, RFO, TV5.

²⁴ - TF1, M6.

²⁵ - Dont Canal+, Paris Première, Canal J, Planète, Ciné-Cinéma, MCM, Eurosport, TV Sport, Ciné-cinéma, Canal Jimmy, Série club, Euronews, LCI, CTV, la chaîne météo, AB1, Téva, Voyage, 13^e rue, Comédie, etc.

²⁶ - TLT, TLM, Mont-Blanc, Aqui TV.

²⁷ - Dont TV4, TV Sud, ATV, Archipel 4, TCI Martinique et Guadeloupe, et (à péage) Canal Antilles, Canal Guyane, Canal Polynésie...

Fin 1999 encore, on comptait 2,9 millions de foyers câblés et 2,2 millions de foyers équipés d'antennes paraboliques. L'année 1998 a marqué un tournant avec l'accélération de la diversification des principaux acteurs, la progression de leurs investissements sur de nouveaux supports et la part croissante de leurs activités dans le chiffre d'affaires global²⁸. La progression des groupes audiovisuels privés est désormais due à la croissance de nouveaux marchés (notamment celui du satellite). Le nombre d'abonnés devrait significativement progresser dans les prochaines années²⁹.

Néanmoins l'activité télévisuelle mesurée en audience, en production de programmes et en écrans publicitaires est encore très majoritairement celle produite par les grandes chaînes hertziennes généralistes de diffusion national (pour le secteur privé TF1, M6 et Canal +, pour le secteur public France 2, France 3, La Cinquième (1995) en journée et ARTE, chaîne culturelle franco-allemande (1992), en soirée.

Toujours en 1999, les chaînes thématiques diffusées par le câble et le satellite ne représentent qu'à peine 8% de l'audience³⁰. Elles ont un chiffre d'affaires global de 3,9 milliards de francs³¹ en hausse de 28 % par rapport à 1998 mais seulement 11 % du montant du chiffre d'affaires des chaînes hertziennes qui se monte à 34,4 milliards (tableau 11). Leurs revenus publicitaires s'élèvent à 1 milliard environ contre 17 milliards environ pour les chaînes classiques.

Tableau 11 : Evolution du CA des chaînes hertziennes en MF courants de 1992 à 1998.

	1992	1995	1998	1999	Evol. 90/ 98 en %. F csts ³²
Secteur public					
France 2 <i>dont</i>	4 258 <i>R=53,5 P=40,5</i>	4 961 <i>R=50,3 P=46,1</i>	5 353 <i>R=43,4 P=52,7</i>	5 707 <i>R=46,2 P=49,5</i>	+ 21,5 %
France 3 <i>dont</i>	4 403 <i>R=70,7 P=19,9</i>	5 277 <i>R=62,9 P=29,1</i>	5 671 <i>R=58,7 P=32,8</i>	5 929 <i>R=31,3 P=5,9</i>	+ 22,1%
La Cinquième <i>dont</i>	356	699 <i>R=95,5 P=3,5</i>	771 <i>R=93,1 P=5,2</i>		
Secteur privé					
TF1	5 835	6 897	7 623	8 436	+ 31,0%
M6	1 206	1 897	2 531	2 958	+122,4%
Canal + <i>dont</i>	6 833 <i>A=93,8 P=6,5</i>	8 347 <i>A=92,2 P=4,9</i>	9 844 <i>A=87,1 P=5,1</i>	10 581 <i>A=85,2 P=5,3</i>	+40,4%
Ensemble	22 535	27 735	31 721	34 382	+ 38,3%

Source : CSA (*R = part de la redevance en %, P = part de la publicité en %, A = part de l'abonnement en %*)

En francs constants, les chaînes hertziennes ont toutes connu une évolution positive de leur chiffre d'affaires entre 1992 et 1999. La progression est plus accusée dans le secteur privé entièrement financé par la publicité et le parrainage (+ 122% pour M6).

Le nombre de salariés (tableau 12) des grandes chaînes hertziennes publiques, dont les journalistes ne représentent qu'une faible partie, a accusé une baisse durant les années 1991 à 1993 ; il a recommencé à croître en 1994 et en 1995 (création de La Cinquième) et en 1996 la progression des salariés permanents est de 13,3% par rapport à 1989. Les effectifs des chaînes privées ont connu une décade en 1992 avec la fermeture de la Cinq mais la tendance s'est inversée dès 1993 et la progression est de 10,8% entre 1989 et 1996.

²⁸ - *Le Journal du Dimanche*, 22/10/2000.

²⁹ - Voir : Ministère de la Culture. Evolution des pratiques culturelles des Français, in *Développement culturel*, 124, juin 1998 : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-archives/Developpement-culturel-1969-2006>

³⁰ - *Rapport du CSA pour 1998*. Voir la collection des rapports annuels du CSA sur le site : <http://www.csa.fr/> et les bilans et/rapports annuels des chaînes : <http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-dossiers-d-actualite/Le-bilan-1999-des-chaines-thematiques> ; <http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-dossiers-d-actualite/Les-bilans-1999-de-TF1-M6-et-Canal> ; <http://www.csa.fr/Etudes-et-publications/Les-dossiers-d-actualite/Les-bilans-1999-de-France-2-et-France-3>.

³¹ - *La lettre du CSA*, n° 134, novembre 2000.

³² - INSEE : 1 F en 1992 = 1,103 F en 1999. Voir le site de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/accueil>

Tableau 12 : Evolution du nombre des grandes chaînes hertziennes publiques et privées (en % de l'année précédente) entre 1989 et 1996.

	1989 effectif	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1996 Effectif	Evol. 89/96
TV publique :										
Nbre moy. Salariés	6 049	11,3	-0,5	-3,4	-6,2	22,3	6	1,7	8 865	+46,6
dont salariés perm.	5 615	3,3	0,2	-3,9	-0,1	5,9	5,8	1,7	6 360	+13,3
TV privée :										
Nbre moy. Salariés	3 234	24,0	1,6	-16,7	9,8	26,1	10,7	33,5	3 461	+7,0
dont salariés perm.	2 552	5,4	1,7	-6,3	6,1	1,6	4,4	-2,0	2 827	+10,8
Ensemble TV :										
Nbre moy. Salariés	9 283	15,7	0,3	-8,4	-0,7	23,7	7,9	-5,7	12 326	+32,8
dont salariés perm.	8 167	4,0	0,7	-4,6	1,8	4,5	5,3	0,5	9 187	+12,5

Source : INSEE. Enquête annuelle d'entreprise sur les services : enquête CNC/SJTI, in Indicateurs statistiques de l'audiovisuel, 1998, SJTI.

Tableau 13 : L'Offre de programmes liés à l'information dans les chaînes hertziennes en 1991 et 1998

	1991					1998				
	Vol. global	Information		Documentaires Magazines		Vol. global	Information		Documentaires Magazines	
		heures	heures	en %	heures		en %	heures	heures	en %
Télévision Publique										
France 2	7 887	1 684	21,3	1 144	14,5	8 760	1 317	15,01	618	18,5
France3	5 941	943	15,8	1 481	24,9	6 920	837	12,1	1 268	18,4
La 7	3 155	n.d.	-	n.d.	-	-	-	-	-	-
ARTE	-	-	-	-	-	2 920	160	5,4	1 257	43
La 5^e	-	-	-	-	-	4 714	0	0	3 281	69,6
Télévision Privée										
TF1	8 736	1 283	14,6	828	9,5	8 760	920	10,5	1 292	14,8
M6	8 760	390	4,5	1 563	17,8	8 760	358	4,1	738	8,4
Canal+	7 786	n.d.	-	n.d.	-	8 760	307	3,5	1 250	14,3
La Cinq	8 748	1 303	14,8	1 303	5,3					

Source : CSA.

Tableau 14 : Détail des programmes « information » en 1998

	Volume global	Documentaires Magazines.		Journaux télévisés	Magazines d'actualité	Emissions spéciales
	heures	heures	en%	heures / % ensemble / (% genre)		
Télévision Publique						
France 2	8 760 h	1 317 h	15,0	764 h 8,7 (57,9)	533 h 6,1 (40,4)	20 h 0,2 (1,5)
France 3	6 902 h	837 h	12,1	749 h 10,8 (89,4)	68 h 0,9 (8,1)	20 h 0,3 (2,3)
ARTE	2 920 h	160 h	0	90 h 3,1 (55,9)	70 h 2,4 (44)	0 0
La Cinquième	4 714 h	0	0	0	0	0
Télévision Privée						
TF1	8 760 h	920 h	10,5	642 h 7,3 (69,6)	258 h 2,9 (27,9)	19 h 0,2 (2,1)
M6	8 760 h	358 h	4,1	164 h 1,9 (45,8)	195 h 2,2 (54,4)	0 0
Canal+	8 760 h	307 h	3,5	225 h 2,6 (73,2)	82 h 0,9 (26,7)	0 0

Source : CSA.

L'importance des programmes « information » (journaux, magazines d'actualité, émissions spéciales) et « documentaires / magazines (documentaires, magazines d'images, émissions de plateau) dans la grille des chaînes (tableau 13) conditionne le recrutement des journalistes. Entre 1991 et 1998, la part de l'information (tableaux 13 et 14) a eu tendance à régresser pour les grandes chaînes hertziennes : TF1 (10,5 % au de 14,6 %), France 2 (15 % au lieu de 21,3%), France 23 nationale (12,1% au lieu de 15,8% compensé dans ce dernier cas par l'importance prise par l'information en régions). Les documentaires / magazines ont globalement augmenté surtout grâce à l'apport de La Cinquième et d'ARTE (tableaux 13 et 15).

Tableau 15 : Détail des programmes « Documentaires et magazines » en 1998

	Volume global	Documentaires Magazines.		Documentaires	Magazines d'images	Emissions de plateau
	heures	heures	en%	heures / % ensemble / (% genre)		
Télévision Publique						
France 2	8 760 h	1 618 h	18,5	729 h 8,3 (45,1)	125 h 1,4 (7,7)	764 h 8,7 (47,2)
France 3	6 902 h	1 268 h	18,4	326 h. 4,7 (25,7)	615 h 8,8 (48,4)	328 h 4,7 (25,7)
ARTE	2 920 h	1 257 h	43	967 h 33,1 (77)	233 h 7,9 (18,5)	54 h 1,8 (4,2)
La Cinquième	4 714 h	3 281 h	69,6	1 532 h 32,4 (46,6)	868 h 18,4 (26,4)	881 h 18,6 (26,8)
Télévision Privée						
TF1	8 760 h	1 292 h	14,8	925 h 10,5 (71,5)	211 h 2,4 (81,2)	156 h 1,7 (12)
M6	8 760 h	738 h	8,4	94 h 1,1 (12,7)	600 h 6,8 (81,2)	44 h 0,5 (5,8)
Canal+	8 760 h	1 250 h	14,3	467 h 5,3 (37,3)	276 h 3,1 (22)	507 h 5,8 (40,5)

Source : CSA.

B/LA RADIO³³

Depuis le début des années 1980, marquées par l'arrivée des nouvelles radios commerciales, la radio a connu un développement considérable et reste un média très consommé : 82 % d'audience régulière et plus de 3 heures par personne et par jour. En avril 2000, 98,8% des foyers sont équipés d'au moins un appareil et le nombre moyen de récepteurs par foyer est de 6,3. Les nouveaux modes d'écoute, câble, satellite, internet, concernent une part croissante de la population (8,1 % en 2000).

En 1999, il existe 1200 opérateurs privés d'importance variable. Les 550 radios du secteur associatif ne concernent que 2,7 % de l'audience globale. Les radios commerciales privées (radios généralistes nations comme RTL ou réseaux thématiques comme NRJ) recueillent 70 % de l'audience et le secteur public (Radio-France et Radio France Internationale/RFI) 27,3 %.

En 1997 le chiffre d'affaires de la radio s'élevait à 6,7 milliards de francs : 2,4 issus de la redevance versée aux chaînes publiques, 3,1 de la publicité et 1,2 des ventes de programmes. L'effectif salarié global était à cette date de 9 234 personnes dont les trois quart en emploi permanent. Le secteur public est le premier employeur ; Radio France et RFI comptaient en 1997 plus de 5 000 salariés soit plus de la moitié de l'effectif salarié du secteur.

L'information représente 34 % de la grille des programmes des radios généralistes privées et publiques contre 28 % pour le divertissement, 16% pour la musique, 16 % pour les magazines culturels et de loisirs, 6 % pour le conseil. Le créneau de l'information s'avère donc plutôt porteur. En octobre 2000, l'audience de France Info, radio généraliste d'information continue, est pour la première fois depuis sa création en 1986 supérieure à celle de France Inter (11,5 % contre 10,9 %). D'autres radios gagnent en audience en se centrant sur des créneaux d'information plus spécifiques comme l'économie (BFM et Radio Classique)

³³ - Voir le site du CSA : <http://www.csa.fr/Radio>.

En conclusion, si les médias audiovisuels affichent, en particulier la télévision, une vitalité certaine, il n'en reste pas moins, du point qui nous occupent ici, celui de l'emploi des journalistes, que le poids économique de la presse écrite dans on ensemble reste nettement supérieur en valeur à celui de la radio et de la télévision. Le chiffre d'affaires de la presse écrite qui est de l'ordre de 64 milliards de francs représente encore presque le double du secteur de la télévision (34 milliards) et presque dix fois celui de la radio (7 milliards) dont par ailleurs les effectifs ne sont pas exclusivement, tant s'en faut, constitués de journalistes.

PARTIE II. LES JOURNALISTES TITULAIRES DE LA CARTE DE PRESSE 1999

Etude sociodémographique d'après les données
de la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes
Professionnels au 1^{er} janvier 2000

Christine LETEINTURIER
Maître de Conférences
Institut français de Presse
Université Panthéon - Assas

Ce travail présente une radiographie³⁴ de la population des journalistes au 1^{er} janvier 2000, c'est-à-dire celle des titulaires de la carte professionnelle "1999".

Cette étude a été rendue possible grâce à la collaboration de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP) qui a accepté d'ouvrir l'accès à sa base de données³⁵ après un ensemble de traitements assurant l'anonymat des données. Cette opportunité a permis de travailler sur un corpus exhaustif³⁶ et non, plus, comme pour l'étude de 1990, sur une base échantillonnée.

L'objectif de cette étude est aussi, dans la mesure du possible, d'observer les évolutions qui ont pu affecter le journalisme professionnel en France depuis 1990. **Depuis 1990 le nombre des journalistes a continué de croître pour passer de 26 614 titulaires du timbre 1990 à 31 903 titulaires du timbre 1999 soit une croissance de 19,87 %. Toutefois cette croissance est bien moindre que durant la décennie antérieure.** En effet entre 1980 et 1990 le nombre des journalistes avait augmenté de 60 %, passant 16 619 titulaires du timbre 1980 à 26 614 titulaires du timbre 1990³⁷.

I - LES VARIABLES DEMOGRAPHIQUES

A/ LA REPARTITION PAR SEXE ET AGE DES JOURNALISTES

Au 31 décembre 1999, on compte 31 903 détenteurs de la carte de presse, 12 456 femmes (39%) et 19 447 hommes (61 %). Rappelons que l'ensemble de la population active française comprend 44,5 % de femmes et 55,5 % d'hommes.

Tableau 16 - Répartition par sexe et par âge (en % de chaque population) : 1999

	Ensemble	Femmes	Hommes
16/25 ans	1,5	1,8	1,4
26/30 ans	12,5	15,5	10,5
31/35 ans	17,8	20,7	15,9
36/40 ans	17,5	18,8	16,7
41/45 ans	14,9	14,1	15,5
46/50 ans	14,2	12,1	15,5
51/55 ans	12,5	10,0	14,1
56/60 ans	6,5	4,8	7,6
61/80 ans	2,5	2,1	2,8
Total	100	39%	61%
Effectifs	31 903	12 456	19 447

Source : CCIJP/IFP

L'âge moyen³⁸ est de 42 ans et l'âge médian de 41 ans pour l'ensemble de l'effectif.

Les deux tranches d'âges les plus représentées sont les tranches comprises entre 31 et 40 ans mais elles ne rassemblent que 35,3 % de l'ensemble. On peut parler d'une population plutôt "mûre" que jeune, avec une tendance au vieillissement : la proportion des moins de trente ans est faible, 14 %, alors que celle des plus de 50 ans est forte, 21,5 %. **Les femmes sont proportionnellement plus jeunes que les hommes.** L'âge moyen des femmes journalistes est de 40 ans et celui des hommes journalistes de 43 ans, soit un écart de trois ans. De même, la comparaison de la répartition par groupes d'âges montre que 57 % des femmes ont moins de 40 ans contre seulement 44,5 % des hommes.

³⁴ - Voir en annexe 1, p. Méthodologie de l'étude, infra, p. 86 et aussi LETEINTURIER Christine (2015), « Journalistes détenteurs de la carte de presse : un espace professionnel particulier », in LETEINTURIER Christine, Frisque Cécolène, *Construire les espaces professionnels des journalistes. Des corpus quantitatifs aux analyses qualitatives*, Editions Panthéon-Assas, mai 2015, 228 p.

³⁵ - Voir en annexe 1, p. 86, la description de la source.

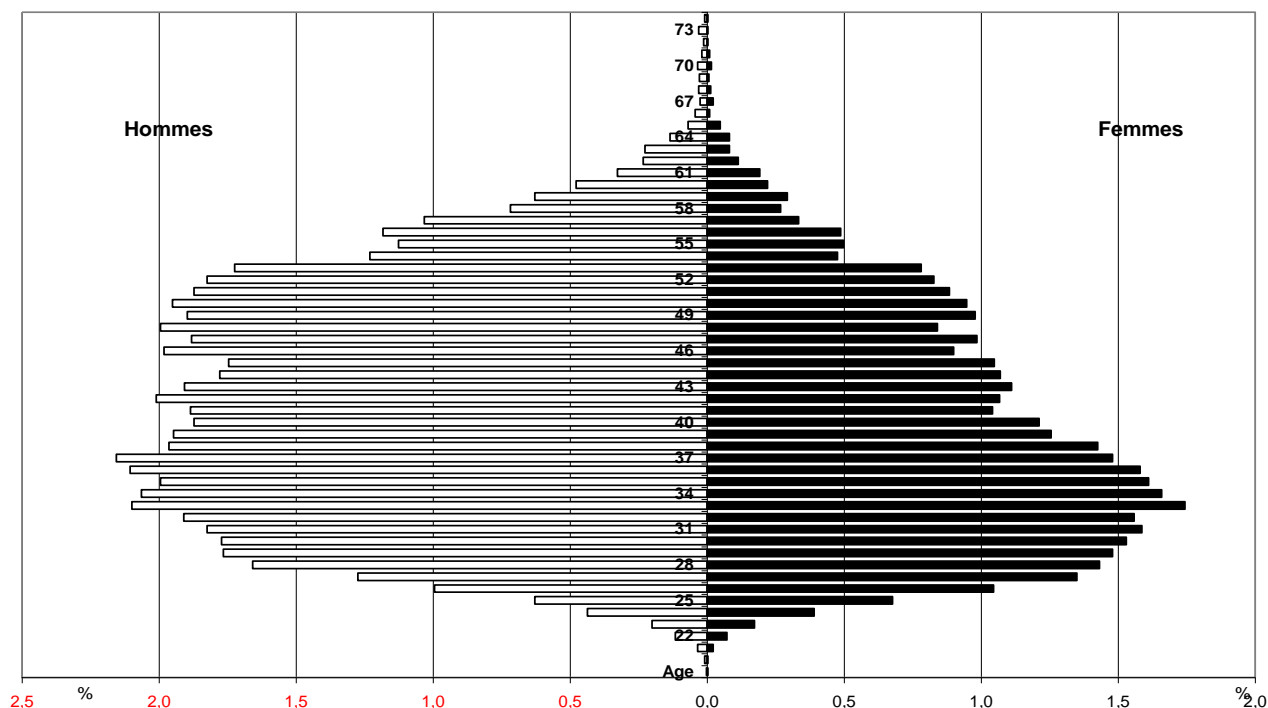
³⁶ - Ce fichier exhaustif comportait 31 949 enregistrements, dont il a fallu soustraire 43, concernant des titulaires de la carte 2 000 ou présentant des éléments inutilisables. Ce taux d'erreur initiale de 0,14 % est donc négligeable.

³⁷ - Voir LETEINTURIER Christine (2010), « Une profession fragilisée : les journalistes français face au marché de l'emploi », in *QUADERNI*, 73, automne 2010, pp. 97/114 <http://journals.openedition.org/quaderni/455>

³⁸ - L'âge moyen est calculé à partir de la somme totale des âges des journalistes divisée par le nombre de ces journalistes (31 903). L'âge médian est celui qui divise l'effectif de la population observée en deux groupes strictement égaux.

La pyramide des âges montre une base très étroite entre 20 et 28 ans aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Elle présente un "creux démographique" entre 38 et 46 ans, c'est-à-dire pour des journalistes entrés dans la profession entre 1979 et 1987. Elle présente un second point de rupture correspondant à l'âge de 54 ans, avec une diminution très importante des effectifs à partir de cet âge. Les âges les plus fréquents (correspondant aux pics les plus saillants sur la pyramide des âges) sont 34 ans pour les femmes (556 occurrences sur 12 456) et 38 ans pour les hommes (687 occurrences sur un total de 19 447).

Graphique 1 : Pyramide des âges : femmes et hommes (en %) : 1999



Source : CCIJP/IFP

La pyramide des âges des femmes présente un profil différent de celle des hommes. La base jeune est un peu plus large et la diminution des effectifs plus progressive au fur et à mesure de l'avancée en âge. Cette pyramide des âges des femmes dessine une dégressivité régulière des effectifs par âge et une proportion importante de jeunes. Celle des hommes ne présente pas une dégressivité régulière des effectifs quand on se déplace vers les tranches d'âges les plus élevées, mais au contraire un "rectangle" pour les âges compris entre 30 et 54 ans. Pour chacun des âges compris entre ces deux valeurs, les effectifs (1,9 à 2 % de l'ensemble) sont assez proches à l'exception du creux déjà constaté entre 38 et 46 ans.

Cette répartition par sexe et âge de la population des journalistes détenteurs de la carte de presse 1999 peut être comparée à celle des "cadres et professions intellectuelles supérieures (PCS 3)" / "Professions de l'information, des arts et du spectacle (PCS 35)" catégories à l'intérieur de laquelle l'INSEE³⁹ intègre les journalistes.

Parmi les "cadres et professions intellectuelles supérieures", les femmes ne représentent que 34,38 % de l'effectif contre 65,62 % pour les hommes, ce qui correspond assez sensiblement à la part des femmes dans le journalisme. Si on observe, à l'intérieur de cette catégorie, le groupe des "professions de l'information, des arts et du spectacle", la proportion de femmes augmente : elles sont 43,68 % et les hommes

³⁹ - Voir "l'enquête sur l'emploi" réalisée par l'INSEE en janvier 1999. Dans la nomenclature des professions de l'INSEE, les journalistes sont recensés dans la catégorie 3 – cadres et professions intellectuelles supérieures, section 35 – Professions de l'information, des arts et du spectacle et sous – section 3511 : journalistes et secrétaires de rédaction. Toutefois l'enquête de janvier 1999 n'a porté que sur la catégorie 3 / section 35. Elle permet en revanche la comparaison avec l'ensemble de la population active. Voir le site de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/accueil>.

57,32 % donc un peu plus nombreuses que dans le groupe des journalistes. Et sur l'ensemble de la population active française, les femmes sont 44,5 % et les hommes 55,5 %.

Du point de vue de l'âge, on retrouve un écart significatif entre les femmes et les hommes. 43,2 % des femmes "cadres et professions intellectuelles supérieures" ont moins de 40 ans pour seulement 38,6 % des hommes, ce qui là encore rapproche les journalistes de cette catégorie. En revanche, à l'intérieur de la catégorie des "professions de l'information...", l'écart s'inverse : les femmes ne sont que 48,6 % à avoir moins de 40 ans contre 51,1 % des hommes. Pour l'ensemble de la population active, la répartition par âges est à peu près identique entre les femmes et les hommes : 48,3 % des femmes en activité et 49,4 % des hommes ont moins de 40 ans.

B/ LE LIEU DE NAISSANCE DES JOURNALISTES

89 % des journalistes⁴⁰ (28 192) sont nés en France et 11 % (3 471) sont nés hors de France qu'ils soient français ou non⁴¹.

1/ La répartition par région des journalistes nés en France

36,10 % sont nés en Ile-de-France et 63,90 % sont nés en province.

Tableau 17 : Répartition par région de naissance des journalistes nés en France (en % de l'ensemble) : 1999

Régions	%	Régions	%
Ile - de - France	36,1	Bourgogne	2,4
Rhône - Alpes	6,8	Basse - Normandie	2,3
Provence - Alpes - Côte - d'Azur	5,1	Poitou - Charentes	2,2
Bretagne	4,5	Alsace	2,2
Nord - Pas - de - Calais	4,4	Languedoc - Roussillon	2,1
Pays de Loire	4,4	Picardie	1,9
Aquitaine	4,1	Champagne - Ardennes	1,8
Centre	3,5	Outre-Mer	1,4
Lorraine	3,5	Franche - Comté	1,3
Midi - Pyrénées	2,8	Limousin	1,2
Auvergne	2,7	Corse	0,4
Haute - Normandie	2,5	Effectif	28 192 (89 %)

Source : CCIJP/IFP

La répartition par région est relativement émietée. Toutefois, dix régions présentent un pourcentage significatif entre 3 et 7 % : elles regroupent 42 % de l'effectif. Il s'agit de régions fortement urbanisées autour des grandes métropoles régionales : Lyon - Grenoble (Rhône-Alpes), Nice - Marseille (Provence - Alpes - Côte d'Azur), Rennes (Bretagne) et Lille - Roubaix - Tourcoing (Nord - Pas-de-Calais).

2/ La répartition par zone géographique des journalistes nés hors de France

11 % des journalistes (3 471) sont nés hors de France qu'ils soient français ou non. La zone la plus représentée est le Maghreb avec un pourcentage de 4,1 %, qui correspond au tiers de l'effectif né hors de France. Ceci s'explique par l'histoire, en particulier l'arrivée massive des ressortissants français après l'indépendance des Etats du Maghreb entre 1955 et 1962. La seconde zone la plus représentée est l'Europe Occidentale avec 3,05 % et qui correspond à la zone de libre circulation instaurée au sein de l'Union

⁴⁰ - La nationalité est connue pour 99 % des journalistes : 97 % des journalistes sont de nationalité française. Parmi les 3 % de journalistes étrangers, 2 % sont des ressortissants de la Communauté Européenne et 1 % sont ressortissants d'un pays extracommunautaire européen.

⁴¹ - Le lieu de naissance est connu pour 31 663 journalistes.

Européenne. Les autres zones géographiques concernent chacune moins de 1 % des journalistes : Afrique subsaharienne (0,8 %), Proche et moyen Orient (0,8), Amérique du Nord (0,6 %), Asie – Extrême Orient (0,5%), Amérique Latine (0,5 %), Europe Centrale et orientale (0,5 %) et, enfin, Océanie et Inde avec 0,1 % chacune.

C/ PIGISTES ET SALARIÉS : REPARTITION PAR SEXE ET AGE

Les pigistes représentent 17,9 % de l'ensemble de la population des journalistes titulaires de la carte 1999, journalistes en activité et demandeurs d'emplois.

Tableau 18 : Pigistes – Salariés : répartition femmes / hommes : 1999

	Pigistes	Salariés	Ensemble
Femmes	45	37,5	39,0
Hommes	55	62,5	60,0
<i>Total (et effectif)</i>	<i>17,9 % (5 709)</i>	<i>82,1 % (24 911)</i>	<i>100 % (30 620)</i>

Source : CCIJP/IFP

Le groupe des journalistes pigistes est nettement plus féminisé (45 % de femmes) que celui des salariés (37,5 % de femmes). Les femmes journalistes sont donc plus nombreuses à être pigistes que les hommes : 21,6 % des femmes journalistes en activité sont pigistes pour seulement 16,8 % des hommes journalistes, soit 5 points d'écart.

Tableau 19 : Pigistes – Salariés : répartition par sexe et âge (en % de chaque groupe) : 1999

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Pigistes	Salariées	Pigistes	Salariés	Pigistes	Salariés
<=25 ans	3,0	1,1	2,6	1,0	2,8	1,0
26/30 ans	21,9	13,8	19,1	8,9	20,4	10,7
31/35 ans	19,8	21,0	20,3	15,0	20,1	17,2
36/40 ans	19,3	18,9	17,0	16,9	18,0	17,6
41/45 ans	13,2	14,6	13,4	16,0	13,3	15,5
46/50 ans	9,3	12,9	11,6	16,2	10,5	15,0
51/55 ans	8,1	10,5	8,6	14,8	8,4	13,2
56/60 ans	3,7	5,0	4,4	8,3	4,1	7,1
> 60 ans	1,9	2,3	3,0	2,9	2,5	2,6
<i>Effectif % total</i>	<i>2 570 21,6 %</i>	<i>9 304 (78,4 %)</i>	<i>3 139 16,8 %</i>	<i>15 607 83,3 %</i>	<i>5 709 18,0 %</i>	<i>24 911 82,0 %</i>

Source : CCIJP/IFP

Les pigistes sont nettement plus jeunes que les salariés. 23 % des pigistes ont moins de 30 ans contre 12,4 % pour les salariés. La majorité des pigistes (61 %) ont moins de 40 ans alors que les salariés ne sont que 47,3 %. Jusqu'à la tranche 36/40 ans les pigistes sont les plus nombreux. A partir de 41 ans ce sont les salariés qui sont les plus nombreux. **Les salariés sont en moyenne de cinq ans plus âgés que les pigistes.** Les femmes salariées ne sont que 14,86 % à avoir moins de 30 ans et les hommes salariés 10 %.

Les femmes pigistes sont légèrement plus jeunes que les hommes pigistes. Elles sont 24,8 % à avoir moins de 30 ans pour 21,7 % des hommes. La tranche d'âge la plus fréquente pour elles est la tranche des 26/30 ans (21,9 %) alors que pour les hommes pigistes c'est celle des 31/35 ans (20,3 %). Elles sont en outre plus nombreuses à avoir moins de 40 ans : 63,9 % des femmes pour 59 % des hommes.

Cette relative "jeunesse" des pigistes indique bien qu'il s'agit la plupart du temps d'une situation statutaire d'attente, une phase d'activité correspondant au début de la carrière en attendant d'intégrer une

situation plus stable, puisque passé 40 ans, le pourcentage des pigistes dans l'ensemble de la population des journalistes diminue de façon significative.

II - LA SITUATION PROFESSIONNELLE : STATUT, FONCTIONS ET QUALIFICATIONS, ANCIENNETE.

A/ LE STATUT PROFESSIONNEL

La notion de statut est une donnée très générale, qui repose sur une typologie propre à la CCIJP car elle est à la base de la gestion de l'attribution de la carte professionnelle dans le respect de la loi du 29 mars 1935⁴². La CCIJP distingue le "journaliste", c'est-à-dire en fait le "journaliste salarié mensualisé" et le "pigiste", et pour chaque groupe, entre "stagiaire" et "titulaire". La mention stagiaire⁴³ s'applique aux nouveaux entrants, de l'année ou de l'année précédente et la mention titulaire à ceux qui ont déjà fait leur période de stage ou qui, là encore en référence à la loi de mars 1935, en sont dispensés. La Commission isole également la catégorie "directeur" et la catégorie "demandeurs d'emplois".

Les salariés représentent 78,1 % de l'ensemble des titulaires de la carte 1999, les pigistes 17,9 % et les demandeurs d'emploi 4 %.

Tableau 20 : Répartition de la population des journalistes en fonction du statut : total, femmes et hommes : 1999

Statut	Effectif total	En %	Femmes (%)	Hommes (%)
Journaliste titulaire	22 644	71,0	67,1	73,4
Journaliste stagiaire	1 785	5,6	7,0	4,7
Directeurs	483	1,50	0,6	2,1
Total Journaliste	24 912	78,1	74,7	80,3
Pigiste Titulaire	4 863	15,2	17,2	13,9
Pigiste Stagiaire	856	2,7	3,4	2,2
Total Pigiste	5 709	17,9	20,6	16,1
Demandeur d'emploi	1 281	4,0	4,7	3,6
<i>Total</i>	<i>31 903</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
<i>Effectif % total</i>			<i>12 546</i> <i>39,1 %</i>	<i>19 447</i> <i>60,9 %</i>

Source : CCIJP/IFP

1/ Les salariés

Les journalistes salariés mensualisés représentent la très grande majorité de l'effectif avec 78,1%. Ces journalistes bénéficient d'un contrat de travail de longue durée, contrat à durée indéterminée (CDI) pour la plupart.

Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses parmi les journalistes salariés titulaires : 67,1 % des femmes et 73,5 % des hommes. Elles sont plus nombreuses dans la catégorie stagiaire (7 % des femmes pour 4,70 % des hommes) du fait de leur relative jeunesse.

⁴² - Voir DELPORTE Christian (1999), *Les journalistes en France (1850 – 1950). Naissance et construction d'une profession*, Seuil, Paris, 456 p. ; RUELLAN Denis (1997), *Les pros du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*, Presses universitaires de Rennes, 172 p. ; VISTEL Jacques (1993), *Qu'est-ce qu'un journaliste ? Rapport de mission au secrétaire d'état à la communication sur le cadre juridique de la profession de journaliste*, Documentation française (SJTI), 64 p.

⁴³ - Tout nouvel entrant dans la profession relève du statut de "stagiaire" pendant deux ans. Toutefois les diplômés des écoles reconnues ne sont stagiaires qu'un an et certaines spécialisations dites "techniques" conduisent à un accès direct à la position de "titulaire" : il s'agit par exemple d'emplois de photographes ou de journalistes reporters d'images. Pour les conditions d'accès à la carte de presse voir le site de la CCIJP : <http://www.ccijp.net/article-10-conditions-d-attribution-de-la-carte-professionnelle.html>.

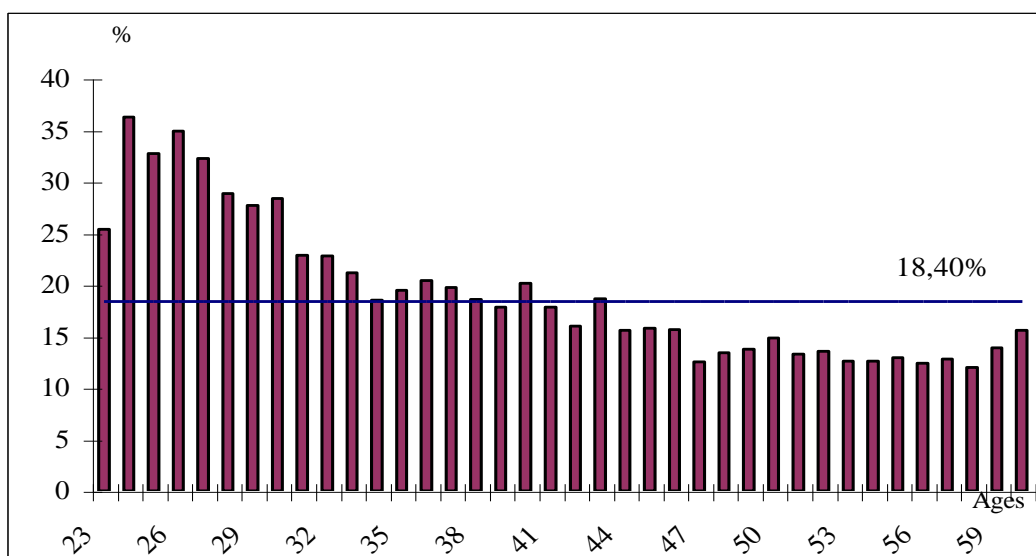
Les directeurs appartiennent également à la catégorie des salariés. Ils en constituent une partie des dirigeants : cette dénomination concerne des postes d'encadrement occupés par d'anciens journalistes ayant eu la carte pendant au moins deux ans.

2/ Les pigistes

Les pigistes représentent 17,89 % de l'ensemble des journalistes : 20,6 % de l'ensemble des femmes journalistes et 16 % de l'ensemble des hommes journalistes sont pigistes. Ce groupe rassemble les journalistes qui travaillent effectivement "à la pige" c'est-à-dire en fait à la tâche mais aussi des journalistes titulaires de contrats précaires de type contrats à durée déterminés (CDD).

Pour évaluer la réalité de la proportion des pigistes par rapport aux salariés, c'est-à-dire en référence aux seuls journalistes ayant un emploi, il faut dépasser le pourcentage arithmétique global (**18,4 % des journalistes en activité sont pigistes**), et introduire un correctif lié à l'âge.

Graphique 2 : Pigistes : nombre de pigistes par rapport à l'ensemble des journalistes en activité (par âges)



Source : CCIJP/IFP

Jusqu'à 41 ans, la proportion de pigistes parmi les journalistes en activité est supérieure à la moyenne : environ 24 % des moins de 41 ans sont pigistes (18,4 % pour l'ensemble). A partir de cette tranche d'âge, la proportion de pigistes diminue pour atteindre environ 15 % de l'ensemble. Ceci confirme que le passage par le statut de pigiste est temporaire pour une assez grande proportion des jeunes journalistes.

3/ Les demandeurs d'emplois

Le nombre des demandeurs d'emploi⁴⁴ reste très faible : 1 281 personnes soit 4 % de l'ensemble. Toutefois il ne correspond pas au taux de réel de chômage dans la profession. En effet, un journaliste au chômage ne conserve le bénéfice de la carte de presse que durant deux ans. Au-delà il "sort" des séries statistiques de la CCIJP. Un nombre non négligeable de journalistes licenciés d'un emploi stable préfèrent se déclarer pigistes plutôt que chômeurs.

Le déséquilibre femmes / hommes se retrouve ici aussi : 4,67 % des femmes journalistes sont demandeurs d'emploi et 3,59 % d'hommes.

Tableau 21 : Répartition des demandeurs d'emploi par groupes d'âges (en %), 1999

Âges	=< 25	26/30	31/35	36/40	41/45	46/50	51/55	56/60	=> 60	Total
%	0,16	5,15	12,57	17,41	12,88	11,79	15,45	17,02	7,57	100

Source : CCIJP/IFP

⁴⁴ - Le taux de chômage en mai 1999 était de 11,4 % de la population active (www.finances.gouv.fr).

Le chômage concerne particulièrement deux "générations" : celle des 36/40 ans (17,41 %) et celle des 56/60 ans (17,02 %).

B/ LES QUALIFICATIONS ET LES FONCTIONS DES JOURNALISTES EN ACTIVITE EN 1999

Ces deux éléments, étroitement reliés l'un à l'autre, permettent de situer le journaliste dans l'entreprise, à la fois du point de vue des tâches qui lui sont confiées (qualifications) et de son degré de responsabilité (fonctions d'encadrement).

1/ Les qualifications et les fonctions : définitions

Les qualifications correspondent aux tâches effectuées par les journalistes. On distingue traditionnellement deux grandes catégories d'activité.

La première est celle de rédaction - reportage, (collecte, sélection et traitement de l'information). Certaines qualifications plus techniques sont associées à une compétence particulière du journaliste sur le terrain : reporter photographe et journaliste reporter d'images.

La seconde catégorie recouvre l'ensemble des activités plus techniques de mise en valeur de l'information, qui sont prises en charge par des journalistes spécialisés : ce sont les activités de mise en page, traitement graphique, titrage et correction en presse écrite, et celles de présentation de l'information à l'antenne en audiovisuel. On ne dispose pas de précisions sur les spécialisations rédactionnelles (économie, finance, sport,...).

La notion de fonction renvoie à une position hiérarchique : elle permet de distinguer les journalistes "base" des journalistes "cadre". Les journalistes, en tant que profession intellectuelle, appartiennent à la catégorie des cadres⁴⁵.

Etre journaliste "cadre" correspond à trois situations distinctes : une certaine autonomie rédactionnelle (les grands reporters ou les éditorialistes), des responsabilités à la fois rédactionnelles et de gestion d'équipes de rédacteurs (rédacteur en chef) et enfin, des responsabilités de gestion plus globales (direction de la rédaction, de la publication ou du développement)⁴⁶.

2/ Les qualifications des journalistes

a/ La répartition des journalistes par qualification

La qualification⁴⁷ la plus fréquente, celle de rédacteur – reporter, concerne 44,8 % de l'effectif des journalistes en activité. La présence sur le terrain (activité spécifique de reportage) fait partie de l'activité journalistique au même titre que l'analyse de dossiers ou la synthèse de dépêches d'agences. Cette seule dénomination de "rédacteur – reporter", si elle indique finalement une certaine polyvalence des journalistes correspondant à la réalité, contribue à créer une unité formelle de la profession qui n'existe pas vraiment. En effet, compte-tenu de l'évolution des métiers du journalisme, de nombreuses qualifications renvoient à des situations et activités très hétérogènes.

Pour chacune des autres qualifications, la part des effectifs concernés est inférieure à 10 %. Les qualifications liées à une compétence technique spécifique concernent soit la collecte de l'information sous une forme particulière (reportage photo ou vidéo) soit la mise en valeur de l'information (mise en page ou présentation à l'antenne).

S'agissant des activités liées au reportage, à la présence sur le terrain, on trouve deux grandes qualifications : reporter photographe (4,8%) et journaliste reporter d'images (2,9 %), dont il faut rapprocher les grands reporters (3,2 %), qui, eux, appartiennent au groupe des cadres.

⁴⁵ - L'INSEE les intègre à la catégorie 3 de sa nomenclature : Cadres et professions intellectuelles supérieures.

⁴⁶ - Ces distinctions sont reprises des éléments figurant dans la Convention collective des journalistes et dans les barèmes de salaires. Voir : <http://www.snj.fr/convention-collective-de-travail-des-journalistes/pr%C3%A9sentation>.

⁴⁷ - Sur les spécialisations journalistiques, voir : « Les Journalistes spécialisés », *RESEAUX*, vol.20, n°111, 2002, sous la direction d'Éric NEVEU, Rémy RIEFFEL, Denis RUELLAN, [HTTPS://RESEAUX.REVUESONLINE.COM/ARTICLE.JSP?ARTICLEID=770](https://reseaux.revuesonline.com/article.jsp?articleid=770). Voir aussi les catégories définies par la Convention collective des journalistes : <http://www.snj.fr/d%C3%A9finition-de-fonctions>.

S'agissant des métiers liés à la mise en valeur de l'information, en presse ils regroupent l'ensemble des métiers de la maquette et de la mise en page (essentiellement secrétaire de rédaction (10,9%) et maquettiste / graphiste (4,4%) et dans l'audiovisuel, essentiellement les présentateurs (0,6 %). Pour la presse, il faut y ajouter les "premiers secrétaires de rédaction" (0,7%), les directeurs artistiques (0,5 %) et les rédacteurs en chef techniques (0,25 %), qui occupent, eux, des fonctions d'encadrement.

Tableau 22 : Qualifications et fonctions des journalistes en activité en 1999 : femmes, hommes et ensemble (en % de chacun de ces groupes)

Journalistes "CADRE"	Femmes	Hommes	Ensemble
Rédacteur en chef	5,3	9,2	7,7
Chef de service	3,5	5,7	4,9
Rédacteur en chef adjoint	3,6	5,5	4,8
Grand reporter	2,1	3,9	3,2
Chef de rubrique	3,6	2,4	2,9
Chef d'édition	1,3	1,7	1,6
Chef d'agence	0,6	2,1	1,5
Directeur	0,6	2,1	1,5
Directeur de la rédaction	0,4	1,6	1,1
Secrétaire général de la rédaction	1,4	0,8	1,0
1er Secrétaire de rédaction	0,9	0,6	0,7
Directeur de la publication	0,0	0,1	0,1
Directeur artistique	0,4	0,5	0,5
Rédacteur en chef technique	0,2	0,3	0,3
<i>Total "cadre"</i>	<i>23,8 %</i>	<i>36,7 %</i>	<i>31,7 %</i>
Journalistes "BASE"	Femmes	Hommes	Ensemble
Rédacteur - reporter	51,1	40,8	44,8
Secrétaire de rédaction	13,5	6,0	8,9
Reporter photographe	1,4	6,9	4,8
Rédacteur graphiste	5,3	2,8	3,8
Journaliste reporter d'images	1,0	4,1	2,9
Rédacteur réviseur	1,2	0,4	0,7
Présentateur	0,7	0,5	0,6
Dessinateur	0,2	0,6	0,4
Iconographe	0,5	0,3	0,3
Maquettiste	0,5	0,2	0,3
Envoyé spécial permanent	0,1	0,2	0,1
Infographiste	0,2	0,1	0,1
Documentaliste	0,2	0,1	0,1
Autres	0,4	0,4	0,4
<i>Total "Base"</i>	<i>76,2 %</i>	<i>63,3 %</i>	<i>68,3 %</i>
<i>Effectif</i>	<i>11 884</i>	<i>18 744</i>	<i>30 628</i>
<i>% total</i>	<i>38,8%</i>	<i>61,2%</i>	<i>100%</i>

Source : CCIJP/IFP

Les femmes journalistes sont plus nombreuses que les hommes à être rédacteurs-reporters : **51,1%** des femmes journalistes pour **40,8%** des hommes journalistes. Les femmes sont également surreprésentées dans les métiers "techniques" de la presse (13,5% de femmes sont secrétaires de rédaction pour 6 % des hommes et 5,3% sont rédacteurs-graphistes contre 2,8% des hommes), alors que les hommes

sont proportionnellement plus nombreux dans les spécialités "techniques" du reportage photographique et télévisuel : 6,9% des hommes journalistes sont reporters photographes (1,4% des femmes journalistes) et 4,1% des hommes journalistes sont journalistes reporters d'images (1,0% des femmes journalistes).

b/ Quelques qualifications par sexe et âge : rédacteur - reporter, secrétaire de rédaction, grand reporter, reporter photographe et journaliste reporter d'image

Pour cette approche des qualifications par sexe et âge, cinq qualifications ont été retenues, choisies parmi les plus répandues : les rédacteurs – reporters (44,8 %) et les secrétaires de rédaction⁴⁸ (8,9 %) et parmi les plus particulières : grands reporters (3,2 %), reporters photographes (4,8 %) et journalistes reporters d'images (2,9 %).

Tableau 23 : Secrétaires de rédaction et rédacteurs - reporters : répartition par sexe et âges (en % de chacune des qualifications) : 1999

	Secrétaires de rédaction		Rédacteurs - reporters	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
< 25 ans	0,5	0,2	1,3	1,4
26 / 30 ans	7,5	3,5	10,1	10,7
31 / 35 ans	12,5	5,4	10,3	12,1
36 / 40 ans	10,5	6,6	8,0	9,1
41 / 45 ans	9,6	7,1	5,1	7,2
46 / 50 ans	9,3	9,2	4,1	6,4
51 / 55 ans	5,9	5,9	3,3	5,3
56 / 60 ans	2,4	3,0	1,5	2,5
> 60 ans	0,5	0,5	0,6	1,0
% total	58,7 %	41,3 %	44,2 %	55,8 %
Effectif	(1602)	(1 128)	(6 075)	(7 656)

Source : CCIJP/IFP

Un seul métier est majoritairement féminin, le secrétariat de rédaction avec 58,7 % des secrétaires de rédaction femmes contre seulement 41,3 % d'hommes. La majorité des femmes a moins de 40 ans alors que la majorité des hommes a plus de 40 ans. Le renouvellement de la profession de secrétaire de rédaction passe apparemment par sa féminisation.

Les femmes sont aussi relativement nombreuses dans la catégorie des rédacteurs-reporters. Elles représentent 44,2 % (et les hommes 55,8 %) des rédacteurs soit 5 points de plus que leur part moyenne dans la population d'ensemble. Le métier de rédacteur – reporter est donc plus féminisé que l'ensemble de la profession de journaliste.

A l'inverse, les trois métiers du reportage sont des métiers à forte majorité masculine. Les hommes journalistes représentent 74,9 % des grands reporters (les femmes 25,2 %), 84,5 % des journalistes reporters d'images (les femmes 15,5 %) et 88,6 % des reporters photographes (les femmes 11,4 %). Parmi les grands reporters et les reporters photographes les hommes sont globalement plus âgés que les femmes, alors que chez les journalistes reporters d'images l'écart d'âges entre les femmes et les hommes est très faible.

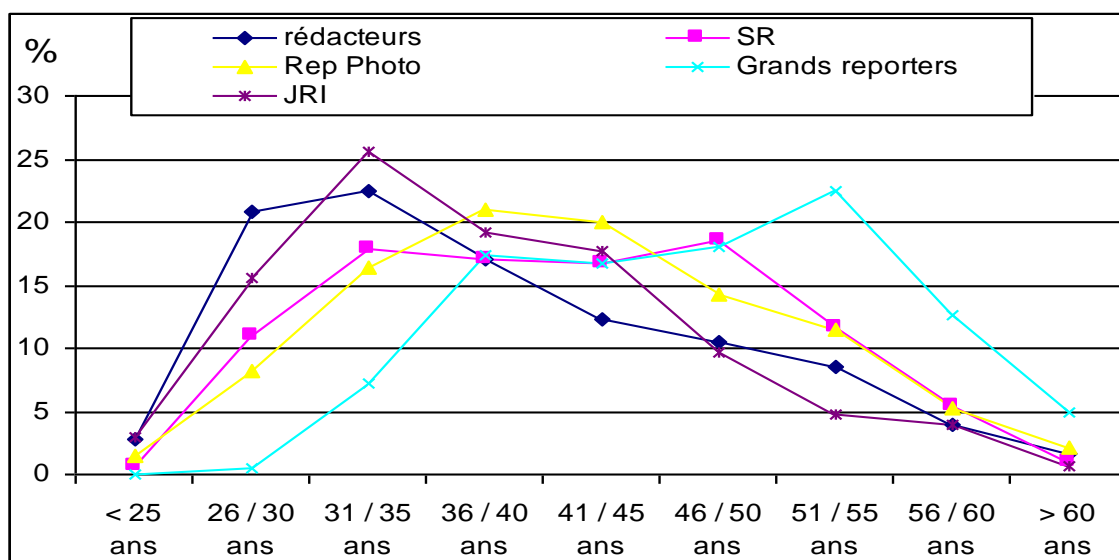
⁴⁸ - Sur les secrétaires de rédaction et leur travail voir : BLIN Frédéric (2002), « Les secrétaires de rédaction et les éditeurs de *Libération* : des journalistes spécialisés dans le journal », *RESEAUX*, vol. 20, n° 111, pp. 164/190.
<https://reseaux.revuesonline.com/article.jsp?articleId=775>

Tableau 24 : Grands reporters, JRI et reporters - photographes : répartition par sexe et âge (en % de chacune des qualifications) : 1999

	Grands reporters		Journalistes reporters d'images		Reporters photographes	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<= 25 ans	0,0	0,0	0,6	2,3	0,3	1,1
26 / 30 ans	0,2	0,2	4,1	11,4	2,0	6,2
31 / 35 ans	3,1	4,1	4,4	21,2	2,5	13,9
36 / 40 ans	5,0	12,4	2,3	16,9	2,5	18,4
41 / 45 ans	4,6	12,2	0,4	17,3	1,5	18,5
46 / 50 ans	4,4	13,6	0,6	9,1	1,1	13,2
51 / 55 ans	3,9	18,6	0,7	4,1	0,7	10,7
56 / 60 ans	2,2	10,5	2,0	2,0	0,4	4,9
> 60 ans	1,6	3,3	0,3	0,3	0,3	1,9
% total Effectif	25,2 % 244	74,8 % 726	15,5 % 148	84,5 % 807	11,4 % 167	88,6 % 1 296

Source : CCIJP/IFP

Graphique 3 : Qualifications des journalistes : répartition par âge (en % de chaque groupe) : 1999



Source : CCIJP/IFP

Les journalistes reporters d'images et les rédacteurs-reporters sont des métiers plutôt jeunes. 46 % des rédacteurs-reporters ont moins de 35 ans. Il s'agit de jeunes journalistes qui démarrent dans la profession. **44 % des JRI ont moins de 35 ans.** Cette qualification est relativement récente : elle apparaît de façon significative dans les statistiques de la CCIJP dès 1980. A cette date, la CCIJP en recense 155, en 1990 479 et donc, en 1999, 897, soit une croissance de + 47 % en 10 ans qui accompagne la croissance du secteur de la télévision.

A l'opposé, les grands reporters sont relativement âgés puisque 58 % d'entre eux ont plus de 45 ans dont 22,4 % dans la tranche 51 / 55 ans. Les reporters photographes se situent entre les deux avec 57 % de l'effectif entre 31 et 45 ans dont 21 % dans la tranche 36 / 40 ans. Les secrétaires de rédaction sont assez proches des reporters photographes, mais avec un étalement plus large des tranches d'âges : 70 % des secrétaires de rédaction ont entre 31 et 50 ans, la tranche 46 / 50 ans regroupant 18 % de l'effectif.

Ces cinq métiers s'exercent dans des conditions statutaires assez variées car la part des pigistes n'est pas la même. Les pigistes représentent 47,2 % des reporters photographes, 35,8 % des journalistes

reporters d'images, et 29 % des rédacteurs – reporters mais seulement 7,5 % des secrétaires de rédaction et 0,82 % des grands reporters.

3/ Les fonctions des journalistes

Un tiers (32,9%) des journalistes français en activité occupe une position "cadre" et les deux tiers (67,1%) une position "base". Le ratio est donc de 1 journaliste "cadre" pour 2 journalistes "base". La répartition femmes / hommes est inégale pour chacun des groupes observés. Parmi les journalistes femmes en activité, 76,2 % sont "base" pour 63,4 % des hommes. Dans la catégorie "base", les femmes sont donc surreprésentées : 43,4 % des journalistes base et 38,8 % pour l'ensemble. Elles ne représentent que 23,8 % des cadres, un bon quart mais dix points de moins que leur part dans l'ensemble de la population. Le ratio cadre / base est de 1 pour 3 chez les femmes et de 1 pour 1,6 chez les hommes⁴⁹.

Tableau 25 : Répartition des journalistes en activité par fonction, sexe et âge (en % des femmes, des hommes et des actifs) : 1999

	Femmes		Hommes		Total Actifs	
	"Base"	"Cadre"	"Base"	"Cadre"	"Base"	"Cadre"
< = 25 ans	1,8	0,0	1,4	0,0	1,5	0,0
26 / 30 ans	15,0	0,9	9,9	0,9	11,9	0,9
31 / 35 ans	17,5	3,5	12,7	3,7	14,6	3,4
36 / 40 ans	13,9	4,8	10,7	6,0	12,0	5,5
41 / 45 ans	9,5	4,5	9,0	6,7	9,2	17,8
46 / 50 ans	7,9	4,4	8,0	7,5	8,0	5,9
51 / 55 ans	6,0	3,9	6,3	7,7	6,2	6,3
56 / 60 ans	2,5	2,0	2,9	4,2	2,8	3,3
> 60 ans	0,9	0,9	1,1	1,5	1,0	1,3
Total	75,1%	24,9 %	61,9 %	37,8 %	67,1 %	32,9 %
Effectif	8 913	2 960	11 039	7 109	20 552	10 069

Source : CCIJP/IFP

La répartition par tranche d'âges montre une progression de la catégorie des cadres au fur et à mesure que l'on progresse dans les tranches d'âges élevées.

Un très petit nombre de journalistes accède à des positions "cadre" avant 30 ans. La majorité de l'effectif "cadre", 72,7 %, a entre 36 et 55 ans avec une forte présence des 40/50 ans : la tranche des 46/51 ans rassemble 19,2 % des effectifs cadres et la tranche 41/45 ans 17,8%. Ce lien âge – accès à une position cadre joue pour les femmes comme pour les hommes. 48,2 % des femmes "base" ont moins de 40 ans et 34 % des hommes. La relative jeunesse des femmes par rapport aux hommes explique sans doute aussi, partiellement, leur présence moindre dans la catégorie des cadres. La tranche d'âge la plus représentée chez les femmes "cadre" est la tranche 36/40 ans (4,9 % des femmes) alors que chez les hommes c'est celle des 51 / 55 ans (7,9 % des hommes).

C/ L'ANCIENNETÉ PROFESSIONNELLE DES JOURNALISTES EN 1999

Il s'agit de l'ancienneté calculée à partir de l'année d'obtention de la première carte de journaliste. Ce mode de calcul ne permet pas de rendre compte des interruptions qui ont pu intervenir dans le parcours de certains journalistes⁵⁰.

⁴⁹ - Voir aussi RIEFFEL Rémy (1984), *L'Elite des journalistes. Les hérauts de l'information*, PUF, 221 p. ; sur l'accès à la position "cadre", voir LETEINTURIER Christine (2002), « Devenir cadre dirigeant journaliste dans les médias français. Une analyse des biographies publiées par « La Correspondance de la presse » (du 1^{er} juin 1999 au 15 mai 2000), in *Les Mutations du journalisme en France et au Québec. 2^{ème} Séminaire franco-québécois*, Paris, Editions Panthéon-Assas/ LGDJ, 2002, pp. 121/156

⁵⁰ - Voir *infra* Valérie DEVILLARD et Rémy RIEFFEL, Partie III, *L'insertion professionnelle des nouveaux journalistes. Parcours 1990-1998*, chapitre 2, p. 101.

1/ L'ancienneté⁵¹ professionnelle : sexe et âge

Le groupe des journalistes étudiés est entré dans la profession à des dates comprises entre 1960⁵² et 1999, soit des entrées dans la profession étalées sur une quarantaine d'années. Ils se présentent sur un marché qui a été entièrement reconfiguré aux cours des 15 années précédentes par suite de l'application des règles de l'épuration intervenue après la fin de la Deuxième Guerre Mondiale. Cette épuration⁵³ des journalistes a conduit à un renouvellement important du groupe professionnel, les journalistes ayant travaillé pour le gouvernement de Vichy ou les forces d'occupation allemandes se voyant frappés d'interdiction d'exercice.

Un quart (26,3 %) de l'effectif a une ancienneté inférieure ou égale à 5 ans, 21 % une ancienneté comprise entre 6 et 10 ans et 19 % une ancienneté comprise entre 11 et 15 ans. **Autrement dit, 66,4 % de l'effectif ont une ancienneté inférieure ou égale à 15 ans**, c'est-à-dire sont entrés dans la profession entre 1985 et 1999. Cette donnée est conforme à la structure de la pyramide des âges puisque l'âge médian est de 41 ans : année de naissance autour de 1960, début d'activité aux environs de 25 ans.

Tableau 26 : Répartition des journalistes, par tranche d'ancienneté professionnelle : ensemble, femmes et hommes (en % de chacun des groupes) : 1999

	Ensemble	Femmes	Hommes
<=5 ans	26,31	31,32	23,07
6-10 ans	21,18	24,24	19,09
11-15 ans	18,93	20,05	18,09
16-20 ans	12,96	11,66	13,70
21-25 ans	9,15	6,65	10,70
26-30 ans	6,73	4,01	8,44
31-35 ans	3,54	1,47	4,84
36-40 ans	1,27	0,62	1,68
Effectif	31 892	12 452	19 440
Total %		39 %	61 %

Source : CCIJP/IFP

La comparaison des anciennetés entre les femmes journalistes et les hommes journalistes confirme la relative jeunesse des femmes journalistes. En effet, 31,32 % des femmes journalistes ont une ancienneté égale ou inférieure à 5 ans ; 55,5 % des femmes ont une ancienneté inférieure à 10 ans et sont donc entrées sur le marché du travail depuis 1990⁵⁴. Les hommes journalistes ne sont que 23 % à avoir une ancienneté inférieure ou égale à 5 ans et 42 % à avoir une ancienneté professionnelle inférieure à 10 ans. A l'inverse, la proportion de journalistes hommes est plus importante dans les tranches d'âges élevées reliées à des anciennetés également élevées : 26,6 % des journalistes hommes ont une ancienneté supérieure à 20 ans (soit une entrée dans la carrière avant 1980) pour seulement 12,8 % des journalistes femmes.

Si on compare l'ancienneté des journalistes à celle de la catégorie des "cadres et professions intellectuelles supérieures"⁵⁵ de l'INSEE, on constate un écart relativement important. 47,49 % des journalistes ont une ancienneté comprise entre 0 et 10 ans alors que pour les cadres supérieurs ce pourcentage est de 57,3 %, pourcentage égal pour les femmes et les hommes. Les journalistes ont donc une ancienneté professionnelle inférieure à celle des cadres et professions intellectuelle supérieures.

L'ancienneté professionnelle évolue évidemment en fonction de l'âge des journalistes. Les effectifs de chacune des catégories d'ancienneté diminuent régulièrement en pourcentage absolu, de 26,31 % pour l'ancienneté inférieure à 5 ans à 0,29 % pour l'ancienneté supérieure à 41 ans. Cela signifie aussi que peu de journalistes font des carrières très longues : **seulement 1616 journalistes titulaires de la carte 1999**

⁵¹ - L'ancienneté n'est connue que pour 31 892 journalistes sur 31 903.

⁵² - Quelques journalistes sont entrés entre 1955 et 1960.

⁵³ - Voir sur ce point : DELPORTE Christian (1995), « L'Épuration professionnelle des journalistes (1944-1948) » ; LETEINTURIER Christine (1995), « Les demandes de cartes professionnelles en 1945 » & « Marie-Françoise LAFOSSE (1995), Les Journalistes alsaciens et l'attribution de la carte d'identité professionnelle en 1945 – 1946 », in *L'Identité Professionnelle des journalistes. Actes du Colloque de Strasbourg, 25/26 novembre 1994*, sous la direction de Michel MATHIEN et Rémy RIEFFEL, Alphacom/CUEJ, 1995.

⁵⁴ - Sur les carrières des femmes journaliste voir *infra* Valérie DEVILLARD et Rémy RIEFFEL, Partie III, *L'insertion professionnelle des nouveaux journalistes. Parcours 1990-1998*, chapitre 2, p. 101.

⁵⁵ - Cf. *Enquête emploi de l'INSEE, janvier 1999*.

sur 31 903 (soit 5 %) ont une ancienneté supérieure à 31 ans ! On peut donc faire l'hypothèse que les carrières longues de journalistes sont rares, ce que corrobore le phénomène des « sorties » de la carte de presse⁵⁶.

Tableau 27 : Ancienneté des journalistes par âge (en % de l'ensemble) : 1999

Tranches d'ancienneté									
Catégories d'âges	<=5 ans	6-10 ans	11-15 ans	16-20 ans	21-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-40 ans	> 41 ans
= < 25 ans	1,5	0,00							
26/30 ans	11,0	1,55	0,01						
31/35 ans	6,9	8,88	2,08	0,00					
36/40 ans	3,1	4,96	7,90	1,57	0,01				
41/45 ans	1,7	2,58	4,19	5,27	1,22	0,00			
46/50 ans	1,2	1,67	2,38	3,39	4,39	1,25	0,02		
51/55 ans	0,6	1,06	1,57	1,81	2,51	3,88	1,07	0,02	
56/60 ans	0,2	0,38	0,59	0,68	0,81	1,30	2,00	0,57	0,01
> 61 ans	0,1	0,10	0,22	0,23	0,21	0,29	0,45	0,68	0,28
% total	26,2	21,2	18,9	13,0	9,1	6,7	3,5	1,3	0,3
Effectif	8 361	6 731	6 015	4 117	2 908	2 140	1 125	403	88

Source : CCIJP / IFP

Le rapport âge / ancienneté montre également que l'entrée dans la profession peut aussi se faire à des âges relativement avancés et que, dans ce cas, le journalisme devient un second choix de carrière, une réorientation. Si on observe plus précisément la colonne "Ancienneté inférieure ou égale à 5 ans" qui rassemble 26,31 % de l'effectif total observé (8 361 journalistes) on constate que 12,5 % des journalistes qui sont dans cette tranche d'ancienneté, soit presque la moitié, sont âgés de 20 à 30 ans, ce qui correspond au rapport logique âge / ancienneté. Mais 13,8 % (4 180 journalistes) ont plus de 30 ans, et entrent donc à un âge relativement plus avancé que leurs collègues. 3,15 % des journalistes de cette tranche d'ancienneté sont âgés de 36 à 40 ans et on en trouve encore 4 % qui sont âgés de 41 à 60 ans ! Il y a donc une arrivée régulière, quoique faible (7 % de l'ensemble), de nouveaux journalistes âgés de plus de 35 ans. Une analyse de même type peut être conduite pour la tranche d'ancienneté suivante (6 / 10 ans) et les groupes d'âges supérieurs à 35 ans... L'étude de sur les nouveaux entrants⁵⁷ confirme ce phénomène d'entrée tardive dans la profession : 21 % des nouveaux entrants 1998 ont plus de 35 ans et 16,6 % ont entre 30 et 35 ans.

2/ Année d'entrée dans la profession et flux de « sortie⁵⁸ » des fichiers de la CCIJP

La distribution des effectifs par année d'entrée dans la profession montre, de façon là encore très logique, une croissance des effectifs au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'année d'observation.

Cette courbe présente un profil ascendant relativement régulier à l'exception d'une chute importante pour les années 1991, 1992, 1993 et 1994. Cette chute est liée à la crise que traverse la presse pendant la même période, crise qui s'est traduite, entre autres, par un ralentissement des embauches de nouveaux journalistes⁵⁹.

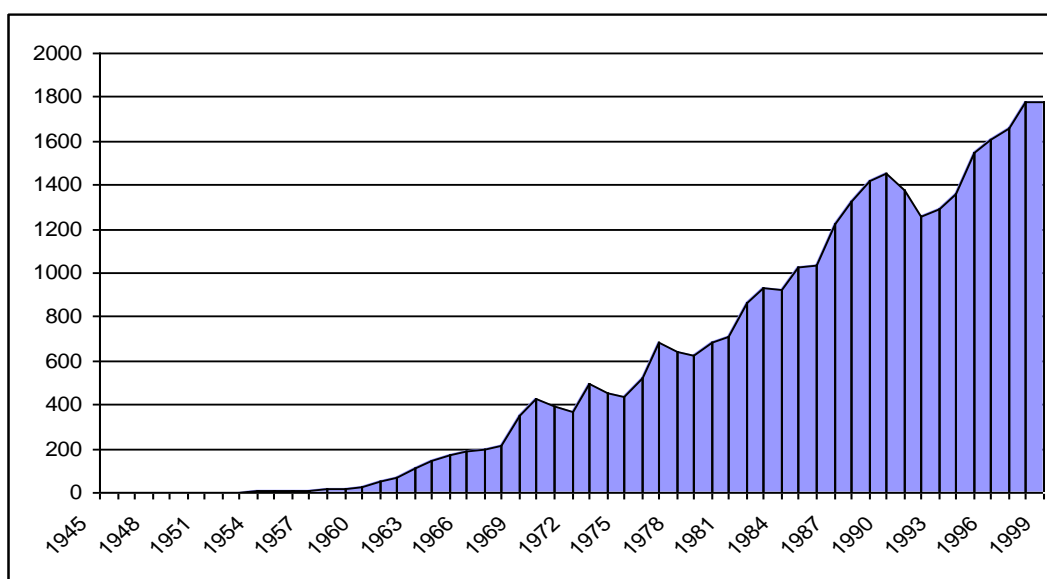
⁵⁶ - Cf. infra Valérie DEVILLARD et Rémy RIEFFEL, Partie III, *L'insertion professionnelle des nouveaux journalistes. Parcours 1990-1998*, chapitre 4, p. 115.

⁵⁷ - Cf. RUELLAN Denis, MARCHETTI Dominique (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>

⁵⁸ - Ce phénomène des « sortants » des fichiers de la CCIJP a fait l'objet d'observations plus approfondies dans les enquêtes suivantes : LETEINTURIER Christine (2014), « Devenir journalistes en presse et le rester : un double défi », in LETEINTURIER Christine, dir. *Les journalistes français et leur environnement : 1990-2012. Le cas de la presse d'information générale et politique*, Editions Panthéon-Assas (IFP), 2014, pp. 19-58. ; LETEINTURIER Christine (2014), « Communication et carrières des journalistes français : le cas des refus de la carte de presse 2010 », *LES CAHIERS DU JOURNALISME*, n°26, printemps/Été 2014, pp. 116/ 133 (http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/26/07_LETEINTURIER_TAB.pdf).

⁵⁹ - Cf. supra, M.F. LAFOSSE, *Partie I : L'évolution du secteur des médias depuis 1990*, p 12.

Graphique 4 : Répartition des journalistes titulaires de la carte 1999 par année d'entrée dans la profession : (en effectif)



Source : CCIJP / IFP

On peut chercher à apprécier non pas les durées de carrière des journalistes mais un phénomène qui en fait partie, celui du flux de "sortie" temporaire ou définitive de l'activité journalistique repérée par la CCIJP. En effet si on compare cette distribution de l'effectif 1999 par année d'entrée dans la profession au nombre de nouvelles cartes attribuées chaque année par la CCIJP, la différence entre ce nombre des nouveaux titulaires de la carte de presse (NTCP) et le nombre des journalistes encore en poste en 1999 correspond assez précisément au flux de "sortie" des fichiers de la CCIJP c'est-à-dire au nombre annuel de journalistes qui n'ont pas renouvelé leur carte.

Les "flux" de sortie varient selon les années. Entre 1981 et 1992 ils représentent entre 35 et 47 % des nouveaux entrants. A partir de 1993, la situation change et le "flux" de sortie diminue et se situe autour de 20 % (de 23 % en 1993 à 18 % en 1996). Le changement de système informatique en 1997 ne permet pas de poursuivre les séries au-delà de 1996.

Ces sorties du fichier de la CCIJP ont plusieurs causes et sont soit définitives, soit temporaires. L'abandon définitif de l'activité peut être soit le départ en retraite, soit le choix d'une autre carrière hors de l'univers des médias⁶⁰. La sortie temporaire peut être due à un chômage prolongé⁶¹ mais aussi à l'opportunité d'exercer une activité non journalistique... Pour les pigistes, il s'agit souvent de cumuler des piges dans divers secteurs, y compris hors de la presse commerciale (presse d'entreprise par exemple) et si les revenus non journalistiques dominent alors le renouvellement de la carte n'est pas obtenu⁶². L'étude de Valérie Devillard et Rémy Rieffel sur les parcours des nouveaux entrants 1990, entre 1990 et 1998 met également en évidence ce phénomène de "sortie", permanente ou temporaire de la profession qui, pour le groupe étudié concerne 45,6 % de l'effectif⁶³.

⁶⁰ - Un journaliste qui accède à un poste d'encadrement dans la rédaction peut obtenir une carte de directeur, à condition qu'il ait détenue une carte de journaliste titulaire pendant au moins deux ans. Pour les postes sans lien avec la rédaction, l'accès à la carte de presse n'est pas possible. Voir les conditions d'attribution de la carte de presse sur le site de la CCIJP : <http://www.ccijp.net/article-10-conditions-d-attribution-de-la-carte-professionnelle.html>.

⁶¹ - Un journaliste chômeur ne conserve le bénéfice de la carte de presse que pour une durée de deux ans. Au-delà de deux ans il est considéré par la CCIJP comme étant sorti de la profession. Voir les conditions d'attribution de la carte de presse sur le site de la CCIJP : <http://www.ccijp.net/article-10-conditions-d-attribution-de-la-carte-professionnelle.html>.

⁶² - Sur la question des « refus » de carte de presse voir : LETEINTURIER Christine (2014), « Communication et carrières des journalistes français : le cas des refus de la carte de presse 2010 », *LES CAHIERS DU JOURNALISME*, n°26, printemps/Été 2014, pp. 116/ 133 (http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/26/07_LETEINTURIER_TAB.pdf)

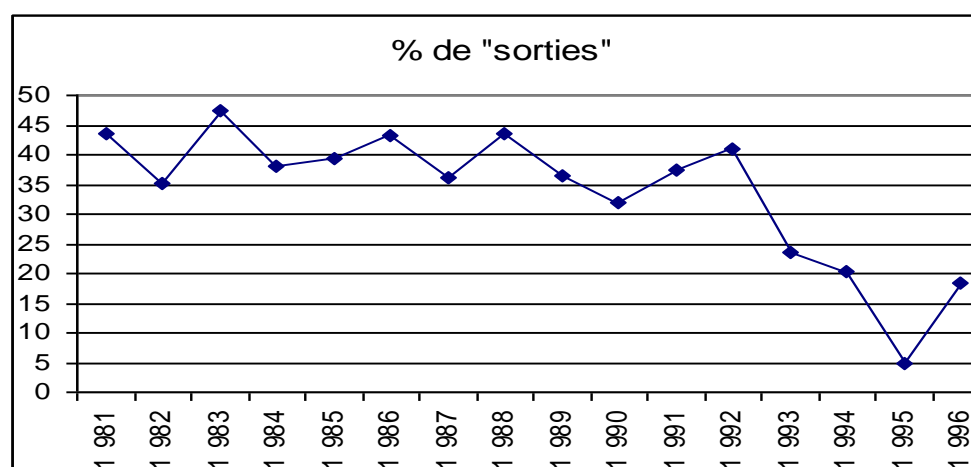
⁶³ - Cf. *infra*, Valérie DEVILLARD, Rémy RIEFFEL, Partie III, *L'insertion professionnelle des nouveaux journalistes. Parcours 1990-1998*, p. 90.

Tableau 28 : "Les sorties" du fichier de la CCIJP entre 1990 et 1996⁶⁴

	NTCP ⁶⁵	NTCP présents en 1999	NTCP « sortis »	% de "sorties"
1 981	1 260	713	547	43,4
1 982	1 331	865	466	35,0
1 983	1 774	931	843	47,5
1 984	1 485	922	563	37,9
1 985	1 691	1 023	668	39,5
1 986	1 822	1 032	790	43,4
1 987	1 914	1 221	693	36,2
1 988	2 351	1 324	1 027	43,7
1 989	2 228	1 415	813	36,5
1 990	2 140	1 456	684	32,0
1 991	2 195	1 372	823	37,5
1 992	2 124	1 256	868	40,9
1 993	1 684	1 290	394	23,4
1 994	1 700	1 357	343	20,2
1 995	1 624	1 543	81	5,0
1 996	1 970	1 609	361	18,3

Source : CCIJP / IFP

Graphique 5 : 1990 - 1996 : évolution, en % du "flux de sortie" des nouveaux titulaires de la carte de presse.



Source : CCIJP / IFP

⁶⁴ - Source : CCIJP / Séries statistiques annuelles et pour 1998 / 1999, valeurs pondérées à partir de la base de la données.

⁶⁵ - NTCP = Nouveaux titulaires de la carte de presse. Ce phénomène des « sortants » des fichiers de la CCIJP a fait l'objet d'observations plus approfondies dans les enquêtes suivantes. Voir en particulier : LETEINTURIER Christine (2014), « Devenir journalistes en presse et le rester : un double défi », in LETEINTURIER Christine, dir. *Les journalistes français et leur environnement : 1990-2012. Le cas de la presse d'information générale et politique*, Editions Panthéon-Assas (IFP), 2014, pp. 19-58 ; BOURON Samuel, DEVILLARD Valérie, LETEINTURIER Christine, LE SAULNIER Guillaume (2017), *L'Insertion professionnelle des diplômés des formations en journalisme*, IFP/CARISM/Université Panthéon-Assas, mai 2017 (Commandé par les Observatoires des métiers de l'audiovisuel et de la presse, en partenariat avec les CPNEF Audiovisuel, Presse et Journaliste, et l'Afdas ; avec le concours de la CCIJP). <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/270c90dc-2664-4860-bded-68a3f8e7b656>

3/ Comparaison de l'ancienneté professionnelle des pigistes et des salariés

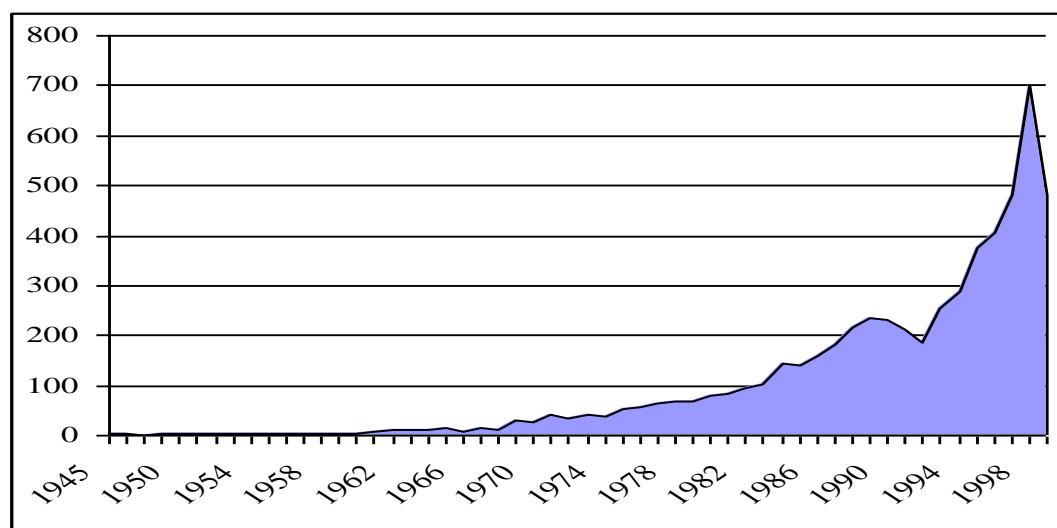
Le groupe des pigistes est beaucoup plus jeune donc il est aussi plus récent dans la profession : **42,8 % des pigistes ont moins de 5 ans d'ancienneté professionnelle**, c'est-à-dire qu'ils sont entrés sur le marché de l'emploi depuis 1995. **Dans cette tranche d'ancienneté, les salariés ne sont que 23,1 %**, c'est-à-dire moitié moins que les pigistes. Ensuite les effectifs des pigistes présentent deux paliers de 20 et 16 % pour les tranches d'ancienneté 6/10 ans et 11/15 ans, relativement comparables à ceux des salariés (21 et 19 %). Mais à partir de la tranche d'ancienneté 16/20 ans, le nombre de pigistes diminue très rapidement et beaucoup plus rapidement que pour les salariés : 20,3 % seulement des pigistes ont une ancienneté supérieure à 15 ans, contre 36,4 % des salariés.

Tableau 29 : Pigistes et salariés : répartition par tranche d'ancienneté (en % de chaque groupe) : 1999

	Pigistes	Salariés
<=5 ans	42,8	23,1
6-10 ans	20,6	21,1
11-15 ans	16,3	19,4
16-20 ans	8,8	13,9
21-25 ans	5,5	9,9
26-30 ans	3,1	7,4
31-35 ans	1,4	3,8
36-40 ans	0,8	1,2
> 41 ans	0,6	0,2
<i>Effectif</i>	5 703	24 904
<i>% total</i>	(18 %)	(82 %)

Source : CCIJP / IFP

Graphique 6 : Pigistes : répartition par année d'entrée dans la profession (en effectifs) : 1999



Source : CCIJP / IFP

La courbe présente une augmentation nette à partir de 1986, et un accroissement très important entre 1993 et 1999. Ceci illustre à la fois la jeunesse des pigistes et leur faible ancienneté dans le métier. Ceci confirme que le statut de pigiste ne devient un statut permanent que pour une minorité. Cette courbe montre aussi, comme celle réalisée pour l'ensemble des journalistes, une chute des effectifs des nouveaux entrants entre 1991 et 1994, lié en particulier à la crise de la presse.

III - LE MEDIA D'EXERCICE DES JOURNALISTES EN ACTIVITE EN 1999

A/ LE MEDIA⁶⁶ D'EXERCICE

1/ La répartition par grands secteurs des médias

La presse est le média dominant avec 72,8 % des journalistes en activité, suivie par la télévision (12,4 %), la radio (8,5 %) et enfin les agences (6,1 %). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans la presse (41,5 %) et les hommes plus nombreux à la télévision (69,7 %) et dans les agences (69,2 %).

Cette domination de la presse reflète la structure du marché des médias français⁶⁷.

En nombre d'entreprises et nombre de titres, la presse l'emporte très largement sur le secteur audiovisuel. On compte 3 626 titres significatifs sur le marché de la presse éditeur en 1998. De plus, les grands journaux d'information politique – les quotidiens nationaux et régionaux et les newsmagazines - ont des rédactions nombreuses. Ceci explique l'effectif total de 22 082 journalistes de presse écrite.

Tableau 30 : Répartition des journalistes en activité par secteurs (en % de chaque groupe) : 1999

Secteurs	Effectifs	Ensemble des journalistes	Femmes	Hommes
Presse	22 082	72,8	41,5	58,5
Télévision	3 746	12,4	30,3	69,7
Radio	2 590	8,5	33,8	66,2
Agences	1 841	6,1	30,9	69,1
Télématique / Internet ⁶⁸	66	0,2		
	<i>Effectifs</i>	30 325	11 774	18 551
	<i>% total</i>	100 %	38,8 %	61,2 %

Source : CCIJP / IFP

L'audiovisuel s'est beaucoup diversifié depuis 1985 et le nombre d'entreprises a lui aussi augmenté. On dénombre environ 1 200 radios et 80 chaînes de télévision, mais seul un petit nombre d'entre elles ont des rédactions nombreuses. C'est le cas des six grandes chaînes de télévision hertziennes nationales ou régionales, publiques ou privées, et des stations de radio⁶⁹ et des grands réseaux à couverture nationale, qu'ils soient eux aussi publics ou privés. Les rédactions des chaînes thématiques, ont des effectifs plus restreints⁷⁰ et travaillent aussi en collaboration avec des sociétés de production.⁷¹ De même les rédactions des radios locales privées ont également des effectifs restreints. D'une façon générale, les journalistes de l'audiovisuel ne sont le plus souvent qu'une composante faible voire minoritaire du personnel des sociétés de radio et de télévision, compte tenu de la faible place de l'information dans l'ensemble des grilles de programmes.

Enfin, quand ils exercent en société de production audiovisuelle, les journalistes ne peuvent pas toujours obtenir la carte de presse : il faut que la société de production soit enregistrée comme une agence audiovisuelle. Dans le cas contraire, ils échappent aux statistiques de la CCIJP. Certaines sociétés de production audiovisuelles vont aussi préférer recourir à des "intermittents du spectacle".

⁶⁶ - Le média d'exercice n'est connu de façon précise que pour 30 325 journalistes.

⁶⁷ - Voir. Partie I, Marie-Françoise LAFOSSE, *Introduction : L'évolution du secteur des médias depuis 1990*, p.12 et aussi Albert Pierre (1999), *La Presse Française*, La Documentation Française, 192 p. ; C.J. Bertrand dir (1999), *Médias, Introduction à la presse, la radio et la télévision*, Ellipses, 320 p.

⁶⁸ - L'effectif très faible du secteur "Télématique/Internet" ne permet pas de l'analyser. Les chiffres le concernant ne seront donc donnés que pour mémoire tout au long du travail.

⁶⁹ - En 1996 la rédaction de France-Inter comptait 91 journalistes permanents, celle de France-Info 55 et celle de France-Culture 18 (S. LE MENESTREL, *Les Rédactions de France-Inter, France-Info et France-Culture. Synergies et spécificités*, Mémoire Diplôme IFP, 1996, 136 p. (Dir. R. Rieffel)).

⁷⁰ - Par exemple LCI, chaîne d'information de TF1 fait travailler 88 journalistes sur un effectif total de 215 salariés (S. ROUSSEAU, *LCI, La Puissance de TF1 au service de l'information continue*, Mémoire Maîtrise IFP, 1999, 128 p. (Dir. N. Toussaint-Desmoulin)).

⁷¹ - Voir RUELLAN Denis, MARCHETTI Dominique (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>.

Quant à la télématique et à l'internet, son poids parmi les détenteurs de la carte 1999 est encore négligeable (66 journalistes) bien que les premiers sites des grands médias aient été créés en 1994/1995⁷². Il est vraisemblable que les journalistes qui ont travaillé à la mise en place de ces sites ont été déclarés en fait comme appartenant à la rédaction du média "classique" et non pas comme journalistes rattachés au site web. Par ailleurs la CCIJP est en train de forger sa doctrine pour régler les cas des cyber-journalistes travaillant exclusivement sur des sites web non reliés à des grands médias⁷³.

2 / La répartition par médias : sexe et âge

Les "employeurs" les plus importants sont les entreprises de presse : la presse périodique spécialisée ("grand public" et "technique et professionnelle") et la presse quotidienne (nationale et régionale) concentrent 60,2% des emplois avec respectivement 32,7 % pour la presse périodique spécialisée et 27,5% pour la presse quotidienne.

Des disparités fortes entre ces deux secteurs, presse spécialisée et presse quotidienne apparaissent dans la répartition des emplois entre les hommes et les femmes selon les médias considérés. Les femmes sont majoritaires dans la presse périodique ou presse non quotidienne (plus de 51 % en presse spécialisée grand public et en presse spécialisée technique et professionnelle) mais minoritaires en presse quotidienne régionale (26,4 %). Dans la presse quotidienne nationale, la télévision nationale et la radio, elles occupent une place presque équivalente (36 %) à celle qu'elles occupent dans l'ensemble du groupe des actifs (38,8 %). Elles sont surreprésentées dans la presse spécialisée, grand public ou technique et professionnelle (50 % pour 38,8 % des actifs), et dans la presse institutionnelle (45 %). La presse quotidienne régionale, la télévision régionale, les agences photographiques sont des médias très masculins : 74 à 72 % d'hommes pour 61,2 % d'hommes parmi les actifs.

Tableau 31 : Répartition des journalistes en activité par média : ensemble, femmes et hommes (en % de chaque média) : 1999

	Ensemble des journalistes	Femmes	Hommes
Presse spécialisée grand public	21,0	51,7	48,3
Presse quotidienne régionale	20,1	26,4	73,6
Presse spécialisée technique et professionnelle	11,7	51,6	48,4
Presse quotidienne nationale	7,4	38,6	61,4
Télévisions régionales	5,5	27,2	72,8
Presse magazine d'information générale	5,3	42,4	57,7
Radios locales	5,3	34,0	65,1
Presse institutionnelle	4,2	45,3	54,7
Télévisions nationales hertziennes	3,5	30,3	69,7
Autres télévisions	3,3	35,4	64,6
Radios à couverture nationale	3,2	32,0	68,0
Presse régionale non quotidienne	3,1	32,9	67,1
Agences mondiales d'information	3,1	31,0	69,0
Autres agences	2,1	32,3	67,7
Agences photographiques	0,9	26,9	73,1
Télématique / Internet	0,2	39,4	60,6
	<i>Effectif</i>	<i>11 774</i>	<i>18 551</i>
	<i>% total</i>	<i>38,8%</i>	<i>61,2%</i>

Source : CCIJP / IFP

⁷² - Cf. Organisation internationale du travail, *Colloque sur la technologie de l'information dans l'industrie du spectacle et des médias : répercussion sur l'emploi, les conditions de travail et les relations professionnelles*, Genève, BIT, 2000

⁷³ - Voir le site de la CCIJP : <http://www.ccijp.net>.

La répartition par âge des journalistes est différente selon les médias.

Tableau 32 : Répartition des journalistes par tranche d'âges et média (en % de chaque média) : 1999

	TV	Radios	PSTP	PSGP	PQR	PQN	PMIG	Agences
= < 25 ans	2,1	3,2	1,2	1,50	1,1	1,0	1,2	1,2
26/30 ans	17,1	16,8	13,8	11,9	10,8	8,8	8,8	12,3
31/35 ans	21,0	20,9	20,1	19,0	14,8	15,6	15,3	15,3
36/40 ans	18,7	17,6	19,0	18,9	14,9	18,9	15,4	17,7
41/45 ans	12,6	14,3	14,9	15,6	16,0	15,1	15,2	15,0
46/50 ans	10,7	11,7	13,6	14,4	17,0	16,9	16,2	14,3
51/55 ans	10,0	9,3	10,7	11,2	16,4	13,4	14,8	13,7
56/60 ans	6,0	4,7	4,9	5,3	7,7	7,4	7,0	7,7
> 60 ans	1,8	1,7	1,8	2,2	1,69	3,0	6,1	2,8
Effectif	3 746	2 590	3 534	6 381	6 099	2 243	1 608	1 841
% total	12,35 %	8,5 %	11,7%	21,0%	20,1 %	7,4 %	5,3 %	6,1 %

Source : CCIJP / IFP

Un premier groupe de quatre catégories de médias, télévisions et radios d'une part, presse spécialisée grand public (PSGP) et presse spécialisée technique et professionnelle (PSTP) de l'autre, emploie des journalistes plutôt "jeunes" : 51 à 58 % des effectifs de ces médias ont moins de 40 ans dont 14 à 20 % moins de 30 ans.

En audiovisuel, les journalistes apparaissent particulièrement jeunes puisque 58,9 % des journalistes de télévision et 58,4 % des journalistes de radio ont moins de 40 ans ; la tranche d'âge la plus représentée est celle des 31/35 ans (20 %) suivie par celle des 36/40 ans (18 %) et celle des 26/30 ans (16,7 %). Cette relative jeunesse des journalistes de l'audiovisuel s'explique sans doute partiellement par le fait que la diversification et l'augmentation du nombre des médias audiovisuels est récente, profitant ainsi aux plus jeunes. Pour la presse spécialisée technique et professionnelle et la presse spécialisée grand public, les deux premières tranches d'âges sont les mêmes (31/35 ans avec 19/20 % et 36/40 avec 18/19 %), mais la troisième est la tranche des 41/45 ans (15%). Dans ces deux catégories, la représentation féminine est forte ce qui contribue à la relative "jeunesse" des journalistes de ces secteurs⁷⁴.

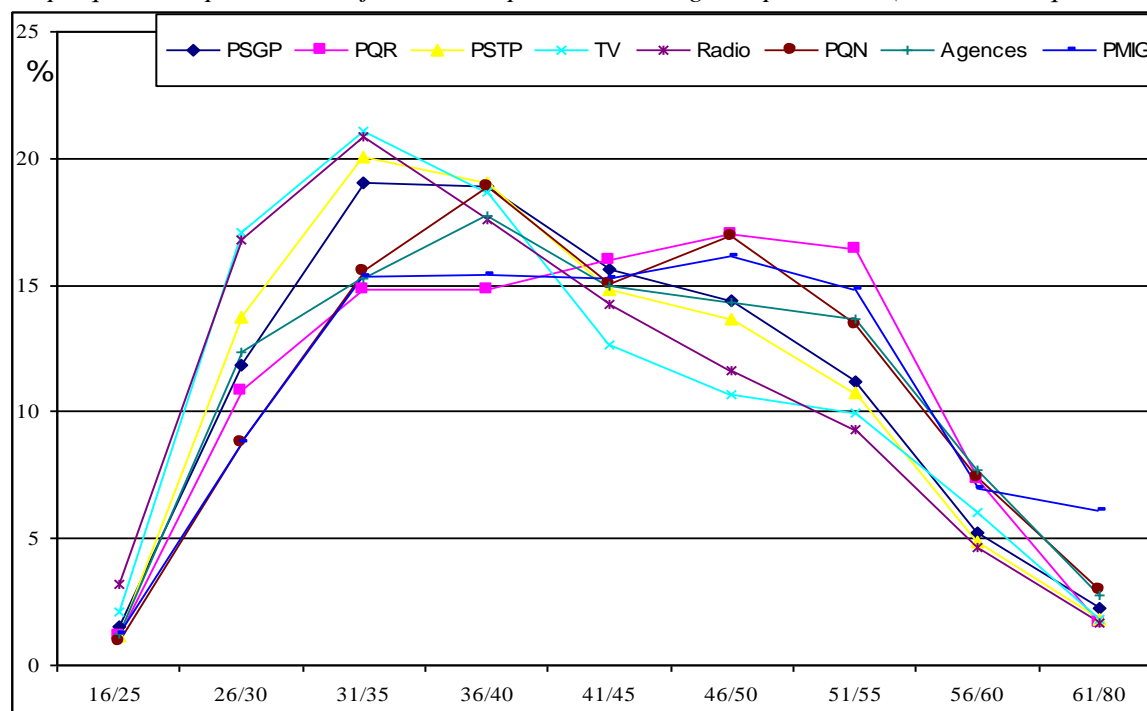
Un second groupe de quatre médias apparaît un peu plus "âgé". Dans la presse quotidienne régionale (PQR), la presse quotidienne nationale (PQN), la presse magazine d'information générale (PMIG) et les agences, les 25 / 40 ans ne représentent que 40 % de l'effectif, dont les moins de 30 ans seulement 9 % et 12 %.

La presse quotidienne régionale apparaît comme un média aux effectifs plus âgés : 50 % des journalistes détenteurs de la carte ont entre 41 et 55 ans, la tranche la plus représentée étant celle des 46/50 ans (17,1 %), comme pour la presse magazine d'information générale (16,3 %). L'accès direct à la presse nationale généraliste (quotidiens ou newsmagazines) est plus difficile pour un nouveau journaliste. Ce sont des médias souvent considérés comme plus prestigieux et difficiles à pénétrer car leurs effectifs sont plus réduits (32,3 % de l'ensemble des journalistes).

La représentation graphique des deux tableaux précédents permet de mieux visualiser cette répartition des groupes d'âges par catégories de médias. Le groupe des médias composé de journalistes plutôt "jeunes" montre une chute assez rapide des groupes d'âges supérieurs à 41 ans alors que l'autre groupe, plus "âgé", voit ses effectifs croître plus tardivement. On y retrouve le creux démographique déjà observé entre 41 et 45 ans.

⁷⁴ - 57 % des femmes journalistes ont moins de 40 ans contre 44,5 % des hommes journalistes (cf. *supra*, Première partie, pp.23).

Graphique 7 : Répartition des journalistes par tranche d'âges et par média (en % de chaque média) : 1999



Source : CCIJP / IFP

B/ LA REPARTITION PAR MEDIA : STATUTS, FONCTIONS ET QUALIFICATIONS

1/ La répartition par média et par statut : pigistes et salariés

a/ La répartition des pigistes et des salariés dans les médias

Tableau 33 : Pigistes et salariés : répartition par grands secteurs des médias d'exercice (en % de chaque groupe) : 1999

	Pigistes	Salariés	Ensemble
Presse	66,5	74,3	72,8
TV	18,9	10,9	12,4
Radio	8,6	8,5	8,5
Agences	5,9	6,1	6,1
Télématique / Internet			0,2
<i>Effectif</i>	5 640	24 685	30 325
<i>% total</i>	18,6 %	81,4 %	100 %

Source : CCIJP / IFP

La répartition des pigistes par grandes catégorie de média⁷⁵ diffère sensiblement de celle des salariés. Si l'ordre des grands médias est identique, ce sont les proportions des deux premiers secteurs d'emploi qui changent, avec une représentation beaucoup plus importante de la télévision chez les pigistes⁷⁶, au détriment de la presse.

La télévision rassemble 18,9 % de l'effectif des pigistes pour seulement 10,9 % des salariés. Dans la presse, la répartition s'inverse : 66,5 % des pigistes sont dans la presse pour 74,3 % des salariés.

⁷⁵ - Les données transmises par la CCIJP ne fournissent d'information sur le second média d'exercice que pour 655 pigistes, soit 12,5 %. Cette proportion de pigistes multi-supports paraît extrêmement faible, surtout si on se réfère à l'étude de 1990 qui estimait les pigistes multi-supports à 52 % de l'ensemble des pigistes. Cette donnée n'a donc pas été exploitée car trop parcellaire.

⁷⁶ - Rappelons que la CCIJP assimile les journalistes en CDD à des pigistes hors le CDD est le contrat le plus répandu dans l'audiovisuel.

Tableau 34 : Pigistes et salariés : répartition par média d'exercice (en % de chaque groupe) : 1999

	Pigistes	Salariés	Ensemble
Presse Spécialisée Grand Public	29,8	19,1	21,0
Presse Spécialisée Technique et Professionnelle	10,7	11,9	11,7
Télévisions Régionales	9,5	4,6	5,5
Presse Quotidienne Nationale	7,8	7,3	7,4
Presse Quotidienne Régionale	7,4	23,0	20,1
Presse Magazine d'Information Générale	6,5	5,0	5,3
Autres Télévisions	5,3	2,8	3,3
Radios locales	4,6	5,5	5,3
Télévisions nationales	4,2	3,4	3,5
Radios nationales	4,0	3,1	3,3
Presse institutionnelle	3,3	4,4	4,2
Autres Agences	2,2	2,1	2,09
Agences photographiques	2,1	0,6	0,9
Agences Mondiales d'Information	1,7	3,4	3,1
Presse Régionale non quotidienne	1,0	3,6	3,1
Télématique/Internet			0,2
	<i>Effectif</i>	5 640	24 685
	<i>% total</i>	18,6 %	81,4 %
			30 325
			100 %

Source : CCIJP / IFP

En affinant l'analyse par média, les différences de répartition entre pigistes et salariés s'accroissent.

Sept médias accueillent une proportion de pigistes supérieure à leur part dans la répartition des emplois de l'ensemble des actifs.

La presse spécialisée grand public fait travailler 29,8 % des pigistes. Ce secteur est également le premier secteur d'emploi pour l'ensemble des journalistes (21,0 %). **Vient ensuite la presse spécialisée technique et professionnelle avec 10,7 % des pigistes.** C'est donc la presse spécialisée dans son ensemble qui est le secteur d'emploi dominant pour les pigistes avec un peu plus de 40 %, alors qu'elle ne représente que 32,7 % des emplois des actifs. **Viennent ensuite, avec 9,5 % des pigistes, les télévisions régionales, proportion importante puisqu'elles ne font travailler que 5,5 % de l'ensemble des actifs.**

Derrière la presse spécialisée et les télévisions régionales qui font travailler le plus grand nombre de pigistes, on trouve par ordre décroissant : la presse magazine d'information générale (6,5 % des pigistes et 5,3% des actifs), les "autres télévisions" (5,3% des pigistes pour 3,3 % des actifs), les télévisions nationales (4,2% des pigistes pour 3,5% des actifs), les radios nationales (4% des pigistes pour 3,3 % des actifs) et enfin les agences photographiques (2,1% des pigistes et 0,9% des actifs). La presse quotidienne régionale compte une proportion de salariés supérieure à sa part dans l'emploi des actifs : 23% de salariés pour 20,1% des emplois des actifs.

b/ La part des pigistes et des salariés dans les effectifs des médias

Il faut dans un second temps évaluer la part respective des pigistes et des salariés dans les effectifs de chacun des médias. En effet, tous les médias n'ont pas la même façon de gérer leurs effectifs de journalistes et le recours aux pigistes se fait de façon très variable.

Un groupe de médias présente une proportion de pigistes qui oscille entre 21 et 42 % des effectifs ; les pigistes sont ici surreprésentés par rapport à leur part dans la population des actifs, qui est de 18,6 %. Il s'agit des agences photographiques (42,7 % de pigistes), de l'ensemble du secteur de la télévision (entre 21,9 % et 31,7 %), de la presse spécialisée grand public (26,3 %), des radios à couverture nationale (23,1 %), et de la presse magazine d'information générale (22,8 %).

Ces secteurs ont une gestion spécifique de leur personnel journaliste. Dans les agences photographiques, les photographes sont rarement salariés permanents. Dans l'audiovisuel, les pigistes

représentent véritablement un volant de main d'œuvre flexible, plus souple à gérer et qui permet de compléter les effectifs sans engager l'entreprise. Le secteur des télévisions régionales compte 31,73 % de pigistes : il est très largement dominé par France 3 qui recourt à un important volant de journalistes en contrats à durée déterminée (CDD) et de pigistes bénéficiant de contrats régulièrement renouvelés.

Tableau 35 : Pigistes et salariés : part dans les effectifs des médias (en % de chaque média) : 1999

	Pigistes	Salariés	Effectif d'ensemble
Agences photographiques	42,7	57,4	279
Télévisions régionales	31,7	68,3	1 680
Autres télévisions	30,2	69,8	991
Presse spécialisée grand public	26,3	73,7	6 381
Radios nationales	23,1	76,9	985
Presse magazine d'information générale	22,8	77,2	1 608
Télévisions nationales	21,9	78,1	1 075
Autres agences	19,1	80,9	634
Presse quotidienne nationale	19,6	80,4	2 243
Presse spécialisée technique et professionnelle	17,1	82,9	3 534
Radios locales	16,0	84,0	1 605
Presse institutionnelle	14,6	85,4	1 283
Agences mondiales d'information	10,1	89,9	928
Presse quotidienne régionale	6,8	93,15	6 099
Presse régionale non quotidienne	6,10	93,90	934
Télématique / Internet			66
	<i>Effectif</i>	<i>5 640</i>	<i>24 685</i>
	<i>% total</i>	<i>18,6%</i>	<i>81,4%</i>
			<i>30 325</i>
			<i>100%</i>

Source : CCIJP / IFP

Vient ensuite une catégorie intermédiaire où les pigistes représentent une part des effectifs des médias proche de leur part relative dans l'ensemble des journalistes en activité : **entre 19 % et 14 %**. Il s'agit de la presse quotidienne nationale, de la presse spécialisée technique et professionnelle et de la presse institutionnelle, ainsi que des radios locales et des autres agences.

Enfin deux secteurs ont très peu recours à des journalistes pigistes. Il s'agit des agences mondiales avec 10 % de pigistes et la presse régionale avec 5 à 6 %. La spécificité des agences mondiales leur impose de stabiliser leur personnel pour garantir le suivi et la qualité de la production, en particulier pour le personnel travaillant au desk. Les grandes agences de presse font aussi travailler de nombreux correspondants étrangers dans les différents pays où elles sont implantées, collaborateurs qui ne sont pas titulaires de la carte de presse française. Dans la presse régionale, la situation est différente. Il existe, en particulier dans la presse quotidienne régionale un autre statut, également précaire : celui de correspondant de presse. Les correspondants de presse n'ont pas accès au statut de journaliste ; ils sont rémunérés à la tâche, collaborent très régulièrement aux journaux mais la rémunération qu'ils en tirent est souvent marginale par rapport à une activité principale exercée hors de la presse. Ils constituent pourtant réellement une extension des rédactions des grands régionaux. Ces éléments démontrent bien que le taux brut de pigistes dans la population des journalistes est un chiffre trop simplificateur.

2/ La répartition par média et par fonction : les journalistes "base" et "cadre"

La répartition des journalistes par fonctions ("base" / "cadre") et par médias⁷⁷ est variable suivant les secteurs, diversité qui reflète les différences d'organisation des rédactions. Elle est également liée à la taille des entreprises et à leur nombre. Pour l'ensemble des journalistes en activité, les journalistes "base" représentent 68,3 % et les journalistes "cadres" 31,7 %, soit **un ratio de un journaliste cadre pour deux journalistes "base"**. Toutefois, selon les médias, cette proportion varie.

Tableau 36 : Fonctions des journalistes en activité par média (en % de chaque média) : 1999

	"Base"	"Cadre"	Total des journalistes en activité	
Agences mondiales d'Information	89,0	11,0	3,1	
Agences photographiques	86,1	13,9	0,9	
Autres télévisions	74,2	25,8	3,3	
Presse quotidienne régionale	72,4	27,6	20,1	
Autres agences	71,1	28,9	2,1	
Presse régionale non quotidienne	70,9	29,1	3,1	
Radios locales	70,5	29,5	5,3	
Presse magazine d'information générale	68,0	32,0	5,3	
Télématique / Internet	66,7	33,3	0,2	
Télévisions régionales	66,6	35,4	5,5	
Presse institutionnelle	66,3	33,7	4,2	
Presse quotidienne nationale	66,0	34,0	7,4	
Presse spécialisée grand public	63,8	36,2	21,0	
Presse spécialisée technique et professionnelle	61,0	39,0	11,7	
Télévisions nationales	52,8	47,2	3,54	
Radios nationales	52,2	47,8	3,3	
	Effectif	20 718	9 597	30 315
	% total	68,3 %	31,7 %	100 %

Source : CCIJP / IFP

Les journalistes "cadres" sont proportionnellement plus nombreux au sein des radios et des télévisions nationales (environ 48 %) et dans la presse spécialisée technique et professionnelle et en presse spécialisée grand public (39 et 36 %).

Les journalistes "base" sont proportionnellement plus nombreux dans les agences (agences mondiales et agences photographiques avec une proportion de 89 à 86 %), dans les "autres télévisions" et dans la presse quotidienne régionale (25,8 % et 27,6 %).

Dans les autres médias, la répartition des journalistes "base" et "cadre" est proche de la répartition moyenne pour l'ensemble des journalistes : en 29 et 34 % de cadres (31,7 % pour l'ensemble). Ces variations reflètent les différences d'organisation à la fois des marchés de ces différents médias, mais aussi des rédactions avec un recours plus ou moins important aux pigistes⁷⁸.

C'est ainsi par exemple que le nombre élevé des entreprises dans le secteur de la presse spécialisée peut expliquer la part relativement élevée des cadres, ceux-ci prenant également en charge la gestion

⁷⁷ - Ce croisement n'a pu être opéré que sur 30 315 journalistes ce qui explique les écarts avec l'analyse des fonctions.

⁷⁸ - Voir : RUELLAN Denis, MARCHETTI Dominique (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>.

d'importants effectifs de pigistes (26,30 % de pigistes dans la presse spécialisée grand public). Le nombre d'entreprises dans le secteur de l'audiovisuel national n'est pas très élevé, en revanche le poids des pigistes peut aussi partiellement expliquer le pourcentage de cadres, la gestion des équipes de pigistes leur incombant également.

Les agences sont des entreprises relativement atypiques. Les journalistes "base" y sont très nombreux : 89 % pour les agences mondiales et 87,77 % pour les agences photographiques. La pratique des agences d'information est de distinguer les positions hiérarchiques avec la notion d'échelon. C'est ainsi qu'à l'Agence France-Presse, tous les journalistes sont "rédacteurs" mais six échelons permettent de situer ces rédacteurs dans la hiérarchie de l'agence. Ces journalistes "base" puisque "rédacteurs", assument donc, pour certains d'entre eux, des responsabilités rédactionnelles et/ou organisationnelles plus importantes que celles d'un rédacteur "base" en presse magazine ou régionale. Ils bénéficient également d'une assez large autonomie dans leur activité professionnelle, situation qui les rapproche des "cadres" sans que la dénomination de leur poste retenue par la CCIJP le fasse apparaître clairement. Une situation du même type prévaut dans les grandes agences photographiques, mais il faut toutefois remarquer que ces agences photographiques font travailler un grand nombre de pigistes (42,7 % de l'effectif) : c'est ici la pratique très individuelle du photojournalisme qui explique cette faible part des cadres, malgré le très grand nombre de pigistes.

3/ La répartition par médias et qualifications

La répartition des qualifications par média fait apparaître de façon logique le lien entre certains médias et certaines qualifications.

Dans tous les médias, c'est le groupe des rédacteurs – reporters qui domine, mais avec certaines variations qui tiennent à la place relative des journalistes cadres dans les effectifs⁷⁹.

En agences, les deux groupes principaux sont les rédacteurs-reporters (57,6%) et les photographes (17,2%) ceux-ci représentant par ailleurs 59 % de l'effectif des agences photographiques. Dans les agences, les journalistes "techniciens" de la mise en valeur de l'information sont très faiblement représentés. En effet, à l'exception d'agences spécialisées, la mise en valeur de l'information n'est pas une préoccupation importante puisque ce sont les clients des agences, les médias, qui assureront eux-mêmes ce travail.

En presse, les rédacteurs-reporters (42,9 %) et les secrétaires de rédaction (12%) sont les deux qualifications les plus fréquentes, auxquelles il faut associer les grades hiérarchiques correspondants. Mais ces proportions varient en fonction du type de presse. En presse quotidienne, nationale ou régionale, on retrouve bien les deux groupes rédacteurs – reporters (49,9%) et secrétaires de rédaction (13,6%). La qualification qui apparaît ensuite est celle de reporter - photographe avec un effectif de 6 %. En presse magazine et spécialisée les parts de ces trois groupes sont inférieures : 38,7% de rédacteurs - reporters, 11 % de secrétaires de rédaction, 4,5% de reporters photographes. En revanche les graphistes représentent un effectif important (8%) et c'est également dans ce type de presse que se trouve l'essentiel de l'effectif des directeurs artistiques avec 1 %. Ces deux derniers groupes sont spécialisés dans le travail sur le visuel, l'esthétique des pages et des illustrations qui sont devenus les préoccupations dominantes en presse magazine et spécialisée.

En radio, la qualification la plus fréquente est aussi celle de rédacteur-reporter (60 %), suivie par celle de "grand reporter" (5 %). En télévision, les rédacteurs-reporters représentent 42,2 % des effectifs, les journalistes reporters d'images 19,8 % et les "grands reporters" 12,5 %. En radio comme en télévision les présentateurs ne sont qu'une faible part des effectifs des rédactions : 2,8 % en radio et 2,3 % en télévision. Mais il faut préciser que dans les grandes chaînes de radio et de télévision, les présentateurs appartiennent à la hiérarchie de la rédaction et peuvent donc être déclarés non pas "présentateurs" mais "rédacteurs en chef", "rédacteurs en chef adjoints" ou "chefs d'édition".

⁷⁹ - Cf. *supra* p. 33.

Tableau 37 : Qualifications des journalistes : répartition par grands secteurs des médias (en % de chaque média) : 1999

	Agences	Presse quotidienne	Presse magazine et spécialisée	Radios	Télévisions	% du Total
Rédacteur - reporter	57,6	49,9	38,9	60,1	42,2	45,3
Secrétaire de rédaction	2,8	13,6	11,0	0,2	0,3	8,9
Rédacteur en chef	4,7	2,1	11,5	7,3	7,6	7,7
Chef de service	1,8	10,2	2,8	4,1	2,7	4,9
Reporter photographe	17,2	6,0	4,5	0,0	0,4	4,8
Rédacteur en chef adjoint	3,5	3,0	5,5	6,9	5,5	4,8
Graphiste	0,7	0,3	8,0	0,0	0,0	3,8
Grand Reporter	0,9	2,4	1,1	4,9	12,5	3,2
Chef de rubrique	0,1	2,0	4,6	1,9	0,7	2,9
Journaliste reporter d'images : JRI	1,3	0,0	0,0	0,0	19,8	2,5
Chef d'édition	0,4	1,1	0,3	8,7	3,1	1,6
Chef d'agence	0,2	5,2	0,2	0,0	0,1	1,5
Directeur	3,9	0,6	2,0	0,8	1,2	1,5
Directeur de la rédaction	0,7	0,6	1,7	0,5	0,9	1,1
Secrétaire général de la rédaction	0,8	0,9	1,7	0,0	0,1	1,0
1er Secrétaire de rédaction	0,1	0,6	1,2	0,0	0,0	0,7
Rédacteur réviseur	0,0	0,2	1,4	0,0	0,0	0,7
Présentateur	0,8	0,0	0,	2,8	2,3	0,6
Directeur artistique	0,1	0,1	1,0	0,0	0,0	0,5
Dessinateur	0,8	0,3	0,6	0,0	0,1	0,4
Iconographe	0,8	0,3	0,5	0,0	0,0	0,4
Maquettiste	0,1	0,1	0,6	0,0	0,0	0,3
Rédacteur en chef technique	0,2	0,2	0,4	0,0	1,0	0,3
Infographiste	0,8	0,2	0,1	0,0	1,0	0,2
Envoyé spécial permanent	0,0	0,0	0,03	0,8	0,5	0,2
Documentaliste	0,1	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1
Directeur de la publication	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
Autres	0,0	0,1	0,3	1,1	0,1	0,3
<i>Effectif</i>	1 841	8 341	13 727	2 573	3 767	30 315
<i>% total</i>	6,1 %	27,6 %	45,4 %	8,5 %	12,5 %	100 %

Source : CCIJP / IFP

C/ LE LIEU DE RESIDENCE DES JOURNALISTES

A défaut du lieu d'exercice, le lieu de résidence peut être considéré comme représentatif du lieu d'exercice, compte tenu de la relation étroite de proximité qui existe en général entre ces deux lieux. **99 % (31 513) des journalistes résident et sans doute travaillent en France et 1 % (343) à l'étranger⁸⁰.**

⁸⁰ - La domiciliation n'est connue que pour 31 856 journalistes.

1/ La résidence en France

a/ La répartition des lieux de résidence en France

Parmi les journalistes résidant en France, 60 % (19 006) sont installés en Ile-de-France et 40 % (12 507) en régions. Ceci apparaît assez logique, car l'ensemble des médias français à audience nationale ont, à quelques exceptions près, leur siège social et le siège de leurs rédactions en Ile-de-France. Cette surreprésentation de l'Ile-de-France distingue très nettement, du point de vue de la répartition par région de résidence, le groupe des journalistes de la population française puisque 18% seulement de la population française réside en Ile-de-France. La répartition des effectifs entre les régions varie de 4 % à 0,5 % : la région Provence-Alpes-Côte-D'azur et la région Rhône-Alpes rassemblent 4 % de l'effectif chacune. Dans le groupe suivant, la part des effectifs de journalistes oscille entre 2 à 3 % de l'effectif chacune : il rassemble la Bretagne, l'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Nord – Pas-de-Calais, Pays de Loire, Centre et Outre-Mer. Ces régions sont aussi celles d'implantation des grands quotidiens régionaux, des stations délocalisées de Radio-France et des stations régionales de France 3.

Tableau 38 : Répartition par région de résidence des journalistes exerçant en France (en % de l'ensemble) et comparaison avec les régions de naissance : 1999

	Lieux de Résidence	Lieux de naissance	Répartition de la population française (en %) ⁸¹
Ile de France	60,3	36,1	18,0
Provence Alpes Côte d'Azur	4,2	5,1	7,4
Rhône-Alpes	4,1	6,8	9,3
Bretagne	2,6	4,5	4,8
Aquitaine	2,4	4,1	4,8
Midi Pyrénées	2,3	2,8	4,2
Languedoc Roussillon	2,3	2,1	3,8
Nord Pas de Calais	2,3	4,4	6,6
Pays de Loire	2,1	4,4	5,3
Centre	2,1	3,5	4,0
Outre-Mer	2,0	1,4	2,8
Alsace	1,6	2,2	2,9
Lorraine	1,6	3,5	3,8
Auvergne	1,4	2,7	2,2
Picardie	1,3	2,0	3,1
Haute Normandie	1,2	2,5	2,9
Poitou Charentes	1,2	2,2	2,7
Bourgogne	1,2	2,4	2,7
Basse Normandie	1,1	2,3	2,3
Champagne Ardennes	0,8	1,8	3,1
Franche Comté	0,7	1,4	1,8
Limousin	0,7	1,2	1,2
Corse	0,4	0,5	0,4
<i>Effectif</i>	31 513	28 166	

Source : CCIJP / IFP

En dehors des départements composants l'Ile de France, on peut assez facilement établir un lien entre les départements les plus représentés du point de vue des lieux de résidence et le siège des grands

⁸¹ - Source : Recensement 1999 / Institut National des Etudes Démographiques : www.ined.fr.

quotidiens régionaux⁸² ou des rédactions décentralisées de France 3. On trouve dans l'ordre décroissant, le Rhône (région Rhône-Alpes et siège du *Progrès*) avec 580 journalistes, les Bouches du Rhône (région Provence-Alpes-Côte-D'azur et siège de *La Provence*) avec 570 journalistes, et assez près le Nord (siège de *La Voix du Nord*) avec 539 journalistes. Viennent ensuite les Alpes-Maritimes (siège de *Nice-Matin*), la Haute-Garonne (siège de *La Dépêche du Midi*) avec des effectifs aux alentours de 400 et enfin la Gironde (siège de *Sud-Ouest*) et l'Ille et Vilaine (siège de *Ouest-France*) avec des effectifs autour de 350.

b/ Le flux lieu de naissance – lieu de résidence

La comparaison entre les régions de résidence et les régions de naissance montre l'importance du flux vers l'Ile-de-France : la part relative de l'Ile-de-France passe de 36 % pour les lieux de naissance à 60,3 % pour les lieux de résidence.

Presque toutes les régions connaissent un flux plus ou moins important de départs vers l'Ile-de-France. Relativement faible en région Provence-Alpes-Côte-D'azur (- 0,9 %), Midi-Pyrénées (- 0,5 %) ce flux de départs est plus important pour la plupart des autres régions : leur part dans la répartition des effectifs diminue de moitié quand on passe du lieu de naissance au lieu de résidence, donc d'exercice. Seuls l'Outre-Mer et le Languedoc-Roussillon présentent un profil original, puisque le flux est inverse : la proportion de résidents augmente très légèrement de + 0,5 % pour l'Outre-Mer et encore plus faiblement, + 0,16 %, pour le Languedoc-Roussillon.

2/ La résidence hors de France

A peine 1 % des titulaires de la carte de presse 1999 (343 journalistes) réside à l'étranger⁸³. Bien que l'effectif soit faible, sa répartition géographique n'est pas sans intérêt. Elle montre une domination très forte des pays Occidentaux : l'Europe Occidentale (Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne) domine avec 38,8 %, suivie par l'Amérique du Nord (en fait les Etats-Unis) avec 23 % de l'effectif, puis assez loin derrière l'Extrême Orient (Japon et Chine) avec 8,8 % et le Proche et le Moyen Orient (Israël, Chypre et Egypte) avec 7,9 %.

⁸² - Les quotidiens régionaux font travailler 20,1 % des journalistes (cf. supra p. 26).

⁸³ - Ce groupe des titulaires de la carte de presse française résidant à l'étranger ne représente pas l'ensemble des journalistes français en poste à l'étranger. Elle ne correspond qu'à ceux qui ont fait une demande de carte en France.

IV - LES REVENUS MENSUELS BRUTS DES ACTIFS 1999⁸⁴

Le montant des revenus est un des critères essentiel d'attribution, de renouvellement ou de refus de la carte par la CCIJP. La déclaration du revenu est ainsi un élément primordial de la gestion des dossiers des journalistes car les revenus tirés de l'activité journalistique sont une des composantes essentielles de la définition statutaire du journaliste professionnel⁸⁵.

Comme pour toutes les professions, les revenus des journalistes varient selon divers facteurs : l'âge (et donc l'ancienneté), le sexe, le statut, la qualification et le média d'exercice. L'analyse des revenus portera d'abord, mais succinctement, sur les revenus mensuels bruts globaux (cumul piges - salaires mensuels). Elle sera ensuite affinée dans le cadre de la comparaison entre salariés mensualisés et pigistes. En effet, le statut professionnel est le principal facteur explicatif des écarts de revenus entre les journalistes.

A/ LES REVENUS MENSUELS BRUTS GLOBAUX (CUMUL SALAIRES ET PIGES)

Les revenus bruts globaux des journalistes en activité ont été obtenus par addition des salaires bruts mensuels et des piges (moyenne mensuelle brute) tels qu'ils ont été communiqués⁸⁶. Il s'agit d'une moyenne mensuelle qui doit être multipliée par treize pour obtenir une indication du revenu annuel. En effet de par la Convention Collective, les journalistes ont droit à un 13^e mois.

1/ Les revenus bruts globaux (salaires et piges) par sexe et âge

Tableau 38 : Revenus mensuels bruts globaux des journalistes en activité, femmes et hommes, par tranche de 5 000 F (en % de chaque groupe) : 1999

	Femmes	Hommes	Ensemble des Journalistes
<=5 000 F	2,4	1,6	1,9
5 001 / 10 000 F	16,6	11,0	13,2
10 001 / 15 000 F	28,1	21,0	23,8
15 001 / 20 000 F	27,9	25,9	26,7
20 001 / 25 000 F	14,4	19,3	17,4
25 001 / 30 000 F	5,6	9,4	7,9
30 001 / 50 000 F	4,3	10,1	7,9
> 50 000 F	0,7	1,8	1,3
<i>Effectif</i>	11 874	18 745	30 619
<i>% total</i>	(39 %)	61 %	100%

Source : CCIJP / IFP

L'éventail des revenus des journalistes s'étale entre 5 000 F et plus de 50 000 F brut mensuels, soit un écart entre les revenus extrêmes supérieur à 10. Les tranches extrêmes concernent des effectifs plus restreints pour les tranches les plus hautes (9,1 % gagnent plus de 30 000 F bruts mensuels) que pour les tranches les plus basses (15 % gagnent moins de 10 000 F brut mensuels). **La majorité des journalistes (75%) s'inscrit donc plutôt à l'intérieur d'une fourchette comprise 10 000 et 30 000 F et la moitié (50,4%) a des revenus compris entre 10 000 et 20 000 F.**

Pour l'ensemble des journalistes, salariés mensualisés et pigistes confondus, la tranche de revenus mensuels bruts la plus fréquente est celle de 15 001 / 20 000 F (26,7 %). L'utilisation d'une

⁸⁴ - Sur ce point voir aussi : DEVILLARD Valérie, « L'Evolution des salaires des journalistes professionnels (1975/2000) », *LE TEMPS DES MEDIAS*, n°6, printemps 2006, pp. 87/100 (<http://www.cairn.info/revue-le-temps-des-medias-2006-1-p-87.htm>).

⁸⁵ - Voir alinéa 1 de l'article L.761-2 du Code du travail, "Le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs publications quotidiennes ou périodiques ou dans une ou plusieurs agences et qui en tire le principal de ses ressources". Sur le statut du journaliste voir aussi : E. Derieux, *Droit de la Communication*, LDGJ, 1999 (3^e éd), 676 p.

⁸⁶ - Les revenus sont connus pour 30 619 journalistes en activité. Les demandeurs d'emploi, qui sont exclus de l'analyse des revenus, sont 1 281 et le salaire est inconnu pour 3 journalistes.

échelle⁸⁷ plus fine a permis d'évaluer la tranche de revenu médiane : il s'agit de la tranche 15 001 / 17 500 F. **On peut donc faire l'hypothèse que le revenu médian mensuel brut des journalistes se situe autour de 17 000 F brut⁸⁸.**

Les revenus des femmes journalistes sont inférieurs à ceux des hommes journalistes. Pour les femmes journalistes la tranche de revenus la plus fréquente est celle des 10 001/15 000 F (28,1 %), alors que pour les hommes journalistes c'est la tranche immédiatement supérieure, celle des 15 001/20 000 F (26,7%). Par ailleurs, 56 % des femmes mais seulement 47 % des hommes gagnent entre 10 000 et 20 000 F. Les femmes sont deux fois moins nombreuses (10,1 %) que les hommes (21,3 %) dans les tranches de revenus élevés, supérieurs à 25 000 F. *A contrario*, elles sont plus nombreuses dans les basses tranches de revenus (19 % à moins de 10 000 F) que leurs collègues masculins (12,5 %).

Pour les revenus féminins, la tranche médiane est de 15 000/17 500 F soit un revenu médian de 15 000. les revenus masculins sont plus élevés : la tranche médiane est celle des 17 500 / 20 000 F avec un revenu médian proche de 18 250 F, soit un écart de 20 %⁸⁹. Ce déséquilibre des revenus entre les femmes et les hommes, qui n'est pas spécifique à cette profession, s'explique par plusieurs facteurs. Les femmes journalistes sont plus jeunes : 57 % des femmes ont moins de 40 ans contre 44,5 % des hommes. Elles sont donc moins avancées dans leur carrière. Elles sont également plus souvent pigistes : 20,64 % des femmes et 16,14 % des hommes.

Il est vraisemblable aussi qu'un certain nombre de femmes travaille à temps partiel, sans que cette mention accompagne le niveau de revenu. Les bas revenus peuvent être alors simplement des rémunérations partielles. "*L'enquête emploi janvier 1999*" de l'INSEE⁹⁰ précise que dans la catégorie des "cadres et professions intellectuelles supérieures", 20 % des femmes travaillent à temps partiel et seulement 4,2 % des hommes. Dans le groupe plus restreint des "professions de l'information", les femmes sont 46,9 % à temps partiel et les hommes 25,1 %. Pour l'ensemble de la population active, les femmes sont 31,7 % à temps partiel et les hommes 5,5 %.

Les revenus dépendent aussi de l'âge. Au fur et à mesure de la progression dans les tranches d'âges, la part des bas revenus diminue au profit des revenus plus élevés.

Tableau 39 : Revenus mensuels bruts globaux (salaires + piges) des journalistes en activité par groupe d'âges, par tranche de 5 000 F (en % des tranches d'âges) : 1999

Pigistes + Salariés	= < 5 000	5 001 / 10 000	10 001 / 15 000	15 001 / 20 000	20 001 / 25 000	25 001 / 30 000	30 001 / 50 000	> 50 000
= < 25 ans	4,8	49,2	39,1	6,0	0,6	0,2	0,2	0,0
26 / 30 ans	2,6	28,8	47,2	17,5	3,0	0,6	0,3	0,1
31 / 35 ans	1,9	15,7	34,5	33,8	10,0	2,9	1,1	0,2
36 / 40 ans	2,0	11,3	22,8	33,5	18,0	6,7	5,0	0,6
41 / 45 ans	1,5	8,9	18,0	31,0	21,3	9,6	8,9	0,9
46 / 50 ans	1,7	7,7	13,6	25,7	24,9	12,4	12,3	1,6
51 / 55 ans	1,4	6,2	11,1	21,4	26,9	14,5	16,0	2,7
56 / 60 ans	1,9	7,5	9,8	18,6	24,8	13,5	19,9	4,1
> 60 ans	3,1	10,2	12,0	12,3	18,8	13,0	19,8	10,6
<i>Effectif</i>	586	4 028	7 271	8 172	5 320	2 426	2 406	410
<i>% total</i>	1,9%	13,2%	23,7%	26,7%	17,4%	7,9 %	7,9 %	1,3 %

Source : CCIJP / IFP

⁸⁷ - Les journalistes sont assimilés, du point de vue du statut et des salaires, à des cadres.

⁸⁸ - Voir en annexe 2, p. 89 le tableau détaillé des revenus avec les tranches intermédiaires qui a permis d'évaluer cette tranche médiane.

⁸⁹ - Voir annexe 2, p. 89.

⁹⁰ - Cf. *supra* note 11, p. 14.

C'est ainsi que **54 % des journalistes âgés de 25 ans ou moins gagnent moins de 10 000 F** et qu'ils sont pratiquement absents des revenus supérieurs à 20 000 F.

Entre 26 et 35 ans, la tranche de revenu la plus fréquente est celle des 10 001/15 000 F. La part des revenus inférieurs à 10 000 F diminue (de 28,8 % à 15,7 %) au profit de la tranche 15 001 /20 000 F qui passe de 17,5 % à 33,8 %.

Entre 36 et 50 ans, la tranche de revenu la plus fréquente est celle des 15 001 /20 000 F (33,5 à 25 % de l'effectif du groupe). La part des revenus supérieurs à 25 000 F augmente de façon très significative alors que la part des bas revenus diminue fortement (de 13 à 9 % environ).

Entre 51 et 60 ans, 50 % des journalistes gagnent entre 15 000 et 25 000 F. La part des revenus supérieurs à 30 000 F devient importante (entre 20 et 25 %).

Les journalistes âgés de plus de 60 ans présentent une distribution des revenus assez originale car dispersée sur l'ensemble de l'éventail des revenus, avec à nouveau une part non négligeable de l'effectif dans les niveaux de revenus les plus bas (13,3 % avec des revenus inférieurs à 10 000 F). Mais ils sont aussi les plus nombreux, 30 % à percevoir des revenus supérieurs à 30 000 F.

2/ Les revenus bruts globaux par média d'exercice

Tableau 40 : Revenus médians⁹¹ bruts mensuels par médias, ensemble des revenus salaires et piges en francs : 1999

	Ensemble salaires + piges	Salaires	Piges
Télévisions nationales	22 300	24 200	13 600
Agences mondiales d'information	22 200	23 000	12 500
Presse quotidienne nationale	21 300	23 000	11 500
Presse magazine d'information générale	18 700	21 200	10 400
Radios nationales	18 600	20 000	10 500
Télévisions régionales	18 200	20 700	11 500
Agences photographiques	17 500	17 500	17 500
Autres télévisions	17 500	17 500	12 400
Presse quotidienne régionale	17 300	17 800	9 000
Autres agences	16 000	17 000	11 400
Presse spécialisée grand public	16 000	17 800	10 800
Presse spécialisée technique et professionnelle	15 800	16 800	9 600
Radios locales	15 000	16 000	9 300
Presse institutionnelle	14 000	14 700	8 200
Presse régionale non quotidienne	10 800	11 000	8 000

Source : CCIJP / IFP

Vient ensuite un groupe de six médias pour lesquels le revenu médian brut est proche du revenu médian de l'ensemble des journalistes avec une répartition entre **17 300 F et 18 700 F**. Il s'agit de la presse magazine d'information générale, des radios nationales, des télévisions régionales et des « autres télévisions », des agences photographiques et enfin de la presse quotidienne régionale.

Pour les autres médias, les revenus globaux sont inférieurs au médian de l'ensemble des journalistes. Un premier groupe de médias est toutefois assez proche de ce média global (-5%) puisque les revenus médians s'inscrivent entre 16 000 F (« autres agences » et presse spécialisée grand public) et 15 800 F (presse spécialisée technique et professionnelle). Enfin pour trois médias le revenu médian global est largement inférieur (de 11 à 36 %) au médian de l'ensemble : 15 000 F. en radio locale, 14 000 en presse institutionnelle et 10 800 en presse régionale non quotidienne.

⁹¹ - Le revenu médian a été calculé par la méthode de l'interpolation linéaire.

Les revenus varient aussi en fonction du média⁹² dans lequel travaillent les journalistes. Comme dans d'autres secteurs la taille des entreprises, les spécificités de leurs activités et de leurs productions, leurs poids économiques influent sur les rémunérations qu'elles versent. Tous ces éléments contribuent à construire une forme de hiérarchie⁹³ des médias qui construit aussi une forme de hiérarchie des journalistes que reflète assez bien l'analyse des revenus par médias d'exercice. L'analyse du lien revenu / média portera ici globalement sur la distribution des revenus (première tranche la plus fréquente) pour l'ensemble des revenus (cumul piges / salaires) de l'ensemble des journalistes en activité.

Les extrêmes se situent entre 22 300 F pour le revenu médian le plus élevé et 10 800F pour le plus faible. Ceci induit des différences importantes entre médias dans l'éventail des rémunérations.

Les télévisions nationales, les agences mondiales et la presse quotidienne nationale constituent un groupe qui verse les revenus les plus élevés, supérieures d'environ 25 à 30% au revenu médian brut global pour l'ensemble des journalistes qui est de 17 000 F.

Il y a donc une véritable hiérarchie des médias du point de vue des salaires et piges versées aux journalistes que vont illustrer plus précisément les pages suivantes, présentant l'analyse plus détaillée des éventails de salaires reposant sur l'étude comparée des tranches de revenus⁹⁴.

75 % des salariés gagnent entre 10 001 et 25 000 F bruts mensuels et 18 % entre 25 000 et 50 000 F. Le salaire médian peut donc être évalué à 18 750 F mensuel brut (tranche médiane : 17 500 / 20 000 F).

Les pigistes se trouvent majoritairement dans des tranches de revenus largement inférieures à celles des salariés.

B/ COMPARAISON DES REVENUS MENSUELS BRUTS DES SALARIES ET DES PIGISTES

Il est nécessaire de passer à une analyse plus fine des revenus en distinguant et en comparant les situations des pigistes et des salariés, de façon à éviter toute généralisation abusive à partir de l'analyse globale, nécessairement réductrice et peu sensible aux écarts induits par les différences de statut en particulier.

1/ Les revenus comparés par statut, fonction et qualification

a/ Le poids du statut professionnel

Le journaliste salarié stagiaire est un nouvel inscrit à la CCIJP, un nouvel arrivant dans la profession. Son salaire est donc un salaire de début. Il apparaît donc logique que les tranches de salaire les plus fréquentes pour ce groupe soient relativement basses : 45,4 % dans la tranche 10 001/ 15 000 F et avec 34,3 % dans la tranche 5 001/10 000 F.

Les journalistes titulaires sont détenteurs de la carte depuis un à deux ans et ils sont **mensualisés**. Leurs rémunérations sont logiquement supérieures à celles des stagiaires. La tranche de salaire la plus fréquente pour eux est la tranche des 15 001/20 000 F mensuels qui concerne 31,3 % des effectifs ; elle est suivie par celle des 20 001/25 000 F qui rassemble 21,6 % des journalistes titulaires.

Les **"directeurs"**, qui sont d'anciens journalistes devenus cadres dirigeants ont, eux, des revenus élevés : 57,8 % des directeurs ont des salaires supérieurs à 25 000 F bruts mensuels.

Comme pour l'ensemble de la population des journalistes, la tranche de revenu mensuel brut la plus fréquente pour les salariés est la tranche 15 001 / 20 000 F qui concerne 29,7 % des journalistes salariés (26,8 % de l'ensemble des journalistes). La deuxième tranche la plus fréquente est celle des 10

⁹² - Les lacunes cumulées à propos de l'identification des médias d'exercice et des revenus concernent 1 % de l'effectif (318 journalistes) et les demandeurs d'emploi sont 1281. C'est pourquoi l'analyse ne concerne ici que 30 305 journalistes en activité.

⁹³ - Sur ce point MARCHETTI Dominique (2002), « Les sous-champs spécialisés du journalisme », in *RESEAUX*, vol. 20, n°111, pp.22/55 <https://reseaux.revuesonline.com/article.jsp?articleId=771>.

⁹⁴ - Voir tableau détaillé en annexe 3, p. 90.

001/15 000 F qui concerne 22,4 % des salariés et les tranches de salaires inférieurs à 10 000 F ne concernent que 8,2 % des salariés.

Tableau 41 : Salariés et pigistes : statuts et revenus bruts mensuels des journalistes en activité (en % de chaque catégorie) : 1999

	Salarié Stagiaire	Salarié Titulaire	Directeur	Total salariés	Pigiste Stagiaire	Pigiste Titulaire	Total pigistes	Total Actifs
<= 5 000 F	2,1	0,2	0,6	0,3	9,6	8,7	8,9	1,9
5 001 / 10 000 F	34,3	5,8	7,1	7,9	49,7	33,9	36,3	13,2
10 001 / 15 000 F	45,4	20,8	10,6	22,4	30,3	29,6	29,8	23,7
15 001 / 20 000 F	13,2	31,3	11,9	29,7	6,8	14,9	13,7	26,7
20 001 / 25 000 F	3,3	21,6	12,1	20,1	2,3	5,9	5,4	17,4
25 001/ 30 000 F	0,1	9,7	10,2	9,1	0,6	3,2	2,8	7,9
30 001 / 50 000 F	0,7	9,4	27,2	9,1	0,6	2,8	2,5	7,9
> 50 000 F	0,1	1,2	20,4	1,5	0,2	0,7	0,7	1,3
Effectif % total	1 785	22 644	481	24 910 82%	856	4 853	5 709 18%	30 619

Source : CCIJP / IFP

49,7 % des stagiaires pigistes gagnent entre 5 001 et 10 000 F mensuels et 9,6 % gagnent moins de 5 000 F mensuels. Les pigistes stagiaires sont donc presque 60 % à avoir des revenus inférieurs à 10 000 F mensuels (seulement 36,5 % des salariés stagiaires). Par ailleurs, **chez les pigistes le passage de la position de stagiaire à celle de titulaire ne change pas grand-chose au niveau du revenu. La tranche de revenus la plus fréquente pour les pigistes titulaires reste la plus basse, celle des 5 001/10 000** (comme pour les stagiaires) et elle concerne 33,9 % de l'effectif. Elle est suivie par celle des 10 001/15 000 F, qui rassemble 29,6 % de l'effectif. **La tranche de revenus mensuels bruts la plus fréquente pour l'ensemble des pigistes est donc la tranche 5 001/10 000 F qui concerne 36,3 % d'entre eux. La tranche de revenus médiane pour les pigistes est celle des 10 000/12 500 soit un revenu médian estimé autour de 11 250 F.** 45 % des pigistes gagnent moins de 10 000 F par mois et 43,5 % gagnent entre 10 000 et 20 000 F mensuels. Les revenus élevés, supérieurs à 20 000 F ne touchent que 11,33 % des pigistes.

L'écart de revenus entre les salariés et les pigistes est donc d'environ 70 % (18 700 F contre 10 700 F)⁹⁵.

b/ Le poids de la fonction ("base", "cadre")

Le revenu varie aussi avec la fonction occupée, et suit donc, tout à fait logiquement, la progression hiérarchique. Seuls les journalistes salariés occupent de façon significative des positions "cadres"⁹⁶ : l'impact de la fonction sur le revenu sera donc ici analysé du seul point de vue des salariés.

Les tranches de salaires mensuels les plus fréquentes sont : 15 001 /17 500 F pour les journalistes "base" (35,1 %) et 20 001/25 000 F pour les "cadres" (28,2 %).

Les salaires "base" sont distribués de façon assez équivalente entre les tranches 10 001/15 000 F et 15 001/20 000 F qui rassemblent, à elles deux, 66,5 % de l'effectif "base" : la médiane correspond à la tranche 15 001/17 500 F, qui est aussi la médiane pour l'ensemble des journalistes (salariés et pigistes confondus).

⁹⁵ - Voir annexe 2, p. 89.

⁹⁶ - 3,2 % des pigistes déclarent une position "cadre".

Les salaires "cadres" se distribuent majoritairement entre la tranche 15 001/20 000 F (21,4 %) et celle des 20 001/25 000 F (28,2 %). Ici la médiane correspond à la tranche 20 001/ 5 000 F.

L'écart de revenu mensuel entre ces deux groupes ("base", "cadre"), si on s'en tient aux tranches médianes, est de 20 / 25 %.

Tableau 42 : Salariés : salaires mensuels bruts par tranches de 5 000 F : fonctions (en % de chaque fonction) : 1999

	"Base"	"Cadres "	Total salariés
= < 5 000 F	0,5	0,1	0,3
5 001/ 10 000 F	11,7	2,0	7,9
10 001 / 15 000	31,5	8,6	22,4
15 001 / 20 000 F	35,1	21,4	29,7
20 001 / 25 000 F	14,8	28,2	20,1
25 001/ 30 000 F	4,4	16,2	9,1
30 001 / 50 000 F	1,8	20,2	9,1
> 50 000 F	0,2	3,4	1,5
Effectifs	15 029	9 887	24 916
% total	60,3 %	39,7 %	100%

Source : CCIJP / IFP

c/ Les variations par statut et qualification : les rédacteurs reporters, les secrétaires de rédaction, les reporters photographes, les journalistes reporters d'images et les grands reporters.

L'analyse de la relation entre salaire, statut et qualification va porter sur les cinq métiers déjà étudiés⁹⁷.

Les répartitions de revenus des salariés rédacteurs – reporters et des secrétaires de rédaction sont logiquement très proches de la répartition observée pour les journalistes "base". **Les deux premières tranches de salaires mensuels bruts les plus fréquentes sont les tranches et 15 001 / 20 000 F et 10 001/15 000 F qui rassemblent 64,2 % des rédacteurs – reporters et 71,2 % des secrétaires de rédaction.**

Pour les pigistes, on retrouve l'écart déjà noté avec les salariés. Les pigistes rédacteurs - reporters ont des revenus inférieurs à ceux des secrétaires de rédaction, mais il faut noter que les secrétaires de rédaction sont peu nombreux à être pigistes, 7,6 %, un taux très inférieur à celui des rédacteurs – reporters qui est de 29,3 %.

Tableau 43 : Revenus mensuels bruts des salariés et des pigistes : rédacteurs – reporters et secrétaires de rédaction (en % de chaque groupe) : 1999

	Rédacteurs - reporters		Secrétaires de rédaction	
	salariés	pigistes	salariés	pigistes
<= 5 000 F	0,6	9,8	0,2	8,7
5 001 / 10 000 F	12,8	38,6	9,3	33,3
10 001 / 15 000 F	31,3	29,7	31,4	39,6
15 001 / 20 000 F	33,0	12,4	39,8	15,0
20 001 / 25 000 F	15,2	4,9	16,0	2,4
25 001/ 30 000 F	4,9	2,4	2,6	1,0
30 001 / 50 000 F	2,0	1,9	0,6	0,0
> = 50001 F	0,2	0,42	0,1	0,0
Effectif	9 742	4 028	2 525	207
% total	70,7 %	29,3%	92,4 %	7,58 %

Source : CCIJP / IFP

⁹⁷ - Cf. supra pp. 31 et sq.

Les salaires des reporters photographes se situent également dans les mêmes tranches que les revenus des journalistes "base", c'est-à-dire les tranches 15 001/20 000 (36,3 %) et 10 001/15 000 F (30,6 %). L'écart salarier / pigiste est également le même. Il faut toutefois remarquer, pour les reporters photographes, la part des revenus élevés (supérieurs à 25 000 F) chez les salariés (8,6 %) mais surtout chez les pigistes (12,7 %).

Les journalistes reporters d'images perçoivent eux des salaires proportionnellement plus élevés que les journalistes des trois précédentes qualifications : **48,7 % des journalistes reporters d'images salariés s'inscrivent dans la tranche 15 001/20 000 F**, alors que celle-ci ne concerne que 32 à 40 % des trois groupes précédents. Ils ne sont que 23,7 % dans la tranches des 10 001/15 000 F, contre 30 % environ pour les trois autres groupes.

Groupe particulier, celui des grands reporters. Ils appartiennent à la catégorie des cadres, ce qui explique la très faible part des pigistes dans ce groupe. Leurs revenus sont nettement supérieurs à ceux des quatre autres groupes et se trouvent logiquement proches de la distribution des salaires des cadres. **Les deux tranches de revenus les plus fréquentes pour les grands reporters salariés sont celles des 20 001/25 000 F qui concerne 47,2 % d'entre eux et la tranche suivante est supérieure, 25 001/ 30 000 F (23 %)**. L'accès à la position de grand reporter s'inscrit dans une évolution de carrière qui privilégie l'activité de reportage plutôt que l'activité de gestion d'équipes de rédaction.

Tableau 44 : Revenus mensuels bruts des salariés et des pigistes des métiers du reportage : reporters photographes, journalistes reporters d'images et grands reporters (en % de chaque groupe) : 1999

	Reporters photographes		Journalistes reporters d'images		Grands reporters	
	salariés	pigistes	salariés	pigistes	salariés	pigistes
<= 5 000 F	0,4	8,1	0,4	6,2	0,0	
5 001 / 10 000 F	10,1	31,9	5,6	35,2	0,4	
10 001 / 15 000 F	30,6	26,3	23,6	36,1	1,6	
15 001 / 20 000 F	36,3	13,9	48,7	17,9	12,6	
20 001 / 25 000 F	14,1	7,1	14,7	2,2	47,2	
25 001/ 30 000 F	6,0	5,4	5,0	1,5	23,0	
30 001 / 50 000 F	2,5	5,9	1,9	0,6	15,0	
> = 50001 F	0,1	1,6	0,4	0,3	0,3	
Effectif	772	692	573	324	962	9
% total	52,7%	47,3 %	63,9 %	36,1%	99 %	1 %

Source : CCIJP / IFP

2 / Les revenus comparés des salariés et des pigistes : sexe et âge

a/ Les revenus mensuels bruts des salariés et des pigistes par sexe

Les écarts de revenus entre les femmes⁹⁸ et les hommes journalistes sont nettement marqués chez les salariés. La première tranche de salaire la plus fréquente (15 001/20 000 F) concerne 32 % des femmes mais seulement 28 % des hommes, soit un écart de 4 points. Dans les tranches inférieures à 15 000 F les femmes sont constamment plus nombreuses que les hommes (38,3 % des femmes contre 26 % des hommes). Dans les tranches supérieures à 20 000 F, ce sont les hommes qui sont constamment plus nombreux (29,5 % des femmes contre 45,9 % des hommes)

La tranche de salaire médiane⁹⁹ est celle des 17 500/20 000 F : c'est également la médiane pour les journalistes hommes. En revanche, pour les journalistes femmes, la tranche médiane de salaire est celle de 15 001 à 17 500 F.

⁹⁸ - Les données disponibles ne permettent pas de connaître la réalité des emplois occupés par les femmes, en particulier si elles travaillent à temps partiel.

⁹⁹ - La tranche de salaire médiane est celle qui sépare l'effectif en deux groupes égaux.

Les différences de revenus entre les femmes pigistes et les hommes pigistes sont relativement faibles. La tranche la plus fréquente (5 001 / 10 000 F) concerne 39 % des femmes et 34,1 % des hommes, soit 5 points d'écart, mais la suivante, celle des 10 001 / 15 000 F concerne de manière égale les femmes (30%) et les hommes (29 %). C'est surtout dans les tranches de revenus élevés que les pigistes hommes sont plus nombreux que leurs collègues femmes : 14 % des hommes pigistes ont des revenus supérieurs à 20 000 F pour seulement 8 % des femmes pigistes.

Tableau 45 : Salariés et pigistes : revenus mensuels bruts : total, femmes, hommes (en % de chaque groupe) : 1999

	Salariés			Pigistes		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
<=5 000 F	0,4	0,3	0,3	9,7	8,2	8,9
5 001 / 10 000 F	10,5	6,3	7,9	39,0	34,2	36,3
10 001 / 15 000 F	27,4	19,4	22,4	30,7	29,0	29,8
15 001 / 20 000 F	32,1	28,2	29,7	12,6	14,6	13,7
20 001 / 25 000 F	17,2	21,9	20,1	4,2	6,3	5,4
25 001 / 30 000 F	6,6	10,6	9,1	2,0	3,5	2,8
30 001 / 50 000 F	5,0	11,5	9,1	1,4	3,4	2,5
> = 50 001 F	0,7	2,0	1,5	0,5	0,8	0,7
<i>Effectif</i>	9 304	15 606	24 910	2 570	3 139	5 709
<i>% total</i>	37,4 %	62,6 %		45 %	55 %	100%

Source : CCIJP / IFP

b/ Les revenus mensuels bruts des salariés et des pigistes par âge

Les revenus des salariés varient avec l'âge des journalistes, avec une progression vers les hauts revenus plus rapide que pour l'ensemble des journalistes¹⁰⁰.

Tableau 46 : Salariés : salaires mensuels bruts par tranche d'âges et par tranche de 5 000 F (en % des tranches d'âges) : 1999

	<= 5 000 F	5 001 / 10 000 F	10 001 / 15 000 F	15 001 / 20 000 F	20 001 / 25 000 F	25 001 / 30 000 F	30 001 / 50 000 F	> 50 000 F
<= 25 ans	4,3	52,3	39,8	3,4	0,3	0,0	0,0	0,0
26 / 30 ans	0,7	23,0	52,2	20,2	3,1	0,5	0,3	0,1
31 / 35 ans	0,3	9,6	35,5	38,7	11,4	3,3	1,1	0,1
36 / 40 ans	0,2	6,0	21,3	38,0	20,8	7,5	5,7	0,5
41 / 45 ans	0,4	4,2	15,4	34,3	24,0	11,0	9,8	1,0
46 / 50 ans	0,1	3,8	12,1	27,2	27,9	13,6	13,6	1,8
51 / 55 ans	0,1	2,5	8,9	22,7	29,7	15,8	17,5	2,8
56 / 60 ans	0,3	3,4	8,0	19,4	27,4	14,8	22,1	4,6
> 60 ans	0,5	5,0	9,8	13,3	21,3	14,5	23,2	12,4
<i>Effectif</i>	82	1 957	5 571	7 390	5 013	2 265	2 265	373
<i>(et %)</i>	0,3%	7,9 %	22,4%	29,7%	20,1%	9,1%	9,1	1,5%

Source : CCIJP / IFP

Les salariés les plus jeunes sont plus nombreux dans les tranches de revenus les plus basses : **56,5 % des moins de 25 ans gagnent moins de 10 000 F mensuels bruts**. Ils sont pratiquement absents des revenus supérieurs à 15 000 F. Entre 26 et 30 ans, ils sont déjà plus de 75 % à avoir des revenus supérieurs à 10 000

¹⁰⁰ - Cf. *supra* tableaux 38 et 39, pp. 50-51.

F. Ensuite les salaires s'étalent majoritairement sur trois tranches : une tranche pivot la plus fréquente, et les deux tranches qui l'encadrent.

Entre 31 et 45 ans, la tranche pivot est celle des 15 001/20 000 F qui rassemble 34 à 38 % de l'effectif. La tranche inférieure (10 001/ 5 000 F) voit sa part diminuer de 35,5 % à 15,4 % pendant que la part de la tranche 20 001/25 000 passe de 11,4 % à 24%.

Entre 46 et 60 ans la tranche pivot passe à 20 001/25 000 F mais sa part relative varie faiblement autour de 28 % de l'effectif. La tranche inférieure (15 001/20 000 F) diminue fortement de 27 à 19,4 % alors que la tranche supérieure (25 001/30 000 F) ne concerne qu'environ 15 % de l'effectif. La tranche suivante (30 000/50 000 F) touche elle 14 à 22 % des salariés âgés de 46 à 60 ans.

Pour les salariés les plus âgés (au-delà de 60 ans), la tranche la plus fréquente est celle des 30 001/50 000 F mais les revenus sont globalement assez étalés entre 20 000 et 50 000 F. Ce sont eux qui constituent l'effectif le plus important dans la tranche des salaires supérieurs à 50 000 F avec 12,5 %, trois fois plus que pour les 56 / 60 ans et dix fois plus que pour les 46/50 ans. Ceci s'explique par le fait que la part des journalistes qui a atteint des niveaux de responsabilités importantes associés à des rémunérations élevées se situe bien sûr dans les tranches d'âges les plus élevées.

Tableau 47 : Pigistes : revenus mensuels bruts par groupes d'âges, par tranches de 5 000 : 1999

	<= 5 000 F	5 001 / 10 000 F	10 001 / 15 000 F	15 001 / 20 000 F	20 001 / 25 000 F	25 001 / 30 000 F	30 001 / 50 000 F	> 50 000 F
<= 25 ans	6,4	42,0	37,6	11,5	1,3	0,6	0,6	0,0
26 / 30 ans	7,1	42,4	35,4	11,0	2,8	0,8	0,4	0,2
31 / 35 ans	7,9	38,6	30,9	15,2	4,5	1,6	1,0	0,4
36 / 40 ans	9,4	33,7	29,4	14,7	6,0	3,5	2,2	1,1
41 / 45 ans	7,5	32,6	30,8	14,2	7,5	2,8	4,1	0,5
46 / 50 ans	11,8	32,6	22,9	16,8	6,0	5,3	4,1	0,5
51 / 55 ans	10,5	32,0	25,1	12,3	7,7	5,2	5,7	1,4
56 / 60 ans	13,3	35,6	22,3	13,3	6,9	3,9	4,3	0,4
> 60 ans	13,4	31,0	21,1	8,5	9,2	6,3	7,0	3,5
Effectif	508	2072	1 700	782	307	160	143	37
% total	8,90 %	36,3 %	29,8 %	13,7 %	5,4 %	2,8 %	2,5 %	0,7 %

Source : CCIJP / IFP

Pour les pigistes, la progression des revenus avec l'âge n'existe pratiquement pas. En effet, quelle que soit la classe d'âge considérée, la première tranche de revenus bruts mensuels la plus fréquente est celle des 5 000/10 000 F : elle touche 30 à 40 % de l'effectif de chaque tranche d'âge. La tranche suivante, également pour l'ensemble des groupes d'âge, est celle des 10 001/15 000 F qui touche 21 à 37 % de l'effectif.

3/ Les revenus comparés des salariés et des pigistes par média d'exercice

Les politiques de rémunérations sont différentes selon les médias et le facteur statutaire introduit un élément supplémentaire de différenciation. Pour parvenir à un degré de précision satisfaisant, l'analyse va **porter, tant pour les revenus des salariés que pour ceux des pigistes, sur les trois premières tranches de rémunération les plus fréquentes.** La première tranche de revenu la plus fréquente permet de situer le média par rapport au revenu médian. La valeur et le poids relatifs de la deuxième et de la troisième tranches les plus fréquentes permettent de pondérer (à la hausse ou à la baisse) l'importance de la première tranche et de qualifier plus précisément chaque média comme plus ou moins rémunérateur. Il faut rappeler *in fine* que le montant des revenus distribués est aussi conditionné par la situation économique des entreprises de chacun des secteurs¹⁰¹ et non pas uniquement par la répartition des effectifs par fonction, emploi ou ancienneté.

¹⁰¹ - Cf. *supra*, M-F. Lafosse, Partie I : L'évolution du secteur des médias depuis 1990, p. 11.

a/ Les revenus mensuels bruts des salariés par média : analyse des trois premières tranches de revenus les plus fréquentes.

Pour les salariés, la tranche de revenu médiane est celle des 17 500/ 20 000 F ce qui situe le salaire médian autour de 18 750 F brut mensuel. Quel que soit le média, les premières tranches de revenus les plus fréquentes pour les salariés s'échelonnent entre 10 001 F et 25 000 F et chacune d'elle concerne 23 à 42 % des effectifs.

Tableau 48 : Salariés : tranches de salaires bruts mensuels les plus fréquentes 1, 2 et 3 par média (en % de chaque média) : 1999

Médias (et effectif en %)	1 ^{ère} tranche de salaires la plus fréquente et %	2 ^{ème} tranche de salaires la plus fréquente et %	Effectif Tr 1 + Tr 2 en % du média	3 ^{ème} tranche de salaires la plus fréquente et %
Presse Quotidienne Nationale (7,32 %)	20 001 / 25 000 26,9 %	15 001 / 20 000 23,0 %	49,9 %	30 001 / 50 000 20,0 %
Télévisions nationales hertziennes (3,41 %)	20 001 / 25 000 25,4 %	15 001 / 20 000 24,9 %	50,2 %	30 001 / 50 000 24,0 %
Agences Mondiales d'Information (3,37 %)	20 001 / 25 000 31,9 %	15 001 / 20 000 25,4 %	57,2 %	25 001/ 30 000 23,0 %
Télévisions Régionales (4,65 %)	15 001 / 20 000 37,5 %	20 001 / 25 000 32,3 %	69,78%	25 001/ 30 000 12,1 %
Radios nationales (3,07 %)	15 001 / 20 000 35,8 %	20 001 / 25 000 31,0 %	66,8 %	10 001 / 15 000 12,7 %
Presse Quotidienne Régionale (23,03 %)	15 001 / 20 000 36,3 %	10 001 / 15 000 25,2 %	61,5 %	20 001 / 25 000 23,6 %
Presse Spécialisée Technique et Professionnelle (11,86 %)	15 001 / 20 000 31,6 %	10 001 / 15 000 29,1 %	60,6 %	20 001 / 25 000 13,9 %
Presse Spécialisée Grand Public (19,02 %)	15 001 / 20 000 29,5 %	10 001 / 15 000 25,2 %	54,7 %	20 001 / 25 000 17,9 %
Radios Locales (5,29 %)	15 001 / 20 000 28,3 %	5 001 / 10 000 21,5 %	49,8 %	10 001 / 15 000 20,9 %
Presse Magazine d'Information Générale (5,04 %)	15 001 / 20 000 22,8 %	30 001 / 50 000 19,7 %	42,5 %	20 001 / 25 000 18,9 %
Autres Télévisions (2,80 %)	10 001 / 15 000 29,7 %	15 001 / 20 000 23,8 %	53,5 %	20 001 / 25 000 16,7 %
Autres Agences (2,07)	10 001 / 15 000 28,2 %	15 001 / 20 000 24,9 %	53,0 %	20 001 / 25 000 13,9 %
Agences Photographiques (0,66 %)	10 001 / 15 000 34,6 %	15 001 / 20 000 22,2 %	48,4 %	20 001 / 25 000 17,9 %
Presse Institutionnelle (4,44 %)	10 001 / 15 000 35,6 %	15 001 / 20 000 27,4 %	63,1 %	5 001 / 10 000 15,1 %
Presse Régionale non Quotidienne (3,55 %)	5 001 / 10 000 40,0 %	10 001 / 15 000 37,6	79,6 %	15 001 / 20 000 11,1 %

Source : CCIJP / IFP

69,8 % des salariés des télévisions régionales perçoivent des rémunérations 15 001 à 25 000 F. La troisième tranche la plus élevée est supérieure aux deux précédentes (25 001/30 000 F) ce qui les situe également du côté des médias plutôt rémunérateurs.

Les radios à couverture nationale sont, pour les deux premières tranches, assez proches des télévisions régionales, donc au niveau des salaires plutôt élevés (66,8 % des salariés entre 15 001 et 25 000 F). En revanche, la troisième tranche est une tranche plus faible, 10 001/15 000 F mais elle ne concerne que 12,7 % des salariés.

La presse magazine d'information générale présente un profil particulier. La deuxième tranche la plus fréquente est une des plus élevée (30 001/50 000 F), et la troisième (20 001/25 000F) est également plus élevée que la première. 52 % des salariés de la presse magazine d'information générale gagnent entre 20 000 et 50 000 F mensuel, **ce qui permet de considérer ce média comme particulièrement rémunérateur.**

Pour les quatre autres médias, **presse quotidienne régionale, presse spécialisée technique et professionnelle et presse spécialisée grand public la deuxième tranche de salaires la plus fréquente (10 001 / 15 000 F) est plus faible que la première.** En revanche, la troisième est plus élevée : 55 à 62 % des salariés se situent dans les tranches 10 001/20 000 F. Ces médias versent des salaires plutôt moyens à l'exception des radios locales qui se situent, elles, vers les tranches les plus basses car la troisième tranche la plus fréquente est inférieure aux deux précédentes.

La tranche 10 001/15 000 F est la première tranche la plus fréquente pour 28 à 42% des effectifs de quatre médias : autres télévisions, autres agences, agences photographiques et presse institutionnelle. Sa faiblesse est partiellement compensée par les valeurs plus élevées des deux tranches suivantes (15 001/20 000 F et 20 001/25 000 F). **C'est ainsi que les salaires versés par les agences photographiques, les autres télévisions et les autres agences se situent dans les tranches plutôt moyennes : 48 à 53 % des salariés de ces médias touchent entre 10 001 et 20 000 mensuels.** La presse institutionnelle fait exception puisque la troisième tranche la plus fréquente est inférieure aux deux précédentes : les salaires y sont donc faibles.

Enfin la presse hebdomadaire régionale présente un éventail des salaires très faible puisque 79,6 % des salariés gagnent entre 5 000 et 15 000 F mensuels bruts

La tranche 20 001/25 000 F, comme première tranche de salaires la plus élevée concerne 25 à 30% des salariés des trois principaux médias généralistes : la presse quotidienne nationale, les télévisions nationales et les grandes agences mondiales. La moitié des salariés y gagnent entre 15 000 et 25 000 F. La troisième tranche de salaires la plus fréquente est plus élevée que les deux précédentes, et concernent 20 à 23 % des salariés. Cette troisième tranche est particulièrement élevée pour la presse quotidienne nationale et les télévisions nationales hertziennes puisqu'il s'agit de la tranche 30 001/ 50 000 F. Pour les agences nationales, c'est la tranche immédiatement inférieure, 25 001/30 000 F.

La tranche des 15 001/20 000 F est la plus fréquente pour sept médias et elle concerne 22 à 37,5% de leurs effectifs. Mais l'examen de la deuxième et de la troisième tranche la plus fréquente montre des différences importantes entre ces médias.

Pour les salariés, les quatre médias les plus rémunérateurs (de 20 001 F à 25 000 F ou 30 000 F) sont donc la presse quotidienne nationale, les télévisions nationales, les grandes agences mondiales, et la presse magazine d'information générale. Proches de ce groupe se situent les télévisions régionales et les radios à couverture nationale. Vient ensuite un groupe de six médias proposant des revenus plus moyens (10 001/ 20 000 F) : presse quotidienne régionale, presse spécialisée technique et professionnelle, presse spécialisée grand public, agences photographiques, "autres télévisions" et "autres agences". Il faut noter que ces médias sont ceux qui emploient le plus grand nombre de salariés. Enfin, trois secteurs sont peu rémunérateurs : les radios locales, la presse institutionnelle et surtout la presse régionale non quotidienne.

Les barèmes des salaires négociés entre les organisations de journalistes et les organisations patronales et publiés par le Syndicat National des Journalistes¹⁰² indiquent que les rémunérations négociées contractuellement varient de façon importante selon les catégories de médias, et, à l'intérieur des catégories de la presse périodique et spécialisée en particulier, entre les catégories de titres. D'après ce barème, les moins rémunérateurs sont aussi les radios locales privées et les agences photographiques, ainsi que les hebdomadaires régionaux. Les plus rémunérateurs sont les quotidiens nationaux, les agences "télégraphiques" (agences de presse) et les quotidiens régionaux. Ce classement des médias dans les barèmes de salaires est à relier au rythme de production de ces médias : production en flux continu en agence, production pluriquotidienne dans l'audiovisuel national et production quotidienne 6 à 7 jours par semaines pour les grands quotidiens nationaux et régionaux. Ces rythmes de production imposent des conditions de travail assez contraignantes qui légitiment des compensations salariales.

¹⁰² - Voir le site du SNJ : <http://www.snj.fr/convention-collective-de-travail-des-journalistes/pr%C3%A9sentation> .

b/ Les revenus mensuels bruts des pigistes par média : analyse des trois premières tranches de revenus les plus fréquentes.

D'une façon générale, les revenus des pigistes sont faibles puisque 45 % des pigistes gagnent moins de 10 000 F par mois et que leur revenu médian se situe autour de 11 250 F (tranche médiane de 10 000 à 12 500 F).

Quel que soit le média, les premières tranches de revenus les plus fréquentes pour les pigistes sont inférieures à celles des salariés et s'échelonnent entre 5 001 F et 20 000 F. De plus ces premières tranches les plus fréquentes, qui sont donc plus basses que pour les salariés concernent de 32 à 48 % des pigistes, soit des effectifs plus importants.

Tableau 49 : Pigistes : trois premières tranches de revenus mensuels bruts des piges les plus fréquentes par média (en % de chaque média) : 1999

Média (et effectif en %)	1 ^{ère} tranche de salaires la plus fréquente et %	2 ^{ème} tranche de salaires la plus fréquente et %	Effectif Tr 1 + Tr 2 en % du média	3 ^{ème} tranche de salaires la plus fréquente et %
Agences photographiques (2,1 %)	15 001 / 20 000 21,9 %	5 001 / 10 000 17,7 %	39,5 %	10 001 / 15 000 15,1 %
Télévisions Régionales (9,5 %)	10 001 / 15 000 39,6 %	5 001 / 10 000 31,5 %	71,1 %	15 001 / 20 000 18,0 %
Agences mondiales d'information (1,7 %)	10 001 / 15 000 41,5 %	5 001 / 10 000 26,6 %	68,1 %	15 001 / 20 000 17,0 %
Autres télévisions (5,3 %)	10 001 / 15 000 30,43 %	5 001 / 10 000 29,4 %	59,9%	15 001 / 20 000 18,4 %
Télévisions nationales (4,2 %)	10 001 / 15 000 33,2 %	5 001 / 10 000 23,8 %	57,0 %	15 001 / 20 000 22,1 %
Radios nationales (4,0 %)	5 001 / 10 000 40,4 %	10 001 / 15 000 36,4 %	76,8 %	15 001 / 20 000 9,2 %
Presse magazine d'information générale (6,5 %)	5 001 / 10 000 37,4 %	10 001 / 15 000 29,5 %	66,9 %	15 001 / 20 000 12,6 %
Presse spécialisée technique et professionnelle (10,7 %)	5 001 / 10 000 41,4 %	10 001 / 15 000 24,3 %	65,7 %	15 001 / 20 000 13,6 %
Presse spécialisée grand public (29,8 %)	5 001 / 10 000 35,5 %	10 001 / 15 000 28,6 %	64,1 %	15 001 / 20 000 13,1 %
Autres agences (2,2 %)	5 001 / 10 000 33,9 %	10 001 / 15 000 28,9 %	62,8 %	15 001 / 20 000 12,4 %
Presse quotidienne nationale (7,8 %)	5 001 / 10 000 32,56 %	10 001 / 15 000 24,8 %	57,4 %	15 001 / 20 000 17,8 %
Presse Institutionnelle (3,3 %)	5 001 / 10 000 48,4 %	10 001 / 15 000 30,8 %	79,3 %	<= 5 000 13,3 %
Presse quotidienne régionale (7,4 %)	5 001 / 10 000 47,1 %	10 001 / 15 000 30,6 %	77,7 %	<= 5 000 10,5 %
Radios locales (4,6 %)	5 001 / 10 000 46,8 %	10 001 / 15 000 29,6 %	53,5 %	<= 5 000 10,5 %
Presse Régionale non Quotidienne (1,0 %)	5 001 / 10 000 36,8 %	<= 5 000 26,3 %	63,2 %	10 001 / 15 000 26,3 %

Source : CCIJP / IFP

La première tranche la plus fréquente la plus élevée, 15 001 / 20 000 F, ne concerne qu'un seul média, les agences photographiques, et seulement 21,9 % des effectifs de ce média. La plus basse, celle des 5 001 / 10 000 F, concerne 10 médias sur quinze avec l'ensemble de la presse, l'ensemble des radios et les "autres

agences" ; elle concerne entre 30 et 48 % des pigistes employés par ces médias. Cette prévalence de la tranche 5 001 / 10 000 F est conforme à l'analyse précédente de la répartition des revenus. Enfin, la tranche intermédiaire, celle des 10 001 / 15 000 F rassemble les télévisions (nationales et régionales) et les agences mondiales d'information et concerne 30 à 40 % des effectifs de ces médias.

La répartition des médias suivant la première tranche de revenus la plus fréquente pour les pigistes diffère peu de celle des salariés. Les agences photographiques et les autres télévisions se trouvent dans le haut de la répartition alors que la presse quotidienne nationale et la presse quotidienne régionale figurent assez bas dans le classement, au contraire de ce qui a été observé pour les salariés. Si on étend l'observation aux trois premières tranches de revenus les plus fréquentes, les différences de situation des pigistes selon les médias s'accroissent, ainsi que les écarts par rapport aux salariés.

Le secteur des agences photographiques présente un certain nombre de singularités. C'est le média dont la tranche de revenu la plus fréquente est la plus élevée pour les pigistes : 15 001 / 20 000 F pour 21,9 %. L'éventail des revenus des pigistes y est relativement large, de 5 001 F à 25 000 F. Les deux premières tranches de revenus ne rassemblent que 39,5 % des pigistes de ce secteur mais en revanche 20 % des pigistes des agences photographiques gagnent plus de 30 000 F mensuels. Les photographes qui travaillent en agence sont très souvent indépendants et leur carrière se déroule sous le statut de pigiste (42,7 % des effectifs des agences). **On peut donc dire que ce sont les agences photographiques qui proposent aux pigistes les revenus les plus élevés.**

Le groupe suivant (première tranche la plus fréquente : 10 001 / 15 000 F) rassemble **les télévisions et les agences mondiales d'information.** Dans ces secteurs, la première tranche de revenus la plus fréquente concerne 30 à 40 % des pigistes. Mais, la tranche suivante est inférieure (5 001 / 10 000) en valeur à la première. Ces deux premières tranches de revenus regroupent 60 à 70 % des effectifs. La troisième tranche la plus fréquente est celle des 15 001 / 20 000 F qui touche environ 20 % des effectifs des pigistes. De plus, les revenus supérieurs à 30 000 F sont très faiblement représentés (à peine 1 %) sauf dans les télévisions nationales (8 % de l'effectif). **Ces médias, télévisions et agences mondiales d'informations, proposent à leurs pigistes des rémunérations moyennes, proches du revenu médian (11 250 F) des pigistes.**

Pour les 10 médias suivants, **essentiellement la presse et la radio, la première tranche de revenus la plus fréquente est moins élevée (5 001 / 10 000 F) et elle concerne une part plus importante des effectifs de pigistes, de 32 à 48 %.** La deuxième tranche (10 001/15 000 F) concerne 24 à 36 % des effectifs. 57 à 75 % des pigistes de ces médias gagnent donc aussi (comme pour le groupe de médias précédents) entre 5 000 et 15 000 F mensuels. Les rémunérations y sont donc globalement plus faibles. Mais c'est la valeur et la part relative de la troisième tranche la plus fréquente qui différencient encore ces médias.

Pour un premier ensemble (**radios nationales, presse magazine d'information générale, presses spécialisées, "autres agences d'information" et presse quotidienne nationale**) la troisième tranche la plus fréquente (15 001 / 20 000 F) est plus élevée que les deux premières (5 001 / 10 000 F puis 10 001/15 000 F). De ce fait, il présente une **gamme de revenus des pigistes plutôt moyens, assez proche de celle de la télévision.** La présence d'un pourcentage significatif de pigistes (de 2 à 8 %) percevant des revenus supérieurs à 30 000 contribue à compenser la faiblesse en valeur de la première tranche la plus fréquente.

La presse institutionnelle, la presse régionale et les radios locales versent aux pigistes des rémunérations très faibles puisque la troisième tranche la plus fréquente est plus faible ($\leq 5\,000$ F) que la première. De plus les rémunérations supérieures à 30 000 F sont très faiblement représentées (de 0,7 % pour la presse quotidienne régionale et 0,4 % pour les radios locales) ou totalement absentes.

Pour les pigistes donc, seules les agences photographiques proposent des rémunérations relativement élevées, largement supérieures au revenu médian. Télévisions, agences mondiales d'informations, radios nationales, presse magazine d'information générale, presses spécialisées, "autres agences d'information" et presse quotidienne nationale versent des rémunérations moyennes, et presse institutionnelle, radios locales et presse régionale des rémunérations basses.

Du point de vue des revenus, la situation de salarié est donc nettement préférable à celle de pigiste : les salaires sont plus élevés et les chances de les voir progresser tout au long de la carrière sont réelles, en particulier grâce à l'accès à des positions cadres. Pour les pigistes, ces évolutions n'existent pas ce qui les maintient à des niveaux de revenus très bas. C'est d'ailleurs la faiblesse de la rémunération des

pigistes qui "tire" les revenus globaux des journalistes à la baisse comme le montre la comparaison des revenus médians. **Pour l'ensemble des journalistes le revenu médian mensuel peut être estimé à 16 250 F : il n'est estimé qu'à 11 250 F pour les pigistes mais à 18 750 F pour les salariés.**

Les écarts de revenus entre pigistes et salariés se retrouvent aussi dans les médias. Il y a peu de différence dans la distribution des médias les plus rémunérateurs : quand les salariés sont bien rémunérés, les pigistes le sont aussi, mais à un niveau inférieur de 5 000 à 10 000 F. Il faut toutefois noter deux exceptions : les agences photographiques et la presse quotidienne. Les agences photographiques sont les entreprises qui rémunèrent le mieux leurs pigistes. La presse quotidienne (nationale et régionale) est le secteur où les écarts de rémunération entre salariés et pigistes sont les plus importants.

V. LES JOURNALISTES DIPLOMES DES ECOLES PROFESSIONNELLES RECONNUES ET TITULAIRES DE LA CARTE DE PRESSE 1999

Le diplôme d'école reconnue par la Convention collective est la seule indication, en termes de niveau de formation, disponible dans la banque de données de la CCIJP. En effet, le diplôme d'une école de journalisme agréée par la Convention Collective des Journalistes est le seul diplôme à avoir une influence sur l'attribution de la carte de presse : le fait de sortir d'une école "reconnue" permet au nouveau journaliste de n'être stagiaire que 12 mois au lieu de 24 donc d'accéder plus rapidement à une situation de titulaire.

Il s'agit ici du seul groupe des journalistes diplômés d'une école reconnue qui sont en activité dans les médias avec le statut de journaliste, titulaires de la carte de presse 1999. Il ne représente donc qu'une fraction de l'effectif d'ensemble des diplômés de ces écoles car certains diplômés exercent des métiers hors du journalisme. Sur les dix dernières années, ce nombre des diplômés d'écoles reconnues parmi les jeunes journalistes encartés a augmenté de 270 % : en 1991 ils étaient 72 308 en 1999 et seulement 267 en 2000. En 1991 ils représentaient à peine 4 % des nouveaux titulaires de la carte de presse, 6 % en 1995 et 14 % en 1999. Ce mouvement est à mettre en lien avec le fort dynamisme de l'audiovisuel décrit en première partie qui a contribué à la création de nombreux emplois, dont des emplois de journalistes comme l'a montré M.F. Lafosse dans la première partie¹⁰³.

Le passage par une école professionnelle reconnue¹⁰⁴ apparaît, aux étudiants, comme une garantie face aux aléas de l'emploi ; ils misent à la fois sur la qualité de la formation mais aussi sur deux effets de réseaux complémentaires : celui des enseignants professionnels qui interviennent dans les formations et qui peuvent mieux les guider dans les arcanes des stages puis de l'emploi et les réseaux des anciens élèves qui peuvent être mobilisés en soutien par les jeunes diplômés. Dans ce dernier cas, l'ancienneté de la formation devient un atout supplémentaire.

A/ LES ECOLES PROFESSIONNELLES RECONNUES ET LEURS EFFECTIFS

1/ Les écoles de journalisme reconnues

En 1999, ce groupe des écoles reconnues est constitué de huit établissements¹⁰⁵, privés ou publics, installés à Paris ou en province.

Il convient, pour éclairer l'analyse de ce groupe, de redonner quelques éléments d'information sur chacune de ces écoles, en particulier concernant la date de la reconnaissance par la profession et l'effectif moyen par promotion. Ces éléments sont en effet nécessaires à la compréhension des analyses qui vont suivre, et tout particulièrement des écarts observés entre les effectifs des journalistes diplômés de ces écoles et le nombre de ceux qui travaillent dans les médias en 1999¹⁰⁶.

Les huit écoles ont été agréées à des dates différentes (entre 1947 pour le Centre de formation des journalistes et 1991 pour l'Institut pratique du journalisme), et l'agrément n'a pas d'effet rétroactif : des journalistes ayant été formés au CELSA ou à l'Institut pratique du journalisme avant l'année de leur agrément (1981 et 1991) ne seront pas comptabilisés comme diplômés d'une école reconnue par la CCIJP avant ces dates. C'est ainsi que depuis leur création, l'Ecole supérieure de journalisme de Lille a formé 2640 journalistes, l'Institut pratique du journalisme 450, l'Institut universitaire de technologie de Bordeaux 901, effectifs évidemment supérieurs à ceux qui seront traités ici¹⁰⁷. Autre élément important à prendre en compte, les différences d'effectifs annuels des promotions entre les établissements : 15 pour le CELSA, 37 pour le Centre universitaire d'étude du journalisme ou 62 pour l'Ecole supérieure de journalisme de Lille¹⁰⁸ en 1996.

¹⁰³ - Cf. 1^{ère} partie : Marie-Françoise Lafosse. Partie I : *Evolution du secteur des médias entre 1990 et 1999*, p. 11

¹⁰⁴ MARCHETTI Dominique (2003) « Les ajustements du marché scolaire au marché du travail journalistique », *HERMES*, 2003, 35, pp. 81-90 ; <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/9320> ; REMOND Edith (1999), « Pourquoi veulent-ils devenir journalistes ? » *COMMUNICATION ET LANGAGES*, 119, 1999, pp. 4/23 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_1999_num_119_1_2901

¹⁰⁵ - Un neuvième établissement, l'Ecole de journalisme de Toulouse, vient de recevoir un agrément provisoire pour une durée de un an (novembre 2000).

¹⁰⁶ - Voir Dominique MARCHETTI, Denis RUELLAN, (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>.

¹⁰⁷ - Le groupe des journalistes étudiés est entré dans la profession entre 1960 et 1999.

¹⁰⁸ - Voir : SJTI. Paris.- *Formation des journalistes*, avril 1998 ; Alain CHANEL, *Essai d'évaluation quantitative de l'impact des établissements délivrant des formations "conventionnées" sur la population des journalistes*, Strasbourg, CUEJ, nov. 1996, 20 p. ;

Ces deux indicateurs, date d'agrément et effectif moyen annuel des promotions, jouent donc leur rôle dans la place relative qu'occupe chacune des écoles¹⁰⁹ dans l'espace professionnel du journalisme français en 1999.

Tableau 50 : Ecoles reconnues par la Convention Collective des Journalistes : tableau réalisé à partir du "Rapport du SJTI" d'avril 1998 et du "Rapport" d'Alain Chanel de novembre 1996¹¹⁰.

Nom	Localisation	Statut	Date de création	Date de la reconnaissance par la profession	Niveau d'admission théorique	Effectif moyen de la promotion 1996
CELSA – MST Journalisme	Paris	Formation universitaire publique	1978	1981	Bac + 2	15
CFJ – Centre de formation des journalistes	Paris	Ecole privée	1946	1947	Bac + 2	46
CUEJ – Centre Universitaire d'étude du Journalisme	Strasbourg	Formation universitaire publique	1957	1968	Bac + 2	37
EJCM – Ecole de journalisme et de Communication de Marseille	Marseille	Formation universitaire publique	1983	1984	Bac + 2	18
ESJ - Ecole Supérieure de Journalisme	Lille	Ecole privée	1924	1956	Bac + 2	62
IPJ – Institut Pratique du Journalisme	Paris	Ecole privée	1978	1991	Bac + 2	37
IUT - DUT Journalisme	Bordeaux	Formation universitaire publique	1968	1975	Bac	35
IUT – DUT Journalisme	Tours	Formation universitaire publique	1968	1981	Bac	28

Source : IFP

2/ La répartition par école des journalistes diplômés titulaires de la carte 1999

En 1999 les journalistes diplômés d'une école reconnue en activité représentent 12 % (3 810 journaliste) de l'ensemble de la population des journalistes détenteurs de la carte professionnelle.

35,5 % des journalistes diplômés des écoles reconnues en activité en 1999 sont diplômés des trois écoles parisiennes (Centre de formation des journalistes, Institut pratique du journalisme, Centre d'études littéraires supérieures appliquées - CELSA), et 64,6 % des quatre écoles installées dans les autres régions.

51,2 % des journalistes diplômés des écoles reconnues sont issus des écoles privées reconnues par l'Etat mais de délivrant pas de diplômes universitaires (CFJ et IPJ à Paris, ESJ à Lille) et 49 % sont issus des

Claude SALES, « Les écoles de journalisme. Analyse d'un malaise », *Communication et langages*, vol. 116, 1998, p. 7 à 28. http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1998_num_116_1_2841.

¹⁰⁹ - Voir informations complémentaires sur les sites web des écoles : www.esj-lille.fr, www.cfj.com/cfj/, www.ipj-paris.com, www.celsa.fr, www.ejcom.marron.univ-mrs.fr, www.iut.univ-tours.fr/iut/, www.iut.b-bordeaux.fr/journalisme, www.cuej.u-strasbg.fr.

¹¹⁰ - Voir *supra* note 102, p.63.

filères universitaires. A l'intérieur de ces filères universitaires, 23 % sont titulaires de la maîtrise de journalisme¹¹¹ (Marseille – EJCM, Paris – CELSA, Strasbourg – CUEJ) et 25,8 % d'un DUT, option journalisme (IUT de Bordeaux et Tours).

Tableau 51 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : répartition par école (en % de l'ensemble)

	Total Ecoles
Centre de formation des journalistes (Paris)	25,4
Ecole supérieure de journalisme (Lille)	18,9
Institut Universitaire de Technologie (Bordeaux)	15,9
Centre universitaire d'étude du journalisme (Strasbourg)	15,8
Institut Universitaire de Technologie (Tours)	9,8
Institut pratique du journalisme (Paris)	6,8
Ecole de journalisme et de communication de Marseille (Marseille)	4,1
Centre d'études littéraires supérieures appliquées (Paris)	3,3
% Total	100 %
Effectif	3 810

Source : CCIJP / IFP

B/ LES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES DIPLOMES DES ECOLES RECONNUES TITULAIRES DE LA CARTE 1999

1/ La répartition par sexe et âge

La répartition femmes / hommes des journalistes titulaires de la carte 1999 issus d'une école reconnue est pratiquement identique à celle de la population générale observée : 41,7 % de femmes et 58,3 % d'hommes pour les diplômés et 39 % de femmes et 61 % d'hommes pour l'ensemble des journalistes.

Tableau 52 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : répartition par sexe (en % du total)

	Total Ecoles	Femmes	Hommes
Paris - CFJ	25,4	9,7	15,7
Lille – ESJ	18,9	8,3	10,6
Bordeaux - IUT	15,9	5,4	10,5
Strasbourg - CUEJ	15,8	7,3	8,5
Tours - IUT	9,8	4,3	5,5
Paris - IPJ	6,8	2,9	3,9
Marseille -EJCM	4,1	1,9	2,2
Paris - CELSA	3,3	1,9	1,4
% Total	100	41,7 %	58,3 %
effectif	3 810	1 587	2 223

Source : CCIJP / IFP

Les femmes diplômées des écoles reconnues représentent 12,7 % des femmes journalistes et les hommes diplômés 11,4 % des hommes journalistes. Les femmes journalistes sont légèrement plus diplômées que leurs collègues masculins. Quelle que soit l'école, à l'exception du CELSA, les hommes diplômés sont plus nombreux que les femmes diplômées. Cette répartition ne concerne bien entendu que les seuls journalistes détenteurs de la carte de presse en 1999. Cet écart est plus marqué pour l'IUT de Bordeaux (10,5 % d'hommes et 5,4 % de femmes), le CFJ de Paris (15,8 % d'hommes et 9,7 % de femmes) et l'ESJ de Lille (10,6 % d'hommes et 8,3 % de femmes), qui sont parmi les écoles les plus anciennement reconnues. Pour la plupart des autres écoles, l'écart est faible, ce qui laisse supposer que les effectifs des écoles se féminisent progressivement.

¹¹¹ - Il s'agit de maîtrises de sciences et techniques, option journalisme.

Tableau 53 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : répartition par sexe et âge

	Total Ecoles en %	Femmes		Hommes		Ensemble des journalistes
		en % des F	en % du T	en % des H	en % du T	
< = 25 ans	2,8	3,5	1,5	2,3	1,3	1,5
26/30 ans	25,8	30,6	12,8	22,3	13,1	12,5
31/35 ans	26,0	30,6	12,7	22,8	13,3	17,8
36/40 ans	18,1	18,7	7,8	17,7	10,3	17,5
41/45 ans	11,4	9,5	3,9	12,8	7,5	14,9
46/50 ans	8,5	4,0	1,7	11,8	6,9	14,2
51/55 ans	5,3	2,3	1,0	7,4	4,3	12,5
56/60 ans	1,5	0,8	0,3	1,9	1,1	6,5
> 60 ans	0,6	0,1	0,0	1,0	0,5	2,5
Total	100	100	41,7 %	100	58,3 %	100
Effectif	3 810 12 %	1 587 12,7 %		2 223 11,4 %		31 903

Source : CCIJP / IFP

Les journalistes diplômés des écoles en fonction en 1999 sont plus jeunes que l'ensemble des journalistes. 52 % d'entre eux ont entre 26 et 35 ans contre seulement 30,3% pour l'ensemble des journalistes. Ils sont deux fois plus nombreux à avoir moins de 25 ans (2,8 % contre 1,5 % pour l'ensemble des journalistes).

Mais on retrouve l'écart d'âge entre les femmes, plutôt plus jeunes et les hommes plutôt un peu plus âgés. 61 % des femmes diplômées des écoles ont entre 26 et 35 ans alors que les hommes ne sont que 45 % dans cette tranche d'âge. D'une façon générale, la population des hommes est répartie de façon équilibrée sur l'ensemble des tranches d'âges alors qu'après 40 ans, la part des femmes diminue nettement. On peut faire l'hypothèse que les femmes journalistes diplômées des écoles reconnues ont accédé plus tard aux écoles du fait de la féminisation récente de la profession : c'est ce qui explique l'écart de 15 points ou presque dans la répartition des hommes et des femmes à l'intérieur des tranches 26/30 ans et 31/35 ans.

2/ Le lieu de naissance

92,8 % des journalistes diplômés des écoles reconnues (soit 3 537) sont nés en France et 7,2 % hors de France (soit 273), quelle que soit leur nationalité¹¹².

La distribution par régions de naissance des journalistes diplômés des écoles est très différente de celle de l'ensemble des journalistes car la part de la province y est beaucoup plus importante, 75,5% contre 24,5 % pour l'Ile de France (36,1 % pour l'ensemble). Les dix régions les plus représentées rassemblent 53,6 % de l'effectif pour 41,9 % pour l'ensemble.

Se dessine ainsi une géographie des lieux de naissance qui n'est pas sans évoquer la géographie des implantations des établissements de formation reconnus par la Convention Collective des Journalistes.

Sur les huit écoles reconnues, trois sont implantées à Paris, mais les autres sont implantées en région : Lille (Nord Pas-de-Calais), Tours (Pays de Loire), Bordeaux (Aquitaine), Marseille (Provence-Alpes-Côte-D'azur), Strasbourg (Alsace). Ces mêmes régions figurent dans les dix régions qui, après l'Ile-de-France, rassemblent une part importante des journalistes diplômés des écoles. Les autres régions présentent des pourcentages de répartition des effectifs assez comparables à ceux de la répartition pour l'ensemble des journalistes. Parmi journalistes issus des écoles parisiennes, 40,7 % sont nés en Ile de France. Pour les journalistes issus des écoles installées en région, on remarque également une forte proportion de journalistes nés dans la même région : 54,3 % issus de la région Sud-Est pour l'EJCM de Marseille, 43 % issus de la

¹¹² - 99 % des journalistes diplômés des écoles reconnues sont de nationalité française. Parmi les 1 % d'étrangers, 0,7 % sont ressortissants d'un pays de la Communauté Européenne et 0,3% sont ressortissants d'un pays extracommunautaire.

région Est-Centre Est pour le CUEJ de Strasbourg, 35,6 % issus de la région Sud-Ouest pour l'IUT de Bordeaux, 32,9 % issus de la région pour centre pour l'IUT de Tours, 21,7 % issus de la région Nord (et 21,2% issus d'Ile de France) pour l'ESJ de Lille.

Il semble logique de rechercher des formations dans sa région d'origine qui souvent reste la région de résidence pendant les études.

Tableau 54 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : répartition par région de résidence (en % du total) et comparaison avec le lieu de naissance.

	Lieux de naissance Ecoles %	Lieux de naissance Ensemble %	Lieu de résidence Ecoles %	Lieu de Résidence Ensemble %
Ile-de-France	24,5	36,1	57,7	60,3
Rhône-Alpes	8,0	6,8	2,8	4,1
Nord Pas-de-Calais	6,5	4,4	3,9	2,3
Pays de Loire	5,9	4,4	2,3	2,1
Aquitaine	5,7	4,1	3,3	2,4
Bretagne	5,3	4,5	2,6	2,6
Provence-Alpes-Côte-D'azur	5,2	5,1	4,0	4,2
Alsace	4,8	2,2	3,8	1,6
Lorraine	4,6	3,5	1,6	1,6
Centre	4,5	3,5	2,4	2,1
Poitou-Charentes	3,1	2,2	2,1	1,2
Midi-Pyrénées	2,9	2,8	2,3	2,3
Bourgogne	2,6	2,4	1,0	1,2
Basse Normandie	2,6	2,3	0,9	1,1
Auvergne	2,5	2,7	0,8	1,4
Languedoc-Roussillon	2,3	2,1	2,4	2,3
Picardie	2,0	1,9	1,5	1,3
Haute Normandie	2,0	2,5	0,8	1,2
Franche-Comté	1,7	1,4	0,9	0,7
Champagne - Ardennes	1,6	1,8	0,5	0,8
Limousin	1,1	1,2	0,5	0,7
Outre-Mer	0,7	1,4	1,5	2,0
Corse	0,2	0,5	0,3	0,4
<i>Effectif</i>	3537	31 513	3709	31 513

Source : CCIJP / IFP

La distribution par régions de naissance des journalistes diplômés des écoles est très différente de celle de l'ensemble des journalistes car la part de la province y est beaucoup plus importante, 75,5% contre 24,5 % pour l'Ile de France (36,1 % pour l'ensemble). Les dix régions les plus représentées rassemblent 53,6 % de l'effectif pour 41,9 % pour l'ensemble.

Se dessine ainsi une géographie des lieux de naissance qui n'est pas sans évoquer la géographie des implantations des établissements de formation reconnus par la Convention Collective des Journalistes.

Sur les huit écoles reconnues, trois sont implantées à Paris, mais les autres sont implantées en région : Lille (Nord Pas-de-Calais), Tours (Pays de Loire), Bordeaux (Aquitaine), Marseille (Provence-Alpes-Côte-D'azur), Strasbourg (Alsace). Ces mêmes régions figurent dans les dix régions qui, après l'Ile-de-France, rassemblent une part importante des journalistes diplômés des écoles. Les autres régions présentent des pourcentages de répartition des effectifs assez comparables à ceux de la répartition pour l'ensemble des journalistes. Parmi journalistes issu des écoles parisiennes, 40,7 % sont nés en Ile de France. Pour les

journalistes issus des écoles installées en région, on remarque également une forte proportion de journalistes nés dans la même région : 54,3 % issus de la région Sud-Est pour l'EJCM de Marseille, 43 % issus de la région Est-Centre Est pour le CUEJ de Strasbourg, 35,6 % issus de la région Sud-Ouest pour l'IUT de Bordeaux, 32,9 % issus de la région pour centre pour l'IUT de Tours, 21,7 % issus de la région Nord (et 21,2% issus d'Ile de France) pour l'ESJ de Lille.

Il semble logique de rechercher des formations dans sa région d'origine qui souvent reste la région de résidence pendant les études.

Le taux de journalistes diplômés des écoles nés hors de France est très faible : 7,1 % soit 273 journalistes. Cette proportion est inférieure du tiers de celle observée pour l'ensemble de la population des journalistes (11 %). L'ordre en revanche des zones géographiques est proche de celui de la population d'ensemble avec le Maghreb, l'Europe Occidentale en première et deuxième positions et qui représentent des pourcentages significatifs avec respectivement 2,4 % et 2,1 %.

3/ Le lieu de résidence

3 709 journalistes diplômés des écoles reconnues résident en France, soit 97,3 %.

Parmi eux, 57,7 % résident en Ile-de-France, soit un peu moins que l'ensemble des journalistes (60,3 %). Ils sont donc un peu plus nombreux à résider, à travailler en région (42,3 % contre 39,7 %). Cela tient d'une part à leurs origines plus "provinciales" (naissance et / ou formation professionnelle) que pour l'ensemble des journalistes et surtout également au fait que 41 % de ces journalistes diplômés des écoles reconnues travaillent, en 1999, pour des médias régionaux ou locaux.

Après l'Ile-de-France, apparaissent trois régions où résident 3 à 4 % de l'effectif (*cf. tableau supra*) : Provence-Alpes-Côte-D'azur, Nord-Pas-de-Calais, Alsace et Aquitaine. Cet ordre est assez différent de celui de la population d'ensemble et porte là encore la marque de la géographie des écoles de formation. Les autres régions sont faiblement représentées : entre 3 % et 0,5 %.

Comme pour l'ensemble des journalistes, les déplacements des journalistes diplômés des écoles reconnues entre région de naissance et région de résidence se font principalement de la province vers l'Ile-de-France. Le flux vers l'Ile-de-France est significatif (+ 50 %). Après l'Ile-de-France, apparaissent quatre régions qui accueillent chacune 3 à 4 % de l'effectif : Provence-Alpes-Côte-D'azur, Nord-Pas-de-Calais, Alsace et Aquitaine. Seule la région "Outre-Mer" présente un flux inverse, avec un doublement des journalistes résidents par rapport aux journalistes natifs.

La répartition régionale des lieux de résidence des journalistes issus des écoles reconnues apparaît influencée à la fois par l'implantation géographique des écoles et par l'existence de bassins d'emplois dans ces zones d'implantation¹¹³.

L'Ile-de-France constitue un cas particulier. Région la plus peuplée de France (18 % de la population totale y réside), elle concentre l'essentiel des effectifs des journalistes (57,9 %) : elle attire une quantité non négligeable des journalistes formés dans les écoles "provinciales" par le simple fait que l'Ile-de-France est le bassin d'emploi dominant puisqu'elle rassemble l'essentiel des grands médias, à l'exception des médias régionaux. C'est ainsi que, sur le groupe des journalistes diplômés des écoles reconnues, 82,1 % des diplômés des écoles parisiennes et 65,4 % des diplômés de l'ESJ de Lille exercent leur activité à Paris.

Si on exclut l'Ile-de-France de l'observation, on constate alors qu'effectivement la localisation de l'école de formation n'est pas sans rapport avec la région d'exercice et que certaines écoles voient, plus que d'autres, leurs étudiants rester en région.

Les journalistes issus de l'EJCM de Marseille sont 47,7 % à être restés dans la région Provence – Alpes – Côte – d'Azur, 30,2 % des journalistes issus du CUEJ de Strasbourg sont restés dans le Grand Est et 29,8 % des journalistes issus de l'IUT de Bordeaux sont restés dans le grand Sud-Ouest. Pour les deux autres écoles implantées en région, la part des journalistes implantés dans la région de l'école est plus faible : 16 % des issus de l'IUT de Tours sont restés dans la région Centre et 11,5 % des journalistes issus de l'ESJ de Lille dans la région Nord.

¹¹³ - Voir Dominique MARCHETTI, Denis RUELLAN, (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>.

L'implantation d'écoles professionnelles en région permet donc à des "provinciaux" de rester dans leur région d'origine, mais par ailleurs, le déséquilibre du marché de l'emploi au profit de l'Ile-de-France en pousse plus de la moitié vers cette région. Rappelons que seulement 24,5 % des journalistes diplômés des écoles sont originaires de la région Ile-de-France mais qu'ils sont 57,7 % à y résider, donc à y travailler.

101 diplômés des écoles reconnues sont domiciliés hors de France, soit 2,7 % de l'effectif. Quoique très faible, cette proportion est néanmoins très largement supérieure à celle de l'ensemble de la population des journalistes qui est de 1 %.

Les principales zones représentées sont les mêmes que pour l'ensemble des journalistes, mais, avec des taux plus élevés, en particulier pour l'Europe Occidentale, l'Extrême Orient et l'Afrique subsaharienne.

C/ LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES DES ECOLES RECONNUES TITULAIRES DE LA CARTE 1999

1/ Le statut des journalistes diplômés

Sur le plan statutaire, les journalistes diplômés des écoles reconnues en fonction en 1999 présentent certaines différences avec l'ensemble des journalistes.

Tableau 55 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : répartition par statut professionnel : total, femmes et hommes (en % de chacun de ces groupes) : 1999

	Journalistes titulaires de la carte 1999 et diplômés des écoles reconnues				Ensemble des journalistes
	Effectif	%	Femmes %	Hommes %	(%)
Journaliste stagiaire	58	1,5	1,6	1,5	5,6
Journaliste titulaire	2 904	76,2	71,8	79,4	71,0
Directeur	24	0,6	0,2	0,9	1,5
Total salariés	2 962	78,3	73,6	81,7	78,1
Pigiste stagiaire	89	2,3	2,7	2,1	2,7
Pigiste titulaire	656	17,2	21,2	14,4	15,2
Total Pigistes	745	19,6	23,9	16,4	17,9
<i>Effectif</i>	3 810		1 587	2 223	31 903
<i>% total</i>	12 %	100%	41,6 %	58,4 %	100 %

Source : CCIJP / IFP

De façon logique, le taux de **stagiaires** est plus faible puisque le fait même d'être diplômé d'une école reconnue réduit la durée du stage de 24 à 12 mois.

En revanche, le passage par une école reconnue n'évite pas le passage par le statut de **pigiste**. Mais il faut une fois encore rappeler que la CCIJP considère comme pigiste non seulement tout journaliste exerçant réellement à la pige, mais également les titulaires de CDD. **Sur l'ensemble des journalistes diplômés en activité en 1999, 19,5 % sont pigistes et 78,5 % sont salariés, alors que le statut de pigiste ne concerne que 17,9 % de l'ensemble des journalistes.** Cette proportion un peu plus importante de pigistes est liée aussi au fait qu'une proportion non négligeable des journalistes diplômés des écoles sont jeunes et sont donc nombreux à travailler avec des contrats précaires¹¹⁴.

Le statut de pigiste concerne de façon plus importante les femmes (24 %) que les hommes (16,4%), écart qui est très supérieur à celui de l'ensemble des journalistes (femmes pigistes 20,6 % et hommes pigistes 16,1 %). Même diplômée d'une école reconnue, une femme journaliste n'accède pas aussi facilement que ses confrères au statut plus favorable de salarié. Ceci s'explique aussi par les médias vers lesquels se dirigent ces femmes diplômées : l'audiovisuel par exemple est un secteur où le statut de pigiste est plus fréquent¹¹⁵.

¹¹⁴ - Cf. *supra*, p. 28 "Les pigistes".

¹¹⁵ - En télévisions régionales les pigistes représentent 31,6 %, en "autres télévisions" 30,8 % et en télévisions nationales 21,9 %.

Tableau 56 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : répartition par statut et par âge (en % de chaque groupe) : 1999

	Demandeurs d'emploi	Salariés			Pigistes		Ensemble diplômés
		Journalistes Stagiaires	Journalistes Titulaire	Directeurs	Pigistes Stagiaires	Pigistes Titulaires	
<= 25 ans	0,0	17,2	1,3	0	25,8	5,3	2,8
26/30 ans	16,3	79,3	19,9	0	69,7	43,3	25,8
31/35 ans	25,0	3,5	27,2	0	3,4	26,7	26,0
36/40 ans	25,0	0	20,3	4,35	1,1	12,2	18,1
41/45 ans	12,5	0	13,4	13,04	0	5,2	11,4
46/50 ans	8,8	0	9,8	34,78	0	3,7	8,5
51/55 ans	2,5	0	6,2	26,09	0	2,1	5,3
56/60 ans	8,8	0	1,4	21,74	0	0,6	1,5
> 61 ans	1,3	0	0,5	0	0	0,9	0,6
Effectifs	80	58	2 904	23	89	656	3 810
% total	2,1 %	1,5 %	76,2 %	0,6 %	2,3 %	17,2 %	

Source : CCIJP / IFP

Le croisement âge – statut professionnel confirme que la situation professionnelle des journalistes en activité en 1999 et diplômés des écoles évolue assez rapidement dans le temps : quand ils n'ont pas démarré salariés, ils rejoignent progressivement ce groupe, en quittant celui des pigistes.

Le plus fort taux de pigistes concerne les plus jeunes journalistes diplômés des écoles : 95,5 % des pigistes stagiaires et 48,6 % des pigistes titulaires ont moins de 30 ans. Passé 35 ans, il n'y a plus de stagiaires et le pourcentage de pigistes parmi les journalistes diplômés des écoles descend à 12,2 %. Ensuite il diminue rapidement, de 5,2 % pour la tranche 41/45 ans à moins de 1 % au delà de 55 ans. Pour l'ensemble des journalistes, passé 35 ans, les pigistes représentent encore en moyenne 15 % de l'effectif.

Le statut de pigiste est donc bien pour les diplômés des écoles une situation temporaire qui précède l'accès à un statut professionnel plus stable.

2/ Les revenus mensuels bruts des journalistes diplômés

a/ Les revenus globaux

Tableau 57 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : revenus globaux (salaires et piges) en % de chaque groupe

	Journalistes diplômés des écoles reconnues			Ensemble des journalistes
	Femmes	Hommes	Total	
= < 5 000	1,7	0,5	1,0	1,9
5 001 / 10 000	13,4	7,9	9,2	13,2
10 001 / 15 000	27,8	21,3	24,0	23,8
15 001 / 20 000	33,7	28,3	30,5	26,7
20 001 / 25 000	15,6	19,9	18,1	17,4
25 001/ 30 000	4,5	9,2	7,2	7,9
30 001 / 50 000	2,8	11,0	7,6	7,9
> 50 000	0,3	1,4	0,9	1,3
Effectifs	1 587	2 222	3 810	30 619
% total	41,6%	58,4%	12,0 %	100 %

Source : CCIJP / IFP

Tous revenus confondus, les diplômés des écoles sont plutôt mieux payés que l'ensemble des journalistes. Le revenu médian pour les diplômés des écoles en activité est de 17 200 F contre 17 000 pour l'ensemble des journalistes. Ils sont relativement moins nombreux dans les tranches de revenus les plus basses (inférieures à 10 000 F.) : 10 % contre 15,1 % pour l'ensemble des journalistes et en proportion identique pour la tranche 10 001 / 15 000 F (24,0 % et 23,7 % pour l'ensemble). Dans les deux tranches suivantes de 15 000 à 25 000 F, ils sont plus nombreux : 48,6 % et seulement 44 % pour l'ensemble. Ensuite, dans les tranches de revenus très élevés, les proportions sont comparables. Ces niveaux de revenus peuvent également s'expliquer par les secteurs d'emplois où ils se trouvent¹¹⁶ puisqu'il existe un lien entre le média et le niveau de la rémunération.

En revanche la comparaison des revenus des femmes et des hommes montre des disparités confirmant que si les diplômés des écoles gagnent mieux leur vie que leurs collègues, les écarts de revenus entre femmes et hommes persistent. Ceux-ci sont à peu près identiques à ceux observés pour la population d'ensemble des journalistes.

Les femmes sont plus nombreuses dans les tranches de salaires les plus basses : 13,4 % des femmes diplômées des écoles reconnues gagnent entre 5 000 et 10 000 F alors que les hommes ne sont que 7,9 %, presque moitié moins.

Les tranches les plus fréquentes pour les femmes et pour les hommes sont les mêmes. La première est la tranche 15 001 / 20 000 F qui rassemble presque 33,7 % des femmes et 28,3 % des hommes, puis la tranche des 20 001 / 25 000 F avec 15,6 % des femmes mais 19,9 % des hommes.

Enfin sur les tranches de revenus les plus élevés, les femmes sont pratiquement absentes : 3,2 % des femmes mais 12,4 % des hommes.

Ce déséquilibre est à mettre en relation avec la pyramide des âges : les femmes journalistes en 1999 et diplômées des écoles sont plus jeunes que leurs confrères, elles sont donc moins avancées dans leur carrière. Seulement 3,2% des femmes journalistes en 1999 et diplômées des écoles ont plus de 50 ans pour 10,4 % des hommes.

b/ Les revenus mensuels bruts des salariés et des pigistes

La comparaison des deux sources de revenus, salaires et piges, confirme l'avantage d'être salarié, titulaire d'un CDI plutôt que pigiste ou titulaire d'un contrat à durée déterminée. **Les pigistes représentent 19,6% des actifs diplômés des écoles et les salariés 80,5 %.**

Les pigistes ont des revenus nettement moins élevés que leurs confrères mensualisés. La tranche de revenu la plus fréquente pour les pigistes est la tranche de 5 001 / 10 000 F avec 34 % des pigistes alors que pour les salariés c'est la tranche des 20 001 / 25 000 F avec 21,3 % de l'effectif. Le revenu médian des pigistes diplômés des écoles est de 11 260 F, contre 10 600 pour l'ensemble des pigistes alors que le salaire médian est de 18 500 F contre 18 300 pour l'ensemble des journalistes salariés.

Tableau 58 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : répartition des revenus mensuels bruts des salariés et des pigistes (en % de chaque type de revenu et % total)

	Salariés	Pigistes	Ensemble
= < 5 000	0,2	6,0	1,0
5 001 / 10 000	4,2	34,0	9,2
10 001 / 15 000	21,2	35,3	24,0
15 001/ 20 000	34,1	16,3	30,5
20 001 / 25 000	21,3	5,6	18,1
25 001/ 30 000	8,7	1,6	7,2
30 001 / 50 000	9,3	1,1	7,6
> 50 000	1,1	0,1	0,9
Effectif	2 962	745	3 809
% total	800 %	20 %	100 %

Source : CCIJP / IFP

¹¹⁶ - Cf. *infra* p. 74

D/ LE MEDIA D'EXERCICE DES JOURNALISTES DIPLOMES DES ECOLES RECONNUES TITULAIRES DE LA CARTE 1999

En ce qui concerne le média d'exercice, les journalistes diplômés des écoles reconnues en activité en 1999 présentent de fortes spécificités par rapport à l'ensemble des journalistes.

1/ La répartition par médias : ensemble et femmes / hommes

Tableau 59 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : répartition femmes – hommes – total par grand média (en % de chaque groupe) : 1999

	Journalistes diplômés des écoles reconnues			Ensemble des journalistes
	Femmes	Hommes	Total Ecoles	%
Presse	42,3	57,7	55,0	72,8
Télévision	41,7	58,3	23,7	12,4
Radio	28,8	71,2	12,3	8,5
Agences	39,0	61,0	9,0	5,1
<i>Effectif</i>	<i>1 539</i>	<i>2 144</i>	<i>3 694</i>	<i>31 903</i>
<i>% total</i>	<i>41,7%</i>	<i>58,34%</i>	<i>100 %</i>	<i>100%</i>

Source : CCIJP / IFP

Les diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 sont surreprésentés par rapport à la distribution de l'ensemble des journalistes dans l'audiovisuel (36 % contre 21 % pour l'ensemble) et les agences (8,5 % contre 5,1 % pour l'ensemble). *A contrario*, ils sont beaucoup moins présents en presse : 54,2 % contre 73,2 % pour l'ensemble.

Autre singularité, la part des femmes journalistes diplômées des écoles reconnues est identique à leur part relative dans le groupe des diplômés (autour de 41 %) dans la presse, la télévision et les agences ; il n'y a qu'en radio où la représentation des hommes est supérieure à leur part relative (61 % contre 58,3 %). Le déséquilibre de répartition des femmes et des hommes dans les grands médias est donc moindre que pour l'ensemble des journalistes.

Si on reprend la typologie plus fine des médias d'exercice, les singularités s'accroissent. **Les cinq premiers médias qui concentrent 61,4 % de l'effectif des journalistes diplômés des écoles reconnues sont dans l'ordre : la presse quotidienne régionale (22,1 %), la télévision régionale (13,4 %), la presse spécialisée grand public (9,5 %), la presse quotidienne nationale (9,1 %) et les radios nationales (7,2%).** Ces cinq médias ne concentrent que 53,9 % de la population d'ensemble des journalistes.

Ces cinq médias appartiennent par ailleurs au groupe des médias les plus rémunérateurs¹¹⁷ ce qui explique sans doute partiellement que les journalistes en activité diplômés des écoles reconnues perçoivent des revenus plus élevés que l'ensemble des journalistes.

Mais ce sont les variations dans la distribution des effectifs entre les grands médias qui sont les plus marquantes. Si la presse quotidienne régionale concentre une part des effectifs des diplômés des écoles à peu près similaire à celle de l'ensemble des journalistes (22,1 % pour 20,1 %), la part de la télévision régionale est un peu plus de deux fois supérieure (13,4 % contre 5,8 %), celle de la presse spécialisée grand public est inférieure de moitié (9,5 % contre 21,7 %), celle de la presse quotidienne nationale plus élevée d'un tiers (9,1% contre 6,7 %) et celle des radios nationales également supérieure de moitié (7,2 % contre 3,4 %).

La répartition femmes / hommes des journalistes diplômés des écoles reconnues dans les médias, est pour la majorité d'entre eux, conforme à la répartition moyenne femmes / hommes à l'intérieur du groupe : 41,7 % de femmes et 58,3 % d'hommes.

Toutefois, certains médias apparaissent plus féminisés avec une surreprésentation des femmes journalistes diplômées d'une école reconnue par rapport à leur part moyenne : la presse spécialisée grand public (49,6 % de journalistes femmes), la presse spécialisée technique et professionnelle (49,1%), la presse

¹¹⁷ - Cf. *supra*, p. 58.

régionale non quotidienne (43,2 %) et la télévision régionale (43,5 %). Si le taux de féminisation de la presse périodique spécialisée est conforme à celui observé pour l'ensemble des journalistes, la place des femmes diplômées des écoles reconnues dans la presse régionale non quotidienne et dans la télévision régionale est tout à fait originale, car elle est à l'opposé de la situation observée pour l'ensemble des journalistes.

D'autres paraissent plus nettement masculins : les agences d'information ("autres" agences : 62,7 % d'hommes, agences mondiales : 61 %) et sur des taux autour de 60 / 61 % d'hommes, les grands médias nationaux. Mais là, on retrouve une situation assez proche de la situation de l'ensemble de la population

On peut donc faire l'hypothèse que le passage par une école professionnelle est une garantie pour les femmes journalistes d'être un peu moins discriminée sur le marché du travail et de pouvoir accéder un peu plus facilement à des médias réputés "masculins", mais surtout de ne pas être "cantonnées" dans les médias réputés plutôt "féminins".

Tableau 60 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : répartition par média (en % de chaque média)

	Femmes	Hommes	% du total Ecoles	% de l'ensemble
Presse quotidienne régionale	38,2	61,8	22,1	20,1
Télévisions régionales	43,5	56,5	13,4	5,8
Presse spécialisée grand public	49,6	50,4	9,5	21,7
Presse quotidienne nationale	39,2	60,8	9,1	6,7
Radios nationales	39,7	60,3	7,2	3,4
Agences mondiales	39,0	61,0	6,8	3,2
Télévisions nationales	38,8	61,2	6,5	3,7
Presse spécialisée technique et professionnelle	49,1	50,9	6,0	12,0
Radios locales	41,3	58,7	5,5	5,5
Presse magazine d'information générale	40,7	59,3	4,7	5,5
Autres télévisions	43,7	56,3	4,2	2,7
Presse institutionnelle	43,0	57,0	2,4	4,1
Autres agences	37,3	62,7	1,4	1,6
Presse régionale non quotidienne	43,2	56,8	0,9	3,0
Agences photographiques	42,9	57,1	0,1	0,8
	<i>Effectif</i>			
	1 539	2 155	3 694	30 325
	<i>% total</i>		100%	100 %
	41,7 %	58,3 %		

Source : CCIJP / IFP

2/ La part des journalistes diplômés dans les effectifs des médias

L'analyse de la présence des diplômés des écoles reconnues par secteurs d'activité permet de mieux mesurer leur importance relative secteur par secteur¹¹⁸.

Dans les télévisions régionales, les radios, les agences mondiales, ils représentent plus du quart des effectifs (28,5 à 26 %), soit le double de leur présence moyenne dans l'ensemble de la population active des journalistes (12,2 %). Ils sont également assez fortement représentés dans les télévisions nationales (21,6 %) et les "autres télévisions" (16,9 %) et dans la presse quotidienne nationale (15,7 %) et régionale (13,1 %). Dans les radios locales, les "autres agences" et la presse magazine leur présence correspond à leur part dans l'ensemble du groupe des journalistes.

En revanche dans les autres secteurs, presses spécialisées, agences photographiques et presse régionale non quotidienne leur présence est moindre puisqu'ils ne représentent que 2,5 à 7,3 % des effectifs.

¹¹⁸ - Voir aussi MARCHETTI Dominique (1997), *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90. A propos d'"événements sida" et du "scandale du sang contaminé"*, Paris, thèse de sociologie sous la direction de Pierre Bourdieu, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 15 décembre 1997. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00853845/>

Tableau 61 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : présence dans les effectifs des médias (en % de l'ensemble des actifs)

	Diplômés des écoles reconnues		Ensemble des Journalistes En %
	Effectifs	% de l'ensemble des actifs du média	
Télévisions régionales	478	28,5	5,5
Radios nationales	257	26,1	3,3
Agences mondiales d'information	241	26,0	3,1
Télévisions nationales	232	21,6	3,5
Autres télévisions	167	16,9	2,3
Presse quotidienne nationale	352	15,7	3,7
Internet	10	15,2	0,2
Presse quotidienne régionale	799	13,1	20,1
Radios locales	196	12,2	5,3
Autres Agences	75	11,8	2,1
Presse magazine d'information générale	167	10,4	5,5
Presse Institutionnelle	93	7,3	4,2
Presse spécialisée technique et professionnelle	212	6,0	12,0
Presse spécialisée grand public	371	5,8	21,
Presse régionale non quotidienne	37	4,0	3,1
Agences photographiques	7	2,5	0,9
<i>Effectif</i>	3 694	12,2 %	

Source : CCIJP / IFP

Les chaînes de télévision et les grandes agences mondiales recourent donc assez largement à des journalistes diplômés d'écoles reconnues. L'étude sur les nouveaux titulaires de la carte 1998 confirme ces tendances : parmi les journalistes diplômés des écoles reconnues entrant dans la profession en 1998, 17,7 % travaillent en télévision régionale et en presse quotidienne régionale, 11,3 % en agences d'information et en presse quotidienne nationale¹¹⁹.

3/ La répartition des journalistes diplômés par média et par école

L'audiovisuel national et régional, les agences mondiales et la presse quotidienne, régionale d'abord nationale recourent plus largement aux journalistes diplômés des écoles reconnues. Ces catégories de médias sont celles qui offrent les carrières les plus ouvertes en termes de progression dans les niveaux de responsabilités et ce sont aussi les plus rémunératrices.

Le croisement média / écoles d'origine donne une idée des "filières" qui s'ouvrent à la sortie des différentes écoles.

Sans surprise, quatre écoles de formation installées en région – Strasbourg, Bordeaux, Marseille et Tours - voient l'essentiel de leurs anciens étudiants travailler dans des médias régionaux, presse et télévision : presse quotidienne régionale (29 à 35,5 %), télévisions régionales (23,3 à 14,2 %), et, dans une moindre mesure, les radios locales (3 à 8 %).

L'ESJ de Lille présente un profil plutôt "presse" et agences mondiales avec des effectifs répartis en presse quotidienne régionale (16,1 %), mais aussi en presse spécialisée grand public (13,2 %), presse quotidienne nationale (9,8 %) et en agences mondiales (11,6 %).

¹¹⁹ - Cf. RUELLAN Denis, MARCHETTI Dominique (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>.

Tableau 62 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999 : répartition de l'effectif par média et par école (en % de chacune des écoles et total)

	Régions					Paris			Total
	Lille	Strasbrg	Bordx	Tours	Marseille.	CFJ	IPJ	Celsa	
Presse quotidienne régionale	16,1	31,4	29,1	35,5	31,8	9,9	16,8	15,1	21,6
Télévisions régionales	8,1	20,2	23,3	16,8	14,2	5,7	7,0	10,1	12,9
Presse spécialisée grand public	13,7	3,9	7,5	9,9	2,7	12,4	16,4	10,1	10,0
Presse quotidienne nationale	9,8	8,4	1,9	3,3	4,0	18,4	7,4	12,6	9,5
Radios nationales	6,8	8,6	10,2	7,2	12,2	3,9	4,3	6,7	7,0
Agences mondiales d'information	11,4	2,5	1,2	0,1	3,4	13,1	3,5	1,7	6,5
Télévisions nationales	6,6	6,9	4,4	1,9	7,4	7,5	5,9	13,5	6,3
Presse spécialisée technique et professionnelle	6,0	2,5	5,5	9,1	5,4	4,9	9,8	9,2	5,7
Radios locales	4,5	5,2	6,8	3,3	8,1	4,6	6,6	8,4	5,3
Presse magazine d'information générale	5,8	2,4	4,3	1,4	2,7	5,1	9,8	5,9	4,5
Autres télévisions	6,3	2,2	1,0	1,1	3,4	8,1	5,9	0,0	4,4
Presse Institutionnelle	1,3	2,9	2,6	5,2	0,7	3,1	0,8	0,8	2,5
Autres Agences	2,2	2,2	1,0	1,1	2,0	2,4	4,3	0,8	2,0
Presse régionale non quotidienne	0,6	0,5	1,2	3,3	2,0	0,8	0,4	4,2	1,1
Agences photographiques	0,3	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,4	0,0	0,2
Effectif	695	595	587	363	148	931	256	119	3 694
% total	18,8%	16,1%	15,9%	9,8%	4,0%	25,2%	6,9%	3,2%	100%

Source : CCIJP / IFP

De même, les écoles parisiennes présentent elles aussi des profils plutôt "presse" en particulier le CFJ et l'IPJ. Le CFJ présente, comme l'ESJ de Lille, un profil plutôt "presse" et agences mondiales, avec en particulier une forte implantation en presse quotidienne nationale (18,4 %), mais aussi en presse spécialisée (12,4 %) et en presse régionale (9,9 %) et, enfin, 13,1 % en agences mondiales. Les journalistes issus de l'IPJ se répartissent eux aussi en presse, mais avec un poids plus important de la presse quotidienne régionale (16,8 %) et de la presse spécialisée, grand public (16,4%) et technique et professionnelle (9,8 %), et enfin de la presse magazine (9,8 %). Le CELSA présente quant à lui une répartition relativement équilibrée de ses anciens élèves entre l'ensemble des médias : mais son effectif ne représente que 3,2 % de l'ensemble.

Cette domination de la presse en terme de débouchés, qui est commune à toutes les écoles, est à mettre en relation avec la répartition quantitative des emplois : la presse en est le principal pourvoyeur (72,8 % des emplois pour l'ensemble des journaliste et 55 % pour les diplômés des écoles), loin devant la télévision (12,4 % de l'ensemble et 23,7 % des diplômés des écoles) et la radio (8,5 % de l'ensemble et 12,3% des diplômés des écoles). Nous retrouvons ici la présence relative significative des journalistes diplômés des écoles reconnues dans les médias audiovisuels.

VI - COMPARAISON 1990 – 1999

Pour compléter l'analyse de la situation des journalistes détenteurs de la carte de presse 1999, il reste à la comparer à celle des journalistes titulaires du timbre 1990¹²⁰. Il faut rappeler que la méthode d'analyse a changé entre l'étude de 1990 et celle de 1999. Pour 1990, la population des journalistes avait été échantillonnée (tirage au 17^e sur 26 502 dossiers) et la collecte des informations avaient pu être réalisée directement sur les dossiers personnels des journalistes constituant l'échantillon. Pour 1999, la CCIJP a accepté de transmettre son fichier informatique, et le travail a pu porter sur l'effectif complet. Ce changement de sources a conduit à des modifications dans la présentation de certaines données, en particulier celles concernant les revenus qui ont été transmis sous forme de tranches et non pas en valeurs.

A/ LES VARIABLES DEMOGRAPHIQUES

1/ Ensemble des journalistes : sexe et âge

La féminisation se poursuit mais le processus s'est ralenti : + 51 % de femmes entre 1981 et 1990 et + 27,3 % entre 1990 et 1999. Sur l'ensemble de la profession la parité n'est pas encore atteinte, ni même le seuil de 45 % atteint par les femmes pour l'ensemble de la population active française.

Tableau 63 : Répartition par sexe et âge (en % des tranches d'âges) : comparaison 1999/1990

	1999		1990	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
<= 25 ans	45,6	54,4	48,6	51,4
26/30 ans	48,6	51,4	44,8	55,2
31/35 ans	45,5	54,5	32,8	67,2
36/40 ans	42,0	58,0	31,7	68,3
41/45 ans	36,8	63,2	30,5	69,5
46/50 ans	33,3	66,7	26,0	74,0
51/55 ans	31,4	68,7	25,3	74,7
56/60 ans	28,7	71,3	24,8	75,2
> 60 ans	32,3	67,7	24,0	76,0
Ensemble	39,6	60,4	33,2	66,8

Source : CCIJP / IFP

La comparaison 1999 / 1990 de la distribution femmes - hommes en fonction des tranches d'âges montre toutefois l'impact du processus de féminisation entamé depuis 1980 puisque la part des femmes est passée de 33,2 % en 1990 à 39,6 % en 1999. Pour les tranches d'âges comprises entre 16 et 35 ans, la répartition femmes / hommes est relativement proche de celle de l'ensemble de la population active française (45 % / 54 %). Le déséquilibre s'accroît fortement à partir de la tranche 36/40 ans pour se creuser au fur et à mesure de la progression en âges. Mais toutefois l'écart a diminué par rapport à 1990. Par exemple en 1990, dans les tranches 46/55 ans, la répartition était de 25 % de femmes et 75 % d'hommes : en 1999 la part des femmes atteint 33 % et celle des hommes a baissé à 66 % soit une répartition proche de celle de l'ensemble de la population des journalistes.

En 9 ans, la population des journalistes a légèrement vieilli. Les moins de 30 ans qui représentaient 23 % - presque un quart – de l'effectif en 1990 ne sont plus que 14 % en 1999. Les plus de 50 ans sont passés de 11,5 % en 1990 à 21,5 % en 1999.

¹²⁰ Voir l'étude sur les titulaires de la carte de presse 1990 : Institut Français de Presse (1991), *Les Journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession*, Documentation française (SJTJ – CCIJP), 140 p. ; RIEFFEL, Rémy (2003), « La profession de journaliste entre 1950 et 2000 », *HERMES* (35), pp. 49-62 <http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9316/?sequence=1>

Tableau 64: Répartition par tranche d'âges (en % de chacune des années) : comparaison 1990 / 1999

	1999	1990
<= 25 ans	1,5	5,0
26/30 ans	12,5	18,0
31/35 ans	17,8	17,1
36/40 ans	17,5	16,6
41/45 ans	14,9	17,1
46/50 ans	14,2	10,4
51/55 ans	12,5	6,3
56/60 ans	6,5	5,2
> 60	2,5	

Source : CCIJP / IFP

2/ Les diplômés des écoles professionnelles reconnues

Le nombre de diplômés des écoles professionnelles reconnues parmi les titulaires de la carte de presse continue de progresser, passant de 9,8 % de l'échantillon en 1990 à 12 % de la population totale en 1999.

Tableau 65 : Journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte : par sexe et type d'écoles (en % de chaque groupe) : comparaison 1990 - 1999

	1999			1990		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Ecoles privées	6,1	6,4	5,9	5	3,2	5,4
Formations universitaires	5,8	6,4	5,5	4,8	5,9	4,6
Total Dipl. Ec.	11,9	12,8	11,4	9,8	9,2	10,0

Source : CCIJP / IFP

Alors qu'en 1990, les femmes journalistes diplômées d'une école reconnue étaient plutôt issues de formations universitaires, en 1999 elles se répartissent de façon équilibrée entre les deux types de formation.

B/ LA SITUATION PROFESSIONNELLE

1/ Les pigistes entre 1990 et 1999

Tableau 66 : Pigistes : répartition par sexe, en % : 1990 - 1999

	1999	1990
Femmes	45,0 %	41,6 %
Hommes	55,0 %	58,4 %

Source : CCIJP / IFP

La proportion des femmes parmi les pigistes a faiblement augmenté : + 3 points en 10 ans.

La répartition par tranches d'âges montre un faible vieillissement de la population des journalistes pigistes entre 1990 et 1999.

En effet la proportion des moins de 25 ans est passée de 9,9 % en 1990 à 2,8 % en 1999 et celle des 26 / 30 ans de 24,2 % à 20,4 %. Parallèlement la proportion des pigistes âgés a augmenté : 12,1 % des pigistes avaient plus de 50 ans en 1990 ; en 1999 ils sont 15 %.

Sur le total des actifs, le nombre des pigistes a augmenté de façon régulière depuis 1980 : de 1 600 pigistes (9,6 % de l'ensemble) en 1980, on est passé à 3 923 (14,7 % de l'ensemble) en 1990 et 5 709, (18 % de l'ensemble) en 1999. Si l'effectif des pigistes et leur part dans le groupe des journalistes continuent d'augmenter, en revanche le taux de croissance du groupe a diminué, à l'image de celui de la profession elle-

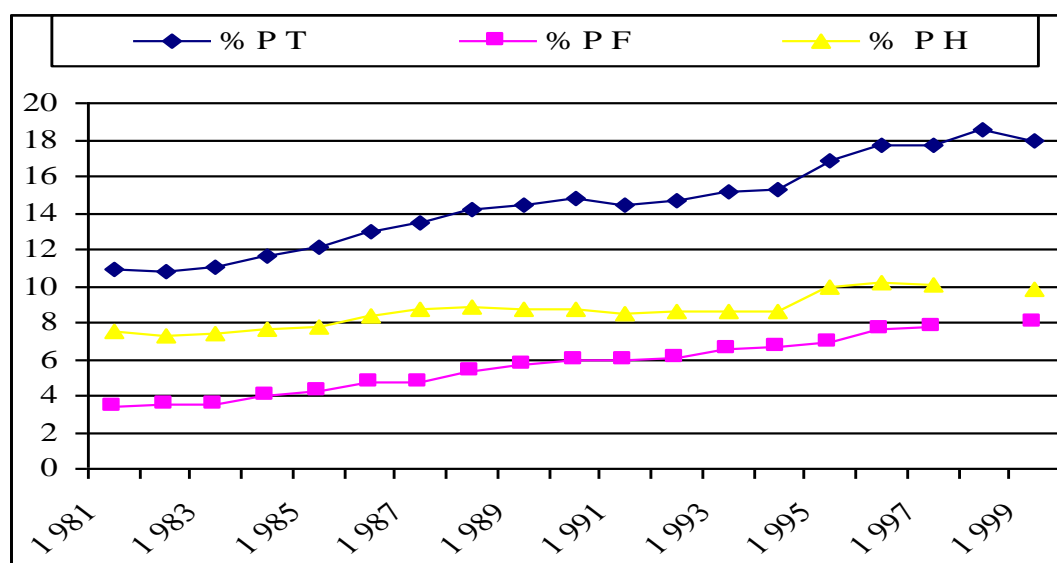
même. Entre 1990 et 1999, le nombre des pigistes avait connu une croissance très importante de + 145,2 % ; entre 1990 et 1999, la croissance du nombre des pigistes n'a été que de 45,5 %, soit trois fois moins que dans la décennie précédente. Parallèlement, le taux de croissance de la population d'ensemble des journalistes est passé de + 60,1 % entre 1980 et 1990 à + 19,9 % entre 1990 et 1999, soit une évolution comparable à celui des pigistes.

Tableau 67: Pigistes : répartition par âge (en % de chacun des groupes) : 1990 – 1999

	1999		1990	
	Pigistes	Ensemble des journalistes	Pigistes	Ensemble des journalistes
= < 25 ans	2,8	1,5	9,9	5,0
26/30 ans	20,4	12,5	24,2	18,0
31/35 ans	20,1	17,8	20,7	17,0
36/40 ans	18,0	17,5	16,4	16,6
41/45 ans	13,3	14,9	10,3	17,0
46/50 ans	10,5	14,2	6,0	10,3
51/55 ans	8,4	12,5	4,7	6,3
56/60 ans	4,1	6,5	5,2	5,2
> 60 ans	2,5	2,5	2,2	4,3

Source : CCIJP / IFP

Graphique 8 : Pigistes : évolution de la population des pigistes (en % de la population des journalistes) : 1981 / 1999



Source : CCIJP / IFP

Toutefois, la progression est relativement différente si on compare les femmes et les hommes. En 20 ans, la proportion d'hommes parmi les pigistes est passée de moins de 8 % à 10 %, soit une augmentation de 20 % alors que la proportion des femmes est passée de 4 à 8 % soit une croissance de 50 %.

Tableau 68 : Pigistes : ensemble, femmes, hommes : comparaison 1990 – 1999 (en % de l'ensemble des journalistes)

	Total Pigistes	% des journalistes Femmes	% des journalistes Hommes
1990	14,8 %	18,4	12,8
1999	17,9 %	20,6	16,0

Source : CCIJP / IFP

Entre 1990 et 1999, la part des femmes pigistes a augmenté de 2,20 points et celles des hommes pigistes de 3,20 points.

2/ Les qualifications¹²¹

Tableau 69 : Qualifications : ensemble, femmes, hommes : comparaison 1990 – 1999 (en % de chaque groupe)

	1999			1990		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Rédacteurs - reporters	76,3	74,8	77,3	71,4	74,1	70,1
Secrétaires de rédaction - Graphistes	15,6	22,6	11,2	17,8	22	15,7
Reporters photographes	4,8	1,4	6,9	7,0	2,9	9,1
Journalistes reporters d'images	2,9	1,0	4,1	2,9	0,5	4,1
Dessinateurs	0,4	0,2	0,6	0,7	0,3	0,8

Source : CCIJP / IFP

La répartition par qualification des journalistes a peu évolué entre 1990 et 1999 ; la distribution des qualifications et leurs parts respectives restent à peu près stables, à l'exception de l'effectif des reporters-photographes qui a baissé. La répartition entre les femmes et les hommes reste également identique : les femmes sont majoritaires dans les métiers techniques de la presse. La part des hommes dans ce secteur a diminué de façon importante, au profit d'une augmentation de leur part dans le groupe des rédacteurs – reporters. Il faut tenir compte ici du changement de méthode¹²² intervenu entre les deux enquêtes pour l'identification des qualifications.

3/ Le média d'exercice

La distribution des journalistes par grande catégorie de médias est assez proche de celle de 1990.

En 1990, la presse représentait aussi le premier secteur d'emploi avec presque 75 % des journalistes, les autres médias suivant dans le même ordre : télévision, radio et agences. On observe toutefois une modification des parts des grands médias en 1990 et 1999, avec une croissance relative de l'audiovisuel, de la télévision en particulier. La presse et les agences ont vu leurs parts respectives légèrement diminuer : la presse passe de 74,7 % en 1990 à 72,8 % (- 1,9) et les agences de 7,8 % à 6,1 % (-1,7).

A contrario, l'audiovisuel gagne en importance, en particulier la télévision qui passe de 9,5 % à 12,4% en 1999 (+ 2,8 %). Tandis que la radio augmente moins, passant de 7,5 % en 1990 à 8,5 % en 1999 (+ 1,0). Ces variations sont très faibles mais elles reflètent néanmoins l'ouverture du marché de l'audiovisuel avec la restructuration de la radio et l'émergence des nouvelles chaînes de télévision.

Tableau 70 : Répartition des journalistes par sexe et média (en % de chaque population) : 1990 - 1999

	1999			1990		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Presse	72,8	77,9	69,6	74,7	78,0	73,3
Télévision	12,4	9,6	14,1	9,5	6,7	10,9
Radio	8,5	7,4	9,2	7,5	6,9	7,9
Agences	6,1	4,8	6,9	7,8	8,3	7,7
Télématique / Multimédia	0,2	0,2	0,2	NC	NC	NC

Source : CCIJP / IFP

¹²¹ - La comparaison de l'évolution des fonctions "base" et "cadre" ne peut être menée compte tenu de la différence de méthode adoptée entre les deux études : en 1990 le statut de pigiste était intégré dans l'analyse des fonctions, ce qui n'a pas été le cas pour l'étude 1999.

¹²² - Cf. annexe 1, p.86 : méthodologie de l'étude.

L'observation de la répartition par sexe entre les grands médias montre que les femmes restent proportionnellement plus nombreuses en presse et les hommes plus nombreux en télévision et en agences. **La répartition femmes - hommes par grande catégorie de média ne montre pas de changement significatif entre 1999 et 1990.**

L'utilisation de la typologie plus fine des médias montre que les variations dans l'ensemble "presse" entre 1990 et 1999 sont très faibles.

Tableau 71: Répartition des journalistes par média en % de l'ensemble : 1999 - 1990

	1999	1990
Presse Spécialisée Grand Public	21,0	22,2
Presse Quotidienne Régionale	20,1	19,2
Presse Spécialisée Technique et Professionnelle	11,7	13,3
Presse Quotidienne Nationale	7,4	8,8
Presse Magazine d'Information Générale	5,3	5,2
Presse Institutionnelle	4,2	3,4
Presse régionale non quotidienne	3,1	2,6
Télévisions	12,4	9,5
Radios	8,5	7,5
Agences	6,1	7,8

Source : CCIJP / IFP

Pour les médias audiovisuels et les agences, les typologies ayant changé entre les deux études, il n'est pas possible d'utiliser les catégories plus fines. Toutefois, s'agissant de l'audiovisuel, c'est la croissance du marché de l'audiovisuel privé qui a porté la croissance générale du secteur.

La répartition des femmes et des hommes par média a connu quelques variations entre 1990 et 1999, car ils ont également profité de l'ouverture de l'audiovisuel et tout particulièrement du développement du marché de la télévision.

Tableau 72 : Répartition femmes – hommes par type de média en % de l'ensemble : 1999 - 1990

	Femmes		Hommes		Total	
	1999	1990	1999	1990	1999	1990
Presse périodique	55,6	61,3	38,0	39,9	45,3	46,7
Presse quotidienne	22,8	16,8	31,6	33,6	27,5	28,0
Télévisions	9,4	6,7	14,1	10,9	12,4	9,5
Radios	7,3	6,9	9,2	7,9	8,5	7,5
Agences	4,7	8,3	6,9	7,7	6,1	7,8
Internet / Multimédia	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0

Source : CCIJP / IFP

La part des femmes journalistes en télévision et en radio a augmenté, passant respectivement de 6,7 % à 9,4 % (+ 2,7 %) pour la télévision et de 6,9 % à 7,3 % (+ 0,4 %) pour la radio. D'autre part, la répartition des femmes journalistes entre les deux ensembles presse a également changé : la part de la presse périodique reste majoritaire mais a diminué, passant de 61,3 % à 55,6 % (- 5,7 %) tandis que la part de la presse quotidienne a augmenté, passant de 16,8 % à 22,8 % (+ 6). La répartition des hommes journalistes a elle aussi évolué. Leur part relative en presse a baissé (-1,92 % en presse périodique et - 2 % en presse quotidienne), alors que leurs effectifs ont fortement augmenté dans l'audiovisuel : de 10,9 % à 14,1 % (+ 3,2 %) pour la télévision et de 7,9 % à 9,2 % (+ 1,3 %) pour la radio. La part des femmes et des hommes a diminué dans les agences, conformément à la baisse générale des effectifs dans ce secteur.

4/ L'ancienneté professionnelle

La répartition de la population des journalistes par tranche d'ancienneté confirme la tendance au vieillissement déjà signalée.

Tableau 73: Ancienneté des journalistes (en % de l'ensemble) : comparaison 1990 - 1999

Ancienneté	1999	1990
<=5 ans	26,3	34,9
6-10 ans	21,9	21,1
11-20 ans	31,9	25,6
=> 21 ans	21,0	18,2

Source : CCIJP / IFP

En effet, en 1990, 35 % des journalistes avaient leur carte depuis moins de 5 ans : en 1999, ce groupe ne représente plus que 26 % de l'ensemble. La part des journalistes ayant entre 6 et 10 ans d'ancienneté et la part de ceux ayant une ancienneté supérieure à 20 ans sont restées assez proches : 21,1 % en 1990 et en 1999 pour l'ancienneté de 6/10 ans et 18,2 % en 1990 et 21 % en 1999 pour l'ancienneté supérieure à 21 ans. C'est donc la part des journalistes ayant 10 à 20 ans d'ancienneté qui a le plus augmenté, passant de 25,6 % en 1990 à 32 % en 1999 : ceci correspond à la génération des journalistes entrés dans le métier entre 1980 et 1990. L'étude de 1990 avait mis en évidence un certain rajeunissement de la population avec 23 % de journalistes âgés de moins de 30 ans en 1990, donc entrés dans la profession entre 1980 et 1990, en lien avec l'accroissement important des marchés d'emploi ouverts par la presse magazine.

5/ Les revenus mensuels bruts des journalistes en activité : comparaison en francs constants¹²³

La comparaison des revenus mensuels bruts 1990 et 1999 est délicate. En effet pour 1999 les revenus ont été communiqués par la CCIJP que sous forme de tranches mais les tranches de revenus utilisées pour les deux études sont différentes ce qui ne permet pas la comparaison directe. On ne peut donc travailler que sur des évolutions de tendances entre 1990 et 1999.

Tableau 74 : Répartition des effectifs par tranche de revenus bruts mensuels (en %) pour 1990 : (en francs courants et francs constants 1999)

Tranches de revenus (francs courants 1990)	Conversion en francs constants 1999	1990 (%)
< 8 000	< 9 200	12,8
8 001 – 12 000	9 200 – 13 800	27,9
12 001 – 15 000	13 800 – 17 250	21,7
15 001 – 20 000	17 250 – 23 000	21,5
> 20 001	> 23 000	15,5

Source : CCIJP / IFP

Les tableaux des revenus 1990 et 1999 montrent le changement de méthode dans la construction des tranches de revenus ce qui rend la comparaison difficile. **Toutefois on peut constater une relative stabilité dans la distribution des effectifs par tranches de revenus proches.**

La tranche la plus fréquente en 1990, celle des 9 200 / 13 800 F (francs constants) concerne approximativement la même part de l'effectif : 27,9 % des journalistes en 1990, que la tranche équivalente en 1999, celle des 9 001 / 15 000, qui touche 27,5 % des journalistes titulaire de la carte 1999. Les deux tranches suivantes ne sont pas comparables compte tenu de leurs écarts de valeurs. La tranche de revenus la plus élevée montre, y compris, avec l'écart de 2 000 F, une croissance : 15,5 % des journalistes avaient des revenus bruts mensuels supérieurs à 23 000 F en 1990 alors que, en 1999, 17 % ont des revenus mensuels bruts supérieurs à 25 000 F.

¹²³ - Base 100 en 1990 ; indice des prix 1999 : 115 (Source INSEE – www.insee.fr).

Tableau 75 : Répartition des effectifs par tranche de revenus bruts mensuels (en %) pour 1999

Tranches de revenus (Francs constants 1999)	1999
< 9 000	11,4
9 001 – 15 000	27,5
15 001 – 17 500	13,4
17 501 – 25 000	30,6
> 25 001	17,1

Source : CCIJP / IFP

En 1990, le revenu médian était de 16 445 F (14 300 en francs courants 1990), en 1999 il est quasiment identique avec un montant estimé à 16 250 F. La variation est très faible et proche de la marge d'erreur, du fait de la modification du système de calcul. Il faut donc considérer que le revenu mensuel brut est resté à peu près stable, en francs constants, sur 10 ans.

De même le classement des médias les plus rémunérateurs reste identique entre 1990 et 1999 : la presse quotidienne nationale, la presse magazine d'information générale, les télévisions et les agences généralistes. A l'autre extrémité de l'échelle des rémunérations c'est-à-dire les plus basses, on retrouve également les radios locales, la presse régionale non quotidienne et la presse institutionnelle.

CONCLUSION : UNE POPULATION HETEROGENE¹²⁴

L'analyse des différents éléments qui permettent de construire le profil sociodémographique et professionnel des journalistes fait apparaître des différences importantes à l'intérieur du groupe, différences qui s'opposent assez fortement à ce que la dénomination de "journaliste" peut avoir d'unificateur.

1. Des inégalités femmes – hommes encore importantes

Une première différence est celle qui existe entre les femmes¹²⁵ et les hommes, combinée aux écarts d'âges. La féminisation se poursuit, mais chez les journalistes, les femmes sont moins nombreuses (39 %) que dans l'ensemble de la population active française (45 %). Elles sont aussi plus jeunes (âge moyen 40 ans) que leurs collègues masculins (âge moyen 43 ans).

Plus jeunes, les femmes journalistes sont globalement moins avancées dans la carrière, et sont donc faiblement représentées parmi les cadres. Elles ne sont que 23,9 % à être cadres (10 points de moins que leur part dans l'ensemble du groupe) alors que les hommes sont 36,7 %. Cette moindre présence dans les fonctions d'encadrement est également due au fait que **les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à être pigistes (21,6 %) que les hommes (16,8 %) :** le statut de pigiste ne permet pas de s'insérer facilement dans une logique de carrière avec progression hiérarchique.

Les femmes sont plus présentes dans la presse écrite que dans l'audiovisuel. Encore leur répartition au sein des grandes catégories de la presse est-elle aussi assez différente de celle de leurs collègues hommes : elles sont majoritaires (plus de 51 % des effectifs) dans la presse spécialisée (grand public et technique et professionnelle) et assez nombreuses en presse magazine d'information générale (42,4%) et en presse institutionnelle (45,3 %). **Les hommes journalistes sont largement majoritaires dans l'audiovisuel et plus largement dans les grands médias nationaux ou internationaux (agences) d'information générale.** Ces médias sont considérés comme les plus prestigieux.

Les journalistes femmes sont très présentes dans deux métiers ; rédacteur-reporter (44,2 %) et secrétaire de rédaction (58,7 %) alors que les hommes journalistes sont surreprésentés dans les métiers du reportage : 84,5 % des reporters photographes, 74,9 % des grands reporters et 88,6 % des journalistes reporters d'images.

Ces écarts statutaires et fonctionnels, ces différences d'insertion sur le marché des médias expliquent que **les femmes journalistes perçoivent aussi des revenus moindres : 56 % des femmes touchent entre**

¹²⁴ - Voir aussi : LETEINTURIER Christine (2003), « L'Hétérogénéité des journalistes », *HERMES*, 35, 2003/1, pp. 38-43, <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2003-1-page-35.htm>

¹²⁵ - Voir aussi : Eric NEVEU (2000), « Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession », in *POLITIX*, vol. 13 – n°51, pp. 179/212, http://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2000_num_13_51_1109.

10 001 et 20 000 F mensuels bruts pour seulement 46 % des hommes. Autre exemple : 5 % des femmes touchent plus de 30 000 F mensuels contre 12 % des hommes.

2. Des conditions d'exercice du métier très diverses

Deuxième facteur de différenciation entre les journalistes, la situation professionnelle des journalistes dans l'entreprise définie par le statut, la fonction, la qualification et le revenu mensuel brut, tous éléments qui sont fortement corrélés au média d'exercice.

Le statut est le premier élément distinctif car il divise le groupe entre **journalistes pigistes (18,4 % des journalistes en activité)** exerçant souvent leur activité dans un cadre précaire et **journalistes salariés mensualisés (81,6 %)** bénéficiant d'une plus grande stabilité de l'emploi et d'avantages sociaux. **La différence principale entre pigistes et salariés est le montant du revenu mensuel brut : le revenu médian des pigistes est estimé à 11 250 F brut mensuel alors que celui des salariés est estimé à 18 250F, soit 7 000 F d'écart.** Même si pour une fraction importante, le passage par le statut de pigiste est une situation temporaire, certains journalistes font des "carrières" de pigistes. L'accès à des positions hiérarchiques intéressantes ou prestigieuses, et aux revenus associés, est pratiquement impossible.

Atteindre une position hiérarchique d'encadrement, elle-même susceptible d'une évolution tout au long de la carrière, est autre élément de différenciation : **31,7 % des salariés sont cadres, mais seulement 3,2% des pigistes. Il a déjà été noté que cet accès à des fonctions d'encadrement discrimine fortement les femmes.**

Compte tenu de la nature de la source, trois **qualifications** les plus nombreuses ont été observées : rédacteur – reporter (44,83 %), secrétaire de rédaction (8,91 %), reporters spécialisés avec les reporters photographes (4,78 %), les journalistes reporters d'images (2,93 %) et les grands reporters (3,17 %). **Ces métiers du reportage sont largement, voire quasi exclusivement, masculins, alors le secrétariat de rédaction est majoritairement féminin (58,69 %).** Les conditions d'exercice de ces métiers sont diverses, une proportion significative de ces journalistes étant pigistes : 47,23 % des reporters photographes, 35,8 % des journalistes reporters d'images, 29 % des rédacteurs. En revanche seulement 7,5 % des secrétaires de rédaction sont pigistes.

La situation professionnelle dépend aussi du **média d'exercice**, qui crée également des différences entre les journalistes. **La presse écrite fait travailler l'essentiel des journalistes avec 72,8 %, très loin devant l'audiovisuel (21 %) et les agences (6 %).** La presse d'information générale (presse quotidienne, nationale et régionale, et presse magazine) et les agences internationales comptent la plus grande part de salariés (81 à 94 %) et un pourcentage significatif de cadres (entre 28 et 34 % des effectifs). En revanche, dans l'audiovisuel, la presse magazine et la presse spécialisée grand public, les pigistes sont surreprésentés (22 à 32 % des effectifs).

Les écarts de rémunérations selon les médias renforcent l'hétérogénéité des situations professionnelles des journalistes. C'est ainsi que six médias - la presse quotidienne nationale, les télévisions nationales et régionales, les radios nationales, les grandes agences mondiales et la presse magazine – offrent à 50 % de leurs salariés des rémunérations mensuelles brutes variant entre 15 000 et 25 000 F, et à environ 30 % des salaires supérieurs à 25 000 F. Il s'agit de médias dont les effectifs sont relativement âgés et qui comptent aussi une proportion importante de cadres.

Au-delà de ces éléments de structure de la profession, ce sont les spécificités même des médias et des entreprises qui créent des différences fortes entre les journalistes. Le paysage médiatique français est très diversifié, qu'il s'agisse des supports (presse ou audiovisuel ou télématique), de la périodicité (du pluriquotidien des médias audiovisuels à la multitude des périodicités de la presse), des contenus (presse spécialisée, radio et télévisions thématiques) ou de la couverture géographique des médias (radios locales, hebdomadaire départementaux, grands quotidiens régionaux ou grands médias nationaux). Ces indicateurs conditionnent fortement la pratique quotidienne de l'activité journalistique, mais n'ont pas pu être pris en compte dans cette étude. Enfin, il faut y ajouter les pratiques de recrutement propres à chacun des grands médias et à chacune des entreprises¹²⁶.

¹²⁶ - cf. RUELLAN Denis, MARCHETTI Dominique (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>.

3. Un groupe original : les titulaires de la carte de presse diplômés des écoles reconnues

Un troisième élément de différenciation à l'intérieur du groupe est celui de la formation. N'ont été traités dans cette partie¹²⁷ que les seuls journalistes titulaires de la carte 1999 et diplômés d'une école professionnelle reconnue, aucune autre donnée sur la formation des journalistes n'étant disponible. **Ces journalistes sont nettement plus jeunes** (52 % ont entre 26 et 35 ans contre 30,26 % pour l'ensemble). **L'observation des lieux de naissance et de résidence montre une présence plus importante de la province** : 75,5 % sont nés en région contre 63,9 % pour l'ensemble et 42,3 % travaille en région contre 39,7 %.

Leur situation professionnelle diffère également de celle de l'ensemble des journalistes. Plus jeunes ils sont plus nombreux à être pigistes (19,55 % contre 18,4 % pour l'ensemble). Ils travaillent de façon plus importante dans l'audiovisuel (36 % contre 21 % pour l'ensemble), dans les agences (8,5 % contre 5,1 %). Dans la presse, on les trouve surtout en presse quotidienne, régionale (22,1 % contre 20,1 % pour l'ensemble) et nationale (9,12 % contre 6,7 %). Enfin ils perçoivent globalement des rémunérations supérieures à celles de l'ensemble des journalistes : ils sont 48 % dans les tranches de revenus entre 15 000 et 25 000 F contre 44 % pour l'ensemble. Ils sont également moins nombreux dans les tranches de revenus les plus basses (10 % dans la tranche inférieure à 10 000 contre 15 % pour l'ensemble).

Les femmes sont un peu plus nombreuses (12,7 %) que les hommes (11,4 %) à être passées par une école reconnue et ce phénomène s'accroît : les effectifs des écoles ont tendance à se féminiser. Et quand elles sont issues d'une école professionnelle reconnue elles sont proportionnellement plus nombreuses dans l'audiovisuel et dans les grands médias nationaux ou régionaux d'information générale. Le passage par une école de journalisme reconnue par la profession représente un avantage réel pour les femmes journalistes en termes de carrière.

4. Peu de changements en 10 ans

La comparaison des résultats 1999 avec l'étude de 1999 montre que globalement, **la situation des journalistes français a peu évolué en 10 ans.**

Certes le nombre de journalistes continue d'augmenter (+ 5 289 journalistes, soit une augmentation de 19,9 %), de même que celui des pigistes (+ 45 %). La féminisation s'est poursuivie (de 33,2 % à 39,1 %) et le groupe a légèrement vieilli. Mais la part relative des journalistes formés par les écoles reconnues a peu augmenté (+ 2 points soit 12 %).

La répartition des journalistes par qualification, média et revenu est restée sensiblement identique entre 1990 et 1999. Seul élément notable, la progression de la part relative de la télévision a progressé de 2,85 points en 10 ans mais la presse reste le premier secteur d'emploi. Enfin les revenus sont restés stables avec un revenu médian, en 1999, de 16 250 F (16 445 F, en francs constants, en 1990).

¹²⁷ - cf. RUELLAN Denis, MARCHETTI Dominique (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>.

ANNEXES

Annexe 1 : Méthodologie de l'étude¹²⁸ : caractéristiques et limites de la source

1/ La base de données de la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels

Les données utilisées pour réaliser ce travail ont été fournies par la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels (CCIJP) créée par le statut de 1935 et le décret d'application de 1936. Elle attribue chaque année, à tout nouveau journaliste qui justifie de son appartenance à cette profession, une carte d'identité professionnelle. Le candidat doit déposer un dossier contenant tout un ensemble d'éléments – données personnelles d'état civil et données professionnelles – ce qui permet à la CCIJP d'apprécier sa situation. Les données collectées par la CCIJP sont fournies par les journalistes eux-mêmes et complétées par les entreprises médiatiques pour les données professionnelles : il s'agit donc de données obtenues par déclaration sur l'honneur.

A partir de ces dossiers, la CCIJP a constitué une base de données qui est un outil de gestion pour l'attribution et le renouvellement des cartes ; cette base est réactualisée constamment et ne conserve d'historique des carrières des journalistes que depuis 1997¹²⁹.

C'est un fichier en date du 1^{er} janvier 2 000 extrait de cette base de données, qui a servi de base à ce travail. Ce fichier exhaustif comportait 31 949 enregistrements. Du fait de diverses incohérences sur 46 d'entre eux, 31 903 enregistrements seulement ont été exploités, soit un taux d'erreurs initial de 0,14 %, c'est-à-dire en fait négligeable. Ce fichier comprend l'ensemble des données¹³⁰ disponibles (12 variables différentes) dans la base pour les 31 903 journalistes enregistrés comme détenteurs de la carte professionnelle 1999¹³¹ au 1^{er} janvier 2000 ce qui permet de donner des effectifs.

C'est la première fois que la CCIJP fournit un fichier de ce type. En effet la précédente étude portant sur les journalistes français en 1990¹³² avait été réalisée sur une base échantillonnée.

2/ La nature des informations

Les données fournies par la CCIJP à partir de sa base de données sont de deux ordres :

* d'une part celles qui concernent le journaliste en tant que personne¹³³ : sexe, âge, lieu de naissance, lieu de résidence et nationalité (5 variables) ;

* d'autre part celles qui le concernent en tant que professionnel : diplôme d'une école professionnelle de journalisme reconnue par la Convention Collective, entreprise d'exercice¹³⁴, revenu, statut et qualification et enfin année de première obtention de la carte (6 variables).

Ces données personnelles ont fait l'objet, préalablement à leur transmission, d'un certain nombre de traitements destinés à masquer tout élément d'identification des personnes¹³⁵.

C'est ainsi que l'entreprise où s'exerce l'activité a été masquée et n'apparaît que le média d'exercice. Cette transformation a été opérée par l'application de la typologie des entreprises de presse qu'utilise le Service Juridique et Technique de l'Information et de la Communication pour ses études annuelles sur la presse et de celle du SJTI et du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel pour les entreprises audiovisuelles. Ceci a abouti à une classification des médias en 16 catégories :

¹²⁸ - Voir sur les questions méthodologiques : LETEINTURIER Christine (2015), « Journalistes détenteurs de la carte de presse : un espace professionnel particulier », in *Les Espaces professionnels des journalistes. Des corpus quantitatifs aux analyses qualitatives* sous la dir. de LETEINTURIER Christine et FRISQUE Cécolène, Université Panthéon-Assas, pp. 13/ 18

¹²⁹ - Ces historiques figurent par ailleurs dans les dossiers personnels constitués par les journalistes lors de la première demande de carte et régulièrement enrichis à chaque renouvellement.

¹³⁰ - Il arrive que dans la BDD elle-même certaines informations manquent : elles se distribuent de façon aléatoire et ne concernent, pour chacune d'entre elles, qu'un très petit effectif des journalistes. Mais cela explique que, dans la lecture des résultats, apparaissent des variations d'effectifs selon la variable étudiée.

¹³¹ - Le fichier se présente sous la forme d'un tableau comportant 31 903 lignes et 16 colonnes soit 510 432 informations.

¹³² - Institut Français de Presse. Université Panthéon-Assas.- *Les Journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession.*- Documentation française, 1991.-140 p. (IFP - SJTI – CCIJP).

¹³³ - Ce fichier ne comporte aucune information concernant les origines sociales des journalistes ni leur niveau d'études.

¹³⁴ - Pour les journalistes travaillant pour plusieurs entreprises, la CCIJP n'en enregistre que deux dans sa base de données. Il s'agit des deux principales, celles qui fournissent les ressources les plus importantes au journaliste. Ceci ne permet pas de traiter de façon fine l'activité des pigistes qui travaillent avec plus de deux entreprises.

¹³⁵ - Ce travail a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL en juillet 1999.

- trois pour les agences d'information : "agences mondiales", "agences photographiques", "autres agences" qui rassemble en particulier les agences audiovisuelles ;
- deux pour la radio : "radios à couverture nationale" émettant sur l'ensemble du territoire soit à partir d'émetteurs grandes ondes (Radio France, RTL ou Europe 1) soit à partir de réseaux (NRJ ou Fun Radio) et "autres radios" qui rassemble majoritairement les radios locales ;
- trois pour la télévision : "télévisions nationales hertziennes" qui rassemblent les grandes chaînes publiques ou privées (TF1, France 2, Canal +, M6, Arte et La Cinquième), "télévisions régionales" qui concerne surtout France 3 mais aussi quelques chaînes régionales privées et "autres télévisions" qui rassemblent surtout les chaînes thématiques ;
- sept pour la presse : "presse quotidienne nationale – PQN", "presse quotidienne régionale – PQR", "presse magazine d'information générale – PMIG", "presse spécialisée grand public – PSGP", "presse spécialisée technique et professionnelle - PSTP", "presse régionale non quotidienne" et enfin "presse institutionnelle". Ont été intégrées aux deux catégories de presse quotidienne les agences de presse qui en fait rémunèrent des rédactions de grands quotidiens nationaux et régionaux (cas des publications de la Socpresse par exemple) ;
- une pour Internet et le multimédia. En 1999, seuls 66 journalistes sont recensés comme travaillant dans ce secteur. Ils ne figurent donc que pour mémoire sur les différents tableaux.

Les informations disponibles sur les revenus (salaires et piges) reposent sur les déclarations des journalistes et sur celles des entreprises. Lors de la première demande de carte, la CCIJP demande au journaliste des justificatifs de ses revenus bruts mensuels des trois mois qui précèdent la demande d'inscription. Chaque année ensuite le journaliste donne le montant de son revenu annuel et chaque année les entreprises déclarent les salaires bruts globaux (y compris le treizième mois et les primes éventuelles) de leurs journalistes. A partir de ces éléments la CCIJP calcule le revenu brut sous la forme d'une moyenne mensuelle. Quant aux pigistes, ils doivent eux fournir chaque année des justificatifs de revenus de piges à partir desquels la CCIJP calcule une moyenne mensuelle brute. C'est ce chiffre qui est ensuite introduit dans la base.

Les revenus, revenus salariaux et revenus des piges, sont traités sous forme de tranches de salaires : c'est pourquoi il n'a pas été possible de fournir les revenus moyens par catégorie et que le travail s'est fait sur les tranches de revenus les plus fréquentes et le revenu médian. Les tranches de revenus vont de 1 000 F en 1 000 F pour les revenus compris entre 5 000 et 10 000 F. Ensuite elles vont de 2 500 F en 2 500 F pour les tranches comprises entre 10 000 et 20 000 F et de 5 000 F en 5 000 F entre 20 000 et 30 000 F. Au-delà figurent seulement deux tranches : de 30 000 à 50 000 F mensuels et supérieur à 50 000 F. Pour assurer la cohérence de l'analyse nous avons retenu des tranches de salaire de 5 000 F en 5 000 F. Il est en revanche possible de travailler sur les tranches de revenus les plus fréquentes et également de repérer les tranches médianes, celles autour desquels les groupes se répartissent en deux moitiés. On trouvera en annexes 2 et 3 des tableaux complets avec les tranches intermédiaires qui ont permis d'identifier de façon relativement précise les tranches médianes.

Les données relatives au statut des journalistes sont reliées à la pratique de la CCIJP qui distingue les journalistes en activité effective des demandeurs d'emploi dans les dossiers de demandes et de renouvellements. Les journalistes en exercice peuvent être salariés mensualisés ou pigistes ; pour chacune de ces deux catégories ils peuvent être soit stagiaires (nouveaux entrants dans la profession) soit titulaires (ayant terminé leur période de stage qui est de un à deux ans ou bénéficiant d'une titularisation directe du fait de leur activité). Les demandeurs d'emploi peuvent bénéficier, dans des conditions particulières, de la carte professionnelle pour une durée maximum de deux ans ; au-delà de deux ans de chômage, le journaliste ne bénéficie plus de carte professionnelle.

Les qualifications, c'est-à-dire les emplois occupés au moment de l'attribution ou du renouvellement de la carte, ne font pas l'objet d'une codification stricte par la CCIJP. En effet, elles sont relevées sur les bulletins de paie présentés par les journalistes pour justifier leurs revenus. Cela conduit donc la CCIJP à gérer une liste ouverte qui reprend les termes des déclarations des journalistes et qui comportait, au moment de sa transmission, environ 300 intitulés différents. Il a donc fallu simplifier cette liste pour pouvoir travailler sur les qualifications habituelles et pouvoir également isoler les postes d'encadrement, donc identifier les fonctions (base, cadre). Pour analyser la situation hiérarchique des journalistes et comprendre les activités prises en charge, il a fallu travailler sur l'identification des qualifications en les reliant à des fonctions puis tenter de réunir, autour d'une trentaine de notions homogènes, cet inventaire de 300 "qualifications". Ces typologies reconstituées restent relativement imprécises, en particulier pour les cadres. En effet,

l'interprétation, en termes de tâches de qualifications qui sont d'abord des positions hiérarchiques est délicate : certaines mentions générales comme chef de service ou chef d'édition par exemple recouvrent des réalités très hétérogènes selon les médias et les entreprises.

Dernière information, l'année d'obtention de la première carte qui marque l'entrée "officielle" dans la profession puisqu'elle est enregistrée par la CCIJP. Le plus souvent, le journaliste a commencé à exercer son activité avant de demander sa carte. Les calculs d'ancienneté qui seront réalisés à partir de cette donnée ne correspondront qu'à l'ancienneté vis-à-vis de la CCIJP et non à l'ancienneté réelle dans la profession. Mais les écarts, sauf pour quelques cas, ne sont que de quelques mois.

Comme dans tout fichier de cette importance, il existe des erreurs : erreurs de saisie, incohérence ou non disponibilité des informations. Globalement, la marge d'erreur ne dépasse pas 1 %. C'est toutefois la variation de ce taux d'erreur en fonction des variables traitées qui peut expliquer les variations, de l'ordre de quelques unités, dans les effectifs des univers de référence.

Annexe 2 : Répartition des effectifs par tranches de revenus (revenus globaux des journalistes -cumul piges et salaires) : 1999

	Femmes Salariés	Femmes Pigistes	Total Femmes	Hommes Salariés	Hommes Pigistes	Total Hommes	Total Salariés	Total Pigistes	Total Journalistes
<=5 000	40	249	289	39	258	297	79	507	586
5 001/ 6 000	53	202	255	42	170	212	95	372	467
6 001/ 7 000	120	205	325	113	194	307	233	399	632
7 001/ 8 000	176	201	377	163	230	393	339	431	770
8 001/ 9 000	286	209	495	288	236	524	574	445	1 019
9 001/ 10 000	340	184	524	374	242	616	714	426	1 140
10 001 / 12 500	1 067	428	1 495	1 174	471	1 645	2 241	899	3 140
12 501 / 15 000	1 484	361	1 845	1 846	440	2 286	3 330	801	4 131
15 001/ 17 500	1 567	211	1 778	2 077	263	2 340	3 644	474	4 118
17 501 / 20 000	1 424	112	1 536	2 322	196	2 518	3 746	308	4 054
20 001 / 25 000	1 596	108	1 704	3 417	199	3 616	5 013	307	5 320
25 001/ 30 000	615	52	667	1 650	109	1 759	2 265	161	2 426
30 001 / 50 000	469	36	505	1 795	106	1 901	2 264	142	2 406
> = 50 001	67	12	79	306	25	331	373	37	410
<i>Total</i>	<i>9 304</i>	<i>2 570</i>	<i>11 874</i>	<i>15 606</i>	<i>3 139</i>	<i>18 745</i>	<i>24 910</i>	<i>5 709</i>	<i>30 619</i>

Source : CCIJP / IFP

Annexe 3 : Répartition des journalistes par tranches de revenus et par médias (en % de chaque média) : 1999
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR TRANCHE DE REVENUS ET PAR MÉDIA (EN % DE CHAQUE MÉDIA) : 1999

	≤ 5 000	5 001 / 10 000	10 001 / 15 000	15 001 / 20 000	20 001 / 25 000	25 001 / 30 000	30 001 / 50 000	> 50 000	Total effectif	% de l'ensemble
Presse Quot. Régionale	0,8	7,4	25,6	34,3	22,2	5,4	3,7	0,6	6 098	20,1
Presse Spéc. Gd Public	2,7	14,7	26,1	25,2	14,8	7,6	7,5	1,4	6 370	21,0
Presse Spécialisée										
Technique et Prof.	2,3	14,0	28,3	28,5	12,3	7,2	6,4	1,1	3 529	11,7
Presse Quotidienne Nat.	1,7	7,7	12,5	22,0	22,9	14,6	16,8	1,9	2 244	7,4
Télévisions Régionales	1,6	10,6	17,3	31,3	23,2	8,7	6,3	1,0	1 680	5,5
Presse Magazine										
d'Information Générale	2,6	14,2	18,1	20,5	15,7	10,7	15,8	2,4	1 610	5,3
Radios locales	2,6	25,6	22,3	25,3	13,3	5,4	5,2	0,4	1 604	5,3
Presse Institutionnelle	2,7	20,0	34,9	24,3	10,0	4,0	3,8	0,4	1 282	4,2
Télévisions Nationales	0,5	5,7	9,9	24,3	20,7	13,2	19,9	5,9	1 075	3,6
Autres Télévisions	2,1	14,4	29,9	22,1	15,2	7,0	8,0	1,3	989	3,3
Radios nationales	1,4	10,7	18,2	29,6	24,6	6,6	6,8	2,2	985	3,3
Presse Régionale non Quotidienne	2,8	39,8	36,9	10,7	4,7	2,1	2,6	0,4	933	3,1
Agences Mondiales										
d'Information	0,3	3,1	9,1	24,5	29,6	20,7	11,8	0,9	926	3,1
Autres Agences	1,7	15,0	28,3	22,5	12,2	8,9	9,2	2,2	632	2,1
Agences Photograph.	2,5	12,1	26,3	22,1	15,3	5,7	12,8	3,2	281	0,9

**PARTIE III. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES NOUVEAUX JOURNALISTES :
PARCOURS 1990-1998.**

Valérie DEVILLARD
*Docteur en sciences de l'information
Institut Français de Presse
Université Panthéon-Assas*

Rémy RIEFFEL
*Professeur
Institut Français de Presse
Université Panthéon-Assas*

INTRODUCTION

L'étude statistique des trajectoires professionnelles des nouveaux titulaires de la carte de presse de 1990 et de 1998 s'appuie sur une base de données issue d'un échantillonnage (tirage au 1/5^e) des premières demandes de carte acceptées par la Commission au cours de ces deux années¹³⁶. Les résultats¹³⁷ présentés ici concernent principalement les nouveaux journalistes 1990 dont les parcours ont pu être observés jusqu'en 1998 ; et seules les étapes préprofessionnelles des deux cohortes (1990 et 1998) ont fait l'objet d'une comparaison.

Cette étude prolonge une première enquête¹³⁸ visant à dégager les caractéristiques sociodémographiques des journalistes titularisés en 1990 et 1998¹³⁹. De cette comparaison, un premier résultat d'ensemble peut être dégagé : celui d'une faible évolution des profils des nouveaux journalistes entre les deux dates.

Ainsi, le clivage entre les hommes et les femmes demeure une constante ; si la parité de l'accès à l'emploi est quasiment acquise à l'entrée de la profession (51,9 % d'hommes pour 48,1 % de femmes en 1990 et 1998) ou encore s'il existe des différences peu marquées en termes d'âge, de revenus journalistiques, ou du nombre de pigistes (un des indices de la précarité de leur emploi) à la première obtention de la carte de presse, des disparités fortes apparaissent sans évolution notable entre 1990 et 1998. Les femmes sont plus diplômées que les hommes, bien que cet écart dans la formation tendrait à se réduire un peu en 1998 (elles atteignent en moyenne un niveau d'études supérieur à bac + 3) ; elles occupent plus massivement des postes dans le secteur de la presse spécialisée alors que les hommes sont plus nombreux dans la presse régionale (presse quotidienne et hebdomadaire régionale) et dans l'audiovisuel. De fait, elles sont plus présentes dans les spécialités de secrétariat de rédaction alors que les hommes sont majoritairement reporters ou sont omniprésents dans les postes de journalistes reporters d'images.

L'autre élément de différenciation des profils des nouveaux journalistes à leur entrée dans la profession en 1990 et 1998 réside dans la détention (ou non) d'un diplôme universitaire et professionnel (formation initiale longue d'une à trois années).

Dans un contexte d'élévation du niveau des études (même s'il progresse lentement en neuf ans : passant en moyenne de bac + 2,6 à bac + 2,9), être diplômé d'une formation professionnelle longue (16,2 % en 1990 pour 22,9 % en 1998 toutes écoles confondues) constitue un atout de taille pour affronter le marché des emplois journalistiques. Ainsi les formations les plus réputées prédestinent à des emplois dans des médias généralistes nationaux ou audiovisuels à forte visibilité tandis que les formations plus récentes conduisent plutôt vers les secteurs de la presse régionale ou spécialisée.

L'absence de diplôme universitaire, au contraire, semble induire une plus grande précarité de position à l'entrée de la profession (la part des pigistes dans cette catégorie est plus grande).

¹³⁶ - Le dépouillement des dossiers des nouveaux entrants 90 et 98 a été réalisé par Valérie Devillard, Marie-Françoise Lafosse, Christine Leteinturier, Dominique Marchetti, Rémy Rieffel et Denis Ruellan.

¹³⁷ - Le traitement des données a été effectué avec le concours d'Olivier Fagnot du département statistique-presse de la DDM.

¹³⁸ - Les résultats complets sont analysés dans l'ouvrage : RUELLAN Denis, MARCHETTI Dominique (2001), *Devenir journalistes*.

Sociologie de l'entrée sur le marché du travail, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>. Voir aussi RUELLAN Denis (2001), « Socialisation des journalistes entrant dans la profession », *QUADERNI*, 2001, 45, pp. 137 – 152 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_2001_num_45_1_1501 ; DEVILLARD Valérie (2002), « Les Trajectoires des journalistes détenteurs de la carte de presse entre 1990 et 1998. La montée de la précarité », *COMMUNICATION ET LANGAGES*, 133, septembre 2002, pp. 21/32 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_2002_num_133_1_3152.

¹³⁹ - Ce travail sur les profils des journalistes entrant dans la carrière a été poursuivi par deux enquêtes successives en 2008 et 2015.

Pour 2008, 3 cohortes entrées en 1990, 1998 et 2008 : LETEINTURIER Christine (2011), « Les carrières des journalistes dans les médias locaux et régionaux : étude de deux cohortes de « nouveaux entrants » (1990 - 1998) », *SCIENCES DE LA SOCIÉTÉ*, n° 84/85, 2011/12, pp. 265/290 (Les mutations de l'information et les médias locaux) ; LETEINTURIER Christine (2014), « Devenir journalistes en presse et le rester : un double défi », in LETEINTURIER Christine, dir. *Les journalistes français et leur environnement : 1990-2012. Le cas de la presse d'information générale et politique*, Éditions Panthéon-Assas (IFP), 2014, pp. 19-58 ; LETEINTURIER Christine (2015) « Construire les carrières des journalistes titulaires de la carte de presse : l'exploitation des dossiers de la CCIJP », in *Les espaces professionnels des journalistes. Des corpus quantitatifs aux analyses quantitatives*, sous la dir. de Christine Leteinturier et Cégolène Frisque, Université Panthéon-Assas, 2015, pp.173/202. **Pour 2015, 3 cohortes entrées en 1998, 2008 et 2013** : BOURON Samuel, DEVILLARD Valérie, LETEINTURIER Christine, LE SAULNIER Guillaume, *L'Insertion professionnelle des diplômés des formations en journalisme*, IFP/CARISM/Université Panthéon-Assas, mai 2017 (Commandé par les Observatoires des métiers de l'audiovisuel et de la presse, en partenariat avec les CPNEF Audiovisuel, Presse et Journaliste, et l'Afdas ; avec le concours de la CCIJP), 146 p <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/270c90dc-2664-4860-bded-68a3f8e7b656>

Enfin, la précarité du statut à l'entrée de la profession s'accroît entre 1990 et 1998 ; le nombre des pigistes en témoigne (passant de 27,7 % à 31,2 %).

À partir de cette première analyse des profils sociodémographiques, deux questions principales ont constitué le fil conducteur de l'enquête sur les trajectoires professionnelles avant et après l'obtention de la carte de presse : Comment devient-on journaliste professionnel dans les années 90 ? À l'issue de neuf années, quels sont les journalistes qui ont fait carrière dans la profession ou qui l'ont quittée ?

Le changement d'approche – plus dynamique – conduit à apprécier davantage l'influence du contexte économique des années 90¹⁴⁰ venant peser sur les parcours : ce dernier influe en effet sur les conditions d'entrée dans la profession des nouveaux titulaires de la carte 90 et 98 d'une part, et sur le déroulement des carrières des nouveaux inscrits 90 d'autre part.

Or, les années 90 sont marquées par un cycle de récession économique, qui a eu des conséquences importantes sur les effectifs des nouveaux titulaires 90. Si la crise affecte fortement le secteur à partir de 1991, et entraîne une baisse des effectifs entre 1992 et 1993 (le taux de décroissance culminant à plus de 7 %), celle-ci se poursuit à un taux annuel moyen de l'ordre de - 4,3 % de 1994 à 1998. Au total, en l'espace de huit ans, un tiers (33,7 %) des nouveaux titulaires 90 ne sont plus détenteurs de la carte professionnelle.

Tableau 76: Évolution du groupe des Nouveaux Titulaires de la Carte de Presse (NTCP 90) entre 1990 et 1998 (en % de la population totale de 1990)

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Femmes	48,1	45,7	42,2	37,6	35,6	34,3	32,9	31,1	29,9
Hommes	51,9	50,5	46,9	44,8	43,8	41,0	39,8	38,6	36,4
Total (%)	100	96,2	89,1	82,4	79,4	75,4	72,7	69,7	66,3

Source : CCIJP / IFP

Tableau 77 : Taux de décroissance annuelle des NTCP 90 entre 1990 et 1998 (en % de la population totale de 1990)

Année	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	Taux moyen	Taux médian
Femmes	-5,0	-7,5	-11,0	-5,4	-3,4	-4,1	-5,5	-3,9	- 5,7	- 5,2
Hommes	-2,7	-7,2	-4,3	-2,3	-6,5	-3,0	-3,0	-5,8	- 4,3	- 3,7
Ensemble	-3,8	-7,4	-7,5	-3,7	-5,1	-3,5	-4,2	-4,9	- 5	- 4,5

Source : CCIJP / IFP

La crise du secteur est perceptible également à travers un autre indice, celui des variations du taux annuel des inscriptions à la Commission des nouveaux titulaires de la carte de presse.

Entre 1981 et 1996, le nombre des inscriptions augmente de 36 %. Cette croissance (d'un taux annuel moyen de + 2,5 %) n'est pas linéaire et présente des variations du taux annuel importantes : entre +18,6 % en 1987/88 et -26,1 % en 1992/93. Ces écarts sont la preuve d'une forte dépendance de ces taux annuels par rapport aux phases d'expansion ou de dépression du secteur (répercutées une année plus tard sur le nombre des nouveaux inscrits).

Tableau 78 : Taux de variation annuelle du nombre des nouveaux inscrits à la CCIJP entre 1981 et 1996

Année	81/82	82/83	83/85	84/85	85/86	86/87	87/88	88/89	89/90	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96
Taux	+5,3	+25,0	-19,5	+12,2	+7,2	+4,8	+18,6	-5,5	-4,1	+2,5	-3,3	-26,1	+0,9	-4,7	+17,6

Source : CCIJP / IFP

¹⁴⁰ - Voir Marie-Françoise Lafosse, Partie I, *Les évolutions du secteur des médias depuis 1990*, p.11.

Si la tendance entre 1981 et 1996¹⁴¹ est à la croissance du nombre des journalistes professionnels nouvellement inscrits, en revanche les années 90/95 sont caractérisées par une forte décreue de ces effectifs, de l'ordre de -31,8 %. En effet, après une période de hausse soutenue (entre 1984/85 et 1987/88), le nombre des inscrits connaît de fortes baisses - à l'exception des années 1990/91 (+2,5 %) et 1993/94 (+0,9 %) - et ce jusqu'à l'année 1995/96 où la tendance s'inverse.

L'année 90, bien que présentant une hausse d'effectifs de +2,5 %, s'inscrit bel et bien dans une phase de décreue du nombre des nouveaux inscrits, amorcée depuis 1988. Les nouveaux inscrits 90 évoluent donc dans un contexte de crise généralisée dont les années charnières sont 1991 et 1992. Ses effets se font ressentir non seulement dans les parcours antérieurs à l'obtention de la carte, phase préprofessionnelle pendant laquelle les futurs journalistes déploient des stratégies d'accès à la profession, mais aussi dans le déroulement de leur carrière après l'inscription à la Commission au cours duquel la concurrence accrue entre journalistes (liée à un secteur déprimé) se traduit par une précarisation des situations professionnelles et par un taux de sortie de la profession important.

¹⁴¹ - Pour l'analyse de l'évolution du nombre des journalistes professionnels entre 1981 et 1990 voir DEVILLARD Valérie, LAFOSSE Marie-Françoise, LETEINTURIER Christine, MARHUENDA Jean-Pierre, RIEFFEL Rémy (1991), *Les journalistes français en 1990, radiographie d'une profession*, SJTI-La Documentation française, 1991, pp. 15-20 : voir aussi annexe 4, *infra* p. 119. <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/nxfile/default/639372ab-f40b-4b39-a8ef-96c58a00280d/blobholder:0/?inline=true>

I - DEUX TYPES DE PARCOURS : DES “ STABLES ” AUX “ DISCONTINUS ”

Les trajectoires après obtention de la carte ont été ainsi préconstruites en fonction de la “ régularité ” (ou non) de l'inscription à la Commission de la carte des journalistes. Cette dernière a été appréciée au moyen des déclarations annuelles qui lui ont été transmises par les journalistes entre 1990 et 1998.

Deux parcours principaux ont été identifiés :

* les parcours “ stables ” regroupent les journalistes 90 qui ont renouvelé leur carte de presse chaque année entre 1990 et 1998. Ils représentent 57,6 % de l'échantillon de la cohorte 90.

* les parcours “ discontinus ” sont composés de trois sous-groupes de nouveaux entrants 90 :

- le groupe des “ sortants ”, nouveaux journalistes 90 qui n'ont pas fait la demande de renouvellement ou qui n'ont pas réobtenu leur carte de presse depuis 1995. Ils représentent 22,8 % de l'échantillon de la cohorte 90.

- le groupe des “ instables ”, nouveaux entrants 90 qui ont suspendu leur activité professionnelle momentanément (faute de ressources suffisantes ou de demande de renouvellement de carte, une ou des phases (s) de chômage dépassant le cap des deux années, etc.) puis réapparaissent ou disparaissent à nouveau (une fois ou plusieurs fois) du fichier de la CCIPJ. Ces parcours rassemblent 12,1 % de l'échantillon d'ensemble.

- enfin un dernier groupe, difficile à catégoriser, celui des nouveaux entrants 90 qui n'ont plus été inscrits à la commission de la carte entre 1996 et 1998. Ils constituent 7,5 % de l'ensemble des parcours. L'on ne peut déterminer s'ils représentent des futurs “ sortants ” ou futurs “ instables ” : leur “ départ ” de la profession étant trop récent pour pouvoir se prononcer.

Ces deux derniers groupes ne peuvent faire l'objet d'un traitement statistique en raison de leur faiblesse numérique, à la différence du groupe des “ sortants ”.

Au total, selon cette catégorisation en deux groupes principaux, à l'issue de l'année 1998, 57,6 % des nouveaux entrants 90 ont eu des parcours “ stables ”. Et 42,4 % d'entre eux ont connu des parcours “ discontinus ”.

Tableau 79 : Distribution des NTCP 90 en fonction des types de parcours (en% du total)

Type de Parcours	%
Les “ stables ”	57,6
Les “ discontinus ”	42,4 %

Source : CCIPJ / IFP

Ainsi, la continuité et la régularité du parcours professionnel ne sont le fait que d'un peu plus de la moitié de la population des nouveaux titulaires 90.

Quels peuvent être les facteurs explicatifs d'un tel phénomène ? Comment se caractérisent les deux types de parcours, les “ stables ” et les “ discontinus ” ? En quoi se différencient-ils les uns des autres ?

Les variables envisagées ici sont celles du sexe, de l'âge (saisie à l'année d'obtention de la carte) et du niveau de formation (universitaire et professionnelle). Celles-ci constituent un faisceau de facteurs pesant plus ou moins sur les parcours ultérieurs des nouveaux journalistes 90. En raison de l'étroitesse de l'échantillon (tirage au 1/5^e) et du traitement statistique opéré, les variables n'ont pas pu faire l'objet de croisements entre elles.

A/ INCIDENCE DU SEXE : FORTE

Globalement, l'évolution annuelle du taux des nouveaux titulaires 90 selon le sexe montre que les journalistes femmes (inscrites en 1990) ont perdu 37,8 % de leur effectif de départ contre 30 % pour les hommes : soit un écart de 7,8 points.

La quasi-parité de 1990 entre les femmes et les hommes n'existe plus neuf ans plus tard. Ainsi, en l'espace de huit ans, la répartition homme-femme passe de 48,1 % de femmes pour 51,9 % d'hommes à 45,1 % de femmes pour 54,9 % d'hommes¹⁴².

Tableau 80 : Évolution de la répartition des effectifs annuels des NTCP 90 selon le sexe entre 1990 et 1998 (en % de la population totale des femmes et des hommes en 1990)

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Femmes	100	95,0	87,8	78,2	73,9	71,4	68,5	64,7	62,2
Hommes	100	97,3	90,3	86,4	84,4	79,0	76,7	74,3	70,0

Source : CCIJP / IFP

Tableau 81 : Évolution de la répartition des effectifs annuels des NTCP 90 selon le sexe entre 1990 et 1998 (en % de la population totale de l'année de référence)

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Femmes	48,1	47,5	47,4	45,6	44,8	45,6	45,3	44,6	45,1
Hommes	51,9	52,5	52,6	54,4	55,2	54,4	54,7	55,4	54,9
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CCIJP / IFP

De surcroît, l'on observe que le sexe est un facteur important de différenciation entre les deux groupes identifiés.

Pour les parcours " discontinus ", la proportion des femmes est nettement plus importante que celle des hommes (53,3 % contre 46,7 %).

Alors qu'elles sont davantage diplômées, les femmes abandonnent en plus grand nombre la profession probablement en raison de leur statut plus précaire et des difficultés éprouvées à concilier activité professionnelle et vie familiale.

A contrario, la proportion des femmes " stables " est moins élevée que celle des hommes en 1998 : chez les " stables ", le taux de répartition homme-femme en 1998 est voisin de celui de la population totale des nouveaux inscrits 90 : 44,2 % de femmes " stables " contre 55,8 % d'hommes " stables ". Néanmoins on observe que les hommes " stables ", plus nombreux, présentent des parcours professionnels moins précaires et moins accidentés que ceux des femmes.

Tableau 82 : Types de parcours : répartition par sexe (en %)

Type de parcours	Femmes	Hommes	Total
Les " stables "	44,2	55,8	100,0
Les " discontinus "	53,3	46,7	100,0

Source : CCIJP / IFP

B/ INCIDENCE DE L'AGE D'ENTREE DANS LA PROFESSION : FAIBLE

Globalement, l'âge (saisi à la date d'obtention de la carte) influe peu sur les trajectoires des nouveaux entrants 90. Son incidence est faible sur les parcours " stables " et " discontinus " : l'âge médian est respectivement de 28 ans pour les " stables " et de 28,5 ans pour les " discontinus ".

En revanche, l'écart à la médiane selon le sexe peut être marqué. Les hommes réalisant un parcours " discontinu " ont deux ans de plus que les femmes ; chez les " stables ", l'âge médian est identique quel que soit le sexe.

¹⁴² Ce résultat est à rapprocher du taux de répartition homme-femme de la population d'ensemble des titulaires en 1999 : 39,05% de femmes pour 60,95 % d'hommes. La variation entre les deux taux de répartition (45,1 % contre 39,05 %) est l'indice d'une féminisation en cours de la profession. Cf. supra, Christine Leteinturier Partie II : *Les journalistes titulaires de la carte de presse 1999. Etude sociodémographique d'après les données de la CCIJP au 1er janvier 2000*, p. 40.

Tableau 83 : Incidence de l'âge d'entrée dans la profession (moyenne, médiane)¹⁴³

Type de parcours	Moyenne	Médiane
Les " stables "	30,2 ans	28 ans
<i>Femmes</i>	<i>30,3 ans</i>	<i>28 ans</i>
<i>Hommes</i>	<i>30,1 ans</i>	<i>28 ans</i>
Les " discontinus "	30,7 ans	28,5 ans
<i>Femmes</i>	<i>30,4 ans</i>	<i>27 ans</i>
<i>Hommes</i>	<i>31,1 ans</i>	<i>29 ans</i>

Source : CCIJP / IFP

La répartition par tranches d'âge révèle une différence notable entre les parcours " stables " et les parcours " discontinus " :

- en effet, la classe d'âge des moins de vingt-cinq ans est plus nombreuse chez les " stables " (29,5 %) que chez les " discontinus " (23,8 %), soit un écart de 5,7 points,

- à l'inverse, la tranche d'âge entre 26 ans et 30 ans comprend davantage de journalistes pour les parcours " discontinus " que pour les " stables " (+ 6,5 points).

Cette différence dans la tranche d'âge la plus jeune semble s'expliquer par la difficulté plus grande à accéder à la profession pour le groupe ayant un parcours " discontinu " d'une part, ou encore par l'accumulation d'expériences professionnelles plus nombreuses hors de l'activité journalistique au cours du parcours antérieur de ce groupe d'autre part.

Pour le reste, la distribution selon les classes d'âge ne présente pas de variations sensibles.

Tableau 84 : Incidence de l'âge d'entrée dans la profession par tranches d'âge (en % des " stables ")

Les stables	=<25 ans	26/30 ans	31/35 ans	36/40 ans	41/45 ans	46/50 ans	51/55 ans	56/60ans	N.C.	Total
Femmes	14,0	14,4	5,3	5,3	3,2	1,1	0,4	0,4	0,4	44,2
Hommes	15,4	18,6	10,9	5,3	2,8	1,4	0,4	0,4	0,7	55,8
<i>Total</i>	<i>29,5</i>	<i>33,0</i>	<i>16,1</i>	<i>10,5</i>	<i>6,0</i>	<i>2,5</i>	<i>0,7</i>	<i>0,7</i>	<i>1,1</i>	<i>100,0</i>

Source : CCIJP / IFP

Tableau 85 : Incidence de l'âge d'entrée dans la profession par tranches d'âge (en % des " discontinus ")

Les discontinus	=<25 ans	26/30 ans	31/35 ans	36/40 ans	41/45 ans	46/50 ans	51/55 ans	56/60ans	=>61 ans	Total
Femmes	12,9	24,3	4,8	4,8	3,8	1,0	1,0	1,0	0,0	53,3
Hommes	11,0	15,2	12,4	2,9	2,9	1,4	0,5	0,0	0,5	46,7
<i>Total</i>	<i>23,8</i>	<i>39,5</i>	<i>17,1</i>	<i>7,6</i>	<i>6,7</i>	<i>2,4</i>	<i>1,4</i>	<i>1,0</i>	<i>0,5</i>	<i>100,0</i>

Source : CCIJP / IFP

Globalement, la répartition par tranches d'âge des deux groupes s'apparente à celle de l'ensemble de la population des nouveaux entrants 90 ; cela prouve que l'incidence de l'âge influe peu sur le déroulement des " carrières " des nouveaux journalistes 1990.

Tableau 86 Incidence de l'âge d'entrée dans la profession par tranches d'âge (en % des NTCP 1990)

NTCP 90	=<25 ans	26/30 ans	31/35 ans	36/40 ans	41/45 ans	46/50 ans	51/55 ans	=>56 ans	N.C.	Total
Total	27,1	35,8	16,6	9,3	6,3	2,4	1,0	1,0	0,6	100,0

Source : CCIJP / IFP

C/ INCIDENCE DU DIPLOME LE PLUS ELEVE : FAIBLE

Les résultats du niveau du diplôme atteint (le plus élevé) par les nouveaux entrants 90 ayant réalisé des parcours " stables " ou " discontinus " reflètent un phénomène déjà observé dans la population

¹⁴³ La médiane est la valeur centrale séparant une population en deux parties égales.

d'ensemble des nouveaux titulaires 1990 : **les femmes détiennent un bagage universitaire plus important que les hommes.**

Tableau 87 : Répartition selon le niveau du diplôme le plus élevé par type de parcours (en % de l'ensemble de l'échantillon 90)

Parcours	< ou = bac	1 ^e cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	N.C.	Total
Les " stables "	15,4	10,5	20,2	10,1	1,4	57,6
<i>Femmes</i>	5,1	3,6	10,3	6,1	0,4	25,5
<i>Hommes</i>	10,3	6,9	9,9	4,0	1,0	32,1
Les " discontinus "	10,5	9,3	15,6	6,5	0,6	42,4
<i>Femmes</i>	3,4	4,0	10,7	4,3	0,2	22,6
<i>Hommes</i>	7,1	5,3	4,9	2,2	0,4	19,8
Total	25,9	19,8	35,7	16,6	2,0	100,0

Source : CCIJP / IFP

De plus, la ventilation (du niveau d'études atteint) selon le type de parcours (" stables " et " discontinus ") révèle également des résultats quasi similaires à ceux observés pour la population d'ensemble des nouveaux entrants 90.

Tableau 88 : Répartition des types de parcours selon le niveau du diplôme le plus élevé (en % du groupe des " stables " et des " discontinus ")

Les types de parcours	< ou = Bac	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	N.C.	Total
Les " stables "						
<i>Femmes</i>	8,8	6,3	17,9	10,5	0,7	44,2
<i>Hommes</i>	17,9	11,9	17,2	7,0	1,8	55,8
Total	26,7	18,2	35,1	17,5	2,5	100,0
Les " discontinus "						
<i>Femmes</i>	8,1	9,5	25,2	10,0	0,5	53,3
<i>Hommes</i>	16,7	12,4	11,4	5,2	1,0	46,7
Total	24,8	21,9	36,7	15,2	1,4	100,0
Total NTCP 90	25,9	19,8	35,7	16,6	2,0	100,0

Source : CCIJP / IFP

Au sein du groupe des " stables " et des " discontinus ", le niveau du diplôme atteint le plus élevé se répartit comme suit :

- plus du tiers des nouveaux titulaires 90 " stables " et " discontinus " ont obtenu un diplôme de 2^e cycle (35,1 % et 36,7 %),
- plus du quart (26,7 % et 24,8 %) ont atteint un niveau d'étude inférieur ou égal au bac,
- 18,2 % et 21,9 % ont obtenu un diplôme de 1^{er} cycle,
- enfin, 17,5 % et 15,2 % ont un diplôme de 3^e cycle.

Quel que soit le type de parcours ultérieur (" stable " ou " discontinu ") des nouveaux titulaires 90, les femmes sont plus nombreuses à détenir un diplôme de 3^e cycle. Inversement, plus on descend dans l'échelle du grade universitaire, plus les hommes sont nombreux.

Pour les " stables ", le rapport entre les hommes et les femmes est identique pour les diplômés de 2^e cycle (17,9 contre 17,2 %) ; *a contrario*, pour les parcours " discontinus ", la part des femmes atteignant ce cycle d'étude est beaucoup plus importante que celle des hommes (25,2 % contre 11,4 %). Plus nombreuses dans ce type de parcours, elles sont également plus diplômées que les hommes.

Au total, ces résultats, quels que soient les types de parcours observés, sont quasi identiques à ceux de la population d'ensemble des nouveaux inscrits 90 ; prouvant ainsi que le niveau d'études influe peu sur la régularité (ou non) des parcours ultérieurs des journalistes. À l'exception près des trajectoires professionnelles des femmes qui, quoique plus diplômées (dans les 2^e et 3^e cycles) sont plus nombreuses à connaître des parcours " discontinus ".

D/ INCIDENCE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : FORTE

31,7 % des nouveaux titulaires de carte en 1990 ont déclaré avoir suivi une formation professionnelle en rapport avec le journalisme. L'examen de ces mentions dans le CV a fait apparaître une grande diversité de structures, de types de formation et de durées : des écoles agréées ou non proposant une formation d'une à trois années¹⁴⁴, des sessions courtes dans des centres pédagogiques spécialisés dans le journalisme¹⁴⁵, des cursus en alternance, des diplômes étrangers, et des formations dans des instituts non spécialisés. Certains titulaires ont parfois suivi une formation de courte durée, puis ont intégré une école (agréée ou non).

Les 31,7 % de titulaires déclarant avoir suivi une formation professionnelle se répartissent comme suit : 17,4 % de femmes et 14,3 % d'hommes. Ces derniers ont donc suivi un cursus de formation professionnelle dans une proportion moindre que les femmes : 27,6 % du total des hommes contre 36,1 % du total des femmes. Ce résultat corrobore le phénomène déjà observé du moindre bagage universitaire détenu par les titulaires masculins.

Parmi les journalistes passés par des formations professionnelles, environ la moitié (14,5 % sur 31,7%) sont diplômés des écoles de journalisme. Les autres types de formations fort disparates se partagent l'autre part restante.

Tableau 89 : Répartition selon la formation professionnelle (en % de l'ensemble de l'échantillon 90).

Type de formation professionnelle	“ Discontinus ”	“ Stables ”	Total
Toutes formations professionnelles	9,7	22,0	31,7
<i>Dont Autres formations courtes</i>	2,6	4,2	6,8
<i>Formations spécialisées courtes</i>	2,8	5,5	8,3
<i>Cumul Ecole et formation courte</i>	0,6	1,0	1,6
<i>Écoles</i>	3,2	11,3	14,5
<i>Contrat de qualification</i>	0,4	0,0	0,4
Sans formation professionnelle	32,8	35,6	68,4
Total	42,4	57,6	100,0

Source : CCIJP / IFP

Parmi les nouveaux titulaires déclarant avoir suivi une formation professionnelle, les parcours “ stables ” rassemblent 22 % du total, alors que les parcours “ discontinus ” représentent 9,7 %.

Tableau 90 : Répartition selon la formation professionnelle (en % des “ stables ”, des “ discontinus ” - échantillon 90)

Type de formation professionnelle	“ Discontinus ”	“ Stables ”	Total
Toutes formations professionnelles	23,0	38,2	31,7
<i>Dont Autres formations courtes</i>	6,2	7,4	6,9
<i>Formations spécialisées courtes</i>	6,7	9,5	8,3
<i>Cumul Ecole et formation courte</i>	1,5	1,8	1,6
<i>Écoles</i>	7,6	19,6	14,5
<i>Contrat de qualification</i>	1,0	0,0	0,4
Sans formation professionnelle	77,0	61,8	68,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : CCIJP / IFP

¹⁴⁴ Rappelons que les diplômés des écoles agréées et non agréées parmi les nouveaux titulaires de la carte étaient respectivement de 16,2 % en 1990 et de 22,9 % en 1998. Cf. RUELLAN Denis, MARCHETTI Dominique (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>.

¹⁴⁵ Essentiellement le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) et le Centre de formation et de documentation (CFD).

En matière de formation professionnelle, on observe une différence de taille entre les parcours “ stables ” et les parcours “ discontinus ” : 38,2 % des “ stables ” ont suivi une formation professionnelle contre 23 % seulement du groupe des “ discontinus ”.

Ils paraissent avoir bénéficié moins fréquemment d'une formation longue dans l'une des écoles professionnelles. Ces dernières sembleraient donc davantage protéger les nouveaux journalistes : en leur évitant soit une sortie précoce de la profession, soit de réaliser des parcours professionnels semés d'obstacles.

Tableau 91 : Répartition selon la formation professionnelle (en % des “ stables ” - échantillon 90)

Type de formation	Femmes	Hommes	Total
Toutes formations professionnelles	19,0	19,3	38,3
<i>Dont Autres formations</i>	2,8	4,6	7,4
<i>Formations spécialisées courtes</i>	5,3	4,2	9,5
<i>Cumul Ecole et formation courte</i>	0,4	1,4	1,8
<i>Écoles</i>	10,5	9,1	19,6
Sans formation professionnelle	25,3	36,5	61,8
Total	44,2	55,8	100,0

Source : CCIJP / IFP

Au regard des variables explicatives envisagées, l'investissement dans une formation professionnelle constitue bel et bien un facteur de stabilité dans la profession puisqu'elle augmente non seulement les chances d'accéder à un emploi, mais aussi celles de poursuivre une carrière dans le journalisme.

Tableau 92 : Répartition selon la formation professionnelle (en % des “ discontinus ” - échantillon 90)

Type de formation	Femmes	Hommes	Total
Toutes formations professionnelles	15,2	7,7	22,9
<i>dont Autres formations courtes</i>	3,8	2,4	6,2
<i>Formations spécialisées courtes</i>	3,8	2,9	6,7
<i>Cumul Ecole et formation courte</i>	1,0	0,5	1,4
<i>Écoles</i>	5,7	1,9	7,6
<i>Contrat de qualification</i>	1,0	0,0	1,0
Sans formation professionnelle	38,1	39,0	77,1
Total	53,3	46,7	100,0

Source : CCIJP / IFP

Après neuf années d'exercice professionnel, la part des femmes déclarant avoir suivi une formation professionnelle s'est inversée : elles représentaient 54,7 % des titulaires “ des stables ” en 1990¹⁴⁶, alors qu'elles ne constituent plus que 49,5 % des “ stables ” en 1998. Cette tendance illustre un phénomène déjà observé : la plus forte proportion de femmes dans les parcours “ discontinus ”.

Lorsqu'on observe les parcours “ discontinus ”, une autre tendance semble se révéler, les femmes ayant suivi une formation professionnelle sont en proportion deux fois plus nombreuses que les hommes : 15,2 % de femmes contre 7,7 % d'hommes.

En somme, les femmes, quoique plus diplômées et davantage formées dans des cursus professionnels sont plus nombreuses à effectuer des parcours accidentés. Ce phénomène confirme une nouvelle fois que la variable du sexe constitue la principale variable explicative des parcours des nouveaux entrants 1990.

¹⁴⁶ Cf. RUELLAN Denis, MARCHETTI Dominique (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>. ; RUELLAN Denis (1997), « Groupe professionnel et marché de travail du journaliste », *RESEAUX*, 81, janvier-février 1997, pp. 135-153 (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1997_num_15_81_2891); RIEFFEL Rémy (2001), « Vers un journalisme mobile et polyvalent », *QUADERNI*, 45, pp. 153/169 http://www.persee.fr/doc/quad_0987-1381_2001_num_45_1_1502

II - DEVENIR JOURNALISTE

Il s'agit de saisir les modalités d'entrée dans la profession avant l'obtention de la carte de journaliste, en différenciant les parcours en fonction du degré d'insertion professionnelle qu'ils reflètent ; de souligner les évolutions entre les deux cohortes, révélatrices ou non des nouvelles difficultés rencontrées pour devenir journaliste titulaire de la carte de presse ; d'estimer aussi dans quelle mesure ces trajectoires illustrent ou non un phénomène de précarisation de l'emploi (particulièrement par une généralisation du recours à des emplois précaires et par un accès de plus en plus heurté à la profession).

Afin de comparer les modalités d'accès à la profession, on a tout d'abord étudié les parcours avant l'obtention de la carte des nouveaux titulaires 90 et 98 sans préjuger des trajectoires futures des membres de la cohorte 90. Ainsi, par souci de comparaison avec les inscrits 98, nous n'avons pas distingué les parcours " stables ", des " discontinus " car cette typologie est opérante uniquement pour les parcours des nouveaux entrants 1990.

On a procédé **dans un premier temps** à l'observation des évolutions des modes d'accès des nouveaux entrants dans le journalisme. Ceux-ci ont été étudiés par le biais des positions statutaires qu'ont pu occuper les futurs journalistes avant l'obtention de la carte. Le statut de stagiaire, spécifique aux parcours antérieurs à l'obtention de la carte, a été également envisagé ; ce statut relève bien évidemment de la catégorie des emplois par nature précaires.

Les statuts se définissent en fonction des formes de contrats qui lient les journalistes aux entreprises médiatiques. Ainsi, les contrats à durée déterminée (y compris les contrats de vacances, de correspondants locaux, de piges, de qualification, d'insertion emploi) indiquent la précarité des situations professionnelles des journalistes. À l'inverse les contrats à durée indéterminée sont la marque d'une insertion professionnelle inscrite dans la durée.

Avant l'obtention, d'autres données ont été prises en considération : ainsi l'activité professionnelle exercée dans d'autres secteurs que médiatiques, ou encore non journalistique mais effectuée dans une entreprise médiatique.

L'analyse comparative se prolonge **dans un second temps**, par l'étude des trajectoires avant obtention des deux groupes des nouveaux titulaires 1990.

La source principale des informations recueillies ici provient du *curriculum vitae*, pièce indispensable à fournir lors d'une première demande de carte de journaliste. Déclarative, elle trace le profil d'un candidat qui se positionne depuis peu sur les marchés de l'emploi de la presse et de l'audiovisuel, ou qui, face à la CCIJP, doit faire la preuve de son investissement professionnel antérieur dans le journalisme. Elle peut présenter de ce fait des lacunes volontaires ou des informations tronquées. Cette source possède donc des particularités importantes qui pèsent sur les résultats (objectivant des données " biaisées " par l'auteur même de la source) de cette partie consacrée aux modalités d'entrée dans la profession.

Toutefois, elle n'en demeure pas moins une source unique en son genre pour analyser les parcours journalistiques antérieurs à l'obtention de la carte, car elle témoigne de l'évolution de ce qui paraît être pour les nouveaux entrants, des étapes significatives pour débiter dans la profession.

Cinq séquences au maximum ont été collectées systématiquement afin de construire les étapes du parcours antérieur des nouveaux entrants ; toute modification de contrat (précaire ou indéterminé), de grade (base, cadre), de type de média, de spécialité ouvre sur une nouvelle séquence.

Ce " découpage " des parcours en séquences aurait dû aboutir à la reconstitution des étapes professionnelles en " temps réel " ; or, le facteur temps n'a pas pu être pris en compte dans le traitement statistique des données, limitant *de facto* la portée des résultats obtenus. Néanmoins, l'enquête qualitative a permis en grande partie d'approfondir l'analyse des conditions d'entrée dans la profession.

A/ LES “ PARCOURS DU COMBATTANT ” EN HAUSSE

Pour l'échantillon 1990, 52,8 % des nouveaux titulaires avaient connu deux à trois étapes avant l'obtention de la carte : pour l'échantillon 98, ils ne sont plus que 38,8 %. En revanche, ceux qui ont connu entre quatre et cinq étapes¹⁴⁷ passent de 29,4 % à 55,2 % : soit une hausse de plus de 25 points.

La comparaison des parcours antérieurs des membres des deux cohortes (avant obtention de la carte de presse) révèle ainsi que le nombre des étapes traversées (y compris les activités non journalistiques) augmente très sensiblement.

Cette multiplication des étapes préalables est un indice d'une modification notable des modalités d'accès à la profession. Elle est sans doute symptomatique d'une concurrence accrue sur le marché de l'emploi où la différence des profils ne se jouerait pas tant sur le niveau de diplôme obtenu (même si ce critère demeure important) qu'en fonction d'une sorte de capitalisation d'expériences professionnelles, obtenues dans des entreprises médiatiques ou dans d'autres domaines d'activité.

L'accroissement du nombre des étapes avant l'obtention de la carte de presse entraîne de manière quasi automatique une hausse pour l'échantillon 98, du nombre de statuts antérieurs pris en compte par l'enquête (activité antérieure hors entreprise médiatique, activité dans le domaine de la communication ou du journalisme d'entreprise et activité journalistique : stagiaire, pigiste, CDD ou encore CDI).

Tableau 93 : Nombre de séquences avant obtention des NTCP 1990 (en % de l'échantillon 90 d'ensemble)

Nombre des séquences	0	1	2	3	4	5	Total
Femmes	0,6	6,7	12,7	11,7	8,5	7,9	48,1
Hommes	0,4	10,1	13,7	14,5	6,3	6,9	51,9
Total	1,0	16,8	26,5	26,3	14,7	14,7	100,0

Source : CCIJP / IFP

Tableau 94 : Nombre de séquences avant obtention des NTCP 98 (en % de l'échantillon 98 d'ensemble)

Nombre des séquences	1	2	3	4	5	Total
Femmes	2,6	6,9	10,2	8,6	19,8	48,1
Hommes	3,3	10,2	11,4	11,0	16,0	51,9
Total	6,0	17,1	21,7	19,5	35,7	100,0

Source : CCIJP / IFP

Dans les observations suivantes, nous décrivons les modalités d'entrée dans la profession, telles qu'elles ont été retracées par les nouveaux titulaires 90 et 98¹⁴⁸. Cette question est abordée ici par le biais des statuts de la manière suivante : dans leur parcours antérieur, les nouveaux titulaires (90 et 98) ont pu travailler “ au moins une fois ” (ou non) dans un secteur d'activité autre que journalistique, et ont occupé “ au moins une fois ” (ou non) un emploi comme stagiaire, pigiste, salarié mensualisé (CDD, CDI) dans le secteur journalistique.

1/ Une activité autre que journalistique : une hausse peu sensible

Tableau 95 : “ Au moins une fois ” dans une activité autre que journalistique avant obtention (en % des échantillons 90 et 98)

“ Au moins une fois ” activité autre	NTCP 1990	NTCP 1998
Femmes	15,4	15,5
Hommes	15,4	16,7
N. C.	1,0	0,0
Total	30,7	32,1

Source : CCIJP / IFP

¹⁴⁷ Lorsque le nombre de séquences est égal à cinq, cela peut recouvrir deux réalités distinctes : soit le nombre de séquences recoupe bien le nombre d'étapes traversées par le nouveau journaliste, soit le nombre de séquences est supérieur à cinq.

¹⁴⁸ La contribution de Dominique Marchetti sur l'analyse des conditions d'entrée dans la profession met en perspective ces premiers résultats statistiques in RUELLAN Denis, MARCHETTI Dominique (2001), *Devenir journalistes. Sociologie de l'entrée sur le marché du travail*, Paris, Documentation française, 167 p. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/EHESS/halshs-00800181>.

30,7 % des inscrits 90 et 32,1 % des inscrits 98 ont travaillé “ au moins une fois ” en dehors des entreprises médiatiques avant l’obtention de la carte. Ces résultats sont quasi identiques d’une cohorte à l’autre.

Tableau 96 : “ Au moins une fois ” en information-communication avant obtention (en % des échantillons 90 et 98)

“ Au moins une fois ” activité info-com.	NTCP 1990	NTCP 1998
Femmes	14,1	18,3
Hommes	14,8	15,5
N. C.	1,0	0,0
Total	28,9	33,8

Source : CCIJP / IFP

28,9 % de l’échantillon 1990 contre 33,8 % des nouveaux entrants de 1998 ont occupé (au moins une fois) un emploi non journalistique en entreprise de presse ou liée à la communication, avant l’obtention de la carte de journaliste (soit une hausse de 4,9 points).

Cette tendance à la hausse des activités non journalistiques en information et communication pourrait confirmer un double phénomène présent depuis 1990 : d’une part, de manière marginale, la reconversion interne au sein des entreprises de presse des employés de rédaction principalement en rédacteurs ou en secrétaires de rédaction, d’autre part l’essor du secteur de la communication. La progression de l’offre des formations universitaires en information et communication explique probablement en partie la tendance à la perméabilité entre ces deux champs d’activités professionnelles.

2/ Le recours au stage : une hausse sensible

21 % des nouveaux entrants de l’échantillon 1990 ont été au moins une fois stagiaire dans une entreprise médiatique ; ils sont 28,1 % en 1998.

Tableau 97 : “ Au moins une fois ” stagiaire avant obtention (en % des échantillons 90 et 98)

“ Au moins une fois ” stagiaire	NTCP 1990	NTCP 1998
Femmes	12,7	14,5
Hommes	8,3	13,6
N. C.	1,0	0,0
Total	21,0	28,1

Source : CCIJP / IFP

Le recours au stage comme l’une des modalités d’accès à la profession tend à s’accroître (hausse de plus de 7 points). Il touchait davantage les femmes que les hommes nouveaux inscrits en 90 ; il concerne à présent presque autant les hommes que les femmes.

Cette hausse s’explique en partie sans doute par la généralisation dans les années 90, de l’obligation d’effectuer un stage (ou plusieurs) en cours de cursus universitaire.

3/ Le recours à la pige : une hausse assez importante

Le recours à la pige comme modalité d’entrée dans la profession progresse de manière assez importante.

52,1 % des nouveaux entrants de 1998 faisaient état dans leur *curriculum vitae* d’un passage par la pige au moins une fois dans leur parcours avant l’obtention de la carte contre 44,2 % des nouveaux entrants de l’échantillon 1990 (soit une hausse de 8 points). Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir été au moins une fois pigiste dans leur activité antérieure.

Tableau 98 : “ Au moins une fois ” pigiste avant obtention (en % des échantillons 90 et 98)

“ Au moins une fois ” pigiste	NTCP 1990	NTCP 1998
Femmes	18,8	23,6
Hommes	25,5	28,6
N. C.	1,0	0,0
Total	44,2	52,1

Source : CCIJP / IFP

Les nouveaux titulaires qui déclarent avoir été “ au moins une fois stagiaire et pigiste ” dans leur parcours avant l’obtention de la carte représentent 11,1 % de l’échantillon en 1990 et 17,4 % de celui de 1998. Cette hausse de plus de six points est la conséquence logique du double accroissement du recours à la pige et au stage au moins une fois dans leur trajectoire avant l’obtention de la carte.

Tableau 99 : “ Au moins une fois ” stagiaire et pigiste avant obtention (en % des échantillons 90 et 98)

“ Au moins une fois ” stagiaire et pigiste	NTCP 1990	NTCP 1998
Femmes	6,7	8,8
Hommes	4,4	8,6
N. C.	1,0	0,0
Total	11,1	17,4

Source : CCIJP / IFP

4/ Les mensualisés : une progression moindre

Avoir été “ au moins une fois ” mensualisé dans une entreprise médiatique constitue l’une des étapes les plus fréquemment observées dans les parcours avant l’obtention de la carte des inscrits 90 et 98.

Tableau 100 : “ Au moins une fois ” mensualisé avant obtention (en % des échantillons 90 et 98)

“ Au moins une fois ” mensualisé	NTCP 1990	NTCP 1998
Femmes	31,1	34,1
Hommes	32,1	33,8
Total	63,2	67,9

Source : CCIJP / IFP

Quelle que soit la forme du contrat (à durée déterminée ou indéterminée), le statut de salarié mensualisé représente 63,2 % de l’échantillon en 90 et 67,9 % en 1998. Il connaît donc une progression moindre (moins de 5 points) que celui de pigiste ou que celui de stagiaire entre les deux échantillons 90 et 98. L’équilibre entre la part des femmes et celle des hommes n’est guère modifié entre les deux échantillons.

5/ Une baisse légère : les contrats à durée indéterminée (CDI)

30 % en 1998 contre 34 % en 1990 des nouveaux titulaires ont déclaré avoir obtenu au moins une fois un contrat à durée indéterminée dans leur parcours avant l’obtention de la carte. Les hommes obtiennent plus souvent un CDI que les femmes.

Tableau 101: “ Au moins une fois ” sous CDI avant obtention (en % des échantillons 90 et 98)

“ Au moins une fois ” sous CDI	NTCP 1990	NTCP 1998
Femmes	15,6	13,8
Hommes	18,8	16,2
Total	34,4	30,0

Source : CCIJP / IFP

L'augmentation du nombre de stages, mais aussi de piges et de CDD, sont autant d'indices de la plus grande difficulté à accéder à une activité stable et principale dans le journalisme. Les trajectoires antérieures tendent de plus en plus à s'apparenter à un parcours du combattant qui se traduit dans les faits par une plus grande flexibilité statutaire (la pige, les CDD) et par une période d'insertion professionnelle (qu'incarne le stage) vraisemblablement plus longue.

B/ LES EVOLUTIONS DES MODALITES D'ENTREE DANS LA PROFESSION

Quelles sont les évolutions des modalités d'entrée dans la profession reflétées par les trajectoires des nouveaux titulaires 90 et 98 avant obtention ?

La question ici des parcours avant obtention a été étudiée sous l'angle des statuts en procédant tout d'abord à une comparaison de l'évolution des trajectoires (statut de la première séquence et de la dernière séquence) des deux cohortes, puis en prenant en compte leur évolution selon les deux grands types de parcours 1990. Cette seconde analyse qui privilégie une perspective dynamique, vient compléter la première approche plus statique.

1/ La première étape professionnelle avant obtention

Les résultats diffèrent peu d'un échantillon à l'autre lorsqu'on observe par ordre d'importance décroissant, la première étape professionnelle avant obtention de la carte.

Dans la moitié des cas (50,8 % pour les inscrits 90 et 52,3 % pour les inscrits 98), la première étape professionnelle s'effectue dans le secteur des médias ; l'autre moitié se répartissant dans des activités autres que journalistiques.

Tableau 102 : Dernière étape et première étape avant obtention : le type d'activité (en % de l'ensemble des échantillons 90 et 98)

Type d'activité avant obtention	Première étape avant obtention de l'échantillon 90	Dernière étape avant obtention de l'échantillon 90	Première étape avant obtention de l'échantillon 98	Dernière étape avant obtention de l'échantillon 98
Activité Autres				
Femmes	14,3	1,0	14,0	0,0
Hommes	13,9	0,8	14,3	0,5
Total en %	28,2	1,8	28,3	0,5
Activité Information-communication				
Femmes	9,1	1,2	9,0	0,5
Hommes	9,1	0,4	10,3	0,5
Total en %	18,2	1,6	19,3	1,0
Femmes	23,4	2,2	23	0,5
Hommes	23	1,2	24,6	1
Sous-Total en %	51,6	3,4	47,6	1,5
Activité journalistique				
Femmes	22,8	44,3	25,7	47,3
Hommes	28	49,4	25,9	49,8
Total en %	50,8	93,7	51,6	97,1
N. C.	0,0	0,0	0,7	0,7
Total reporté	50,8	93,7	52,3	97,8

Source : CCIJP / IFP

Si l'on observe la première étape professionnelle par ordre d'importance, dans plus d'un quart des cas (28,2 % en 90 et 28,3 % en 98), la première étape professionnelle des inscrits (90 et 98) est une activité autre sans lien avec l'information et la communication (tableau 100).

Le domaine d'activité de l'information et de la communication (hors activité journalistique) et le statut de pigiste se disputent la deuxième ou la troisième place selon la cohorte envisagée :

- 19,4 % des nouveaux titulaires 90 et 19 % de ceux de 98 ont débuté leur trajectoire avant obtention comme pigistes (tableau 98),
- pour 18,2 % des nouveaux entrants 90 et pour 19,3 % des inscrits 98, la première expérience professionnelle s'est exercée dans le secteur de l'information - communication (tableau 96).

Néanmoins, les chiffres révèlent des évolutions qui, quoique peu sensibles, méritent d'être indiquées :

- le stage constitue davantage la première étape professionnelle pour l'échantillon 98 : ainsi 17,4 % des nouveaux titulaires 98 font état dans leur C.V. d'un passage par le statut de stagiaire contre 14,8 % des nouveaux titulaires 90, soit une hausse de 2,6 points,
- la part des mensualisés (CDD, CDI, mensualisés autres) diminue, mais faiblement : 16,6 % des inscrits 90 l'étaient dès la première étape professionnelle contre 14,8 % des inscrits 98, soit une baisse de 1,8 point.

2/ La dernière étape professionnelle avant obtention

Tableau 103 : Dernière étape et première étape avant obtention : activité journalistique selon les statuts (en % de l'ensemble des échantillons 90 et 98)

Activité journalistique avant obtention	Première étape avant obtention de l'échantillon 90	Dernière étape avant obtention de l'échantillon 90	Première étape avant obtention de l'échantillon 98	Dernière étape avant obtention de l'échantillon 98
Stagiaire				
Femmes	8,7	0,6	10,2	1,0
Hommes	6,1	0,0	7,2	0,7
Total en %	14,8	0,6	17,4	1,7
Intermittent				
Femmes	0,0	0,0	0,2	0,2
Hommes	0,0	0,0	0,0	0,0
Total en %	0,0	0,0	0,2	0,2
Pigiste				
Femmes	6,1	12,5	7,6	16,4
Hommes	13,3	16,8	11,4	18,1
Total en %	19,4	29,3	19,0	34,5
CDD				
Femmes	4,6	7,9	4,8	11,4
Hommes	3,6	7,1	5,2	11,9
Total en %	8,2	15,0	10,0	23,3
CDI				
Femmes	2,2	15,6	1,9	14,0
Hommes	4,6	19,8	1,2	14,6
Total en %	6,8	35,4	3,1	28,6
Mensualisés¹⁴⁹ autres				
Femmes	1,2	7,7	1,0	4,3
Hommes	0,4	5,7	0,7	4,3
Total en %	1,6	13,4	1,7	8,6
Femmes	22,8	44,3	25,7	47,3
Hommes	28	49,4	25,9	49,8
Total en %	50,8	93,7	51,6	97,1
N. C.	0,0	0,0	0,7	0,7
Total en %	50,8	93,7	52,3	97,8

¹⁴⁹ La catégorie " mensualisés autres" recouvre les NTCP dont on n'a pas pu déterminer s'ils avaient occupé un emploi journalistique sous CDD ou sous CDI.

Lorsqu'on observe la dernière étape avant obtention, les évolutions sont-elles plus sensibles ?

Les statuts liés aux premières expériences (stagiaire) ou à des reconversions professionnelles (activités "autres" et information-communication) fort logiquement disparaissent quasiment au profit du salariat (sous la forme de piges ou de contrats mensualisés) dont la répartition interne a notablement évolué.

Si le statut de salarié mensualisé constitue pour la majorité des nouveaux entrants 90 et 98, la dernière étape avant l'obtention, sa part a régressé de 3,3 points : **63,8% des nouveaux titulaires 90 étaient des mensualisés contre 60,5 % des nouveaux titulaires 98. En revanche, la part des pigistes s'est accrue de 5,2 points : ils sont passés de 29,3 % à 34,5 % entre les deux périodes étudiées.**

C/ LES EVOLUTIONS DES PARCOURS ANTERIEURS " STABLES " ET " DISCONTINUS " DES NOUVEAUX JOURNALISTES 1990

Que l'on observe la première étape ou la dernière étape avant obtention, les parcours " stables " se différencient fortement de ceux " discontinus ".

Tableau 104 : Première étape avant obtention des " stables " : type d'activité.
(échantillon 90 en % des " stables ")

Type d'activité	Femmes	Hommes	Total
Information-communication	8,1	7,0	15,1
Autre activité	12,6	12,6	25,2
<i>Sous-total</i>	20,7	19,6	40,3
Activité journalistique	21,8	35,2	57,0
Sans activité	1,7	1,1	2,7
Total	44,2	55,8	100,0

Source : CCIJP / IFP

Tableau 105: Première étape avant obtention des parcours " discontinus " : type d'activité (échantillon 90 en % des " discontinus ")

Type d'activité	Femmes	Hommes	Total
Information-communication	10,5	11,9	22,4
Autre activité	16,2	15,7	31,9
<i>Sous-total</i>	26,7	27,6	54,3
Activité journalistique	23,3	19,0	42,4
Sans activité	2,9	0,5	3,3
Total	52,9	47,1	100,0

Source : CCIJP / IFP

Les " stables " exercent majoritairement (57 %) une activité journalistique dès la première étape de leur parcours. Cette première activité dans le journalisme est un stage pour 17,9 % des " stables " et est constituée de piges pour 21,4 % d'entre eux.

A l'inverse, le groupe des trajectoires " discontinues " commence majoritairement (54,3 %) leur parcours par une activité non journalistique (" information-communication " et " autres "). De plus, ces derniers qui déclarent une première activité dans le journalisme (42,4 %) sont proportionnellement moins nombreux que les " stables " à avoir commencé par un stage (10,5 % des parcours " discontinus ").

Etant plus nombreux que les " stables " à déclarer une première activité non journalistique, les " discontinus " sont également plus nombreux dans les deux catégories retenues pour décrire cette activité : 31,9 % exercent au début de leur vie professionnelle une activité tout à fait différente (" autre ") contre 25,2% chez les " stables ", et 22,4 % une activité en information-communication contre seulement 15,1 % des " stables ".

D'emblée ce groupe laisse apparaître des trajectoires professionnelles antérieures prédisposant moins à construire une carrière journalistique : des expériences dans d'autres univers professionnels

ou dans la communication contribuent à les démarquer du groupe des “ stables ” plus enclins quant à eux, à accumuler des expériences professionnelles exclusivement journalistiques.

Tableau 106 : Première étape avant obtention des “ stables ” : activité journalistique selon les statuts (échantillon 90 en% des “ stables ”)

Activité journalistique	Femmes	Hommes	Total
Stagiaire	8,4	9,5	17,9
Pigiste	6,3	15,1	21,4
CDD	4,6	4,2	8,8
CDI	1,4	6,0	7,4
Mensualisés autres	1,1	0,4	1,5
Total	21,8	35,2	57,0

Source : CCIJP / IFP

Tableau 107 : Première étape avant obtention des parcours “ discontinus ” : activité journalistique selon les statuts (échantillon 90 en % des “ discontinus ”)

Activité journalistique	Femmes	Hommes	Total
Stagiaire	9,0	1,4	10,5
Pigiste	5,2	11,0	16,2
CDD	4,8	2,9	7,6
CDI	3,3	2,9	6,2
Mensualisés autres	1,0	1,0	1,9
Total	23,3	19,0	42,4

Source : CCIJP / IFP

L'observation de la dernière étape du parcours avant obtention de la carte est moins discriminante : à ce stade presque tous les futurs encartés exercent déjà une activité dans le journalisme. Ils sont toutefois encore un peu plus nombreux dans le groupe des “ stables ” (94,3 %) que dans le groupe des “ discontinus ” (92,4 %).

Tableau 108 : Dernière étape avant obtention des “ stables ” : type d'activité (échantillon 90 en % des “ stables ”)

Type d'activité	Femmes	Hommes	Total
Information-communication	1,1	0,4	1,5
Autre activité	0,7	0,7	1,4
<i>Sous-total</i>	1,8	1,1	2,9
Activité journalistique	40,6	53,7	94,3
Sans activité	1,8	1,0	2,8
Total	44,2	55,8	100,0

Source : CCIJP / IFP

Tableau 109: Dernière étape avant obtention des parcours “ discontinus ” : type d'activité (échantillon 90 en % des “ discontinus ”)

Type d'activité	Femmes	Hommes	Total
Information-communication	1,4	1,4	2,9
Autre activité	0,5	1,4	1,9
<i>Sous-total</i>	1,9	2,8	4,8
Activité journalistique	48,1	44,3	92,4
Sans activité	2,9	0,0	2,9
Total	52,9	47,1	100,0

Source : CCIJP / IFP

Les mensualisés (CDD, CDI, mensualisés autres) sont majoritaires dans les deux groupes, mais là aussi la situation des “ stables ” paraît un peu moins précaire que celle du groupe des “ discontinus ” : 65,9% sont mensualisés contre 61,5 % des “ discontinus ”.

Tableau 110 : Dernière étape avant obtention des “ stables ” : activité journalistique selon les statuts (échantillon 90 en% des “ stables ”)

Activité journalistique	Femmes	Hommes	Total
Stagiaire	0,7	0,0	0,7
Pigiste	10,5	17,2	27,7
CDD	8,8	9,5	18,2
CDI	14,7	24,2	38,9
Mensualisés autres	6,0	2,8	8,8
Total	40,6	53,7	94,3

Source : CCIJP / IFP

Tableau 111 : Dernière étape avant obtention des parcours “ discontinus ” : activité journalistique selon les statuts (échantillon 90 en % des “ discontinus ”)

Activité journalistique	Femmes	Hommes	Total
Stagiaire	0,0	0,0	0,0
Pigiste	14,8	16,2	31,0
CDD	7,1	5,2	12,4
CDI	16,7	13,8	30,5
Mensualisés autres	9,5	9,0	18,6
Total	48,1	44,3	92,4

Source : CCIJP / IFP

III - FAIRE “ CARRIERE ” : LE CAS DES PARCOURS “ STABLES ”

Les “ carrières ” ont été uniquement étudiées sur la base des parcours “ stables ” après obtention.

Dix séquences au maximum ont été collectées systématiquement afin de construire les étapes du parcours après obtention de la carte des nouveaux entrants 90 ; toute modification de contrat (précaire ou indéterminé), de grade (base, cadre), de type de média, de spécialité ouvre sur une nouvelle séquence. Si la durée effective passée pour chacune des étapes traversées n'a pu être estimée, elle a été néanmoins prise en compte indirectement, dans la mesure où les “ stables ” présentent pour caractéristique commune d'avoir renouvelé leur inscription à la Commission tous les ans (hormis dans le cas d'oublis fortuits). Ce groupe est ainsi observé à l'issue de neuf ans d'exercice dans la profession.

Un premier volet envisage **les évolutions des salaires bruts mensuels des “ stables ”**.

Un second volet tend à estimer **dans quelle mesure les inflexions des carrières “ stables ” des nouveaux titulaires 90 peuvent être imputées à un changement de grade, de statut (envisagé à la dernière étape du parcours en 1998), de média, et de spécialité.**

Les carrières professionnelles avaient été saisies lors de l'enquête précédente à travers le prisme de trois variables, le changement d'entreprise, de média, de spécialité. On y a ajouté, comme indice témoignant de leur évolution interne l'étude du grade (ou fonction) ; en revanche, le changement d'entreprise n'a pu cette fois-ci être traité statistiquement.

Le terme de “ carrière ” ne doit pas occulter le fait que ces parcours ne sont pas exempts pour certains journalistes “ stables ” d'interruptions d'activité. 15,4 % des “ stables ” ont connu en effet une ou plusieurs phases de chômage (avec une reprise d'emploi au bout d'un an à deux ans d'inactivité) entre 1990 et 1998. Et 4,7 % d'entre eux étaient chômeurs en 1998.

A/ ÉVOLUTION DU SALAIRE BRUT MENSUEL EN FRANCS CONSTANTS (SAISI ANNUELLEMENT APRES L'OBTENTION) DES PARCOURS “ STABLES ”

Seule l'évolution des salaires bruts mensuels entre 1990 et 1998 des parcours “ stables ” a pu être étudiée¹⁵⁰. L'absence de données sur l'ensemble de la période des parcours “ sortants ” et “ instables ”, voire leur discontinuité sur la période ont été autant d'obstacles à une analyse évolutive et dynamique de l'ensemble des salaires bruts.

Tableau 112 : Évolution du salaire brut mensuel en francs constants des “ stables ”
(en % d'un sous-groupe des “ stables ” - indice 100 = 1998)

Années	Femmes moyenne	Femmes médiane	Hommes moyenne	Hommes médiane	Ensemble moyenne	Ensemble médiane
1990	11632 F	11180 F	11001 F	10084 F	11290 F	10558 F
1991	11948 F	11769 F	11937 F	10681 F	11942 F	11209 F
1992	12831 F	12859 F	13168 F	12172 F	13013 F	12536 F
1993	13255 F	13384 F	13980 F	12949 F	13648 F	13217 F
1994	13907 F	13840 F	14870 F	13734 F	14429 F	13734 F
1995	14502 F	14480 F	15858 F	15036 F	15327 F	14578 F
1996	15172 F	14937 F	16294 F	15394 F	15780 F	15264 F
1997	15351 F	15112 F	16991 F	16125 F	16240 F	15278 F
1998	15833 F	15158 F	17454 F	16702 F	16711 F	15722 F

Source : CCIJP / IFP

Entre 1990 et 1998, la comparaison entre les salaires bruts moyens des hommes et des femmes des parcours “ stables ” révèle un phénomène particulier d'inversion de tendance : **le salaire moyen masculin**

¹⁵⁰ On a pris en compte uniquement les parcours n'ayant connu aucune interruption (phase de chômage ou oubli momentanée de réinscription à la CCIJP). Le sous-échantillon représente 79,6 % de l'effectif des “ stables ”. 45,6% de femmes et 54,4 % d'hommes le composent.

est moins élevé que celui des femmes en début de carrière, mais il progresse davantage dès la troisième année d'obtention de la carte (à la sixième année si l'on considère la médiane), pour atteindre en 1998 un taux supérieur à celui du salaire moyen féminin de l'ordre de 9,3 % (de 10 % du salaire médian féminin).

Cet écart est l'indice d'une évolution moindre des carrières féminines (cf. l'analyse des positions hiérarchiques des " stables ") qui, quoique plus diplômées – ce qui expliquerait leur taux de rémunération supérieur au début – progressent moins rapidement que celles des hommes en terme salarial (et également du point de vue statutaire) dès la troisième année d'activité journalistique¹⁵¹.

Pour l'ensemble du groupe des " stables ", le taux moyen de progression le plus fort (8,2 %) en terme salarial se situe au cours de la deuxième année d'exercice journalistique : le passage du statut de " stagiaire " à " titulaire " (délivré par la Commission) s'est accompagné également d'une hausse générale du salaire brut mensuel des nouveaux journalistes 1990 en 1992.

Tableau 113 : Salaire brut mensuel en francs constants des parcours " stables " (taux de progression annuelle en % des " stables " - Indice 100 = 1998)

Années	Femmes moyenne	Femmes médiane	Hommes moyenne	Hommes médiane	Ensemble moyenne	Ensemble médiane
90/91	2,6	5,0	7,8	5,6	5,5	5,8
91/92	6,9	8,5	9,3	12,2	8,2	10,6
92/93	3,2	3,9	5,8	6,0	4,6	5,2
93/94	4,7	3,3	6,0	5,7	5,4	3,8
94/95	4,1	4,4	6,2	8,7	5,9	5,8
95/96	4,4	3,1	2,7	2,3	2,9	4,5
96/97	1,2	1,2	4,1	4,5	2,8	0,1
97/98	3,0	0,3	2,7	3,4	2,8	2,8

Source : CCIJP / IFP

B/ LE STATUT A LA DERNIERE ETAPE DES PARCOURS " STABLES "

Quel est le statut en 1998 des nouveaux inscrits 90 " stables " ?

80,1 % des nouveaux titulaires " stables " exercent un emploi de salarié mensualisé en 1998, dont 68,1 % en CDI ; les hommes sont plus nombreux que les femmes à occuper ce statut. Ces résultats montrent qu'à l'issue de neuf ans dans la profession, les parcours se sont stabilisés.

Néanmoins, 13,4 % sont pigistes (avec une répartition relativement égale entre les femmes et les hommes) et – rappelons-le – 4,7 % traversent une période de chômage en 1998.

Tableau 114 : Statuts de la dernière étape des " stables " observée en 1998 (en % des " stables ")

Statuts de la dernière étape	Femmes	Hommes	Total
<i>Pigistes</i>	7,4	6,0	13,4
<i>CDD</i>	1,1	1,4	2,5
<i>CDI</i>	29,5	38,6	68,1
<i>Mensualisés autres</i>	3,9	5,6	9,5
<i>Chômeur</i>			4,7
<i>N.C.</i>			1,8
Total			100,0

Source : CCIJP / IFP

¹⁵¹ Sur les inégalités de revenus entre les hommes et les femmes journalistes, cf. Christine LETEINTURIER, Partie 2, *Les journalistes titulaires de la carte de presse 1999. Etude sociodémographique d'après les données de la CCIJP au 1er janvier 2000*, p. 56.

C/ LE CHANGEMENT DE POSITION DES PARCOURS “ STABLES ”

Plus d'un quart des parcours “ stables ” (28,5 %) des nouveaux entrants 90 ont connu une évolution de leur grade (base, cadre) contre 66,7 % qui n'ont pas connu de changement de position hiérarchique entre 1990 et 1998.

Ces résultats témoignent d'une mobilité interne relativement faible, mais peuvent masquer aussi des évolutions de carrière contrastées.

Les parcours “ stables ” qui ont changé de grade se répartissent comme suit :

- pour 26 % d'entre eux, le changement de position marque l'accès à un grade hiérarchique de rang “ supérieur ” : de “ base ” vers “ cadre ”¹⁵²,
- 2,5 % d'entre eux passent de la position “ cadre ” à celle de “ base ”.

Tableau 115 : Evolution de la position des “ stables ” (première étape-dernière étape après obtention) (en % des “ stables ”)

Sans changement de position	Femmes	Hommes	Total
Base-Base	30,5	33,0	63,5
Cadre- Cadre	0,7	2,5	3,2
Sous-total	31,2	35,4	66,7
Changement de position			
Base - Cadre	9,1	16,8	26,0
Cadre - Base	1,8	0,7	2,5
Sous-total	10,9	17,5	28,5
Base -Chômage			4,7
N. C.			0,1
Total			100,0

Source : CCIJP / IFP

66 % des “ stables ” occupent une position “ base ” à l'issue de neuf ans d'ancienneté dans la profession (dans des proportions quasi identiques selon le sexe). Ils étaient 63,5 % à occuper ce même grade à leur entrée dans la profession en 1990.

La position “ cadre ” au bout de neuf ans de “ carrière ” est occupée par 29,1 % des “ stables ”¹⁵³. 3,2% occupaient cette position hiérarchique élevée au début de leur carrière. L'accès aux positions hiérarchiques élevées concerne beaucoup plus les hommes “ stables ” que les femmes : 19,3 % contre 9,8 %.

Tableau 116 : Le grade des parcours “ stables ” (première étape/dernière étape après obtention) (en % des “ stables ”)

Les positions	Femmes	Hommes	Total
1 ^e étape “ Base ”	41,8	52,3	94,1
1 ^e étape “ Cadre ”	2,5	3,2	5,7
Dernière étape “ Base ”	32,3	33,7	66,0
Dernière étape “ Cadre ”	9,8	19,3	29,1
Dernière étape “ Chômeur ”	2,1	2,6	4,7
N.C.			0,4

Source : CCIJP / IFP

¹⁵² Les situations professionnelles auxquelles correspondent la position hiérarchique de cadre recouvrent trois réalités spécifiques : l'autonomie rédactionnelle, les responsabilités d'encadrement de la rédaction et “ les responsabilités de gestion plus globales ” : voir aussi sur ce point Christine LETEINTURIER, Partie 2, *Les journalistes titulaires de la carte de presse 1999. Etude sociodémographique d'après les données de la CCIJP au 1er janvier 2000*, p. 45.

¹⁵³ Cette proportion n'est que légèrement inférieure à la part des cadres dans la population d'ensemble des journalistes en 1999 (31,6%) ; voir sur ce point Christine LETEINTURIER, Partie 2, *Les journalistes titulaires de la carte de presse 1999. Etude sociodémographique d'après les données de la CCIJP au 1er janvier 2000*, p. 45.

D/LE CHANGEMENT DE MEDIA DES PARCOURS “ STABLES ”

Durant la période 1990-1998, 88,4 % des “ stables ” 90 ont exercé une activité professionnelle dans le même grand média (agence, presse, radio, télévision, télématique/web) :

- 72,3 % l'ont exercé dans la presse,
- 7,7 % à la télévision,
- 4,9 % au sein des radios,
- 3,2 % dans les agences.

10,9 % seulement des “ stables ” 90 ont changé de média (jusqu'à quatre fois de support). C'est dire la faible mobilité en ce domaine.

On ne peut apporter d'autres éléments d'appréciation sur la répartition entre les différents grands médias de cette cohorte en raison de l'étroitesse de l'échantillon des “ stables ”.

Tableau 117 : Le changement de média des “ stables ” (en % des “ stables ” - échantillon 90)

Carrière sans changement de média	Total
Femmes	37,9
Hommes	50,5
Total	88,4
Carrière avec changement de média	
Total	10,9
N.C.	0,7
Total	100,0

Source : CCIJP / IFP

Tableau 118 : Carrière des “ stables ” sans changement de média (en % des “ stables ” - échantillon 90)

Carrière sans changement de média	Agence	Presse	Radio	Télévision	Web	Total
Femmes	1,4	29,8	1,8	4,6	0,4	37,9
Hommes	1,8	42,5	3,2	3,2	0,0	50,5
Total	3,2	72,3	4,9	7,7	0,4	88,4

Source : CCIJP / IFP

Au total, le changement de média demeure relativement marginal pour les parcours “ stables ” des nouveaux entrants 90. Il n'est un facteur de la “ mobilité ” professionnelle que pour un peu plus de 10 % de la cohorte 1990 (observée à l'issue de neuf ans). Un phénomène déjà observé lors de l'enquête de 1990 : en effet, seulement 8,2 % des journalistes professionnels avaient alors changé de support au cours de leur parcours.

E/ LE CHANGEMENT DE SPECIALITE DES PARCOURS “ STABLES ”

À l'issue de neuf ans d'ancienneté, 72,7 % des journalistes “ stables ” sont rédacteurs (y compris les reporters), 17,7 % exercent uniquement une activité dans la fabrication éditoriale (secrétariat de rédaction, maquettiste, graphiste, iconographe) 5,3 % sont reporters-photographes et 3,9 % sont journalistes reporters d'image.

Les filières les plus “ masculines ” sont les filières “ rédaction ” (42,9 % des hommes contre 29,8 % des femmes), ainsi que “ photographes ” et “ JRI ”, deux spécialités marquées par l'absence notable des femmes.

La plus féminine des spécialités est le “ secrétariat de rédaction ” ; elle rassemble 13,4 % des femmes “ stables ” contre 4,3 % des hommes.

Au total, le changement de spécialité demeure très marginal dans les parcours “ stables ” des nouveaux inscrits 90 : il concerne 7,9 % de ces trajectoires. `

Tableau 119 : Les spécialités des parcours “ stables ” (en % des “ stables ” - échantillon 90)

Les spécialités des parcours “ stables ”	Première étape dernière étape après obtention	Première étape dernière étape après obtention	Première étape dernière étape après obtention	Total
Les “ rédacteurs – reporters ”	<i>Rédacteur- Rédacteur</i>	<i>JRI-Rédacteur</i>	<i>Secrétariat de Rédaction -Rédacteur</i>	
<i>femmes</i>	29,5	0,0	0,3	29,8
<i>hommes</i>	40,0	1,1	1,8	42,9
Total	69,5	1,1	2,1	72,7
Les “ reporters photographes ”	<i>Photographe - Photographe</i>			
<i>femmes</i>	0,7			0,7
<i>hommes</i>	3,5			3,5
Total	5,3			5,3
Les “ secrétaires de rédaction ”	<i>Secrétariat de Rédaction - Secrétariat de Rédaction</i>	<i>Rédacteur - Secrétariat de Rédaction</i>		
<i>femmes</i>	10,9	2,5		13,4
<i>hommes</i>	3,2	1,1		4,3
Total	14,1	3,6		17,7
Les “ JRI ”	<i>JRI-JRI</i>	<i>Rédacteur -JRI</i>		
<i>femmes</i>	0,0	0,0		0,0
<i>hommes</i>	2,8	1,1		3,9
Total	2,8	1,1		3,9
N.C.				0,7
Total				100,0

Source : CCIJP / IFP

IV - LES PARCOURS “ DISCONTINUS ” : DES “ SORTANTS ” AUX “ INSTABLES ”

L'analyse des trajectoires de la cohorte 1990 ne saurait être complète sans l'étude des parcours “ discontinus ” représentant 42,4 % de l'ensemble de l'échantillon.

Ces derniers recouvrent des réalités fort disparates ; ils comprennent en effet des parcours à la fois “ instables ” et “ sortants ”.

Pour le groupe des “ instables ”, faible numériquement (12,1 % de l'échantillon des nouveaux entrants 1990), l'on ne pourra guère exploiter et interpréter des résultats chiffrés les concernant.

Pour le groupe des “ sortants ” (30,3 %), une distinction – rappelons-le – a été opérée entre les journalistes disparaissant du fichier de la Commission entre les années 1991 et 1995 et ceux qui n'y figurent plus depuis 1996.

Cette catégorisation repose sur l'hypothèse selon laquelle les 22,8 % de nouveaux entrants 1990 qui ne sont plus inscrits à la Commission entre 1991 et 1995 ont une faible probabilité d'être à nouveau “ encartés ” : ils sont considérés comme étant définitivement sortis de la profession à la différence des 7,5 % de journalistes ayant disparu du fichier entre les années 1996 et 1998, et dont l'interruption récente de l'activité journalistique pourrait laisser présager d'un retour possible dans la profession.

Tableau 120 : Les parcours “ discontinus ” (en %)

Les parcours “ discontinus ”	Total
Les “ sortants ” (1991-95)	22,8
Les “ sortants ” (1996-98)	7,5
Les “ instables ” (1991-98)	12,1
Total	42,4

Source : CCIJP / IFP

Somme toute, en raison de l'étroitesse des différents sous-groupes composant les parcours “ discontinus ”, seuls les nouveaux journalistes 1990 qui ont quitté la profession (22,8 %) entre 1991 et 1995 peuvent faire l'objet d'une analyse visant à repérer les facteurs éventuellement propices à une sortie précoce de la profession au cours des années quatre-vingt-dix. Premier indice de la précarité des “ sortants ” : 15 % d'entre eux ont connu au moins une fois une phase de chômage au cours de leur parcours ; ce phénomène affecte presque autant les femmes (7 %) que les hommes (8 %).

Ainsi sont envisagées tour à tour les variables du sexe, de l'âge et du niveau d'études ; le statut du journaliste (observé lors de la dernière étape traversée), le média d'exercice et la spécialité (première étape et dernière étape) seront également abordés en vue de caractériser ces parcours “ sortants ”.

A/ LES JOURNALISTES “ SORTANTS ” : UN SOUS-GROUPE MAJORITAIREMENT FEMININ

Un peu moins du quart (22,8 %) des journalistes de la cohorte 1990 ont quitté la profession entre les années 1991 et 1995 ; les femmes représentent 54 % de ce sous-groupe contre 46 % d'hommes. Ces résultats sont quasi-identiques à ceux observés pour les parcours “ discontinus ”. La variable du sexe constitue là encore, un facteur discriminant expliquant pour une part les sorties précoces du fichier de la Commission dans une phase aiguë de récession économique.

Tableau 121 : Les parcours “ discontinus ” : répartition selon le sexe (en %)

Les parcours “ discontinus ”	Femmes	Hommes	Total
Les “ sortants ” (1991-95)	54,0	46,0	100,0
Les “ sortants ” (1996-98)	55,3	44,7	100,0
Les “ instables ” (1991-98)	45,0	55,0	100,0
Total des parcours “ discontinus ”	53,3	46,7	100,0

Source : CCIJP / IFP

B/L'AGE (A L'ANNEE D'OBTENTION) DES " SORTANTS "

En 1990, les " sortants " se distinguent de l'ensemble des autres groupes de journalistes de la cohorte 90 dans la mesure où leur âge médian est plus élevé d'une année (29 ans contre 28 ans pour les " stables ") d'une part, et où les hommes sont plus âgés en médiane et en moyenne que les femmes d'autre part¹⁵⁴.

Tableau 122 : Age à l'année d'obtention de la carte des " sortants " (Moyenne, médiane)

Les parcours " sortants " (1991-95)	Age moyen	Age médian
Femmes (âge d'entrée)	31,5 ans	28 ans
Hommes (âge d'entrée)	31,3 ans	29,5 ans
Total (âge d'entrée)	31,4 ans	29 ans

Source : CCIJP / IFP

78,8% des journalistes quittant la profession entre 1991 et 1995 se recrutent parmi les classes d'âge actives les plus jeunes (comprises entre moins de 25 ans et 35 ans).

Ce résultat global se décompose comme suit :

- 60,2 % ont ainsi moins de/ou trente ans l'année de l'obtention de leur carte de presse,
- 18,6 % ont entre 31 et 35 ans.
- 18,6 % des " sortants " ont entre 36 et 50 ans,
- 2,7 % d'entre eux ont entre 51 ans.

La ventilation du groupe des " sortants " par classes d'âge révèle encore une fois un phénomène précédemment observé : leur âge relativement plus élevé par rapport au groupe des " stables ". La pyramide des âges des " sortants " en 1990 se distingue ainsi de celle des " stables " dans les tranches d'âge actives les plus jeunes (moins de 35 ans). En effet, si les tranches d'âge actives les plus jeunes sont les plus nombreuses (78,8 % ont entre moins de 25 ans et 35 ans), la part des " sortants " est moindre chez les moins de 25 ans (18,6 %) que chez les " stables " (29,5 %) et est plus élevée entre 26 et 30 ans (41,6 %) que chez les " stables " (33 %).

Tableau 123 : Classes d'âge des parcours " sortants " (1991-95) (en % des " sortants ")

Classes d'âge des parcours " sortants " (1991-95)	Femmes cl. d'âge d'entrée	Hommes cl. d'âge d'entrée	Total cl. d'âge d'entrée
25 ans et moins	9,7	8,8	18,6
entre 26 et 30 ans	25,7	15,9	41,6
entre 31 et 35 ans	5,3	13,3	18,6
entre 36 et 40 ans	3,5	3,5	7,1
entre 41 et 45 ans	6,2	2,7	8,8
entre 46 et 50 ans	1,8	0,9	2,7
entre 51 et 55 ans	0,9	0,0	0,9
entre 56 et 60 ans	0,9	0,0	0,9
61 ans et plus	0,0	0,9	0,9
Total	54,0	46,0	100,0

Source : CCIJP / IFP

C/LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN JOURNALISME DES " SORTANTS "

22,1 % contre 77,9 % des " sortants " ont suivi une formation professionnelle en journalisme ; ce résultat est quasi identique à celui observé pour l'ensemble des parcours " discontinus " (23 %). Ce sous-groupe des " sortants " est vraisemblablement fragilisé dans son parcours en raison d'une moindre insertion professionnelle due à l'absence d'un passage par les écoles de journalisme.

¹⁵⁴ En effet, si l'âge médian des femmes " sortantes " et " stables " est identique (28 ans) et est également égal à celui des hommes " stables " (28 ans), l'âge médian des hommes " sortants " est plus élevé que celui des hommes " stables " (29,5 ans contre 28 ans).

Tableau 124 : Formation professionnelle des parcours " sortants " (1991-95) (en % des " sortants ")

Les parcours " sortants " (1991-95)	Femmes	Hommes	Total
Formation professionnelle	15,9	6,2	22,1
Sans formation professionnelle	38,1	39,8	77,9
Total	54,0	46,0	100,0

Source : CCIJP / IFP

D/ LE STATUT DES " SORTANTS " : LA DERNIERE ETAPE

Tableau 125 : Le statut des parcours " sortants " (dernière étape) (en % des " sortants ")

Statuts des " sortants "	Femmes	Hommes	Total
Pigiste	15,9	4,4	20,4
CDD	0,9	2,7	3,5
CDI	23,9	26,5	50,4
Mens. Autre	7,1	8,0	15,0
Chômeur	4,4	3,5	8,0
N.C.	1,8	0,9	2,7
Total	54,0	46,0	100,0

Source : CCIJP / IFP

L'année de leur sortie de la profession (entre 1991-1995), les " sortants " pour la moitié des cas (50,4 %) sont mensualisés sous CDI (dans des proportions quasi identiques entre les femmes et les hommes) ; mais, 20,4 % sont pigistes, et 8 % d'entre eux sont chômeurs (soit dans une proportion presque deux fois supérieure à celle des " stables ").

E/ LA POSITION DES " SORTANTS " : LA DERNIERE ETAPE

Tableau 126 : Le grade des parcours " sortants " (dernière étape) (en % des " sortants ")

Grade des " sortants "	Femmes	Hommes	Total
Base	48,7	39,8	88,5
Cadre	2,7	4,4	7,1
N. C.	2,7	1,8	4,4
Total	54,0	46,0	100,0

Source : CCIJP / IFP

À l'année de sortie de la profession (entre 1991-1995), 88,5 % du groupe des " sortants " ont une position hiérarchique de " base " au sein de leur entreprise. 7,1 % d'entre eux occupent une position de " cadre ". Selon toute vraisemblance, leur sortie précoce de la profession explique cette plus faible progression dans la " carrière " journalistique.

F/ LES TRAJECTOIRES DES " SORTANTS " : LE CHANGEMENT DE MEDIA

Tableau 127: Le média d'exercice des " sortants " (dernière étape) (en % des " sortants ")

Grand média	Femmes	Hommes	Total
Agence	1,8	2,7	4,4
Presse	42,5	32,7	75,2
Radio	2,7	1,8	4,4
Télévision	6,2	8,0	14,2
N.C.	0,9	0,9	1,8
Total	54,0	46,0	100,0

Source : CCIJP / IFP

89,4 % du groupe des " sortants " ont travaillé dans le même grand média durant leur trajectoire professionnelle ; 10,6 % d'entre eux ont changé au moins une fois de média. La mobilité

(entre grand média) est un phénomène tout aussi marginal chez les “ sortants ” que chez les “ stables ” (10,9%).

La presse représente le premier secteur d'activité des “ sortants ” (75,2 %), suivi de la télévision (14,2 %), de la radio et des agences (représentant chacune 4,4 %).

G/ LES SPECIALITES DES “ SORTANTS ”

L'année de leur sortie de la profession (entre 1991-1995), 74,4 % des “ sortants ” sont rédacteurs, 13,3 % d'entre eux sont secrétaires de rédaction, 4,4 % reporters d'image et 6,2 % reporters-photographes.

Phénomène marginal pour les “ stables ” (7,9 %), le changement de spécialité présente un caractère aussi rare pour les “ sortants ” (6,3 %).

Tableau 128 : Les spécialités des parcours “ sortants ” (en % des “ sortants ”)

Spécialités des parcours “ sortants ” 1ère étape-dernière étape	Femmes	Hommes	Total
JRI-JRI	0,9	3,5	4,4
Photographe - photographe	4,4	1,8	6,2
Rédacteur - rédacteur	39,8	30,1	69,9
Secrétaire de rédaction - secrétaire de rédaction	4,4	7,1	11,5
Photographe - rédacteur	0,9	0,9	1,8
Rédacteur- secrétaire de rédaction	0,9	0,9	1,8
Secrétaire de rédaction - rédacteur	1,8	0,9	2,7
N. C.	0,9	0,9	1,8
Total	54,0	46,0	100,0

Source : CCIJP / IFP

Au total, quelles sont les différences notables entre le groupe des “ stables ” et celui des “ sortants ” ?

Un peu plus jeunes à la date d'obtention de la carte de presse, les “ stables ” sont plus nombreux dans leur parcours préprofessionnel à avoir suivi une formation professionnelle dans le journalisme ; ils ont également cumulé davantage d'expériences professionnelles dans le secteur des médias. S'ils connaissent des phases de chômage, leur position statutaire est moins précaire (la part des pigistes est moindre) au bout de neuf années d'exercice que celle des “ sortants ” à leur année de sortie de la profession.

En effet, les “ sortants ”, groupe plus “ féminin ” et globalement plus âgé ont suivi dans une moindre mesure une formation journalistique ; ils connaissent des statuts plus précaires au sortir de la profession : le chômage les frappe davantage (8 % contre 4,7 %) et 1/5^{ème} (20,4 %) sont pigistes contre 13,3 % en 1998 chez les “ stables ”.

V. CONCLUSION

L'observation des conditions d'entrée dans la profession et du déroulement des carrières permet d'obtenir quelques résultats particulièrement révélateurs de la crise qui a touché de plein fouet les nouveaux titulaires de la carte de presse 90 au cours de la dernière décennie.

Une forte diminution des effectifs

On constate d'abord une forte diminution des effectifs de l'échantillon de 1990 des nouveaux entrants. Il s'agit là de l'enseignement majeur de cette étude puisque, rappelons-le, 22,8 % sont sortis de la profession entre 1991 et 1995. La mise au jour des deux types de parcours laisse donc apparaître à côté d'une prédominance des parcours " stables " (57,6 %) une forte proportion des parcours " discontinus " (42,4 %).

Les femmes sont les plus touchées

Ce sont les femmes qui sont les plus concernées par cette hémorragie des effectifs : il ne reste plus en 1998 que 62,2 % de l'effectif féminin de 1990 (contre 70 % des hommes qui demeurent toujours dans la profession en 1998). Le sexe est donc une variable explicative déterminante du parcours des nouveaux journalistes, bien plus que l'âge et que, d'une certaine façon, la formation professionnelle. L'analyse du profil des journalistes au parcours " sortant " rejoint l'observation précédente : les femmes sont plus nombreuses (54 % des " sortants ") que les hommes (46 % des " sortants ") à quitter définitivement la profession. De manière générale, bien que plus diplômées et que mieux rémunérées en début de carrière que les hommes, elles connaissent ensuite une progression moindre de leur carrière professionnelle et des parcours plus " discontinus " (53,3 % de femmes contre 46,7 % d'hommes).

La formation professionnelle n'est pas indifférente

L'incidence de la formation professionnelle, bien que non négligeable, n'est cependant pas décisive. Seulement 31,7 % des nouveaux entrants déclarent avoir suivi une formation spécialisée en journalisme : il semble toutefois que, dans ce cas précis, cette formation favorise une certaine stabilité du parcours ultérieur. En d'autres termes, l'absence de formation professionnelle antérieure est, de manière générale, un handicap : les journalistes au parcours " discontinu " ne sont par exemple que 23 % à avoir suivi une formation contre 38,2 % des " stables ".

Une augmentation des séquences préprofessionnelles

Les étapes traversées avant l'obtention de la carte sont plus nombreuses chez les journalistes de la cohorte de 1998 que chez ceux de la cohorte de 1990. Ceux qui ont connu quatre ou cinq étapes passent ainsi de 29,4 % à 55,2 %. Cette augmentation affecte davantage ceux qui ont fait l'expérience d'une activité non journalistique dans un média ou dans le domaine de la communication. Globalement, on assiste en outre à une hausse assez perceptible, quoique non déterminante, du recours aux piges, aux stages et aux contrats à durée déterminée, indices que le phénomène de la précarisation n'a pas épargné le marché du travail des médias.

Une mobilité faible

On peut enfin noter que pour les " stables " la mobilité demeure relativement faible. Par exemple 10,9 % des " stables " ont changé de média ; 7,9 % ont changé de spécialité. L'évolution par rapport à 1990 n'est guère révélatrice en ce domaine. À l'issue de neuf années de carrière, un peu plus d'un quart des " stables " ont changé de grade (de base vers cadre) alors que les cadres représentent 31,6 % de la population des journalistes en 1999 de la population totale.

Annexe 4 : Evolution du nombre de cartes de journalistes professionnels attribués par la CCIJP entre 1990 et 1999.

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CARTES DE JOURNALISTES PROFESSIONNELS
ATTRIBUÉES PAR LA CCIJP ENTRE 1990 ET 1999**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997*	1998	1999
Titulaires.....	16 459	16 938	17 219	17 429	17 938	18 352	18 727	19 981	21 682	23 126
Stagiaires.....	3 019	3 056	2 980	2 552	2 298	2 128	2 109	1 422	2 074	1 785
Tit. Pigistes.....	2 344	2 390	2 597	2 855	3 014	3 197	3 403	3 629	4 721	4 853
Stag. Pig.....	869	833	824	767	792	739	909	778	933	856
Rep. Photo.....	808	814	788	777	752	721	693	686		
Rep. Photo. Pig.....	639	642	612	548	483	523	536	574		
Rep. Dess.....	43	41	36	36	29	24	19	20		
Rep. Dess. Pig.....	62	58	58	49	36	36	30	30		
Rep. Camer.....	26	17	1	7	10	6	6			
Rep. Camer. Pig.....	4	4	1	0	10	6	6			
Rep. Images.....	479	569	657	634	596	655	447	462		
Rep. Images Pig.....	245	275	212	199	186	184	175	151		
Sténo Red.....	232	217	4	10	2	2	8	5		
Sténo Red. Pig.....	5	5	158	172	167	156	125	134		
Red. Rev.....	168	166	86	82	79	63	55	57		
Red. Rev. Pig.....	28	29	86	82	79	63	55	57		
Réd. Trad.....	78	92	86	82	79	63	55	57		
Chômeurs.....	830	940	1 041	1 246	1 210	1 083	1 074	1 253	1 100	1 281
Directeurs.....	549	580	590	583	618	602	564	521		
Total.....	26 614	27 362	27 862	27 939	28 210	28 471	29 153	30 003	30 510	31 902
Ensemble Pig.....	3 923	3 932	4 095	4 230	4 327	4 786	5 165	5 320	5 654	5 709
Prop. Pig/Tot.....	14,70	14,40	14,70	15,10	15,30	16,80	17,70	17,70	18,5	17,9

* À partir de 1998 le système de comptage change et les spécialisations n'apparaissent plus.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	7
PARTIE I. EVOLUTION DU SECTEUR DES MEDIAS DEPUIS 1990	11
I - LA PRESSE ECRITE	12
II - L'AUDIOVISUEL DEPUIS 1990	17
A/ LA TELEVISION	17
B/ LA RADIO	20
PARTIE II. LES JOURNALISTES TITULAIRES DE LA CARTE DE PRESSE 1999	22
I - LES VARIABLES DEMOGRAPHIQUES	23
A/ La répartition par sexe et âge des journalistes	23
B/ Le lieu de Naissance des journalistes	25
1/ <i>La répartition par région des journalistes nés en France</i>	25
2/ <i>La répartition par zone géographique des journalistes nés hors de France</i>	25
C/ Pigistes et salariés : répartition par sexe et âge	26
II - LA SITUATION PROFESSIONNELLE : STATUT, FONCTIONS ET QUALIFICATIONS, ANCIENNETE.	27
A/ Le statut professionnel	27
1/ <i>Les salariés</i>	27
2/ <i>Les pigistes</i>	28
3/ <i>Les demandeurs d'emplois</i>	28
B/ Les qualifications et les fonctions des journalistes en activité en 1999	29
1/ <i>Les qualifications et les fonctions : définitions</i>	29
2/ <i>Les qualifications des journalistes</i>	29
a/ La répartition des journalistes par qualification.....	29
b/ Quelques qualifications par sexe et âge : rédacteur - reporter, secrétaire de rédaction, grand reporter, reporter photographe et journaliste reporter d'image.....	31
3/ <i>Les fonctions des journalistes</i>	33
C/ L'ancienneté professionnelle des journalistes en 1999	33
1/ <i>L'ancienneté professionnelle : sexe et âge</i>	34
2/ <i>Année d'entrée dans la profession et flux de « sortie » des fichiers de la CCIJP</i>	35
3/ <i>Comparaison de l'ancienneté professionnelle des pigistes et des salariés</i>	38

III - LE MEDIA D'EXERCICE DES JOURNALISTES EN ACTIVITE EN 1999.....	39
A/ Le media d'exercice.....	39
1/ <i>La répartition par grands secteurs des médias</i>	39
2 / <i>La répartition par médias : sexe et âge</i>	40
B/ La répartition par média : statuts, fonctions et qualifications	42
1/ <i>La répartition par média et par statut : pigistes et salariés</i>	42
a/ La répartition des pigistes et des salariés dans les médias.....	42
b/ La part des pigistes et des salariés dans les effectifs des médias	43
2/ <i>La répartition par média et par fonction : les journalistes "base" et "cadre"</i>	45
3/ <i>La répartition par médias et qualifications</i>	46
C/ Le lieu de résidence des journalistes.....	47
1/ <i>La résidence en France</i>	48
a/ La répartition des lieux de résidence en France	48
b/ Le flux lieu de naissance – lieu de résidence	49
2/ <i>La résidence hors de France</i>	49
IV - LES REVENUS MENSUELS BRUTS DES ACTIFS 1999	50
A/ Les revenus mensuels bruts globaux (cumul salaires et piges).....	50
1/ <i>Les revenus bruts globaux (salaires et piges) par sexe et âge</i>	50
2/ <i>Les revenus bruts globaux par média d'exercice</i>	52
B/ Comparaison des revenus mensuels bruts des salariés et des pigistes	53
1/ <i>Les revenus comparés par statut, fonction et qualification</i>	53
a/ Le poids du statut professionnel	53
b/ Le poids de la fonction ("base", "cadre")	54
c/ Les variations par statut et qualification : les rédacteurs reporters, les secrétaires de rédaction, les reporters photographes, les journalistes reporters d'images et les grands reporters.	55
2 / <i>Les revenus comparés des salariés et des pigistes : sexe et âge</i>	56
a/ Les revenus mensuels bruts des salariés et des pigistes par sexe	56
b/ Les revenus mensuels bruts des salariés et des pigistes par âge.....	57
3/ <i>Les revenus comparés des salariés et des pigistes par média d'exercice</i>	58
a/ Les revenus mensuels bruts des salariés par média : analyse des trois premières tranches de revenus les plus fréquentes.....	59
b/ Les revenus mensuels bruts des pigistes par média : analyse des trois premières tranches de revenus les plus fréquentes.....	61
V. LES JOURNALISTES DIPLOMES DES ECOLES PROFESSIONNELLES RECONNUES ET TITULAIRES DE LA CARTE DE PRESSE 1999.....	64
A/ Les écoles professionnelles reconnues et leurs effectifs.....	64
1/ <i>Les écoles de journalisme reconnues</i>	64
2/ <i>La répartition par école des journalistes diplômés titulaires de la carte 1999</i>	65
B/ Les caractéristiques sociodémographiques des diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999.....	66
1/ <i>La répartition par sexe et âge</i>	66
2/ <i>Le lieu de naissance</i>	67
3/ <i>Le lieu de résidence</i>	69
C/ La situation professionnelle des diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999	70
1/ <i>Le statut des journalistes diplômés</i>	70

2/ Les revenus mensuels bruts des journalistes diplômés	71
a/ Les revenus globaux	71
b/ Les revenus mensuels bruts des salariés et des pigistes	72
D/ Le média d'exercice des journalistes diplômés des écoles reconnues titulaires de la carte 1999.....	73
1/ La répartition par médias : ensemble et femmes / hommes	73
2/ La part des journalistes diplômés dans les effectifs des médias	74
3/ La répartition des journalistes diplômés par média et par école	75
VI - COMPARAISON 1990 – 1999.....	77
A/ Les variables démographiques	77
1/ Ensemble des journalistes : sexe et âge	77
2/ Les diplômés des écoles professionnelles reconnues	78
B/ La situation professionnelle	78
1/ Les pigistes entre 1990 et 1999	78
2/ Les qualifications	80
3/ Le média d'exercice	80
4/ L'ancienneté professionnelle	82
5/ Les revenus mensuels bruts des journalistes en activité : comparaison en francs constants	82
CONCLUSION : UNE POPULATION HETEROGENE	83
1. Des inégalités femmes – hommes encore importantes	83
2. Des conditions d'exercice du métier très diverses	84
3. Un groupe original : les titulaires de la carte de presse diplômés des écoles reconnues	85
4. Peu de changements en 10 ans	85
ANNEXES.....	86
Annexe 1 : Méthodologie de l'étude : caractéristiques et limites de la source	86
1/ La base de données de la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels	86
2/ La nature des informations	86
Annexe 2 : Répartition des effectifs par tranches de revenus (revenus globaux des journalistes -cumul piges et salaires) : 1999.....	89
Annexe 3 : Répartition des journalistes par tranches de revenus et par médias (en % de chaque média) : 1999.....	90
PARTIE III. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES NOUVEAUX JOURNALISTES : PARCOURS 1990-1998.	91
INTRODUCTION.....	92
I - DEUX TYPES DE PARCOURS : DES “ STABLES ” AUX “ DISCONTINUS”	95
A/ Incidence du sexe : forte	95
B/ Incidence de l'âge d'entrée dans la profession : faible	96
C/ Incidence du diplôme le plus élevé : faible	97
D/ Incidence de la formation professionnelle : forte	99
II - DEVENIR JOURNALISTE.....	101

A/ Les “ parcours du combattant ” en hausse	102
1/ <i>Une activité autre que journalistique : une hausse peu sensible</i>	102
2/ <i>Le recours au stage : une hausse sensible</i>	103
3/ <i>Le recours à la pige : une hausse assez importante</i>	103
4/ <i>Les mensualisés : une progression moindre</i>	104
5/ <i>Une baisse légère : les contrats à durée indéterminée (CDI).....</i>	104
B/ Les évolutions des modalités d'entrée dans la profession	105
1/ <i>La première étape professionnelle avant obtention</i>	105
2/ <i>La dernière étape professionnelle avant obtention</i>	106
C/ Les évolutions des parcours antérieurs “ stables ” et “ discontinus ” des nouveaux journalistes 1990.....	107
III - FAIRE “ CARRIERE ” : LE CAS DES PARCOURS “ STABLES ”.....	110
A/ Évolution du salaire brut mensuel en francs constants (saisi annuellement après l'obtention) des parcours “ stables ”	110
B/ Le statut à la dernière étape des parcours “ stables ”	111
D/Le changement de média des parcours “ stables ”	113
E/ Le changement de spécialité des parcours “ stables ”	113
IV - LES PARCOURS “ DISCONTINUS ” : DES “ SORTANTS ” AUX “ INSTABLES ”	115
A/ Les journalistes “ sortants ” : un sous-groupe majoritairement féminin.....	115
B/ L'âge (à l'année d'obtention) des “ sortants ”	116
C/La formation professionnelle en journalisme des “ sortants ”	116
D/ Le statut des “ sortants ” : la dernière étape.....	117
E/ La position des “ sortants ” : la dernière étape.....	117
F/ Les trajectoires des “ sortants ” : le changement de média	117
G/ Les spécialités des “ sortants ”	118
V. CONCLUSION	119
Annexe 4 : Evolution du nombre de cartes de journalistes professionnels attribués par la CCIJP entre 1990 et 1999.....	120
TABLE DES MATIERES	121

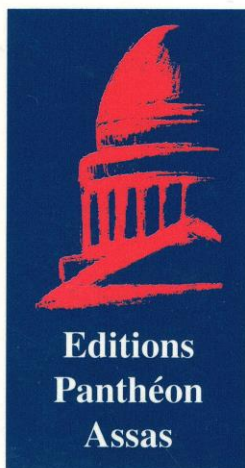
Louis - Jean
avenue d'embrun 05003 GAP cedex
Dépôt Légal : 602-Septembre 2001
Imprimé en France

Les journalistes titulaires de la carte professionnelle sont passés de plus de 26 000 en 1990 à près de 32 000 à l'aube de l'an 2000, soit une croissance des effectifs proche de 20 % en une décennie. C'est dire que cette profession, dont la crédibilité aux yeux de l'opinion demeure fragile, continue de susciter de l'intérêt. Reste à en connaître les caractéristiques et les spécificités aujourd'hui.

C'est chose faite désormais avec cette étude réalisée par une équipe de chercheurs de l'Institut Français de Presse, qui fait suite à une première enquête menée sur le sujet en 1990 et qui tente de saisir la réalité d'une profession en pleine mutation au tournant du nouveau millénaire. Grâce au concours de la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, il a en effet été possible de procéder à une approche à la fois statique et dynamique de ce groupe professionnel.

L'analyse du profil socio-démographique réalisée pour la première fois à partir des données portant sur l'ensemble de la population des journalistes au 1^{er} janvier 2000 (titulaires de la carte « 1999 ») donne une photographie complète de la profession et permet de savoir qui sont exactement ces journalistes du point de vue du sexe, de l'âge, de la résidence, de la formation, de la fonction, du média d'exercice, des revenus, etc. L'étude des parcours des nouveaux titulaires de la carte professionnelle de 1990, avant et après l'obtention de la carte, offre pour sa part, un éclairage inédit sur la manière dont on entre et dont on chemine dans le métier en l'espace d'une décennie.

Au total, une étude qui détaille avec précision et rigueur les profils et les trajectoires des journalistes à l'aube de l'an 2000 ■



ISBN 2-913397-34-4
ISSN 1624-1428

90 F 13,72 €